U d'/ of Ottawa
39003004019351

H
6E
3

LES

ORIGINES VÉNÉZUÉLIENNES

ESSAI

SUR LA COLONISATION ESPAGNOLE

AU VÉNÉZUÉLA

LES

ORIGINES VÉNÉZUÉLIENNES

7211

ESSAI

SUR LA COLONISATION ESPAGNOLE

AU VÉNÉZUÉLA

(Ouvrage accompagné d'une gravure et d'une carte géographique)

THÈSE PRINCIPALE POUR LE DOCTORAT ÈS LETTRES

Présentée à la Faculté des Lettres de l'Université de Paris

PAR

Jules HUMBERT

PROFESSEUR AGRÉGÉ AU LYCÉE DE BORDEAUX

Université d'Ottawa BIBLIOTHÈQUES University of Ottawa LIBRARIES

Bordeaux :

FERET & FILS, ÉDITEURS, 15, COURS DE L'INTENDANCE

Lyon : HENRI GEORG, 36-42, PASSAGE DE L'HOTEL-DIEU

Marseille : PAUL RUAT, 54, RUE PARADIS | **Montpellier :** C. COULET, 5, GRAND'RUE

Toulouse : ÉDOUARD PRIVAT, 14, RUE DES ARTS

Madrid : MURILLO, ALCALÁ, 7

Paris :

ALBERT FONTEMOING, 4, RUE LE GOFF

—

1905

UNIVERSITAS O. M. I. OTTAWIENSIS

F
2322
.H80
1905

A MON CHER MAITRE

M. ALBERT COLLIGNON

PROFESSEUR A LA FACULTÉ DES LETTRES DE L'UNIVERSITÉ DE NANCY

Hommage d'affection et de reconnaissance

BIBLIOGRAPHIE

I. — Archives et Manuscrits.

Archivo general de Indias (Séville). — Estante 1, cajon 1, legajo 1/27 (ramos 1, 2, 7, 8, 18); E. 2, c. 1, l. 1 (cuaderno 2); E. 2, c. 2, l. 1/14; E. 10, c. 4, l. 16; E. 54, c. 4, legajos 1, 6, 13, 15, 17; E. 56, c. 4, l. 7 et 8; E. 56, c. 6, l. 19 et 21; E. 57, c. 1, l. 1/6; E. 57, c. 6, l. 27; E. 130, c. 40, l. 90; E. 131, c. 2, l. 1, 17, 18; E. 131, c. 5, l. 7; E. 131, c. 7, l. 17; E. 133, c. 3, l. 16; E 147, c. 5, l. 17.

Archivo del consulado de Cádiz. — Estante 10, legajos 1, 2, 3, 4, 5, 7, 8; E. 12, leg. 1 à 10; E. 20, l. 112.

Archivo histórico de Madrid. — Legajos 848, 2320, 2333, 2889.

Archivo general de Simancas. — Secretaría de Estado : L. 7166; secretaría de Guerra : L. 7241, 7295, 7305, 7390.

Archivo general de Guipuzcoa (Tolosa, Iglesia parroquial de Santa María). — Secc. 2, negoc. 22, leg. 72.

Archivo del Ayuntamiento de San Sebastián. — Secc. B. (Fomento), Libro n° 2, pp. 177-180 et 493-516.

Archivo del Ayuntamiento de Pasajes. — Corresp. 1720-1780; Docum. 1729-1803.

Biblioteca universitaria y provincial de Santa Cruz de Valladolid. — Manuscrits : Tom. de var. n° 14.

Biblioteca nacional de Madrid. — Manuscrits : H. 49, f. 90; J. 31 et 136; L. 264 et 301; Cc. 46, f. 42.

Londres, British Museum. — Manuscrits : Add. 13974, 13987, 24906; Eg. 1803, 1804.

Londres. Record Office. — Essequibo papers, vol. 460, 461.

« La Haye, Rijksarchief. — Acten ende Resolutien van de Staten generael (1597-1769); Brieven en Papieren van Essequibo; Resolutie Boek van de Camer von Zeeland; Notulen van de Camer (1644-1760); Papiers de la Compagnie des Indes Occidentales (1621-1775) (pièces publiées en hollandais et en anglais dans *United States commission on boundary between Venezuela and British Guiana*, Washington, 1897, vol. II, documents). »

II. — Imprimés.

Acosta (Joaquín). — Compendio histórico del descubrimiento y colonización de Nueva Granada, 1 vol. Paris, 1848.

Acosta (P. José). — Historia natural y moral de las Indias. Paris, 1600.

Actas de la Academia Venezolana (Resúmen de las). Caracas, 1886.

Adam (Lucien). — Matériaux pour servir à l'établissement d'une grammaire comparée des dialectes de la famille Caribe, in-8°. Paris, Maisonneuve (Biblioth. linguistique américaine, t. XVII).

Alcedo y Herrera (D. Dionisio de). — Aviso histórico-político-geográfico, con las noticias mas particulares del Peru, Tierra Firme, Chile y Nuevo Reyno de Granada, in-4°. Madrid, 1740.

Alcedo y Herrera (D. Dionisio de). — Piraterías y agresiones de los ingleses y de otros pueblos de Europa en la América española, desde el siglo xvi al xviii. Publié par D. Justo Zaragoza. Madrid, 1883.

Ambrosetti (Juan B.). — El símbolo de la serpiente en la alfarería funeraria de la region calchaquí (dans le *Boletín del Instituto geográfico argentino de Buenos-Ayres*, t. XVII, 1896).

Amunátegui. — Biografía de Simón Rodríguez (dans A. Rojas, *Leyendas históricas*, II, p. 266).

Anuario de Venezuela. — Caracas, Rojas hermanos, 1885.

Apuntes estadísticos del distrito federal de Venezuela. — Caracas, 1876.

Argensola. — *Anales de Aragon*, in-f°. Saragosse, 1630.

Baralt y Diaz. — Resúmen de la historia de Venezuela, desde el descubrimiento de su territorio por los castellanos en el siglo xv hasta el año de 1797, in-8°. Paris, Fournier, 1841.

Barcia. — Historiadores primitivos de Indias. Madrid, 1749.

Barry (William). — Venezuela, in-8°. Londres, 1886.

Barry (William). — A visit to the gold mines of Guiana during 1886. Londres, 1886.

Baude (J.-J.). — Les côtes de Bretagne (*Revue des Deux Mondes*, 15 nov. 1851).

Bazin (A.). — Grammaire mandarine, ou Principes généraux de la langue chinoise parlée, in-8°. Paris, Maisonneuve, 1856.

Bello (Andrés). — Recuerdos de la historia de Venezuela (cité par A. Rojas, *Estudios históricos*, p. 180).

Bénard (Charles). — Le Vénézuéla. Bordeaux, 1897.

Benzoni (Girolano). — La Historia del Mondo Nuovo di Girolano Benzoni, la qual tratta dell' isole e mari nuovamente ritrovati e delle nuove cittá da lui proprio vedute per acqua e per terra in quattordici anni, in-8°. Venetia, 1565.

Blanco Azpurúa. — Colección de Documentos. Caracas, 1876.

Blas Terrero. — Crónicas manuscritas (dans A. Rojas, *Ley. hist.*, I, p. 236, et II, p. 119).

Bollaert (William). — The expedition of Pedro de Ursua et Lope de Aguirre in search of el Dorado and Omagua in 1560-61. Translated from Fray Pedro Simon's sixth historical notice of the conquest of Tierra Firme, with an introduction by Clements R. Markham. Printed for Hakluyt Soc., Londres, 1861.

Briceño (Dr. D. Domingo). — Razón puntual de las cátedras del Seminario y Universidad de Caracas. Su erección y renta. (Rapport inédit de 1785.)

Bulletin de la Faculté de Médecine de Caracas, 1880.

Calcaño (Julio). — Rapport sur les travaux de l'Académie vénézuélienne (dans les *Actas de la Academia venezolana*. Caracas, 1886).

Camino y Orella (Dr. D. Joaquín Antonio). — Historia civil-diplomática-eclesiástica antigua y moderna de la ciudad de San Sebastián (dans la *Revista Vascongada*, Euskal-Erria, t. XXXVI, 1897).

Candelier (H.). — Rio Hacha et les Indiens Goajires. Paris, 1893.

Candelier (H.). — La péninsule goajire (dans le *Bulletin de géographie historique et descriptive*, 1893).

Cartas de Indias. — Publiées avec fac-similé des originaux par le ministère de Fomento, in-f°. Madrid, 1877.

Cassini (Manuel-Fernandez). — Historia de la Provincia de la Compañía de Jesús del Nuevo Reyno de Granada. — Descripción y relación exacta de sus gloriosas misiones en el reyno, llanos, Meta y rio Orinoco, in-f°. Madrid, 1741.

Castellanos (Juan de). — Elegías de varones ilustres de Indias. Madrid, 1589. — 2e édit. Madrid, 1852 (collection Rivadeneyra). — 3e édition, seule complète, sous ce titre : *Historia del Nuevo Reyno de Granada*, por Juan de Castellanos, 2 vol. in-8°. Madrid, 1886 (publiée par D. Antonio Paz y Melia).

Caulin (Fr. Antonio). — Historia corográfica-natural y evangélica de Nueva Andalucía, provincias de Cumaná, Guayana y vertientes del rio Orinoco, in-f°. Madrid, 1779.

Celedon (Rafael). — Gramática de la lengua goajira, in-8°. Paris, Maisonneuve, 1878 (Biblioth. linguistique américaine, t. V).

Chaix. — Histoire de l'Amérique méridionale. Genève, Cherbuliez, 1853.

Colomb (Christophe). — Relation de son troisième voyage, dans la collection Navarrete, t. I, sous ce titre : *Tercer viaje de Cristóbal Colón*. La historia del viaje quel almirante D. Cristóbal Colón hizó la tercera vez que vinó á las Indias, cuando descubrió la tierra firme, como lo envió á los Reyes desde la Isla Española.

Colomb (Fernand). — Historia del almirante D. Cristóbal Colón. (Dernière édition. Madrid, 1892, 2 vol. in-16.)

Chaffanjon (J.). — L'Orénoque et le Caura. Hachette, 1889.

Codazzi. — Resúmen de la geografía de Venezuela, in-8°. Paris, Fournier, 1841.

CONFLIT ANGLO-VÉNÉZUÉLIEN (publications officielles relatives au) :

Livres bleus anglais : Documents and correspondence relating to the question of boundary between British Guiana and Venezuela. 5 nos en 4 vol. Londres, 1896. (Printed for Her Majesty's Stationery Office, by Harrison and Sons, Saint-Martin's Lane, Printers in ordinary to Her Majesty.)

Livres jaunes vénézuéliens : Documents relating to the question of boundary between Venezuela and British Guiana. Submitted to the boundary commission by the Counsel of the Government of Venezuela. (Washington, Press of Mc. Gill and Wallace, 1896, 3 vol.)

The Case of the United States of Venezuela before the tribunal of arbitration to convene at Paris under the provisions of the treaty between the United States of Venezuela and Her Britannic Majesty, signed at Washington, February 2th 1897, 3 vol. Baltimore, A. Hoen & Co, 1898.

The Counter-Case of the United States of Venezuela before the tribunal of arbitration to convene at Paris under the provisions of the treaty between the United States of Venezuela and Her Britannic Majesty, signed at Washington, February 2th 1897. 3 vol. Baltimore, A. Hoen et Co, 1898.

United States commission on boundary between Venezuela and British Guiana. *Report* and accompanying papers of the commission appointed by the president of the United States « to investigate and report upon the true divisional line between the Republic of Venezuela and British Guiana », 3 vol. Washington (Government printing Office), 1897.

The printed argument on behalf of the United States of Venezuela before the tribunal of arbitration, 2 vol. New-York, 1898 (The Evening Post Job printing House).

Oficial History of the discussion between Venezuela and Great Britain on their Guiana boundaries, 1 vol. Atlanta, Ga, 1896.

Arbitration between the governments of Her Britannic Majesty and the United States of Venezuela. Proceedings, 11 vol. in-fo. Paris, Chamerot et Renouard, 1899.

CORDERO (D. Julio Febres). — Vocabularios de dialectos hablados por los indios del Estado de « los Andes » (dans les *Actas de la Academia Venezolana* de 1886, pp. 43-45).

COROLEU. — América. Historia de su colonización, dominación é independencia, 4 vol. Barcelone, Montaner y Simon, 1894.

CREVAUX. — Dans le *Tour du Monde*, 1882, 1er semestre.

CRONAU (Rodolfo). — América. Historia de su descubrimiento desde los tiempos primitivos hasta los mas modernos. Barcelone, Montaner y Simon, 1892.

DAUNE. — A visit to Columbia, 1 vol., 1827.

DAVILA (Gil Gonzalez). — Teatro eclesiástico de la primitiva Iglesia de

las Indias occidentales, in-f°, 2 vol. Madrid, 1649. (Vol. I, pp. 297 à 303 : La Santa Iglesia de Venezuela y vidas de sus obispos.)

Deberle. — Histoire de l'Amérique du Sud, 3e édit. Paris, Alcan, 1897.

Depons. — Voyage à la partie orientale de la Terre-Ferme de l'Amérique méridionale, contenant la description de la capitainerie générale de Caracas, in-8°, 3 vol. Paris, Colnet, 1806.

Desdevises du Dezert. — L'Espagne de l'ancien régime; la Société. Paris, Lecène, 1897.

Desdevises du Dezert. — Le régime foral en Espagne au XVIIIe siècle. (*Revue historique*, t. LXII, 1896).

Documentos para la historia de la vida pública del Libertador. — Caracas, 1875.

Ernst (Dr). — Die Goajiro Indianer (*Zeitschrift für Ethnologie*, 18e vol. Berlin, 1870).

Ferrer (D. Miguel Rodríguez). — Los Vascongados (dans A. Rojas, *Est. hist.*, p. 148).

Fita (Fidel). — Primeros años del episcopado en América (*Boletín de la Real Academia de la Historia de Madrid*, t. XX, 1892, p. 261).

Froidevaux. — La fin du conflit anglo-vénézuélien (dans *les Questions diplomatiques et coloniales*, 3e année, n° 65, 1er nov. 1899).

Gaceta de Caracas. — 7 sept. 1810; 20 sept. 1811.

Garcilaso de la Vega. — Histoire des guerres civiles des Espagnols dans les Indes (édit. française), 2 vol. in-4°. Paris, 1648.

Gilli (le P. Salvadore). — Saggio de historia americana, 4 vol. in-8°. Rome, 1780.

Gomara. — Historia general de las Indias, in-8°. Anvers, 1554.

Göring. — Venezuelanische Alterthümer (dans les *Mitteilungen des Vereins für Erdkunde* zu Leipzig, 1874 et 1875).

Guipuzcoano instruido (El) en las reales cedulas, despachos y ordenes que ha venerado su madre la provincia (obra dispuesta de orden de los señores comisionados de la junta de 1779), por D. Domingo Ignacio de Egaña, in-f°. Saint-Sébastien, 1780.

Grammaires et Vocabulaires Roucouyenne, Arrouague, Piapoco et d'autres langues de la région des Guyanes, par J. Crevaux, P. Sagot et L. Adam, in-8°. Paris, Maisonneuve, 1882 (t. VIII de la Bibl. ling. amér.).

Gumilla (le P. Joseph). — El Orinoco ilustrado, in-4°. Madrid, 1741.

Häbler (Konrad). — Eine deutsche Kolonie in Venezuela (dans l'*Historisches Taschenbuch* de Raümer. Leipzig, 1890).

Häbler (Konrad). — Abhandlungen zur Geschichte des spanischen Kolonialhandels im 16 und 17 Jahrhundert (dans la *Zeitschrift für Sozial und Wirthschaftsgeschichte*, 1899).

Hakluyt. — The Historie of the West Indies, containing the actes and adventures of the Spaniards wich have conquered and peopled those countries, inriched with varieties of pleasant relation of the manners, ceremonies, lawes, governments and warres of

the Indians. (Published in latin by M. Hakluyt, and translated into english by M. Lok. Gent.) Londres, Andrew Hebb, 1612, et 2e édit., Londres, Michael Spark, 1620.

HAKLUYT. — Principal Navigations, 15e vol. Édité par E. Goldsmid. Édinburgh, 1890.

HAMY (Dr E. T.). — Mémoires d'archéologie et d'ethnographie américaines. Paris, Leroux, 1899.

HARRIS. — Collection of voyages, 2 vol. Londres, 1744-1764.

HARTSINCK. — Beschryving van Guiana (dans *Case of Venezuela*, I, p. 108, et *U. S. com. rep.*, I, p. 236).

HERRERA (Antonio DE). — Historia general de los hechos de los castellanos en las Islas y Tierra Firme del mar Océano (desde el año de 1492 hasta el de 1554), 8 décades, 4 vol. in-fo. Madrid, 1601-1615.

HERRERA (Antonio DE). — Descripción de las Indias occidentales, 1 vol. in-fo (édit. de 1730). Madrid.

HUMBERT (Jules). — Un Gibraltar ignoré (dans le *Bulletin de la Société de Géographie commerciale de Bordeaux*, 18 mars 1901).

HUMBERT (Jules). — L'Archivo du Consulat de Cádiz et le commerce de l'Amérique (dans le *Journal des Américanistes de Paris*, nouvelle série, t. I, n° 2).

HUMBOLDT (Alexandre DE). — Voyage aux régions équinoxiales du nouveau continent. (Ouvrage complet avec planches, atlas, 13 vol.; texte, 3 vol. in-8°.) Paris, 1809-1825.

HUMBOLDT (Alexandre DE). — Sites des Cordillères et monuments des peuples indigènes de l'Amérique, 1 vol. in-8°. Paris, Guérin et Ce, 1869.

IRVING (Washington). — Vie de Christophe Colomb (1828).

IRVING (Washington). — Histoire des compagnons de Christophe Colomb, 3 vol. Paris, 1833.

KEYMIS. — A relation of the second voyage to Guiana (1596).

KINGSLEY (Charles). — Westward Ho! Or the voyages and adventures of sir Amyas Leigh (Knight). Cambridge, Macmillan & Ce, 1855.

KLÖDEN (Karl). — Die Welser in Augsburg als Besitzer von Venezuela und die von ihnen veranlassten Expeditionen dahin (dans la *Zeitschrift für allgemeine Erdkunde*. Berlin, 1855).

KLUNZINGER (Karl). — Antheil der Deutschen an der Entdeckung von Südamerika. Stuttgart, 1857.

LAËT (DE). — Beschryvinghe van West Indien, in-fo (1re édit., 1625; 2e édit., 1630, Leyde).

LAËT (DE). — Historie of te Jaerlick Verhäel (dans *U. S. com. rep.* I, p. 43).

LAFUENTE (D. Modesto). — Historia general de España, desde los tiempos remotos hasta nuestros dias, 30 vol. Madrid, 1850-67.

LA GRASSERIE (Raoul DE). — Les langues de Costa-Rica et les idiome, apparentés (dans le *Journal des Américanistes de Paris*, nouvelle série, t. I, n° 2).

LARES (D. José Ignacio). — Vocabularios correspondientes á dialectos hablados por los indios de la sección Guzman, antigua provincia de Merida (dans les *Actas de la Academia Venezolana* de 1886, p. 37 à 43).

LARRAZABAL (F.). — Vida y Correspondencia de Simon Bolivar, 2 vol. New-York, 1883.

LAS CASAS (Fr. Bartolomé DE). — Historia general de las Indias, 5 vol. in-8° (3 décades, jusqu'en 1520). Composée de 1527 à 1561; imprimée en 1876. Madrid.

LAVISSE et RAMBAUD. — Histoire générale, du IVe siècle à nos jours, t. IV, fasc. 46.

LEROY-BEAULIEU. — Histoire de la colonisation des peuples modernes. Paris, Guillaumin, 1886.

LLORENTE (J. A.). — Œuvres de D. Barthélemi de Las Casas, précédées de sa vie, 2 vol. Paris, Eymery, 1822.

LOPEZ DE LA PUENTE (Antonio). — Journal de son expédition sur le Cuyuni, 7 nov. 1788-5 févr. 1789 (dans le *Case of Venezuela*, II, p. 462, et *Liv. bleu angl.*, III, p. 337).

LORIN (Henri). — De praedonibus insulam Sancti Dominici celebrantibus saeculo septimo decimo. Paris, A. Colin, 1895.

MARCANO (Dr G.). — Ethnographie précolombienne du Vénézuéla (vallées d'Aragua et de Caracas). Paris, Hennuyer, 1889.

MARCANO (Dr G.). — Ethnographie précolombienne du Vénézuéla (région des raudals de l'Orénoque). Paris, Chadenat, 1890.

MARCANO (Dr G.). — Ethnographie précolombienne du Vénézuéla (Indiens, Piaroas, Guahibos, Goajires, Cuicas et Timotes). Paris, Hennuyer, 1891.

MARTYR D'ANGHIERA (Petrus). — De rebus oceanicis decades. Basileae, 1538.

MELGAREJO (D. Sixto). — Vocabulario baniva-español y guahibo-español (dans les *Actas de la Academia Venezolana* de 1886, p. 57-61 et 61-63).

MONTENEGRO COLON (F.). — Historia de Venezuela (*Apuntes históricos*). Caracas, 1837.

MUÑOZ. — Historia del Nuevo Mundo. Madrid, 1793.

NACIONAL DE CARACAS (EL). — 1835, n° 70.

NAVARRETE (Martin Fernandez DE). — Colección de los viajes y descubrimientos que hicieron por mar los Españoles, desde fines del siglo XV, con varios documentos inéditos, 5 vol. in-8°. Madrid, 1825.

NETSCHER. — Geschiedenis van de Kolonien Essequebo (dans *I. S. com. rep.*, I, p. 39).

O'LEARY. — Correspondencia del Libertador, 3 vol. Caracas, 1888.

ORDENANZAS DEL CONSEJO REAL DE LAS INDIAS. — Madrid, 1681 (in-f°).

ORDOÑEZ (D. Joaquín). — San Sebastián en 1761. Descripción de la ciudad, sus monumentos, usos y costumbres. Publié par D. Alfredo de Laffitte. Saint-Sébastien, Jornet, 1900.

Oviedo y Baños (D. Jos.). — Historia de la conquista y población de Venezuela, in-f°. Madrid, 1723.

Oviedo y Valdez (Gonzalo Fernandez de). — Historia general y natural de las Indias, Islas y Tierra Firme del mar Oceano, in-f°. Séville, 1535. Édit. complète, Salamanque, 1547.

Pardo (Francisco G.), 1830-1882. — Le poème d'Indianas. Ier chant : Paramaconi. Caracas, 1880.

Pariset (Georges). — Historique sommaire du conflit anglo-vénézuélien de Guyane. Paris et Nancy, Berger-Levrault, 1898.

Pariset (Georges). — L'arbitrage anglo-vénézuélien de Guyane. Berger-Levrault, 1900.

Pelleprat (R. P.). — Relation des missions des PP. de la Compagnie de Jésus dans les Isles et dans la Terre-Ferme de l'Amérique, avec une introduction à la langue des Galibis, sauvages de la Terre-Ferme de l'Amérique, 3 parties, in-8°. Paris, 1655.

Perez (Juan Tomas). — Vocabulario de la lengua de los indios de Sisique, del Estado de Lara, antigua provincia de Barquisimeto (dans les *Actas de la Academia Venezolana* de 1886, pp. 54-57).

Pi y Margall (D. Fr.). — Historia general de América desde sus tiempos mas remotos, 2 vol. Barcelone *(Progreso literario)*, 1888.

Pinckhard (Dr. Geo.). — Notes on the West Indies. Londres, 1816.

Pizarro y Orellana. — Varones ilustres del Nuevo Mundo, sus vidas, virtud, valor, hazañas y claros blasones, in-f°. Madrid, 1639.

Ponte. — Apuntes para los fastos de la Universidad central de Venezuela. Caracas, 1885.

Prescott. — History of the conquest of Mexico, in-8°. Londres, 1878.

Quintana. — Œuvres complètes (dans la *Biblioteca de Autores españoles* de Rivadeneyra. Madrid, 1867).

Quiroga (Adam). — Folk-Lore Calchaquí (dans le *Boletín del Instituto geográfico argentino de Buenos Ayres*, t. XVIII, 1897).

Raleigh (W.). — The discovery of the large, rich and beautiful empire of Guiana : with a relation of the great and golden cite of Manoa, wich the Spaniards call *El Dorado*, and the provinces of Emeria, Arromania, Amapaia and other countries with their rivers adjoining, etc., 1 vol. in-8°, 176 pages. Londres, 1596.

Real Compañía Guipuzcoana de Caracas. — Noticias historiales practicas de los sucesos y adelantamientos de esta compañía, desde su fundación en 1728 hasta 1764, in-4°. Madrid, 1765.

Reclus (E.). — Géographie universelle, vol. XVIII.

Recopilación de leyes de los Reynos de las Indias. — In-f°, 4 vol. Madrid, 1756.

Remesal. — Historia general de las Indias occidentales y particular de la gobernación de Chiapa y Guatimala, in-f°. Madrid, 1620.

Robertson. — Histoire de l'Amérique (traduction Panckoucke), 3 vol. Paris, 1778.

Rodway (J.). — History of British Guiana. Georgetown, 1891.

Rodway (J.). — Hand-Book of British Guiana, in-12°. Georgetown, 1893.

Rodway (J.) et Walt (T.). — Annals of Guiana. Georgetown, 1888.

Rojas (Aristides). — Leyendas históricas, 2 vol. in-8°. Caracas (Imprimerie nationale), 1890.

Rojas (Aristides). — Estudios históricos (avec Appendice contenant la collection Rojas), 1 vol. in-8°. Caracas (Imp. nat.), 1891.

Rojas (Juan Pablo). — Gran recopilación geogrática, estadística é histórica de Venezuela, 2 vol. in-8°. Caracas, 1889.

San Nicolas (Andrés de). — Imagen de Na. Sra. de Copacabana. portento del Nuevo Mundo, ya conocido en Europa, 1 vol. in-8°. Madrid, 1663.

Santa Cruz (El Marqués de). — Commercio suelto y en compañías. in-12. Madrid, 1732.

Schomburgk (Sir Robert). — Description of British Guiana, in-12. Londres, 1840.

Schomburgk (Sir Robert). — Raleigh's Discovery of Guiana. Londres, 1848.

Schomburgk (Sir Robert). — Explorations in Guiana, in the Orinoco, Rio-Negro, Essequibo, etc., *Journ. Geog. Soc. London,* vol. VI, VII, X, XII, XIII, XV.

Scott. — Description of Guiana (dans *U. S. com. rep.*, II, p. 133).

Ségur (de). — Mémoires, souvenirs et anecdotes, 3 vol. in-8°. Paris, 1824.

Serrato (Francisco). — Cristóbal Colón. Historia del descubrimiento de América. Madrid, 1893.

Siewers. — Vénézuéla. Hamburg, 1888.

Siewers. — Karten zur physikalischen Geographie von Venezuela (avec texte explicatif) (dans les *Peterman's Mitteilungen*. Gotha, Justus Perthes, 42 Band, 1896).

Siewers. — Zweite Reise in Venezuela, in den Jahren 1892-93 (dans les *Mitteilungen der geogr. Gesellschaft*, in Hamburg, Band. XII, 1896).

Simon (Fr. Pedro). — Noticias historiales de las conquistas de Tierra Firme, en las Indias occidentales. Cuenca, 1627.

Soraluce y Zubizarreta (Nicolas de). — Historia de la real compañía Guipuzcoana de Caracas. Madrid, 1876.

Soraluce (Pedro Manuel de). — Arqueología donostiarra. La milagrosa imagen de Na. Sra. del Coro (dans la *Revista Vascongada Euskal-Erria,* t. XXXVI, 1897, pp. 201 et 357).

Southey (Robert). — The expedition of Ursua and the crimes of Aguirre. London, Longman, 1821.

Southey (Thomas). — Chronological History of the West-Indies. Londres, Longman, 1827.

Strickland (Rev. Joseph. S. J.). — The Boundary Question between British Guiana and Venezuela, in-f°. Rome, 1896 (dans *U. S. com. rep.,* t. I, p. 54, et *Case of Venezuela,* t. II, p. 269).

TALLENAY (Mme Jenny DE). — Souvenirs du Vénézuéla. Paris, Plon, 1884.

TEJERA (Felipe). — Manual de Historia de Venezuela. Caracas, 1875.

TEJERA (Miguel). — Venezuela pintoresca é ilustrada. Paris, 1875.

THOMSON. — Memoirs of the live of sir Walter Raleigh, of the period in wich he lived, 1 vol. in-8°. Philadelphie, 1831.

TORRES DE MENDOZA (L.), PACHECO (J.-F.) et CARDENAS (Fr. DE). — Collección de documentos relativos al descubrimiento, conquista y colonización de las posesiones Españolas en América y Oceanía, 42 vol. in-8°. Madrid, 1864-1884.

TRICALA (Obispo DE). — Crónica eclesiástica (dans A. ROJAS, *Est. hist.*, p. 321).

TRUEBA (Antonio DE). — Venezuela y los Vascos (dans la *Ilustración Española y Americana*, 1876).

ULLOA (el cronista). — Crónica historia de la conquista de la provincia de Caracas (ouvrage perdu, cité par A. Rojas dans *Est. hist.*, p. 139).

ULLOA (Antonio). — Relación histórica del viaje á la América meridional, 2 vol. Paris, 1752.

ULLOA (D. Bernardo). — Rétablissement des manufactures et du commerce d'Espagne, in-12. Amsterdam, 1753.

URICOECHA. — Introduction à la grammaire goajire de R. Celedon.

VENEZUELA (Los Estados Unidos de). — Exposición universal colombina de Chicago. New-York, 1893.

VENEZUELA (Bureau of the American Republics). — Washington, 1899. (Part. I, english; part. II, spanish.)

VESPUCCI (Amerigo). — The first four voyages of —. Reprinted in facsimile and translated from the rare original edition, Florence, 1505-1506. Londres, B. Quaritch, 1893, in-4°.

VINCENT (Dr Louis). — Notice sur les États-Unis de Vénézuéla (dans le *Bulletin de la Société de Géographie commerciale de Bordeaux*, 17 février 1890).

VINCENT (Dr Louis) et HUMBERT (Jules). — Le Vénézuéla (dans la *Bibliothèque illustrée des voyages*, de Plon et Nourrit, n° 78).

WIENER. — Pérou et Bolivie. Paris, 1880.

YANES (Dr Francisco Javier). — Documentos para la vida pública del Libertador, 20 vol. Caracas, 1839.

YANES (Dr Francisco Javier). — Compendio de la Historia de Venezuela. Caracas, 1840.

YEPES (José-Ramon). — Vocabulaire goajire annoté par D. Julio Calcaño (dans les *Actas de la Academia Venezolana*, de 1886).

ZACHARIAE (Theodor). — Die Indischen Wörterbücher, in-8°. Strasbourg, K.-J. Trübner, 1897.

CARTOGRAPHIE

Anonyme. — Map of the missions of the Caroni. Publié par John Murray, Albemarle street, London, 1820 (dans le *Quarterly Journal of Science, Literature and Arts*, 1820, in-12, vol. 9, pl. I, à la fin).

Arrowsmith (Aaron), géographe anglais (1750-1823). — South America (London, 1811), by Arrowsmith, n° 10, Sohosquare, Hydrographer to His Majesty.

Arrowsmith (John), fils du précédent (1790-1873). — Columbia, dedicated to colonel Belford Hinton Wilson, late aide de camp to the Liberator Simon Bolivar. London, 15 févr. 1842 (dans John Arrowsmith, *The London Atlas of Universal Geography*, in-f°. Londres, 1842, pl. XLVII).

Bell (James). — Columbia, published by Arch. Fullarton et C°, Glasgow (dans James Bell, *A System of Geography*, in-12. Glasgow, 1834, vol. IV, p. 27).

Bellin (Jacques-Nicolas). — Carte réduite des Costes de la Guyane, depuis la rivière d'Orénoque jusqu'au cap de Nord à l'entrée de la rivière des Amazones, dressée au Dépost des cartes et plans de la Marine, pour le service des vaisseaux du Roy, par le s. Bellin, ingénieur de la Marine, MDCCLX. Prix : un franc et demi (dans *France : Dépôt des Cartes hydrographiques françoises*, par feu M. Bellin, in-f°. Paris, 1737-1772, vol. II, n° 83).

Bianconi (F.). — Carte commerciale des États-Unis de Vénézuéla, par F. Bianconi, ingénieur-géographe. Publiée par la librairie Chaix, 20, rue Bergère, Paris, sept. 1888.

Blaeuw (William). — Venezuela cum parte Australi Novae Andalusiae (Amstelodami), sans date (dans Blaeuw W.-J. : *Le Grand Atlas de Cosmographie*, in-f°. Amsterdam, 1667, vol. XII, p. 299).

Bonne (Rigobert). — Carte du nouveau Royaume de Grenade, de la Nouvelle-Andalousie et de la Guyane, par M. Bonne, ingénieur-hydrographe de la marine (dans *Raynal (l'abbé Guillaume-Thomas) : Histoire philosophique et politique. Atlas*. In-4°. Genève, 1780, pl. XXXI).

Brué (A.-H.). — Carte générale de Colombie, de la Guyane française, hollandaise et anglaise. Rédigée par A. Brué, géographe du roi, d'après les observations astronomiques de M. Alex. de Humboldt, celles des navigateurs espagnols, anglais et français, et un grand nombre de cartes gravées ou inédites. Paris, 1826, chez l'auteur, rue de Maçons-Sorbonne, n° 9.

Cary (John). — Viceroyalty of New Granada and government of Caracas, by John Carry, London n° 181, Strand (dans *Carry's*

New Universal Atlas, arranged according to the congress of Vienna and the treaties of Paris in 1814-15, in-4°. Londres, 1819, pl. 69).

CODAZZI (Agustin). — Mapa físico de Venezuela (dans Codazzi, *Atlas físico y político*, in-f°. Caracas, 1840, n° 5).

COLLECTIONS OFFICIELLES publiées lors du conflit anglo-vénézuélien (v. *Bibliographie*). — 1° Appendice III aux *Livres bleus anglais*, 9 cartes; — 2° Cartes rassemblées « for the commission appointed by the president of the United States ». Washington, fév. 1897, 76 cartes; — 3° Appendice IV (Atlas) au Case of the United States of Venezuela. Baltimore, 1898, 91 cartes; — 4° Appendice IV au Counter-Case of the United States of Venezuela. Baltimore, 1898, 32 cartes.

DELISLE (Guillaume). — Carte de la Terre-Ferme, du Pérou, du Brésil et du pays des Amazones. Dressée sur les descriptions de Herrera, de Laët et des PP. d'Acuña et Rodríguez, et sur plusieurs relations et observations postérieures, par Guillaume Delisle, géographe de l'Académie des Sciences. A Paris, chez l'auteur, sur le quai de l'Horloge, avec privilège du roi pour vingt ans. 1703.

DEPONS (François-Raymond-Joseph). — Carte de la capitainerie générale de Caracas, comprenant les provinces de Vénézuéla, Maracaïbo, Varinas, Cumana, la Guiane et Isle de la Marguerite, 1805, gravée par Tardieu, rue Saint-Jacques, vis-à-vis de celle des Mathurins, n° 61 (dans Depons, *Voyage à la Terre-Ferme*. Paris, 1806, vol. I, p. 110).

FER (Nicolas DE). — La partie méridionale de l'Amérique appelée Terre-Ferme, où se trouvent les provinces ou grands gouvernements de la Guiane et de la Nouvelle-Grenade, cette dernière province subdivisée en Popaya, Cartagène, Sainte-Marthe, Rio de la Hacha, Vénézuéla, et Nouvelle-Andalousie. Dressée sur les diverses relations des flibustiers et fameux voyageurs, par N. de Fer, géographe de Sa Majesté Catholique, 1719. A Paris, chez J.-F. Bernard, gendre de l'auteur, dans l'Isle du Palais, sur le quai de l'Horloge, à la Sphère Royale.

GUMILLA (P. Joseph, S. J.). — Mapa de la provincia y misiones de la compañía de IHS del Nuevo Reyno de Granada (dans Gumilla, *El Orinoco ilustrado*, in-4°. Madrid, 1741).

HALL (Sidney). — Venezuela, New Granada and Ecuador (dans Hall (S.), *A New General Atlas*, in-f°. Londres, Longman, 1857, pl. 50).

JANSSON (Jan). — Venezuela cum parte Australi Novae Andalusiae, Amstelodami (dans Jansson, *Nuevo Atlas*, in-f°. Amsterdam, 1653, vol. II, f. P.).

JEFFERYS (Thomas). — The coast of Caracas, Cumana, Paria and the Mouths of Orinoco, by Thomas Jefferys, geographer to His Majesty (dans Jefferys, *The West India Atlas*, in-f°. Londres, 1794, pl. AI, 17).

KIEPERT (Heinrich). — Karte des nördlichen tropischen America

(Amérique centrale, Mexique, Nouvelle-Grenade et Vénézuéla). Dédiée au baron Al. de Humboldt. Publiée par Dietrich Reimer, Berlin, 1858.

La Croix (A. Pher. de). — 'T vaste landt van't Niew Koninggryk Granada. Amsterdam 1705 (dans La Croix, *Algemeene weereld Beschryving,* III, p. 130).

Laët (Jan de). — Guiana (dans Laët, *Beschryvinghe van West Indien.* Leyde, 1630, p. 552).

Lapie (P.). — Carte de Colombie et des Guyanes. Dressée par M. Lapie, géographe du Roi. Paris, 1828, chez Eymery Fruger et Cie, rue Mazarine, 30. Atlas universel, 47 E.

Lopez (Thomas). — Provincias de Cumaná, Paria, la Isla de la Trinidad y el rio Orinoco, 1758 (dans Lopez, *Atlas geográphico de la América septentrional y meridional,* in-18. Madrid, 1758, p. 72).

Netscher (général P. M.). — Schetskaart van het grensgebied tusschen Venezuela en British Guiana. La Haye, 1896.

Ogilby (John). — Venezuela cum parte Novae Andalusiae (dans Ogilby, *America,* in-f°. Londres, 1671, p. 624).

Pariset (Georges). — Carte historique du conflit anglo-vénézuélien en Guyane (indiquant toutes les lignes de frontières proposées à la suite des diverses revendications, aux XVIIIe et XIXe siècles) (dans l'*Historique sommaire du conflit anglo-vénézuélien en Guyane.* Berger-Levrault, éditeur, 1898).

Raleigh (Sir Walter). — Map of Guiana; carte manuscrite : British Museum, Add. 17940, a. — Fac-similé publié par L. Friederichsen. Hambourg, 1892.

Rosa (R.). — Plano de los Estados Unidos de Venezuela. Publié par Pond et Kyle, New-York, 1865 (dans Eastwick (Edward B.), *Venezuela,* 2e édit., in-8°. Londres, 1868, à la fin).

Sanson d'Abbeville (Nicholas). — Terre-Ferme. A Paris, chez Pierre Mariette, rue Saint-Jacque, à l'Espérance, 1656.

Schomburgk (Sir Robert-Hermann). — Sketch map of British Guiana. Londres, Edward Stanford, 1867.

Siewers. — Karten zur physikalischen Geographie von Venezuela. Hambourg, 1896 (v. *Bibliographie*).

Simon (Pedro). — A map shewing the track of the expedition of Pedro de Ursua and Lope de Aguirre (dans Bollaert, *Expedition of Pedro de Ursua.* Londres, 1861).

Stanford (Edward). — Map of Guiana and Venezuela. Londres, 19 décembre 1895.

Stanford (Edward). — Map of Guiana and Venezuela showing the boundary termined by the arbitration award 1899. London, published by Edward Stanford, 26 et 27. Cockspur street, Charing-Cross, s. w., 20 oct. 1899.

Strickland (P. Joseph). — Sketch map of the capuchin missions in the province of Guiana, about 1789 (dans Strickland, *Documents*

and maps on the boundary question, etc., in-f°. Rome, 1896, à la fin). Il y a quatre cartes des missions en 1765, 1771, 1779 et 1789.

SURVILLE (Luis DE). — Mapa corográfico de la Nueva Andalucía. Madrid, 1778.

TANNER (Henry S.). — Venezuela, New Granada and Ecuador (dans Tanner, *New Universal Atlas*, in-f°. Philadelphie, 1836, pl. XXXII).

VENEZUELA (República de). — Mapa demostrativo de las diversas líneas de límites propuestas por Venezuela é Inglaterra, y en el cual se vé tambien la variación hecha por esta á la caprichosa línea de Schomburgk, 1890 (dibujado por Juan Monserrate, rectificado en 1896) (dans *Repúb. de Venezuela,* Memoria que presenta el ministro de relaciones interiores al Congreso de los EE. UU. de Venezuela, en 1896, in-f°. Caracas, 1896).

VENEZUELA (República de). — Mapa físico y político de los EE. UU. de Venezuela. Caracas, 1889, Imprenta y litografía del gobierno nacional (dans l'*Anuario Estadístico de los EE. UU. de Venezuela, departamento del Fomento,* 1889).

VENEZUELA. — Mapa físico y político de los EE. UU. de Venezuela (dans *Los Estados Unidos de Venezuela en 1893. Exposición universal colombina de Chicago. Publicado de orden del gobierno de Venezuela*. Nueva York, 1893).

INTRODUCTION

La colonisation espagnole n'est plus aujourd'hui qu'une question d'histoire, et l'on peut, semble-t-il, en aborder l'étude sans passion, maintenant que le temps a glissé sur les derniers événements de Cuba et que l'Espagne elle-même a fait définitivement le sacrifice de son empire d'outre-mer.

On n'a guère considéré jusqu'ici la domination de l'Espagne en Amérique que comme une odieuse exploitation, et l'on a surtout jugé son œuvre colonisatrice d'après les horreurs de la conquête. L'étude des nombreux documents qui dorment dans les archives de la péninsule permettront, croyons-nous, de porter sur la question un jugement plus équitable. Est-il possible, en effet, qu'une nation qui a pu implanter au delà des océans sa langue, sa religion, ses lois et ses coutumes, n'ait entassé contre elle que haine et réprobation ? A coup sûr, il y a eu des excès ; quel est le peuple qui n'a pas quelques hontes à se reprocher dans ses conquêtes ? Mais la barbarie des *conquistadores* n'a-t-elle pas fait germer la charité des apôtres ? Au cruel Ocampo succède le protecteur des Indiens, le vénérable Las Casas. A la suite des idées généreuses que l'Espagne a cherché à propager sur le sol du Nouveau-Monde, nous verrons, au XVIIIe siècle surtout, éclore les projets d'une colonisation qui voudra être pratique et efficace. Malheureusement les bonnes intentions des gouverneurs n'ont pas toujours porté leurs fruits, et trop souvent

elles furent étouffées par l'obligation de se soumettre à toutes les formalités d'une administration compliquée et défectueuse. Mais l'effort est indéniable, et malgré ses fautes nombreuses, l'Espagne n'en a pas moins droit à la reconnaissance des amis de la civilisation et de l'humanité.

Telles sont les impressions qui se dégageront, pensons-nous, de la lecture de ces pages. Nous ne prétendons pas ici retracer l'histoire complète du Vénézuéla sous la domination espagnole; nous avons voulu seulement présenter la colonisation dans ce pays sous des aspects aussi différents que possible, et nous avons choisi les phases qui semblent préparer et expliquer quelque chose de la nationalité vénézuélienne. Nous étudierons ainsi successivement :

Le pays et ses anciens habitants;

La conquête et la première organisation de Caracas en capitale; les origines des grandes familles dont le nom deviendra plus tard célèbre, et les rivalités entre les classes qui prépareront le mouvement révolutionnaire;

Les origines du commerce et le monopole de la Compagnie guipuzcoane, qui explique les premières aspirations des âmes vers la liberté;

La société, la grande place qu'y tenait la religiosité, l'omnipotence du clergé et les « competencias » entre les administrations civile et ecclésiastique;

Les origines de l'instruction publique et de l'Université, et les efforts généreux des particuliers pour fonder des écoles, efforts qui ne porteront tous leurs fruits qu'après l'indépendance.

Dans le Vénézuéla oriental, l'histoire de Cubagua et de Nueva-Cádiz nous fera assister aux cruautés du commerce des esclaves. Sur le continent, les villes de Nueva-Toledo et de Nueva-Cordoba seront fondées au milieu des ruines entassées par les premières expéditions armées; mais bientôt Cumaná se développera pacifiquement, grâce au zèle apostolique des missionnaires. Nous trouverons les Espagnols en présence des Hollandais, et nous verrons au prix de quels efforts les premiers réussirent à établir leur

domination dans les provinces de Cumaná et de Guyane. Nous étudierons enfin les plans de colonisation élaborés par les Inciarte et les Marmion, dont les projets devaient être étouffés par la révolution qui allait faire du Vénézuéla une des républiques de l'Amérique du Sud.

En écrivant ces lignes, notre pensée se reporte avec émotion vers une mémoire qui nous est chère. C'est de l'amitié qui nous unissait au Dr L. Vincent, médecin inspecteur des troupes coloniales, qu'est sortie l'idée de ce livre; il fut le collaborateur de nos premières études, et c'est en conversant longuement avec lui que nous nous sommes attaché à un pays dont il avait rapporté tant de souvenirs et en l'avenir duquel il avait une foi si profonde.

Il nous reste enfin une dette de reconnaissance à payer aux savants français qui ont accueilli nos études, aux maîtres éminents de l'Université de Nancy qui n'ont cessé de nous soutenir de leurs encouragements et de leurs conseils, ainsi qu'à tous ceux qui, à Saint-Sébastien, à Tolosa, à Madrid, à Simancas, à Séville, à Cádiz, à Londres, en Allemagne et au Vénézuéla, se sont intéressés à nos travaux et nous ont facilité nos recherches. Qu'on nous permette une mention toute spéciale à l'adresse du Dr R. Villavicencio, de Caracas, qui, en sa qualité de ministre de l'instruction publique, nous a témoigné tant de bienveillante sollicitude, et de MM. D. Pedro Manuel de Soraluce, de Saint-Sébastien, et D. Pedro Riaño de la Iglesia, de Cádiz, dans le commerce desquels nous avons éprouvé tant de joie. Les voyages que nous avons dû faire pour mener à bien ce travail sont amplement récompensés par l'accueil chaleureux que nous avons reçu partout, et nous étions fier de penser que cette sympathie s'adressait autant au Français qu'au travailleur.

LIVRE I

GÉOGRAPHIE ET ETHNOGRAPHIE DU VÉNÉZUÉLA

Le Vénézuéla est baigné au nord par la mer des Antilles, qui découpe sur son littoral de vastes échancrures : le golfe de Vénézuéla rattaché par un détroit à celui de Maracaïbo, la presqu'île de Paraguana, le golfe Triste, la baie de Cumaná, le golfe de Cariaco, le golfe de Paria, fermé par l'île aujourd'hui anglaise de la Trinidad, enfin l'immense delta de l'Orénoque. Les îles voisines de la côte sont nombreuses; les principales sont : Oruba, Curaçao, Buen-Ayre, les Roques, Orchilla, Tortuga, Cubagua, Margarita, Coche, Testigos, dont les trois premières appartiennent à la Hollande.

A l'ouest, le Vénézuéla confine à la République de Colombie; la frontière part du nord-ouest du lac Maracaïbo, traverse le territoire des Goajiros, suit la sierra de Perija, franchit la sierra de Merida, coupe les affluents de gauche de l'Arauca, suit l'Arauca lui-même, puis l'Orénoque, jusqu'à San Fernando de Atabapo. Formée ensuite par l'Atabapo et le rio Negro, elle atteint au sud les monts Iberi.

La limite avec le Brésil suit la ligne de partage des eaux du rio Negro, de l'Orénoque et du rio Branco; elle est marquée sur les cartes les plus récentes [1] par les monts

1. V. surtout : *Stanford's map of Guiana and Venezuela*. Londres. 1899.

Iberi, Ucurusiro, Tapiraperu, Merehuari, Maritani et Saranrayeng.

A l'est, la question de frontières entre le Vénézuéla et la Guyane britannique a donné naissance au long conflit anglo-vénézuélien, réglé en 1899 par un tribunal d'arbitrage réuni à Paris. D'après la décision rendue par ce tribunal en date du 3 octobre 1899, la ligne frontière part de la pointe Playa, à l'ouest de l'embouchure du Guaima, « suit une ligne droite jusqu'au confluent de la rivière Barima avec la rivière Mururuma, ensuite le thalweg de cette dernière rivière jusqu'à sa source; de ce point, elle va jusqu'au confluent de la rivière Haiowa avec l'Amacuro. Elle suit ensuite le thalweg de l'Amacuro jusqu'à sa source dans la chaîne de l'Imataca : de là, vers le sud-ouest, la crête la plus élevée de l'éperon des monts Imataca jusqu'au point le plus élevé de la chaîne des dits monts Imataca, en face de la source du Barima; de là, la chaîne principale des monts Imataca, et se dirigeant vers le sud-est jusqu'à la source de l'Acarabisi; ensuite le thalweg de l'Acarabisi jusqu'au Cuyuni; ensuite la rive septentrionale de la rivière Cuyuni, vers l'ouest, jusqu'à son confluent avec le Venamo. Puis elle suit le thalweg du Venamo jusqu'à sa source la plus occidentale; de là une ligne droite jusqu'au sommet du mont Roraima; enfin, du mont Roraima, elle va jusqu'à la source du Cotinga, où elle quitte le Vénézuéla pour longer le Brésil en suivant le thalweg du Cotinga jusqu'à son confluent avec le Tacutu, ensuite le thalweg du Tacutu jusqu'à sa source; de là une ligne droite jusqu'au point le plus occidental des monts Acarai; ensuite la ligne de faîte des monts Acarai, jusqu'à la source du Corentin, appelée rivière Cutari[1]. »

Nous n'avons pas à apprécier les conséquences[2] de ce

1. G. Pariset, *L'Arbitrage anglo-vénézuélien de Guyane*. Berger-Levrault, 1900, pp. 20, 23 et 24.

2. V. à ce sujet : *La fin du conflit anglo-vénézuélien*, par M. Froidevaux, secrétaire de l'Office colonial près la Faculté des lettres de Paris, dans les *Questions diplomatiques et coloniales*, 3e année, n° 65, 1er nov. 1899, p. 266, et *l'Arbitrage anglo-vénézuélien*, de G. Pariset, cité plus haut.

jugement des arbitres de Paris; nous n'en avons d'ailleurs donné le texte qu'à titre de document, car à l'époque dont nous aurons à nous occuper, sous la domination espagnole, les limites du Vénézuéla n'ont jamais été établies d'une manière fixe. A l'ouest même, où la Cordillère forme une frontière naturelle, les chartes donnent comme point terminus, tantôt le cap de la Vela[1], tantôt le rio Hacha[2], mais sans qu'on ait pu jamais déterminer si le territoire arrosé par cette rivière appartenait au gouvernement de Sainte-Marthe ou à celui de Vénézuéla. A l'est, les Espagnols indiquaient vaguement comme limites de leurs possessions « toute la côte sur laquelle les Hollandais sont établis, Esquivo, Bervice, Demerari, Corentin et Surinam »[3], et ils ont toujours revendiqué la plus grande partie du territoire qui forme aujourd'hui la Guyane britannique.

Orographie. — Bien que les montagnes du Vénézuéla semblent être des rameaux qui se détachent des Andes, M. Siewers les considère comme complètement indépendantes de la grande Cordillère et les rattache uniquement aux montagnes des Antilles[4]. Dans la partie du Vénézuéla qui s'étend jusqu'à l'Orénoque on distingue deux chaînes principales, dont l'une borne la République à l'ouest et l'autre traverse de l'ouest à l'est le territoire vénézuélien dans toute sa longueur. La première, partant de Pamplona, se dirige vers le nord et fait au Vénézuéla une limite de gigantesques remparts. « Partout des rochers aux formes étranges, aux flancs ravinés par les eaux, déchirés par des tremblements de terre ; sur les versants, des masses sombres de forêts et quelques vestiges du terrible sinistre

1. Arch. de Ind. (Séville), Est. I, caj. 1, leg. 1/27, ramo 8.

2. Arch. de Ind. (Séville), Est. I, caj. 1, leg. 1/27, ramo 18.

3. Memorandum de D. José Diguja, gouverneur de Cumaná, adressé au roi d'Espagne, en date du 18 déc. 1761. Arch. de Ind. (Séville), Est. 131, caj. 5, leg. 7.

4. Siewers, *Vénézuéla*, Hambourg, 1888, ch. IV, p. 45-62. — Et *Karten zur physikalischen Geographie von Venezuela*, par le même. — *Peterman's Mitteilungen*, 42 Band, 1896, VI, p. 128 et 129.

de 1812. Puis, cette chaîne va se perdre dans la mer au cap de Coquibacoa, et paraît se continuer sous les eaux pour ressortir dans les îles d'Oruba, de Curaçao, de Buen-Ayre, toujours dans la direction orientale[1]. »

La seconde, s'élevant à Mérida jusqu'aux neiges éternelles[2], fait une ceinture au lac Maracaïbo, puis, un peu plus haut que Truxillo, se divise en trois bras : l'un qui s'élance vers le nord et dessine les montagnes de Coro; le second, qui forme la silla de Caracas, va se perdre sur la côte après la Guayra, au cap Codera, disparaît sous les eaux, puis émerge aux îles Tortuga et Margarita; enfin le troisième, qui longe parallèlement la côte, s'abaisse vers Barcelona pour donner libre cours aux eaux de l'Unare, et, se relevant dans le territoire de Cumaná, va former le golfe de Paria, avant de plonger dans la mer, en face de l'île de la Trinité[3].

Cette dernière chaîne divise le Vénézuéla septentrional en deux régions bien distinctes : 1° la côte, qui est la zone agricole par excellence, où l'on cultive jusqu'à une altitude de 550 mètres, le cacao et la canne à sucre, et de 550 à 2,000 mètres, le café; 2° entre la chaîne côtière et l'Orénoque, la zone pastorale, les llanos qui, sur une immense superficie d'un demi-million de kilomètres carrés, et à une altitude variant de 40 à 374 mètres, s'étendent depuis la chaîne des Andes jusqu'au delta de l'Orénoque[4]. Ils sont composés d'interminables plaines et de savanes, comme les pampas de la Patagonie. Tour à tour noyés pendant les pluies de l'hivernage et les débordements des cours d'eau qui en sont la conséquence, ou desséchés et transformés en vastes solitudes pendant la saison sèche, les

1. Bénard, *Le Vénézuéla*, Bordeaux, 1897, p. 20.

2. Siewers, *Vénézuéla*, ch. X, p. 154-170.

3. Pour les altitudes, v. Siewers, *Karten zur physikalischen Geographie von Venezuela*, dans les *Peterman's Mitteilungen* (Gotha, Justus Perthes), 42 Band, 1896, VII, p. 150, et la savante étude du Dr L. Vincent (Notice sur les États-Unis de Vénézuéla), dans le *Bulletin de la Société de géographie commerciale de Bordeaux*, 17 fév. 1890, p. 65 et 66.

4. Cf. E. Reclus, *Géographie universelle*, t. XVIII, p. 121, et Siewers, *Vénézuéla*, ch. XIV, p. 214-226.

llanos présentent, dans les saisons intermédiaires, l'aspect de prairies sans fin, où dominent les graminées et les cypéracées, magnifiques pacages pour des millions de bœufs et de chevaux.

Hydrographie. — Les llanos sont limités au sud par l'Orénoque. Ce fleuve, comme l'a démontré M. Siewers, ne coule plus dans la région pastorale ; il y met brusquement fin, et même dans certaines parties de son cours, son lit semble creusé dans les premiers contreforts des montagnes de la Guyane[1]. L'Orénoque est la grande artère fluviale du Vénézuéla, Il a un cours d'environ 2,500 kilomètres et une surface de bassin de 1,036,000 kilomètres carrés ; son débit moyen est de 14,000 mètres cubes. Le régime de ses eaux n'est pas encore parfaitement connu et présente des variations considérables. Devant Ciudad-Bolivar, à 320 kilomètres de son embouchure, on constate, à diverses époques, une différence de 20 à 25 mètres entre le niveau des eaux. A cet endroit, le fleuve possède une profondeur de 50 mètres aux hautes eaux et n'offre, lorsque les eaux sont basses, qu'une profondeur variant entre 20, 15 et même 10 mètres. Pendant la saison des pluies, son aspect est plutôt celui d'un immense lac que d'un fleuve, et on l'a à bon droit surnommé le Mississipi de l'Amérique méridionale[2].

L'Orénoque prend sa source près de la sierra Mandacaces, sur la frontière du Brésil, à une latitude un peu inférieure à 2° ; il décrit ensuite une immense courbe dont la concavité est dirigée vers l'est, et vient se jeter dans l'Océan Atlantique au nord du 8° parallèle, offrant à son

1. Siewers, *Zweite Reise in Venezuela in den Jahren 1892-93*, dans les *Mitteilungen der geogr. Gesellschaft in Hamburg*, Band XII, 1896, p. 304-307. — Siewers compare le cours de l'Orénoque entre Ciudad-Bolivar et l'embouchure du Caroni, à celui du Danube entre Regensburg et Vienne. La masse des montagnes de Bohème représente la chaîne de Guyane et le plateau austro-hongrois les llanos. (*Id.*, p. 307.)

2. L. Vincent, *Bulletin de la Société de géographie commerciale de Bordeaux*, 17 fév. 1890, p. 59.

embouchure un vaste delta traversé par de nombreuses branches. Les principales sont la Boca grande ou Boca de navios, qui semble la continuation directe du fleuve, et les bouches du Dragon et du Serpent, voies de dérivation assez éloignées que le fleuve s'est creusées vers le nord et sur sa rive gauche,

L'Orénoque, pour la commodité de la description, peut se diviser en trois tronçons : 1° la partie comprise entre le delta du fleuve et les chutes d'Atures; 2° la région intermédiaire aux chutes d'Atures et à celles de Maipures; 3° le haut fleuve ou le cours du fleuve au-dessus des chutes de Maipures.

La première zone comprend environ 600 kilomètres; elle s'étend depuis les bouches de l'Orénoque jusqu'au-dessus de Ciudad-Bolivar, port accessible aux navires de haute mer et siège d'un commerce maritime très actif. Dans cette partie du fleuve la navigation est libre de tout obstacle, et pendant l'hivernage, c'est-à-dire d'avril à septembre, le fleuve subit une crue considérable. Au-dessus de Ciudad-Bolivar se trouvent quelques passages difficiles, mais des navires d'un faible tonnage peuvent encore remonter, pendant la saison sèche, jusqu'au pied du Cerro-Pericho, et, pendant la saison des pluies, jusqu'à la crique de Puerto-Zamuro, située à 4 kilomètres en amont du point précédent, dernière limite de la navigation dans le bas Orénoque, en aval des rapides d'Atures, qui sont infranchissables[1].

Les rapides d'Atures s'étendent sur un espace de 8 kilomètres environ. Ces rapides ou sauts sont formés par une quantité innombrable de petites cascades ou *raudales* qui se suivent d'une façon presque ininterrompue, en tombant de degré en degré, et qui sont entrecoupées d'un grand nombre d'îlots et de rochers sur lesquels s'élèvent des massifs de palmiers qui ajoutent encore à la beauté du tableau et viennent très heureusement compléter le pano-

1. Vincent et Humbert, *Le Vénézuéla*, dans la bibliothèque illustrée des voyages de Plon et Nourrit, p. 11.

rama véritablement grandiose que présentent ces rapides[1].

Atures, par sa situation exceptionnelle, est un point très important où viennent affluer tous les produits du haut Orénoque, ainsi que les marchandises venant de l'extérieur et apportées par les navires qui ont remonté le fleuve jusqu'à Ciudad-Bolivar.

Entre Atures et Maipures la navigation est presque impossible pendant la saison sèche; toutefois, pendant l'hivernage et la crue des eaux, certains passages sont franchissables. Mais cette descente exige toujours beaucoup d'habileté et une connaissance parfaite de tous les dangers du fleuve; elle est, en tout temps d'ailleurs, fort périlleuse à cause de l'étroitesse du chenal qui n'a pas plus de 6 mètres de largeur sur une longueur de 2 à 3 kilomètres.

Les chutes ou cataractes de Maipures présentent un coup d'œil assez imposant, bien que la chute en elle-même ne soit pas considérable et ne dépasse pas 9 mètres. Maipures n'offre pas, comme les Niagara-Falls de l'Amérique du Nord, le débit d'un énorme volume d'eau se précipitant, d'une grande hauteur, tout entier à la fois; mais ce qui frappe surtout le regard, à Maipures, c'est cette nappe d'écume, de plus d'un mille de largeur, sur laquelle se profilent une foule de roches noirâtres, aux formes les plus diverses et les plus bizarres. Les unes ressemblent à des colonnes basaltiques; d'autres ont l'apparence de tours, de châteaux-forts, de donjons, d'édifices en ruines; ces îlots, qui revêtent les contours les plus fantastiques, sont souvent couverts d'arbres touffus et de palmiers[2].

Au-dessus des chutes de Maipures, l'Orénoque redevient navigable et continue à l'être ensuite dans presque toute l'étendue de son cours supérieur. En amont de Maipures, le fleuve est bordé par de vastes savanes où vivent, à l'état sauvage, d'immenses troupeaux de bœufs; plus loin on voit la montagne du Singe (cerro del Mono), qui n'est

1. Cf. J. Chaffanjon, *L'Orénoque et le Caura*, Hachette, 1889, ch. XIII, pp. 179 et sqq.

2. Vincent et Humbert, *Le Vénézuéla*, pp. 12 et 13.

composée presque en totalité que de rochers granitiques dont les sommets sont à peu près inaccessibles.

San Fernando de Atabapo, l'un des principaux comptoirs du haut Orénoque et la résidence du gouverneur du territoire, semble destiné, par sa situation au confluent de l'Orénoque, du Guaviare et de l'Atabapo, à acquérir une grande importance commerciale dans un avenir peu éloigné.

Dans la partie supérieure de son bassin, l'Orénoque traverse, en décrivant son vaste et si remarquable circuit, d'immenses territoires occupés par un grand nombre de tribus indiennes presque toutes géophages, Piaroas, Banivas, Piapocos, Barés, Mariquitarés, etc., et on lira avec intérêt les remarquables descriptions qu'en a faites l'intrépide explorateur du haut Orénoque, M. Chaffanjon[1].

Les affluents de l'Orénoque sont très nombreux; ils s'élèvent à plus de quatre cents rivières et près de deux mille cours d'eaux (riachuelos), qui forment à travers le pays un lacis des plus compliqués. Les trois plus importants de ces affluents vénézuéliens sont l'Apure, le Caura et le Caroni. Ce dernier, obligé de couper la sierra Piacoa, présente des chutes remarquables dont Humboldt[2] et, de nos jours, Siewers[3] ont fait de saisissants tableaux.

Le Cassiquiare, enfin, mérite une mention spéciale parce qu'il unit les bassins de l'Orénoque et de l'Amazone en reliant directement le premier de ces fleuves au rio Negro, tributaire du second. Il est donc curieux d'étudier les conditions dans lesquelles a pu s'établir cette communication. Immédiatement en amont de l'embouchure du Cassiquiare, l'Orénoque traverse une gorge assez resserrée, n'ayant pas plus de 80 mètres de largeur, entre le Cerro Tamatama, à droite, et le Cerro Deromoni, à gauche. Les eaux, au moment des grandes crues, s'échappent de cette gorge avec une violence extrême, envahissent leurs berges

1. Chaffanjon, *L'Orénoque et le Caura*, ch. XIV à XVII.
2. Humboldt, *Unter den Troppen*, II, 435.
3. Siewers, *Zweite Reise in Venezuela*, p. 400.

et les inondent. La rive droite, celle qui fait suite au Cerro Tamatama, étant de nature rocheuse, résiste, dans une certaine mesure, aux efforts du courant et s'encombre de dépôts sablonneux; la rive gauche, de nature argilo-siliceuse, a plus facilement cédé; il s'est formé tout d'abord, sur cette rive, une tranchée qui peu à peu s'est approfondie, et cette communication qui, très probablement, n'existait à une certaine époque qu'au moment des grandes crues, est devenue dans la suite définitive[1].

En dehors d'une infinité de lagunes sans grande importance, le Vénézuéla possède deux grands lacs : 1° celui de Maracaïbo, qui couvre une superficie de 2,173,800 hectares, est formé par les torrents qui descendent des Andes, et reçoit les eaux de plus de cent rivières. Il est bordé à l'ouest par la chaîne andine, à l'est par les savanes de Taratara et les montagnes de Coro, et déverse ses eaux dans la mer des Antilles par le golfe qui lui fait suite. 2° Le lac de Valencia ou de Tacarigua, très pittoresque, est entouré de tous côtés par des massifs montagneux appartenant à la chaîne côtière. Situé à une altitude de 431 mètres au-dessus du niveau de la mer, il a une superficie de 68,321 hectares, une largeur de 12 milles et une longueur de 32 milles. Il est semé d'un grand nombre d'îlots, les uns verdoyants, les autres arides, et reçoit les eaux d'une vingtaine de rivières.

La Guyane. — La partie de la Guyane où les Espagnols et les Hollandais se trouvèrent aux prises à l'époque de la colonie est limitée par l'Atlantique, l'Orénoque, le Caroni jusqu'au mont Roraima, la frontière brésilienne et l'Essequibo. On peut la diviser géographiquement en trois grandes régions : celle des bras littoraux, le bassin des Cuyuni-Mazaruni et le massif guyanais.

1° La côte présente d'abord une bande de terrains d'alluvions, large de 3 à 4 milles, et, derrière, une étendue

1. Cf. Chaffanjon, *L'Orénoque et le Caura*, ch. XX.

à peu près égale de marais interrompus seulement çà et là par « quelques îles de sable sur lesquelles s'élèvent des buissons, quelques arbres, entre autres le palmier Mauritia flexuosa qui, de sa haute stature, domine tout ce désert »[1]. Derrière les marais apparaissent des collines de sable « de 30 à 120 pieds de hauteur »[2]. Ce sable, blanc et semblable à de la neige durcie, « jette sous le soleil de midi un éclat qui éblouit les yeux d'une manière souvent même intolérable »[3]. Ces dunes se prolongent sur des milles et des milles d'étendue jusqu'aux premières pentes de la sierra Imataca et des Montagnes Bleues, qui séparent cette région côtière du bassin du Cuyuni-Mazaruni.

Dans cette zone coulent des rivières qui, bien que d'accès facile, ne sont pas des voies de pénétration vers l'intérieur. Elles sont, en effet, généralement parallèles à la côte et très voisines de cette dernière. Ce sont les rios Amacuro, Barima, Barama, Guaima, « réunis entre eux par des bras ou caños transversaux, et qui peuvent être considérés comme les dépendances du rio Barima, le plus oriental des débouchés de l'Orénoque dans l'Atlantique »[4]. Plus près de l'Essequibo se trouve le rio Pomerun, qui, à l'ouest, rejoint le rio Moroco et le caño Paraman (continuation du caño Morebo et du rio Barima).

2° Au sud de la chaîne de montagnes qui porte les noms divers de Piacoa, Imataca, Montagnes Bleues, et jusqu'au massif guyanais, s'étend un vaste plateau accidenté, de 200 à 300 mètres d'altitude en moyenne, et arrosé par le Cuyuni et le Mazaruni. Bien que ces deux rivières se jettent dans l'Essequibo, la région seule du bas Cuyuni et du bas Mazaruni est en dépendance étroite avec l'Essequibo, tandis que le reste du pays semble plutôt se rattacher au bassin de l'Orénoque. Ces deux contrées semblent en effet séparées

1. Rodway (J.), *Hand-Book of British Guiana*, Georgetown, 1893, in-12, p. 10.

2. Schomburgk, *Descr. of British Guiana*, Londres, 1840, in-12, p. 3.

3. Rodway, *loc. cit.*

4. G. Pariset, *Historique sommaire du conflit anglo-vénézuélien en Guyane*. Berger-Levrault, éd., 1898, p. 6.

par une chaîne de montagnes, les Ayangcanna (atteignant par places 5,000 pieds de haut) qui, prolongeant les Montagnes Bleues, se dirigent au sud, vers le massif guyanais[1]. A un point voisin de la jonction du Cuyuni et du Mazaruni, ces montagnes s'abaissent et livrent passage aux deux rivières qui se précipitent à travers les brèches ainsi formées. Ces rapides ou ces chutes rendent les communications de l'est à l'ouest à peu près impossibles[2].

A l'ouest, au contraire, il n'existe aucune séparation appréciable entre le bassin du Caroni (affluent de l'Orénoque) et celui du Yuruari (sous-affluent du Cuyuni); on dit même que l'Usupamo, affluent du Caroni, communique directement avec l'Avechica, affluent du Yuruari[3]. Cette région occidentale est celle des « savanes », au centre desquelles s'élève la ville d'Upata. Elle a fait l'admiration des voyageurs. « Aussi loin que l'œil peut s'étendre, ce ne sont que vastes plaines ondulées d'herbes verdoyantes où s'élèvent par intervalles des massifs d'arbres splendides, les uns en boutons, les autres en feuilles, présentant toutes les teintes de la fleur ou de la feuille, depuis le cramoisi le plus foncé jusqu'au jaune le plus pâle. De temps en temps une mince ligne de forêt marque le cours d'un torrent, ou une masse plus épaisse d'arbres indique l'emplacement d'une lagune, tandis qu'à une lointaine distance apparaissent dans un fond gris les pics rosés des montagnes[4]. »

Plus on va vers l'est, plus les bois s'épaississent, jusqu'à devenir la masse impénétrable de forêts vierges qui s'ajoutent aux montagnes et aux rapides pour rendre de ce côté la pénétration extrêmement difficile.

3° Le bassin des Cuyuni-Mazaruni est borné au sud par le massif guyanais. « C'est un système de massifs et de

1. *The Case of the United States of Venezuela before the Tribunal of arbitration*, New-York, 1898, vol. I, p. 29.

2. Schomburgk, cité par le *Case of Venezuela*, app. III, p. 119-120.

3. G. Pariset, *Historique sommaire*, p. 6-7.

4. *Venezuela. A visit to the gold mines of Guayana during 1886*, by William Barry. C. E. London, 1886, p. 128.

plateaux, diversement dénommés, très compliqués, très mal connus, mais dont l'on peut dire en gros qu'ils divergent en éventail autour d'un centre commun, le mont Roraima (2,500 mètres environ), vers trois directions : 1° vers le nord-ouest, système du Caroni ou sierra Rinocote; 2° vers le sud-ouest, système du rio Branco (sous-affluent de l'Amazone), ou sierra Parima et Pacaraima; 3° vers le sud-est, système de l'Essequibo, ou sierra Pacaraima avec ses prolongements[1]. »

On voit par ce qui précède que la Guyane est divisée en bandes parallèles au littoral, formant des régions où les bassins de l'Orénoque et de l'Essequibo semblent se confondre. Cette disposition du pays explique l'histoire de sa colonisation. La pénétration s'est faite, non pas du nord au sud par les bras littoraux, mais de l'est à l'ouest et surtout de l'ouest à l'est. Le conflit hispano-hollandais comme le conflit anglo-vénézuélien qui en fut l'épilogue, n'ont eu d'autre cause que cette absence complète de limites naturelles entre les eaux de l'Essequibo et celles de l'Orénoque.

Ethnographie. — A l'époque de la conquête, le territoire du Vénézuéla était habité par de nombreuses tribus d'indigènes, aux noms les plus divers. Suivant Humboldt, il y avait encore au Vénézuéla, avant la révolution, 120,000 Indiens de race pure[2]. Voici, d'après la grande *Recopilación* de J. P. Rojas[3], le nombre des familles indiennes répandues dans le pays et classées d'après les lieux qu'elles habitaient :

Apure	13	tribus.	Bolivar	15	tribus.
Aragua	4	—	Carabobo	2	—
Barcelona. . . .	10	—	Cumaná	12	—
Barquisimeto . .	15	—	Falcon (Coro) . .	10	—

1. G. Pariset, *Historique sommaire*, p. 7.

2. Cf. Codazzi, *Resumen de la geografía de Venezuela*, Paris, Fournier, éd., 1841. p. 246.

3. Rojas (Juan-Pablo). *Gran recopilación geográfica, estadística é histórica de Venezuela*, Caracas, 1889, I, p. 75.

Goajira	45 familles.	Portuguesa et Zamora.	12 tribus.
Guarico.	10 tribus.		
Guyane.	84 —	Trujillo.	4 —
Maturin	3 —	Yaracuy.	2 —
Merida	19 —	Zulia.	14 —

Quelle était l'origine ethnologique de toutes ces tribus? D'après Humboldt, les peuples indigènes de l'Amérique, à l'exception des Esquimaux, appartiennent tous à une seule race, présentant les plus grandes affinités avec la race mongole, ayant la même forme de crâne, la même teinte de peau, la même rareté de barbe, les mêmes cheveux plats et lisses[1]. Les travaux des savants modernes, Ernst, Göring, Hamy, Marcano, semblent confirmer cette opinion, et le Vénézuélien D. Julio Calcaño[2] regarde comme un fait incontestable l'existence d'une ancienne communication continentale entre l'Asie et l'Amérique, et de migrations à travers le nouveau monde de peuples de race tartare.

La linguistique paraît d'accord ici avec l'ethnologie. Codazzi comptait au Vénézuéla onze idiomes et cent cinquante dialectes[3]. Les modernes, Lucien Adam, Rafael Celedon, E. Uricoecha, ont ramené toutes ces langues à un fort petit nombre de types primitifs. Uricoecha considère, au Vénézuéla, trois langues principales : la Caribe, la Cumanagota et la Goajira, et il démontre qu'elles appartiennent à une même famille, « ayant toutes les mêmes procédés grammaticaux et une partie du vocabulaire commun »[4]. Si enfin l'on cherchait à rapprocher ces langues américaines d'une langue de l'ancien monde, c'est au chinois qu'il faudrait penser. Pour ne citer que quelques rapports, on exprime le genre en chinois par l'adjonction devant le substantif des mots *nam*, mâle, ou *neüi*, femelle : *nam-yan* = homme (m. à m. mâle personne); *neüi-yan* =

1. Cf. Bénard, *Le Vénézuéla*, p. 36.

2. *Actas de la Academia venezolana* (Resúmen de las), 1886. Rapport de D. Julio Calcaño, secrétaire.

3. Codazzi, *Resúmen de la geografía de Venezuela*, p. 346.

4. Uricoecha, *Introduction à la gramática de la lengua goajira de Rafael Celedon* (t. V de la Collect. linguistique américaine, Maisonneuve, édit.), p. 49.

femme (m. à m. femelle personne). De même en goajire, par exemple[1], on prépose les mots *jashíchi*, mâle, et *jiér*, femelle : *jashíchi-pa*, taureau ; *jiér-pa*, vache. — La conjugaison chinoise ignore les flexions : pour exprimer les temps, elle emploie des vocables qui correspondent à nos adverbes de temps *aujourd'hui*, *hier*, *demain*, et elle indique les personnes en préposant au mot des particules équivalant à nos pronoms[2]. De même, en goajire, on dit : *atúnk áshi taya*, je dors (dormir actuellement moi) ; *atúnk éiche pía*, tu dormiras (dormir plus tard toi)[3].

Si l'on passe au vocabulaire, M. Calcaño voit une étroite parenté entre le mot *chichi* par lequel la majeure partie des indigènes du Vénézuéla désignent le soleil, et le chinois *chi-tsou*, l'aïeul de la race (chi = famille, race). La réduplication même de la syllabe est un phénomène propre aux idiomes mongols. En chinois, le mot *chin* signifie esprit, corps, et cette racine se retrouve dans nombre de mots vénézuéliens : *chiktén*, vent ; *chirup*, feu ; *chikabo*, lumière ; *chimpué*, eau ; *chimanakot*, maison, famille[4]. La terminaison *tchi* ou *chi*, qui, en mongol comme en turc, sert à former des noms d'agents exerçant un art, une profession, comme *khoulakhaitchi*, brigand ; *tariyatchi*, laboureur (en mongol) ; *tchiftetchi*, laboureur ; *eutmeuktchi*, boulanger (en turc), se retrouve en goajire, où elle sert à former nombre de substantifs ou d'adjectifs qui expriment une action, comme : *karguarachi*, brigand ; *ayornajashi*, danseur : *autematichi*, moribond ; *karkarchi*, querelleur :

1. R. Celedon, *Gramática de la lengua goajira*, p. 13.

2. Cf. la *Grammaire chinoise* de A. Bazin. Maisonneuve, édit., 1856.

3. R. Celedon, *Gramática goajira*, p. 30. On trouverait des exemples analogues dans les autres dialectes du Vénézuéla. (V. les divers vocabulaires cités dans notre bibliographie). Nous avons de préférence puisé ceux-ci dans la langue goajire, parce que cette dernière s'est conservée absolument pure, de même que la race qui la parle est restée indomptable et inaccessible à toute civilisation européenne. (V. sur les Goajires les intéressantes études de Candelier, dans le *Bulletin de Géographie historique et descriptive* de 1893, et du Dr Ernst, dans la *Zeitschrift für Ethnologie de Berlin*, 1870.)

4. *Vocabulaire goajire* de José Ramon Yepes, annoté par D. Julio Calcaño (*Actas de la Academia venezolana de 1886*, p. 53, note 13).

puraschi, devin[1]. Dans la langue mandchoue cette syllabe *chi* se prononce tantôt *tchi*, tantôt *si*. La même irrégularité se retrouve en goajire. Que penser de ces faits, sinon qu'il existe une parenté indéniable entre les indigènes de l'Amérique et les peuples de race jaune de l'Asie centrale?

On a tiré les mêmes conclusions de l'étude des institutions religieuses des Péruviens, comme aussi du calendrier et des hiéroglyphes des Aztèques et des Muyscas[2]. Quant aux indigènes du Vénézuéla, leur religion n'était guère qu'une naïve idolâtrie. Les Indiens de Caracas adoraient les montagnes, les plantes, les animaux et les pierres. Ils prenaient pour autels le sommet d'un rocher, le bord d'un ruisseau, le creux d'un arbre; ils y plaçaient leurs fétiches auxquels ils adressaient des prières au son de leurs *botutos* ou trompettes sacrées[3]. Pour être initié aux mystères du botuto et arriver à être *piache*, il fallait être pur et célibataire[4]. Le piache était à la fois prêtre, médecin et devin. On le consultait sur les récoltes, les variations du temps, le traitement des maladies. Il avait le pouvoir de faire parler les idoles et il transmettait les réponses aux croyants. Quant aux offrandes, elles consistaient surtout dans les prémices des fruits de la terre. Nous sommes donc loin ici de la cruauté des Aztèques. Ces sacrifices se faisaient principalement à l'esprit du mal[5], appelé *Jolo-Kiamo* chez les uns (haut Orénoque)[6], *Yarfa* chez les autres (Goajire vénézuélienne)[7]. La plupart des indigènes du Vénézuéla croyaient aussi d'ailleurs au bon principe, que les Indiens du Cuyuni et du haut Orénoque nommaient

1. *Vocabulaire goajire* de Ramón Yepes (Actes de l'Acad. vénéz. de 1886, p. 52, note 12).

2. Humboldt, *Sites des Cordillères et Monuments des peuples indigènes de l'Amérique*, Paris, Guérin et Cie, éditeurs, 1869, p. 462, 464.

3. Marcano (Dr G.), *Ethnographie précolombienne du Vénézuéla* (vallées d'Aragua et de Caracas), Paris, Hennuyer, éditeur, 1889, p. 73.

4. Codazzi, *Resúmen de la geografía de Venezuela*, p. 260.

5. Marcano, *loc. cit.*

6. Codazzi, *loc. cit.*

7. *Vocabulaire goajire* de Ramón Yepes (Actes de l'Acad. vénéz. de 1886, p. 51).

Cachimana [1] et les Goajires *Amariba* [2]. Enfin, le *Manitou* était une espèce de fétiche protecteur réglant les saisons et favorisant les récoltes: il consistait en une pierre, un morceau de corail ou une coquille marine que les Indiens portaient au cou ou aux poignets [3].

Selon le témoignage de Codazzi [4], les peuples de l'Orénoque avaient une vague idée de l'immortalité de l'âme. Ils pensaient que, quand un Indien mourait, il partait vers des lagunes éloignées où il renaissait dans le ventre d'un serpent monstrueux [5].

A côté de ces naïves pratiques et de ces grossières croyances, nombre de tribus vénézuéliennes avaient conservé des traditions qui font croire à un ancien état de culture plus avancé et laissent penser que la religion des indigènes du Vénézuéla était primitivement un culte solaire. La preuve en est, semble-t-il, dans le mythe d'*Amalivaca* et dans la curieuse légende du déluge qui se retrouve chez les Tamanacos de l'Apure et du Guarico, chez les Maipures et dans toutes les peuplades du haut Orénoque [6].

Nous devons la tradition des Tamanacos sur la formation du monde après le déluge à un célèbre missionnaire italien, le père Gilli, qui vécut dans les régions de l'Orénoque. Les indigènes racontèrent à ce missionnaire [7] qu'Amalivaca, le père des Tamanacos, c'est-à-dire, selon eux, le créateur

1. Codazzi, p. 260. — Cf. le génie protecteur féminin, la *Pachamama*, adorée par les Indiens de la région calchaqui. Folk-Lore calchaqui de Adam Quiroga, dans le *Boletin del Instituto geográfico argentino de Buenos-Ayres*, t. XVIII (1897), p. 565.

2. Ramón Yepes, dans les Actes de l'Acad. vénéz., 1886, p. 51.

3. Ramón Yepes, dans les Actes de l'Acad. vénéz., 1886, p. 51.

4. Codazzi, p. 261.

5. Le culte du serpent a toujours occupé une des premières places dans le fétichisme des Indiens. Garcilaso de la Vega (I. 9, 11 et 5, 10) dit qu'avant les Incas, les Péruviens adoraient les couleuvres et les serpents. Cf. Juan B. Ambrosetti : El símbolo de la serpiente en la alfareria funeraria de la region calchaquí, dans le *Boletín del Inst. geog. argentino*, t. XVII (1896), p. 219

6. Codazzi, p. 262. Le nom même d'Amariba, que les Goajires appliquent à l'esprit du bien laisserait supposer que la tradition dont nous parlons ne leur a pas toujours été inconnue

7. Le P. Gilli, *Saggio de historia americana*. Cité par A. Rojas, *Leyendas historicas* (Caracas, 1890), I, p. 4.

du genre humain, arriva dans leur pays, un certain jour, sur un canot, dans les moments de la grande inondation qui s'appelle « l'âge des eaux », quand les vagues de l'Océan venaient se heurter, dans l'intérieur des terres, contre les montagnes de la Encaramada. Et comme le missionnaire demandait aux Tamanacos comment le genre humain put survivre à une semblable catastrophe, les Indiens lui répondirent aussitôt : que tous les Tamanacos périrent, à l'exception d'un homme et d'une femme qui se réfugièrent sur la cime de la haute montagne de Tamacú, près des bords de la rivière Asiverú, appelée par les Espagnols Cuchivero, que de là tous deux se mirent, sur le conseil d'Amalivaca, à lancer au loin, par-dessus leurs têtes, les fruits du palmier moriche, et que des semences de ces fruits sortirent les hommes et les femmes qui peuplent actuellement la terre.

Amalivaca, voyageant dans son embarcation, grava les figures du soleil et de la lune sur la roche peinte (Tepumereme) qui se rencontre auprès de la Encaramada [1].

Dans son voyage à l'Orénoque, Humboldt vit une grande pierre que lui montrèrent les Indiens, dans les plaines de Maita; les indigènes lui dirent que c'était un instrument de musique, le tambour d'Amalivaca.

La légende ne s'en tient pas là, à ce que rapporte Gilli. Amalivaca avait un frère, Vochi, qui l'aida à donner à la surface de la terre sa forme actuelle, et les Tamanacos racontent que les deux frères, dans leur pensée bienfaitrice, voulurent régler le cours de l'Orénoque de telle manière que l'on pût toujours suivre son courant, soit en descendant, soit en remontant le fleuve. Ils espéraient épargner aux hommes la peine de se servir de rames, en donnant ainsi une double pente à l'Orénoque [2].

Amalivaca avait en outre deux filles d'un goût prononcé pour les voyages, et la tradition rapporte que le père leur

1. A. Rojas, *Ley. hist.*, I, p. 5. A Amalivaca cf. le Bochica des Muyscas, qui lui aussi repeupla la terre après le déluge et enseigna aux hommes le culte du soleil. (Humboldt, *Sites des Cordillères*, p. 41 et sqq.)

2. Humboldt, *Voyages aux régions équinoxiales de l'Amérique (Voyage aux sources de l'Orénoque)*. Cf. A. Rojas, *Ley. hist.*, I, p. 5.

brisa les jambes pour les affranchir de cette passion, et afin qu'elles pussent contribuer à peupler la terre des Tamanacos.

Après avoir réglé pour le mieux les choses dans la région inondée de l'Orénoque, Amalivaca se rembarqua et retourna à la rive opposée, au lieu même d'où il était parti. Les Indiens n'avaient vu, depuis lors, arriver dans leurs terres aucun homme qui pût leur donner des nouvelles de leur régénérateur, et, s'imaginant que l'autre rive était l'Europe, un des caciques Tamanacos demanda innocemment au Père Gilli « s'il avait vu là-bas le grand Amalivaca, le père des Tamanacos, qui avait couvert les roches de figures symboliques »[1]?

Que faut-il penser de cette légende? Amalivaca est-il une création mythique ou un homme historique, le premier civilisateur du Vénézuéla, dont le nom se serait transmis par la mémoire de milliers de générations?

« Ces notions d'un grand cataclysme, dit Humboldt, ces deux êtres réfugiés sur le sommet d'une montagne, qui lancent devant eux les fruits du palmier moriche pour repeupler le monde, cette divinité nationale, Amalivaca, qui arrive par eau d'une terre éloignée, qui impose des lois à la nature et oblige les peuples à renoncer à leurs émigrations, toutes ces croyances antiques sont bien dignes de fixer notre attention. Les Tamanacos et les tribus qui parlent une langue analogue à la leur tiennent sans doute ces traditions d'autres peuples qui ont habité ces même régions avant eux. Le nom d'Amalivaca est connu sur un espace de plus de 5,000 lieues carrées, et on le rencontre comme désignant le père des hommes jusque parmi les nations caribes, dont l'idiome ressemble au tamanaco comme l'allemand au grec, au persan et au sanscrit. Amalivaca n'est pas primitivement le grand Esprit et le Vieux du Ciel, dont le culte naît de la force de la Nature, quand les peuples s'élèvent insensiblement au sentiment de l'unité, mais bien un personnage des

1. Le P. Gilli, *loc. cit.* Cf. A. Rojas, *Ley. hist.*, I, p. 6.

temps héroïques, un homme étranger qui a vécu dans le pays des Tamanacos et des Caribes, où il laissa des traits symboliques sur les roches, pour ensuite retourner de l'autre côté du grand fleuve, aux pays qu'il avait habités primitivement[1].»

On ne peut nier, en effet, que le sol de la Colombie et du Vénézuéla ait été le centre d'antiques civilisations, dont les traces nous apparaissent en maint endroit. Dans la sierra Nevada de Merida, région Muysca, on rencontre de nombreuses pierres écrites, des idoles gravées sur les rochers ou sur les vases que l'on retrouve dans les tombeaux. Ces effigies, aujourd'hui encore, sont pour les indigènes des *santicos* (petits saints) ou de simples poupées (*muñecos*)[2].

Les voyageurs modernes nous ont laissé des descriptions détaillées des cavernes funéraires de la région orénoquienne, telles que le fameux *cerro de los muertos*, à trois kilomètres d'Atures, et Crevaux et Chaffanjon ont été surpris des images représentées sur le cerro Pintado, entre les rapides d'Atures et de Maipures[3]. Tous ces vestiges prouvent évidemment que le pays avait été habité, à une époque reculée, par des races d'une culture intellectuelle supérieure à celle des Indiens modernes. C'est ce qui explique l'opinion de Humboldt, supposant que les indigènes avaient conservé le souvenir et le regret d'un ancien civilisateur qui serait pour eux cet Amalivaca, dont ils espéraient le retour, comme les Mexicains attendaient celui de leur dieu Quetzalcohuatl, que Montezuma crut un instant reconnaître dans Fernand Cortez.

L'œuvre civilisatrice d'Amalivaca semble surtout attestée au savant allemand par cette partie de la légende où le héros brise les jambes de ses filles, afin de les fixer dans

1. Humboldt, *Voyages aux sources de l'Orénoque*. — Cf. A. Rojas, *Ley. hist.*, I, p. 6-7.

2. Göring, *Mitteilungen des Vereins für Erdkunde zu Leipzig*, 1874 et 1875 (*Venezuelanische Alterthümer*).

3. Crevaux, *Tour du monde*, 1882, 1er semestre. — Chaffanjon, *L'Orénoque et le Caura*, p. 189. — Humboldt, *Sites des Cordillères*, p. 284 et sqq. (Inscriptions de la région de l'Orénoque).

le pays. D'après Humboldt, cela voudrait dire qu'il arrêta les migrations des tribus, leur donna des lois et les obligea à vivre en société.

Pour achever de détruire la fiction, la géographie eût pu venir au secours de l'histoire en résolvant le problème hydraulique d'Amalivaca, et l'établissement du double courant de l'Orénoque pourrait s'expliquer, si l'on voulait, par l'existence du Cassiquiare, ce canal naturel qui fait communiquer le bassin de l'Orénoque avec celui de l'Amazone, et où, par conséquent, les courants des deux fleuves se contrarient.

Cette explication, toute positiviste, pourrait-on dire, ne nous semble pas pénétrer assez profondément dans l'âme des populations primitives du sol américain, et Humboldt paraît avoir été induit en erreur par une doctrine qui, de son temps, conservait encore de nombreux adeptes. Depuis que les *Prolégomènes* d'Otfried Müller ont renouvelé la science des religions en ruinant le système d'Evhémère, il n'est plus personne qui croie que les dieux de la Grèce ou de Rome aient été des hommes des temps préhistoriques, et si le symbolisme solaire et lunaire a rencontré auprès des savants un accueil si favorable, c'est qu'il interprète d'une manière infaillible beaucoup de légendes et de faits qui étaient restés longtemps enveloppés de ténèbres mystérieuses. La religion des Hellènes a pris à nos yeux un sens tout à fait nouveau depuis que cette explication des mythes primitifs par les phénomènes de la nature a donné naissance à un livre où la science du fond n'a d'égale que l'irréprochable pureté et la merveilleuse poésie de la forme[1]. De même, la signification solaire du mythe d'Osiris jette une vive clarté sur l'origine des autres triades égyptiennes. Si le symbolisme explique naturellement les conceptions religieuses de peuples appartenant à des races différentes, c'est que les hommes primitifs, sous quelque latitude qu'ils vécussent, avaient une âme et des idées

1. Decharme, *Mythologie de la Grèce antique*.

analogues, et c'est par des procédés semblables qu'ils se sont formé tout un système de mythes et de croyances.

Pour en revenir à l'Amérique, l'origine solaire de la religion des Péruviens, comme celle des peuples muyscas de Quito et de Bogota, est aujourd'hui incontestée, et il nous semble bien difficile de donner une autre signification aux légendes des peuples de l'Orénoque. C'est donc un mythe solaire et lunaire que nous verrions aussi dans celle d'Amalivaca et de son frère Vochi[1].

Après le déluge, Amalivaca arrive sur les eaux, comme, après les grandes inondations, le soleil en se levant semble sortir des flots. Il est le grand régénérateur, comme le soleil vivifiant et fécondant, qui dessèche les marais, fait rentrer les eaux dans leur lit et semble rendre la vie aux hommes et aux choses. C'est à l'instigation d'Amalivaca que les gens de la montagne lancent au loin les fruits du palmier : n'est-ce pas sous l'influence du soleil que le palmier pousse et grandit, que ses fruits germent, mûrissent, et que, par suite, l'Indien se nourrit du moriche, « l'arbre de l'aliment »[2], que d'autres peuplades, les Guaraunos, appellent aussi « temiche », mot indien qui veut dire « plume du soleil »[3]?

Enfin, si pour donner un double courant à l'Orénoque, Vochi nous apparaît comme le collaborateur d'Amalivaca, n'est-ce point que les Indiens avaient remarqué la coïncidence des mouvements réguliers de la mer avec ceux de la lune, et ce double courant ne personnifie-t-il pas très bien le flux et le reflux de la marée, qui remonte au loin le cours du grand fleuve? On pourrait alors penser que les figures tracées sur la pierre peinte Tepumereme ne sont autres que

1. Ne pourrait-on pas rapprocher du mot « vochi » le mot chibcha, « chie », qui signifie la lune? (R. de la Grasserie, dans le *Journal des Américanistes de Paris*, nouvelle série, t. I, n° 2 (1904), p. 182).

2. Le nom de « moriche » est, selon le Dr Ernst, la corruption du mot indien-tupi « muriti » composé de *mbur*, aliment, et *iti*, arbre élevé. Il signifie donc « arbre élevé de l'aliment », ou « arbre de vie » Cf. A. Rojas, *Ley. hist.*, I, p. 1, note. — Sur le rôle que le mõriche joue dans la vie des Indiens, v. E. Reclus, t. XVIII, p. 145.

3. A. Rojas, *Ley. hist.*, I, p. 8.

les symboles éternels d'Amalivaca, le Soleil, et de son frère Vochi, la Lune.

N'est il pas remarquable aussi de voir l'imagination des Indiens se rencontrer avec celle des Grecs, lorsqu'ils font de la musique un des attributs du dieu du soleil? Le rocher sur lequel l'astre du jour darde ses rayons devient le tambour d'Amalivaca. Il s'agit évidemment ici d'une de ces roches sonores comme les voyageurs en ont rencontré sur les bords de l'Orénoque, et dans le crépitement que la pierre faisait entendre à l'apparition de la lumière[1], les Indiens voyaient sans doute le signal de l'harmonie universelle qui, avec le jour, se réveille dans le monde. C'est par une association d'idées toute semblable que les Grecs représentaient leur Apollon avec « la cithare d'or dont les accents étaient l'expression du chant de la nature qui salue le soleil à son lever »[2].

La partie la plus singulière de la légende indienne et la plus difficile à expliquer nous paraît être celle où Amalivaca brise les jambes de ses filles pour les fixer dans le pays. Cela veut-il dire simplement que les Tamanacos, fils d'Amalivaca, sont attachés à leur sol, de même que le palmier à la terre par ses racines? ou bien ces deux filles à l'humeur voyageuse ne sont-elles pas précisément les deux grandes rivières qui, sous le regard et l'influence du soleil, fécondent la contrée, et qui se trouvent arrêtées dans leurs cours par ce canal naturel, le Cassiquiare, qui en fait en quelque sorte deux tronçons et oblige leurs eaux à rebrousser chemin pour les contraindre à rester dans le pays et concourir ainsi à une action commune, la fertilité du sol et le bien-être de ses habitants?

Quoi que l'on pense de cette légende et de ses diverses interprétations, il est bien curieux de trouver, au berceau de ceux que l'on appelle dédaigneusement les sauvages de l'Amérique, de poétiques traditions, analogues à celles qui

1. Cf. l'histoire bien connue de la statue de Memnon, à Thèbes, qui chantait tous les matins.

2. Decharme. *Myth.*, p. 119.

embellissent l'origine des races réputées supérieures de l'Asie et de l'Europe. N'est-ce pas là un vaste champ d'observations ouvert à l'anthropologiste qui étudie les parentés des grandes familles humaines, comme au philosophe qui cherche à pénétrer l'essence même de l'esprit humain?

LIVRE II

LA CONQUÊTE. — LES ORIGINES DE CARACAS

CHAPITRE PREMIER

Les premiers établissements espagnols du Vénézuéla occidental.

La partie de la Terre-Ferme que l'on désigna sous le nom de « Province de Vénézuéla » proprement dite, fut découverte en 1499 par Alonso de Hojeda. Il était parti le 2 mai de cette année du port de Santa-María, en face de Cádiz, accompagné d'Amerigo Vespucci, qui faisait les frais de son expédition[1]. Après avoir d'abord suivi le même chemin que Colon, les navigateurs abordèrent à la Trinidad, côtoyèrent la région des perles, Margarita et Cubagua, et prêtèrent main-forte aux naturels de la côte de Cubagua contre une bande de cannibales des petites Antilles. Ils durent attendre vingt jours la guérison de vingt et un de

1. Sur le premier voyage d'Hojeda v. Herrera. Decad. I. l. IV. ch. I. II. III. — P. Martyr. Decad. I, l. IX. — Oviedo y Valdez. *Historia general de las Indias*, l. III. — Oviedo y Baños, *Conquista y población de Venez.*, l. I, ch. II. — Baralt y Diaz. *Resumen de la historia de Venezuela*, ch. IV. — *Amerigo Vespucci (Viaggio primo de)*, cité par Chaix, *Histoire de l'Amérique méridionale au XVIe siècle*. Genève, Cherbuliez, éd., 1853. — Irving (Washington), *Compagnons de Colomb*, I, p. 10 et sqq. — Robertson. *Hist. de l'Amérique*. Trad., Panckoucke. I. p. 210 et sqq.

leurs soldats qui avaient été blessés; puis ils arrivèrent à l'île de Curaçao, habitée, au dire de Vespucci, par une race de géants, dont chaque femme était une Penthésilée et chaque homme un Antée [1]. En continuant à suivre la côte à l'ouest de Curaçao, ils abordèrent bientôt sur la rive orientale de la mer intérieure ou « lagune de Coquibacoa », dite aujourd'hui de Maracaïbo. Sur ses bords s'élevait un village, ou plutôt un groupe de huttes construites sur un échafaudage de pieux entourés de pirogues et communiquant entre elles par des ponts-levis tremblants. La petite cité lacustre se mirait dans les eaux tranquilles du lac, et le Florentin n'en dut pas être le moins frappé. Ce fut lui sans doute qui compara le premier cette nouvelle Venise, si humble et si modeste, à la grande reine de l'Adriatique, et les deux voyageurs se plurent à baptiser la bourgade indienne du nom de « *Venezuela* », *petite Venise*, ou plutôt *pauvre petite Venise*. On peut penser, en effet, que cette dénomination ne leur vint pas à l'esprit sans une légère pointe d'ironie, car, en espagnol, les diminutifs *zuelo, zuela,* indiquent une idée de mesquinerie et même de dérision et de mépris [2].

A l'apparition des vaisseaux espagnols, une partie des Indiens, saisis de terreur, s'enfuirent dans les maisons et en retirèrent les ponts-levis; d'autres, qui montaient une escadrille de canots, gagnèrent le rivage et s'enfoncèrent dans la forêt voisine. Ils en revinrent cependant bientôt avec seize jeunes filles; ils en conduisirent quatre à bord de chacun des navires, où elles furent reçues comme gage de confiance et de paix. La meilleure intelligence parut alors régner et les habitants du village vinrent en foule sur leurs canots autour des vaisseaux, tandis que d'autres en approchaient à la nage.

1. Cité par Chaix, *Hist. de l'Amérique mérid. au XVIe siècle* (l. I, *Voyages d'Hojeda*).

2. Le nom de « Vénézuéla » ne devait recevoir une consécration officielle qu'en 1528, dans la charte passée entre la reine Jeanne et les Allemands. — V. notre thèse sur l'*Occupation allemande du Vénézuéla au XVIe siècle*.

L'amitié des sauvages fut pourtant trompeuse. Tout à coup, plusieurs vieilles femmes se montrant à la porte des maisons poussèrent de grands cris en s'arrachant les cheveux avec fureur. Ces cris semblèrent le signal des hostilités. Les seize nymphes se jetèrent lestement à la mer et nagèrent vers le rivage. Les Indiens qui étaient dans les canots lancèrent contre les Espagnols une grêle de flèches, et ceux mêmes qui nageaient brandirent leurs lances et leurs dards qu'ils avaient jusque-là cachés sous l'eau. Les armes à feu des Européens eurent vite raison de ces manifestations, et lorsque Hojeda débarqua, il trouva le village abandonné. Il ne le pilla point, par crainte de représailles, et continua son exploration autour du lac. Dans le havre de Saint-Barthélemy, les Espagnols s'arrêtèrent plusieurs jours pour jouir d'une hospitalité moins trompeuse chez des Indiens qui surpassaient en beauté ceux qu'ils avaient vus dans le commencement de leur voyage. Plusieurs jeunes femmes voulurent même s'attacher à eux et Hojeda en emmena une qui fut nommée Isabelle,

Après s'être avancé à l'ouest jusqu'au promontoire de la Vela et avoir essayé d'aborder à la Española, d'où il fut repoussé par les colons, Hojeda regagna l'Europe désappointé, et le résultat du voyage fut si mince qu'il ne resta que cinq cents ducats à partager entre cinquante-cinq aventuriers.

Durant les vingt-cinq années qui suivirent le départ d'Hojeda, la côte qu'il avait découverte ne fut guère fréquentée que par des marchands d'esclaves et des aventuriers de toutes sortes qui ravageaient le pays. Pour mettre un terme à ces déprédations, l'Audiencia de Saint-Domingue résolut d'élever près du lac de Coquibacoa un établissement important, et pour cela elle eut recours à un homme qui avait déjà rendu de grands services à la colonisation, *Juan de Ampués* [1]. Un curieux document nous fait connaître ce

1. Les historiens ne consacrent que quelques lignes à Ampués. V. Fr. Simon, *Noticias*, II, 1. — Herrera. Decad. IV. l. VI, c. I. — Oviedo y Baños. *Conq. y pobl. de Venezuela*, l. I, c. III. — Baralt y Diaz. *Resúmen de la his*

personnage et les causes qui déterminèrent sa mission à la Terre-Ferme. C'est une lettre adressée par Ampués lui-même à S. M. probablement en 1526 ou 1527 [1]. Il rappelle qu'en 1513, étant facteur du roi à la Española, S. M. le roi Catholique lui avait concédé la pacification des Indiens des îles de Curazao, Oruba et Buenaré *(sic)*. Malgré l'opposition du licencié Figueroa, qui voulait que l'on employât la force à l'égard des indigènes, il n'a traité les Indiens que par la persuasion et peut répondre maintenant de la tranquillité des dites îles. Bien plus, nombre d'Indiens de la Terre-Ferme, voyant, dit Ampués, « *el buen tratamiento que yo en nombre de Vuestra Magestad hacía á los Indios de las dichas islas* », lui envoyèrent un cacique qu'il appelle D. Joan Varacoeya, qui lui demanda de le recevoir sous son gouvernement. Ce cacique lui raconta qu'à une dizaine de lieues de son pays, dans l'intérieur des terres, il y avait un autre cacique, nommé Anaure, si grand seigneur qu'il se faisait adorer comme un dieu [2]. Ampués envoya cinq hommes avec une carabaleta pour conclure amitié avec lui. Mais sur ces entrefaites une flotte de chrétiens aborda dans le pays d'Anaure et enleva de nombreux Indiens, ainsi que la fille même du grand cacique, qui furent emmenés prisonniers à Saint-Domingue. C'est à la suite de ces faits qu'Ampués écrit à S. M. ; il proteste contre de semblables vexations, supplie le Roi de « *mandar que desde Paraguocha hasta la punta de Coquibacoa no vayan armadas á cautivar los Indios* », et il ajoute : « *si desto ellos están seguros, no dudo el pacificar.* » Et, en terminant, il insiste

toria de Venezuela, ch. VIII, p. 147. — A. Rojas, *Estudios históricos*, p. 93. — Klöden (Karl von), Die Welser in Augsburg als Besitzer von Venezuela und die von ihnen veranlassten Expeditionen dahin (dans la *Zeitschrift für allgemeine Erdkunde*, Berlin, 1855, p. 437). — Kluxzinger (Karl), *Antheil der Deutschen an der Entdeckung von Südamerika*, Stuttgard, 1857, ch. I, p. 7-8. — Hübler, Eine deutsche kolonie in Venezuela (dans l'*Historisches Taschenbuch* de Raümer, Leipzig, 1890, p. 207).

1. Arch. gen. de Indias (Séville), Est. I, caj. 1, leg. 1/27, ramo 2. (Descubrimientos, descripciones y poblaciones tocantes al nuevo Reyno de Granada... Años 1526 á 1591.)

2. « ... el qual por ser tan gran señor se hace adorar como Dios. »

sur l'importance du pays, riche en or et en pierres précieuses.

Ampués se trouvait donc tout désigné pour assurer dans la région de Coquibacoa la domination espagnole: aussi reçut-il la mission d'y fonder une ville. Or, tandis que les premiers établissements du Vénézuéla oriental, Toledo et Cumaná, furent, comme nous le verrons, construits au milieu du sang et des ruines amoncelées par la barbarie des Hojeda et des Ocampo, la colonisation d'Ampués fut une œuvre toute pacifique. Parti de Saint-Domingue en 1527 avec soixante hommes, il aborda en un lieu appelé Curiana, à l'est du golfe de Maracaïbo, C'était là que la vue des palafittes indiens avait frappé pour la première fois Hojeda: ce fut près de là aussi qu'Ampués construisit la ville de Santa Ana de Coro (1527), dans le pays même du cacique Anaure, qui accueillit Ampués comme un ami et un protecteur. La nouvelle ville, bâtie dans une situation des plus avantageuses, devint rapidement florissante. Mais à peine l'Adelantado commençait-il à jouir de son œuvre, qu'il dut céder la place à des gouverneurs étrangers et se contenter du gouvernement des îles Curaçao, Oruba et Buen-Ayre.

De 1528 à 1546, le Vénézuéla fut administré par des Allemands, et l'histoire de la colonisation espagnole dans la contrée ne commence vraiment qu'après cette date. Bien que, de 1546 à 1556, les Welser d'Augsbourg possédassent encore de nom le Vénézuéla, ils n'eurent plus aucune influence sur son gouvernement, et l'histoire de ces dix années est remplie tout entière par un grand nom, *Juan de Villegas*, que les Welser avaient eux-mêmes fait nommer capitaine général de la province[1].

Le résumé de ses services comme pacificateur et comme *poblador* de villes nous est donné par un mémoire qui fut, près de deux siècles plus tard (1723), rédigé en l'honneur d'un des descendants de ce personnage, le colonel D. Juan de Bolivar Villegas, qui venait, en 1722, de fonder la ville

1. Arch. gen. de Ind. (Séville). Est. 2. caj. 2. leg. 1 14. Cf. notre thèse sur l'occupation allemande.

de San Luis de Cura[1]. Ce qui fait l'intérêt de ce document, c'est qu'il énumère les titres de gloire, non seulement du fondateur de Cura, mais de ses ancêtres paternels et maternels en remontant jusqu'aux premiers d'entre eux qui parurent au Vénézuéla. L'importance en est capitale pour l'histoire des origines de ce pays, puisque les Bolivar et les Villegas sont les ancêtres directs du Libérateur; et d'après les données de cette pièce, on peut établir, d'une façon certaine et définitive, pensons-nous, la descendance de Simon Bolivar, le Libérateur.

Les Villegas tiraient leur origine des montagnes de Burgos. C'était une famille des plus nobles et des plus anciennes de ce pays (hijosdalgo de solar conocido). Elle prétendait même descendre des Goths et possédait dans la contrée de nombreux domaines et manoirs seigneuriaux. Le principal était celui d'*Assereda y Villa Sevil*, situé dans la vallée de Toranzo, entre Reynosa et Santillana. Ce manoir avait pour seigneur, en l'an 1150, l'illustre caballero *Pedro Fernandez de Villegas* qui, avec ses clients et ses amis, contribua à la victoire de Las Navas de Tolosa[2]. En récompense, le roi Alphonse IX lui accorda maintes faveurs, entre autres le droit de faire graver les forteresses royales sur son blason. Ses descendants remplirent divers emplois politiques et militaires et furent même revêtus de charges importantes, telles que celle de *Adelantado mayor* de Castille.

Le premier des Villegas qui passa dans les Indes fut précisément ce Juan de Villegas à qui les Welser confièrent

1. Relación de los méritos y servicios de D. Juan de Volibar Villegas, Poblador y Fundador de la villa de S. Luis de Cura, en la provincia de Venezuela, en obsequio de Su Magestad, y los de su padre, y demás ascendientes por ambas líneas. (Le document est rédigé « por un testimonio dado en la ciudad de Santiago de Caracas por Nicolás Bartholomé Cedillo, Escrivano publico de la referida ciudad », le 3 juillet 1723.) — Madrid, Archivo historico nacional, leg. 848.

2. «... ayudó á ganar la famosa batalla de las Navas de Tolosa, con sus deudos y amigos; en atención á lo qual, el señor Rey Don Alonso el Noveno, le hizó muchas mercedes, y entre ellas, que traxesse los Castillos Reales por orlas de sus Armas. »

le pouvoir. Il fut, dit la relation précitée, des premiers *Descubridores*, *Conquistadores* et *Pobladores* de la province de Vénézuéla. Il y arriva avec le premier gouverneur allemand, Ambroise Alfinger, l'accompagna à la lagune de Maracaïbo, qu'il traversa avec les brigantins, et assista à tous les événements de cette expédition. Il s'enfonça également dans l'intérieur des terres avec George de Spira, servit dans l'expédition de ce dernier avec armes et chevaux à son compte, ce qui fut cause qu'il rentra à Coro fort endetté (muy adeudado) par les dépenses qu'il avait faites[1].

Les aventureuses conquêtes des Alfinger et des Hohermuth avaient en grande partie dépeuplé Coro, et, en 1550, la ville se trouvait exposée presque sans défense à l'invasion des Indiens. C'est alors que Villegas fut investi des fonctions de Capitaine général et de Justicia mayor. Son premier soin fut de partir pour la côte de Maracapana, dans le but de ramener les gens de guerre qui y résidaient[2]; il revint en effet à Coro avec cent hommes de guerre armés et plus de cent trente chevaux et juments, au moment même où les Espagnols allaient abandonner la ville. Grâce à ce secours, ils purent se maintenir, et les Indiens qui s'étaient soulevés contre Coro furent châtiés.

Villegas fit des sorties répétées vers le port de Burburata et en d'autres parages, et une grande multitude d'Indiens furent pacifiés. Il découvrit les vallées de Bocoño et de Bocate avec de nombreuses populations d'Indiens, qui restèrent en paix et acceptèrent l'autorité du roi. Il découvrit aussi des mines d'or en ces mêmes parages, puis, avec

1. En récompense de ces services, le roi ordonnait aux gouverneurs allemands, en date du 9 janv. 1535, de réserver à Juan de Villegas «*un buen repartimiento de Indios en el valle de los Pacabueyes*». British Museum. mss. Add. 24906 (cedulas reales, tocantes á la provincia de Venezuela 1529-1535), fol. 144.

2. «Fué á la costa de Maracapana, á traer la gente de guerra que allí residía, bolviendo á la citada Ciudad de Coro con cien hombres de guerra armados, y mas de ciento y treinta cavallos y yeguas, con lo qual se mantuvó aquella Ciudad, y se castigaron los Indios rebeldes que se avían alçado con ella, dando motivo á que los Españoles la desamparasen, á no aver llegado este socorro.» (Relación de los meritos y servicios de D. Juan de Volibar Villegas, citée plus haut.)

l'aide de *Juan de Guevara*, fonda et peupla, au nom de S. M., la ville de *Nuestra Señora de la Concepción*, près de la lagune de Tacarigua, et celle de *Nueva Segovia de Barquisimeto* (1552)[1].

Les efforts de Juan de Villegas furent le signal d'un grand mouvement de colonisation. Le gouverneur Villacinda (1555-1556) confia à Alonzo Diaz Moreno le soin de jeter les bases de *Valencia*, près du lac de Tacarigua, dans une situation que lui envient toutes les cités du Vénézuéla[2]. Vers le même temps, Diego Garcia Paredes fonda *Trujillo*[3], mais la nouvelle ville, à peine élevée, était détruite par les Indiens (1557). Sous le gouverneur intérimaire Gutierrez de la Peña, elle fut repeuplée par Francisco Ruiz, qui changea son nom contre celui de *Mirabel*, tandis que Diego Romero créait, près des mines de San Felipe de Buria, la ville de *Villa-Rica*, qui prit successivement plus tard les diverses dénominations de *Nueva Jerez* et de *Nuestra Señora del Prado*. En 1559 arrivait à Coro le successeur officiel de Villacinda, le licencié Pablo Collado; il organisa une expédition contre les Cuicas, dont il confia le commandement à Paredes. Celui-ci pacifia la contrée voisine de Mirabel et rendit à cette ville son appellation primitive de Trujillo[4].

Entre temps, *Fajardo*, né à Margarita d'un Espagnol et d'une Indienne, avait entrepris plusieurs expéditions dans le pays compris entre Piritú et Valencia[5]. Une première fois, en 1555, il était venu, pour gagner, grâce à sa connaissance parfaite de la langue indigène, la confiance des

1. Sur Villegas et la fondation de Barquisimeto, cf. Oviedo y Baños, *Conq. y Pobl. de Venezuela*, l. III, ch. VIII. — Baralt y Diaz, *Resúm. de la hist. de Venezuela*, ch. IX.

2. Oviedo y Baños, l. III, ch. IX. — Baralt y Diaz, fin du ch. IX.

3. Oviedo y Baños, l. III, ch. XI. — Baralt y Diaz, ch. X.

4. Oviedo y Baños, l. III, ch. XII. — Aucune cité ne fit des progrès plus rapides que Trujillo. En 1668, le pirate Grammont, attiré par sa renommée, la pilla, brûla ses principaux édifices et dispersa ses habitants qui ne périrent point. — Sur Grammont, voir Henri Lorin, *De praedonibus insulam Sancti Dominici celebrantibus saeculo septimo decimo*, Paris, A. Colin, 1895, p. 41.

5. Oviedo y Baños, l. III, ch. X. — Baralt y Diaz, ch. X.

caciques de la contrée. Dans un second voyage, en 1557, il avait essayé de fonder un établissement, la ville de Rosario, dans le site appelé Panecillo, mais l'hostilité des Indiens l'avait forcé à l'abandonner presque aussitôt. Il revint une troisième fois, en 1559, sous le gouvernement de Pablo Collado, amenant de Margarita 150 hommes. Collado lui adjoignit 30 soldats pour l'aider dans ses projets, et Fajardo, après avoir parcouru les terres qui s'étendent depuis la lagune de Tacarigua jusqu'à la vallée de San Francisco, en concluant amitié avec les tribus qu'il rencontrait, fonda dans le port de Caraballeda une ville qu'il appela *Collado*. Ayant appris que le pays des Teques renfermait de précieuses mines d'or, il envoya pour les exploiter Pedro Miranda; mais le cacique des Teques, Guaicaipuro, voyant d'un mauvais œil ces agissements, se souleva contre les étrangers, et Fajardo expédia contre lui *Juan Rodriguez* avec 35 hommes, tandis que lui-même prenait le chemin de Margarita pour porter secours aux insulaires contre Lope de Aguirre. Rodriguez vainquit d'abord Guaicaipuro, mais ce succès lui coûta cher, car le cacique, profitant de ce que l'Espagnol, confiant dans son triomphe, s'était avancé dans le pays des Mariches, tua ses fils et tous les ouvriers qui étaient restés dans les mines. Rodriguez n'était pas encore revenu de la surprise et de la douleur que lui causa ce malheureux événement, quand un autre cacique, Paramaconi, descendit à la vallée de San Francisco où se trouvait le bétail des colons. Il mit à mort les bergers, dispersa les troupeaux et réduisit en cendres les huttes que l'on avait construites. C'est alors que Rodriguez, pour se fortifier contre les attaques des Indiens, fonda, non loin de Collado, dans la vallée de San Francisco, la ville du même nom, qui devait être le berceau de Caracas[1].

1. Oviedo y Baños, liv. III, chap. XIII et XIV. — Baralt y Diaz, fin du chap. X.

CHAPITRE II

Histoire du tyran Lope de Aguirre.

L'œuvre de colonisation espagnole devait rencontrer encore bien des obstacles. Elle n'eut pas seulement à soumettre et à gagner les indigènes, mais elle fut menacée par les aventuriers et les corsaires européens qui, à maintes reprises, ruinèrent les premiers établissements. C'est ainsi que l'histoire des origines de Valencia et de Barquisimeto est intimement liée à celle de cet « être féroce, sans religion et sans loi, aux appétits d'hyène »[1], que la tradition désigne sous le nom de *Tyran Aguirre*.

Dès 1557, le vice-roi du Pérou, marquis de Cañete, victime lui aussi de l'épidémie de l'or, avait résolu d'organiser une expédition pour aller à la conquête du royaume des Omaguas, que l'on plaçait entre l'Amazone et l'Orénoque, dans la Guyane vénézuélienne. Ce pays était regardé par les Péruviens comme le véritable El Dorado, et la ville de Manoa, ainsi que le lac enchanté de Parima, hantaient depuis longtemps leurs rêves. Le vice-roi, désireux, soit de récompenser les services d'un de ses lieutenants les plus distingués, *Pedro de Ursua*, déjà célèbre par ses conquêtes dans l'ancienne Cundinamarca, soit peut-être de se débarrasser d'un rival dont la présence le gênait, lui confia le commandement de l'expédition, et le 9 juillet 1560, une petite escadre, montée par 400 hommes de pied et 60 chevaux[2], sous les ordres du futur gouverneur des Omaguas

1. A. Rojas. *Estudios historicos*, p. 157.

2. Relation de Vazquez. — Monguia dit 300 hommes, 20 nègres et des Indiens, dont il ne donne pas le nombre. Selon lui, il n'y avait que 30 chevaux au lieu de 150 que l'on voulait emmener; car, au moment du départ, des onze radeaux où on devait les embarquer, sept se brisèrent.

et de l'El Dorado, mettait à la voile dans le rio de los Motilones[1].

L'équipage était composé en grande partie d'aventuriers sans scrupules, restes des conquêtes de Pizarre, mécontents de toutes sortes, prêts à tous les crimes, ne voyant dans l'entreprise qu'une occasion de satisfaire leur cupidité et leurs instincts perfides. A peine la flottille naviguait-elle dans les eaux de l'Amazone que les mutineries commencèrent; la haine et la discorde grondèrent sourdement et préparèrent leur œuvre en secret « comme des serpents cachés, guettant le moment favorable pour se précipiter sur leur victime »[2].

Parmi les révoltés se faisait remarquer un homme de petite stature, appelé Lope de Aguirre. Laid, maigre, boiteux et manchot, sa personne avait toujours été méprisée, à cause de son physique disgracié[3]. Grand hâbleur et charlatan consommé, personne n'était plus téméraire en compagnie ni plus poltron dans la solitude; son âme toujours inquiète n'aimait que les séditions et les tumultes[4]. Il disait à ses soldats qu'ils vécussent selon la loi qu'ils voudraient (que robasen, matasen y fuesen judios, moros y gentiles), pourvu qu'ils lui restassent soumis. Il ajoutait qu'il n'y avait pas d'enfer et que tout le monte irait au ciel. D'ailleurs peu lui importait que son âme brûlât toute l'éternité « pourvu que le nom d'Aguirre s'élevât jusqu'au neuvième ciel »[5].

Les aventures de ce personnage n'ont guère été connues des historiens du Vénézuéla que par des traditions, et ils ne semblent pas avoir eu sous les yeux les documents officiels. Cependant nous ne possédons pas moins de trois

1. « Provincia que es el termino del Pirú, y porque los Indios andan rapados á navaja se llaman Motilones » (carta de Aguirre). L'expédition a été étudiée au point de vue géographique par Bollaert (Wm.), *Expedition of Pedro de Ursua*, avec introd. par Markham (Hakl. Soc. Londres, 1861).
2. A. Rojas, *Est. hist.*, p. 160.
3. Relation de Zuñiga.
4. Pedro Simon (*Noticias*, 1re part.), cité par Rojas, *Est. hist.*, p. 160.
5. Relation de Zuñiga.

relations contemporaines qui s'accordent parfaitement entre elles sur les principaux points et ne font que se compléter mutuellement. Ce sont les récits de Pedro de Monguia[1], Gonzalo de Zuñiga[2] et Francisco Vazquez[3], soldats mêmes du tyran. Enfin, un quatrième document, intercalé dans le mémoire de Vazquez, nous permettra de fixer définitivement les traits de Lope de Aguirre; c'est la lettre qu'il écrivit lui-même à Philippe II avant de quitter Valencia[4]. Cette pièce, fort curieuse, nous dévoile un côté de son caractère que n'ont pas suffisamment dégagé les historiens. Cet Aguirre a quelque chose de l'âme des premiers conquistadores, de Hojeda par exemple, conservant dans le crime même la tranquillité d'esprit la plus parfaite. C'est un mélange bizarre de hidalguía espagnole et de perversité inconsciente; on est décontenancé en présence d'une telle humilité alliée à tant d'audace, et l'on se sent saisi malgré soi de je ne sais quel frémissement devant ce ton de grandeur respectueuse tout à la fois et de cynisme révoltant avec lequel ce « loco », ce fou, comme on l'appelait au Pérou, proteste de sa soumission aux lois de la sainte Église romaine, de ses sentiments d'admiration pour le roi, et en même temps fait une apologie

1. « Relación breve fecha por Pedro DE MONGUIA, capitan que fué de Lope de Aguirre, de lo mas sustancial que ha acontecido, segun lo que se me acuerda de la jornada del Gobernador Pedro de Orsua, que salió de los reinos del Perú, proveido por el Audiencia real que reside en la ciudad de los Reyes, é por el visorey marqués de Cañete; é del alzamiento de Lope de Aguirre, el cual mató al dicho gobernador Pedro de Orsua é se hizo capitan en el, con intención de volver al Perú por el nombre de Dios para hacerse rey é señor del, segun lo poblica. » (Doc. inéd., collect. Torres de Mendoza, t. IV, p. 191.)

2. Doc. inéd., collect. Torres de Mendoza, t. IV, p. 215.

3. « Relación de todo lo que sucedió en la jornada de Amagua y Dorado que fué á descubrir el Gobernador Pedro de Ursúa, con poderes y comisiones que le dió el Virey marqués de Cañete, presidente del Pirú. Trátase asimismo del alzamiento de Don Fernando de Guzman y Lope de Aguirre y otros tiranos, por Francisco VAZQUEZ. » (Madrid, Biblioth. nationale, mss., J. 136.)

4. « Carta del tirano á su Magestad Rey Felipe, natural español, hijo de Carlos invencible. Lope de Aguirre tu mínimo vasallo, cristiano viejo, de medianos padres, hijodalgo, natural vascongado en el Reyno de España en la villa de Oñate. » *(Id.)*

éhontée de ses crimes, s'intitulant avec orgueil Aguirre « le traître » jusqu'à la mort.

Cette lettre est en même temps un acte d'accusation en règle contre les gouverneurs des Indes, et, à ce titre, elle n'est pas moins intéressante; car, si les actes auxquels fait allusion Aguirre ne suffisent pas pour justifier sa trahison et ses crimes, nous y voyons cependant une preuve de la conduite scandaleuse et de l'autocratie effrontée des gouverneurs, soucieux seulement de satisfaire leur ambition personnelle, sans songer aux intérêts de la couronne. Mais entrons directement dans le détail des faits.

Au début de sa lettre, Aguirre rappelle qu'originaire d'Oñate, dans la province de Guipuzcoa, et issu de parents nobles, il passa au Pérou très jeune pour s'y distinguer « la lance en main » au service du roi. Durant vingt-quatre ans, il rendit de nombreux services dans la conquête du Pérou, fondant plusieurs bourgades, prenant part à différentes batailles et rencontres, perdant même sa jambe droite, qui lui fut enlevée par les coups d'arquebuse qu'il reçut à la bataille de Chucuniga avec le maréchal Alonzo de Alvarado, « suivant, ô Roi, ta voix et ton appel contre Francisco Hernández Girón, rebelle à ton service, comme moi et mes compagnons sommes présentement et serons jusqu'à la mort. » Puis il ajoute : « Et cependant, très excellent Roi et Seigneur, si tu t'es montré envers moi et mes compagnons si cruel et si ingrat pour les bons services que tu as reçus de nous, je crois que c'est parce que tu as dû être trompé par ceux qui t'écrivent de ces parties des Indes qui sont si loin... Ne pouvant donc plus souffrir les cruautés que commettent tes Auditeurs, Vice-Roi et Gouverneurs, je te refuse obéissance, moi et mes compagnons, et nous dénaturalisant de notre pays qui est l'Espagne, nous sommes décidés à te faire en ces contrées les plus cruelles guerres que nous pourrons. » Et pour bien préciser les causes de sa rébellion, il répète une seconde fois : « Crois bien, Roi et Seigneur, que ce qui nous a décidés, c'est que nous ne pouvons souffrir les persécutions et les

châtiments que nous infligent tes ministres qui, pour donner satisfaction à leurs créatures, nous ont pris et volé notre réputation, notre vie, notre honneur, car c'est pitié, ô Roi, le mauvais traitement qu'on nous a infligé[1]. » Et plus loin : « Ton vice-roi et marquis de Cañete, homme luxurieux, méchant et tyrannique, fit pendre Martin de Robles qui s'était signalé dans ton service, ainsi qu'Alvaro Tomas Vazquez, conquistador du Pérou, et le triste Alonso Diaz, qui travailla plus à la découverte de ce royaume que les explorateurs de Moïse dans le désert, et Piedrahita, enfin, bon capitaine qui se distingua dans plusieurs batailles à ton service, te donnant même la victoire à Pucara, car si ces combats n'avaient pas réussi, aujourd'hui Francisco Hernández serait roi du Pérou. — Ne considère pas, ô Roi, comme grands services ce que tes Auditeurs t'écrivent avoir fait pour toi, car c'est une bien grande fable s'ils appellent service le fait d'avoir dépensé huit mille pesos de ton trésor royal pour satisfaire leurs vices et leur méchanceté. »

Quels étaient les griefs particuliers d'Aguirre contre le gouverneur du Pérou? La lettre ne précise rien. D'après A. Rojas, suivant en cela Oviedo y Baños, Aguirre, dès son arrivée dans la colonie, aurait été obligé, pour vivre, de se faire dompteur de poulains. Devenu chef de mutins, il aurait été condamné à mort, puis seulement banni[2], et c'est à ces faits sans doute que se rapporte la phrase que nous avons citée : « Ils m'ont ravi ma réputation, ma vie et mon honneur. » Gracié ensuite, à condition qu'il s'enrolât dans les armées de Sa Majesté, nous avons vu comment il s'y conduisit. Il ne tarde pas à s'apercevoir que tout le mérite des victoires revient à Messieurs les Auditeurs et Gouverneurs qui n'ont rien fait, tandis que ceux qui ont payé de leur personne, qui ont « sué de leur sang », *trabajado y*

1. « ...el no poder sufrir los grandes apremios y castigos que nos dan estos tus ministros que por remediar á sus criados nos han usurpado y robado nuestra fama, vida y honra, que és lastima, oh, Rey, el mal tratamiento que se nos ha hecho. »

2. A. Rojas, *Est. hist.*, p. 160. — Cf. Oviedo y Baños, l. IV, ch. I et II. — Baralt y Diaz, ch. XIII.

sudado su sangre, sont dédaignés et méprisés. Et pendant que les premiers se gavent aux frais du roi, avec chacun leurs quatre mille pesos de traitement, plus huit mille pesos de frais supplémentaires, les autres ne sont bons qu'à courber les genoux devant eux et à les adorer comme des Nabuchodonosor[1].

C'est donc la colère de voir ses services méconnus, son ambition non satisfaite, qui réveille chez Aguirre ses instincts pervers; il entrevoit dans l'expédition d'Ursua l'occasion de punir les puissants de leurs crimes, et c'est la conscience parfaitement tranquille qu'il se prépare à verser leur sang. Bien plus, par un sophisme des plus subtils, il en arrive à se croire, nouvel Attila, le fléau du ciel, *el azote del cielo;* peu lui importe le courroux du roi : « Nous t'avons trouvé, ô Roi, si cruel et si parjure à la foi et à la parole donnée, que je tiens sur cette terre tes pardons en moindre crédit que les livres de Martin Luther. » Et encore : « Je fais vœu à Dieu, moi et mes deux cents arquebusiers, marañones, conquistadores, hijosdalgo, de ne laisser en vie aucun de tes ministres; et, ce faisant, nous avons conscience d'être les bienvenus des naturels, gardant la foi et les commandements de Dieu entiers et sans corruption comme chrétiens, respectant tout ce qu'enseigne la Sainte mère Église de Rome, et nous aspirons, quoique pécheurs en cette vie, à recevoir le martyre pour les commandements de Dieu. »

L'expédition d'Ursua avait donc parcouru à peine trois cents lieues, qu'arrivés dans une bourgade de la province que Monguia appelle « Machifaro » et Vazquez « Machijero », Aguirre et ses partisans mettent à mort sans autre forme de procès le commandant Ursua et son lieutenant Vargas[2]. Le

1. « Mas por nuestros pecados, quieren que donde los encontramos nos hinquemos de rodillas y los adoremos como á Nabucodonosor, cosa cierto insufrible y no como hombre que estoy lastimado y manco de mis miembros en tu servicio... »

2. Bollaert, *Expedit. of Pedro de Ursua and Lope de Aguirre*, fin du ch. X. — Southey (Robert), *The expedition of Ursua and the crimes of Aguirre*, ch. I. — Ces deux auteurs n'ont fait d'ailleurs que traduire et paraphraser le récit de Pedro Simon, VI. 10-50.

récit qu'Aguirre fait du crime est fort bref : « Ce méchant gouverneur se montra si pervers, si ambitieux et misérable, que nous ne le pûmes souffrir, et dans l'impossibilité de rapporter ses méfaits, je me contenterai de dire que nous le tuâmes bien vite[1]. » Dans l'impossibilité de rapporter ses méfaits!... cela est bientôt dit ; mais pense-t-on que si Aguirre avait eu un grief précis à articuler, il se fût dispensé de l'énoncer? Une tradition rapporte qu'en faisant périr Ursua, Aguirre voulait se débarrasser d'un rival et posséder la belle Inès qui suivait le chef de l'expédition[2]. Aucun texte précis ne permet de l'affirmer, mais on peut le conjecturer par ce fait qu'après la mort d'Ursua, Lorenzo de Salduendo, capitaine de la garde d'Aguirre, ayant gagné l'affection d'Inès, fut tué par ordre du tyran, sur la dénonciation d'un soldat, Nicolas Zozaya[3].

Ursua disparu, Aguirre fait élire à sa place Fernando de Guzman, et lui-même devient son maître de camp[4].

A partir de ce moment, il est le véritable chef de l'escadre et de nouvelles exécutions ne vont pas tarder à se succéder. Il est probable que les projets du tyran ne rencontraient pas que des partisans, et quelques-uns voulaient se débarrasser de lui. Mais terribles furent ses représailles : « Ils voulurent me tuer, et je tuai le nouveau roi *(sic)*, le capitaine de sa garde, le lieutenant-général et quatre capitaines, son majordome, son chapelain-clerc et une femme de la ligue qui s'était formée contre moi[5], un amiral, deux

1. « ... Fué este mal gobernador tan perverso, ambicioso y miserable, que no le pudimos sufrir, y así por ser imposible relatar sus maldades, no diré mas de que le matamos cierto bien breve. »

Monguia dit qu'Ursua était déchaussé et prêt à s'étendre dans son hamac, quand il fut assailli par les conjurés, qui étaient au nombre de quinze : D. Fernando de Guzman, Alferez genéral de l'expédition, Lope de Aguirre, Juan Alonso de la Bandera, Lorenzo de Salduendo, Alonso de Montoya, Cristóbal de Chaves, Alonso de Villena, Martin Perez de Correndo, Juan Calogiral, Diego de Torres, Miguel Serrano, Miranda, Sebastian Gomez, Pedro Hernandez et Pedro de Trujillo.

2. Cf. Deberle, *Hist. de l'Amérique du Sud*, Alcan, 1897, p. 41,

3. Relations de Monguia et de Zuñiga.

4. Cf. Southey (Robert), *op. cit.*, ch. II, p. 49.

5. Il s'agit de la fameuse Inès elle-même, qui, loin d'accorder ses faveurs à Aguirre, s'était mise à la tête du complot ourdi contre lui. (Relat. de Zuñiga.)

alferez et cinq autres de leurs alliés : et mon intention est bien de porter la guerre en avant et de mourir en la faisant pour venger les nombreuses cruautés dont tes ministres usent envers nous... Je nommai de nouveau des capitaines et un sergent-major : ils voulurent me tuer, et je les étranglai aussitôt tous. » Il est bien difficile de rapporter de semblables monstruosités avec plus de sang-froid et de cynisme.

Après avoir parcouru 1,500 lieues en cent journées juste, l'expédition atteignit l'embouchure de l'Amazone et la mer. Aguirre avait encore avec lui 200 hommes qu'il avait baptisés fièrement du nom de *nación marañona*. C'est de là, suivant les anciens historiens du Vénézuéla, que serait venu le nom de *Marañon* donné au fleuve des Amazones[1]. Arrivé en pleine mer, Aguirre fait voile vers le nord, et la tempête le pousse sur les côtes de Margarita. Il parvient à se réfugier dans la baie de Paraguachi, en un point de la côte qui a conservé jusqu'à aujourd'hui le nom de port de *El Traidor*[2].

Margarita devait être un nouveau théâtre de crimes pour cet Aguirre toujours altéré de sang. Laissant le gros de sa troupe caché à bord, il débarque avec quelques complices et dépêche un courrier au gouverneur de l'île, pour l'informer de son arrivée et lui demander des secours. Les habitants, à la vue de ces étrangers, accourent aux plages de Paraguachi, et ils écoutent avec surprise et compassion le récit qu'avec une feinte affliction le tyran leur fait de ses disgrâces et de ses malheurs. Les uns s'em-

1. *Maraña* signifie en espagnol bruyères ou halliers qui rendent un chemin impraticable, d'où, au sens figuré, embrouillement, tromperie, confusion, intrigue. Le nom de *nacion marañona* aurait été donné par Aguirre à sa troupe à cause des « marañas de que se había valido para realizar sus deseos ». (A. Rojas, *Est. hist.*, p. 162.) Quant au nom de fleuve Marañon, ne viendrait-il pas plutôt d'un mot indigène ? Cette appellation était, sans doute, antérieure à Aguirre, et c'est peut-être la ressemblance entre ce mot Marañon et le mot espagnol maraña qui a plu au tyran.

2. A. Rojas, *Est. hist.*, p. 162. — Cf. Bollaert, *Exped. of Ursua*, ch. XXVIII, et Southey (Robert), *The Exp. of Ursua and the crimes of Aguirre*, ch. IV.

pressent de procurer aux naufragés les aliments dont ils ont besoin, tandis que les autres vont à la rencontre du gouverneur pour l'intéresser au sort d'infortunés compatriotes. Aguirre, se voyant l'objet de tant d'attentions, se fait de plus en plus humble et offre aux insulaires des cadeaux, qui achèvent de lui concilier toutes les sympathies. Alors le gouverneur, señor de Villadrando, se présente lui-même, accompagné d'une suite peu nombreuse. Ne se doutant pas de la perversité de son hôte, il entend avec intérêt la relation de son voyage et offre ses services aux naufragés. Aguirre demande la permission de faire débarquer ses hommes, ce que le gouverneur lui accorde avec plaisir. Alors les *Marañones* sortent de leurs cachettes, se précipitent sur le rivage et, tout à coup, Aguirre, jetant le masque, annonce à Villadrando qu'il devient son prisonnier avec toute sa suite[1]. Le noble chevalier porte la main à son épée pour répondre à un tel outrage : mais, entouré de tous côtés par ses ennemis, il est réduit à l'impuissance et force lui est de subir les plus cruelles humiliations. Le tyran, montant sur le magnifique cheval du gouverneur, place celui-ci sur la croupe de l'animal et prend le chemin de la capitale, entouré de ses marañones, qui l'escortent en poussant les cris de « Libertad, libertad, viva Lope de Aguirre[2] ! »

A cet enthousiasme sauvage allaient succéder la licence la plus effrénée et le pillage le plus éhonté. Aguirre détruit les caisses royales, vole les trésors du gouvernement et ordonne le sac général de la population[3]. Les habitants s'enfuient, on brûle leurs maisons, et le tyran, aussi cruel

1. Les trois relations s'accordent pour les détails de tous ces faits. Voici, d'après Zuñiga, les paroles qu'Aguirre adressa à Villadrando et à sa suite : « Caballeros, nos otros venimos de los reinos de Pirú á la jornada del Dorado, por el rio del Marañon abajo, y matamos á Pedro de Ursúa, nuestro Gobernador, por malos tratamientos que en nuestras personas nos hacía, y acordamos volvernos á nuestra tierra ques el Pirú, y para pasar allá, no puede ser con las armas en las manos; é para esto conviene que vuestras mercedes sean nuestros prisioneros. »

2. Relation de Vazquez.

3. Zuñiga dit que l'on prit « 20,000 pesos de ropa y 50 pipas de vino ».

envers les siens qu'envers les colons, fait mettre à mort ceux de ses soldats qui hésitent à piller[1]. Les marañons eux-mêmes éprouvent un suprême dégoût de l'horrible besogne dont ils sont chargés : les défections se multiplient dans leurs rangs : dix-huit d'entre eux se sauvent sur un esquif pour échapper aux représailles d'Aguirre et viennent chercher un refuge au monastère de Cumaná. Parmi eux se trouvaient précisément les trois narrateurs de ces événements, Vazquez, Monguia et Zuñiga.

Déjà la nouvelle des cruautés d'Aguirre s'était répandue au Vénézuéla, et une terreur panique s'était emparée de toutes les populations. Au cri d'alarme jeté par Vazquez et ses compagnons, on songe à organiser contre le tyran des expéditions armées. Francisco Fajardo, le même qui venait de fonder Collado, réunit à la hâte une petite escadre et s'avança à la rencontre d'Aguirre, jusque sur les côtes de Margarita. Mais il arriva malencontreusement qu'averti sans doute de l'arrivée de Fajardo, le tyran avait fait embarquer ses hommes pendant la nuit, et il réussit, sans être vu de l'ennemi, à gagner le continent[2]. A la fin d'août 1561, il débarquait donc au port de Burburata avec 150 hommes, reste des 400 qui étaient partis sous les ordres d'Ursua ; il n'avait gardé qu'un seul prisonnier, le curé de Margarita, le Père Contreras[3]. Toute la population s'était enfuie dans les montagnes voisines ; Burburata fut mise à sac, tandis que le tyran envoyait des émissaires dans toute la campagne pour enlever bétail et provisions de toutes sortes.

Cependant une coalition se formait, composée de toutes

1. Il faut rendre cependant cette justice à Aguirre qu'il se montrait autant que possible chevaleresque envers les femmes. Il les faisait mettre dans une forteresse en compagnie de sa fille « que era mestiza, que trujó de Pirú, á la cual quería y tenía en mucho. Nunca jamás se halló hacer fuerza ni deshonra á ninguna, antes las tenía muy á recaudo y siguras de ningun mal ; y de sus honras tenía el tirano una cosa por estremo, que las que eran honradas mujeres las honraba mucho, y á las malas las deshonraba y trataba muy mal ». (Relation de Zuñiga.)

2. A. Rojas, *Est. hist.*, p. 166-167. — Southey (Robert), ch. V.

3. Relation de Zuñiga.

les villes du Vénézuéla, et Diego Garcia de Paredes, le fondateur de Trujillo, fut mis, par le gouverneur de Coro, à la tête de l'expédition envoyée pour combattre Aguirre[1]. Celui-ci avait donné à sa troupe l'ordre de marcher dans la direction du lac de Tacarigua. Pour la première fois, le sort sembla se déclarer contre les envahisseurs ; ce ne fut qu'au prix de mille peines qu'ils purent avancer dans des chemins où les habitants de la contrée avaient planté des épines aiguës pour arrêter la horde dévastatrice, et les sept lieues qui séparent Burburata de Valencia « furent véritablement, dit M. A. Rojas, le calvaire d'Aguirre »[2]. A un moment donné, le chef lui-même, à bout de forces, perdit connaissance, et ses soldats durent le charger sur leurs épaules. C'est dans cet état qu'il fit son entrée à Valencia, et l'instant eût été propice pour livrer au tyran un assaut décisif. Mais il put sans difficulté prendre possession de la ville, et durant quinze jours il la mit à feu et à sang[3]. Apprenant alors que Paredes s'avançait contre lui, il prit la direction de l'ouest et pénétra dans le pays des Girajaras. C'est avant de quitter Valencia qu'il envoya à Philippe II, par l'intermédiaire du curé de Margarita, qu'il remit en liberté, la fameuse lettre que nous avons analysée.

Le 22 octobre 1561, Lope de Aguirre arrivait à Nueva Segovia de Barquisimeto[4]. Malgré tous ses efforts, le Poblador Juan de Guevara n'avait pu s'opposer à la fuite des habitants, et ce n'est qu'à grand'peine qu'il avait réuni une troupe de 40 hommes armés[5]. Il sortit avec eux à la rencontre d'Aguirre, mais dut lui céder la place. Le tyran s'établit en maître dans la ville; ce ne devait pas

1. Bollaert, ch. XL. — Southey (Robert), ch. V., p. 144.

2. A. Rojas, *Est. hist.*, p. 168.

3. Oviedo y Baños, l. IV, ch. V. — Bollaert, ch. XLII. — Southey (Robert), ch. V, p. 160.

4. Bollaert, ch. XLV.

5. Ce détail, dont ne parle aucun historien, nous est donné par la « Relation des services de D. Juan de Bolivar Villegas et de ses ancêtres » que nous avons citée plus haut. « Salió con cuarenta hombres, armados y mantenidos á su costa, á resistir la invasión del Tyrano Partidario Lope de Aguirre. »

être pour longtemps, et l'heure approchait où il allait être puni de ses crimes.

Guevara, dont les armes étaient impuissantes, eut recours à la ruse : il fit promettre le pardon et de grandes récompenses aux soldats d'Aguirre qui viendraient le rejoindre, et le tyran se vit abandonné de ses derniers partisans[1]. Pendant ce temps, la troupe de secours de Paredes arrivait : Guevara fit sa jonction avec lui, et Paredes entrait à Barquisimeto cinq jours après les Marañons et leur chef. L'heure de l'expiation avait sonné pour le Traître, et il devait avoir la suprême humiliation de recevoir le coup fatal de la main même d'un de ses soldats. Voici comment M. A. Rojas raconte la dernière scène de ce drame sanglant[2] :

« Deux femmes avaient accompagné Aguirre depuis son départ du rio des Motilones : l'une était sa fille unique, « qui » avait été le témoin de tous ses crimes et la consolation de » toutes ses douleurs ; » l'autre était la compagne et l'amie de sa fille. De tous les Marañons, un seul était aux côtés du tyran au moment suprême, Antero Llamozas, qui, dès le commencement, lui avait juré une fidèle et inébranlable amitié. On était au 27 octobre 1561. Aguirre se voit cerné par les soldats qui approchent de plus en plus de la maison qui lui servait de refuge. En présence d'une mort imminente, le Traître se dirige vers l'appartement où sa fille, en compagnie de son amie, compte les instants de cette terrible journée. Lui présentant alors l'arquebuse qu'il tient à la main, il l'exhorte à mourir, puisqu'en lui survivant elle n'aurait plus que le déshonneur d'être appelée la fille d'un traître. « Une lutte terrible s'engage entre ces trois êtres, » la fille qui implore, le père qui ordonne, et l'amie qui se » jette entre eux. Mais Aguirre tirant le poignard qu'il porte » à sa ceinture, le plonge à deux reprises dans le cœur de la » victime. La fille expire. » Alors, éperdu et à bout de forces,

1. Bollaert, ch. XLIX.

2. A. Rojas, *Est. hist.*, p. 170. — Cf. Oviedo y Baños, l. IV, ch. XI. — Baralt y Diaz, ch. XII. — Bollaert, ch. LI.

le tyran sort de l'appartement de sa fille et attend les soldats de Paredes. Ils arrivent, et le premier qui entre dans la maison intime à Aguirre l'ordre de se rendre. Le traître, avec un geste brusque, répond : « *No me rindo à tan grandes* » *bellacos*, » et, reconnaissant Paredes à ses insignes, il lui demande la permission de lui parler. Paredes s'incline avec dignité, mais deux Marañons, craignant peut-être que le tyran ne fasse au général espagnol le récit de leurs crimes, dirigent le canon de leurs arquebuses vers la poitrine de leur ancien chef. Au coup tiré par le premier Marañon, le tyran prononce ces mots : « *Mal tiro !* » mais sentant l'arme du second contre son cœur : « *Este tiro si es bueno !* » s'écria-t-il, et il tomba mort. Il appartenait encore à un autre Marañon de couper la tête du cadavre et de la présenter aux troupes de Paredes. Quelques instants après, les enseignes du tyran flambaient devant la maison ; ses restes furent conduits dans les villes du Vénézuéla et semés sur les chemins publics. »

Ainsi disparut cette légendaire figure de l'époque de la conquête. Plus de trois siècles ont passé, et le souvenir de ses crimes n'est pas encore éteint. Durant les nuits obscures, quand on voit apparaître dans les plaines de Barquisimeto et dans les lieux voisins de la côte de Burburata la lumière phosphorescente des feux-follets qui s'agitent au caprice du vent, les paysans racontent à leurs enfants que ces lumières sont l'âme errante du tyran Aguirre qui, en aucun lieu sous terre, ne peut trouver de repos[1].

1. Sur cette croyance populaire, cf. la *Gran Recopilación* de J. P. Rojas, I, p. 59 : « En las sabanas de la sección Zamora, corre por sobre la paja sin quemarla una llama conocida con el nombre de *luz del Tirano Aguirre*, suponiendo la gente ignorante que es el alma de aquel mal hombre que vaya por alli sin descanso. »

CHAPITRE III

Soumission des Caraques. — Les premiers gouverneurs de Caracas. — L'œuvre du Procurateur Simon Bolivar.

A l'invasion de Lope de Aguirre se rattache la mort de Juan Rodriguez, que nous avons laissé à San Francisco. Quand il apprit qu'Aguirre avait débarqué à Burburata, il se mit en marche vers Valencia avec six hommes seulement; mais dans la montagne de Lagunetas, il fut surpris par une troupe nombreuse d'Indiens commandés par Terepaima et et Guaicaipuro, et malgré une défense héroïque, il dut succomber ainsi que ses compagnons[1]. Cette catastrophe ne fut que le commencement des malheurs qui allaient s'abattre sur les Espagnols pendant cette période toute pleine d'atrocités et d'horreurs qu'on nomme la conquête des Caracas et des Teques[2].

Fajardo, de retour de Margarita, trouva Collado et San Francisco menacées d'une ruine prochaine; il demanda des secours au gouverneur de Coro, et, sur l'ordre de ce dernier, Luis Narvaez sortit de Barquisimeto, en janvier 1562, avec 100 hommes de ceux qui avaient appartenu à Aguirre. Non loin du lieu où était mort Rodriguez, les Espagnols furent assaillis par le cacique Guaracarima, et

1. Oviedo y Baños, l. IV, ch. VI. — Baralt y Diaz, ch. XII.

2. C'est la période héroïque, chantée par la poésie épique vénézuélienne. Un poète de talent, Francisco G. Pardo (1830 1882) s'était proposé de raconter les péripéties les plus dramatiques de ces luttes. Chacun des chants de son poème, intitulé *Indianas*, devait porter le nom d'un cacique célèbre. Le premier chant seul a été publié, *Paramaconi*, dans lequel Pardo raconte la touchante légende du Calvaire de Caracas.

tous périrent, sauf trois qui purent s'enfuir[1]. L'Audiencia de Saint-Domingue rendit le gouverneur Collado responsable de ces désastres et envoya le licencié Bernaldez pour lui faire un procès de *residencia*. Collado fut reconnu coupable, destitué de ses fonctions, et envoyé comme prisonnier en Espagne. Fajardo perdit en lui un ami et un aide précieux; pour conserver l'établissement de Collado, il abandonna San Francisco, mais se voyant trahi par les quelques Indiens qui lui étaient restés fidèles, surtout par le cacique Guaimacuare, il quitta Collado, et envoyant une partie de ses gens à Burburata, il gagna avec les autres l'île de Margarita. En 1564, il revint à la Terre-Ferme, mais c'était pour y périr misérablement. Alonso Cobos, justicia mayor de Cumaná, avec qui il avait eu quelques difficultés, l'attira traîtreusement à Cumaná, sous prétexte de réconciliation. Mais à peine Fajardo était-il arrivé qu'il fut jeté en prison, condamné à mort par Cobos, et on dit que ce dernier ajusta même de sa propre main la corde qui devait étrangler son ennemi[2]. Les Margaritains, indignés, tirèrent une vengeance terrible de la mort de leur compatriote. Une troupe d'insulaires passa sur le continent, entra de nuit à Cumaná et s'empara de Cobos, qui fut garrotté et emmené à Margarita. Là, il fut à son tour étranglé: son corps fut traîné par les rues, puis coupé en morceaux.

Cependant, le successeur de Collado, *D. Alonso Manzanedo*, était mort à Coro en 1564. Le licencié Bernaldez, chargé par intérim du gouvernement, voulut lui-même entreprendre la conquête, et n'étant pas homme de guerre, il se fit accompagner de Gutierrez de la Peña, qui, pour la circonstance, fut gratifié du titre de *Mariscal*. Un avocat et un militaire n'étaient pas faits pour mener à bien une expédition: ils eurent du moins le bon esprit de s'en rendre compte, et quand ils arrivèrent dans la vallée du Tuy, intimidés par le nombre des Indiens qu'ils virent

1. Baralt y Diaz, ch. XII.
2. Baralt y Diaz, ch. XII, et Oviedo y Baños, l. IV, ch. XIII.

couronnant les hauteurs, ils se retirèrent et reprirent le chemin de Coro[1].

Sur ces entrefaites, le successeur officiel de Manzanedo arriva : c'était un homme prudent et habile, *Pedro Ponce de Leon*, et il confia le soin de soumettre les Caracas à un conquistador dont la bravoure était déjà réputée, *Diego de Losada*. Celui-ci partit au commencement de 1567, emmenant avec lui 150 soldats et 800 colons. Le fameux chef des Teques, Guaicaipuro, qui essaya de s'opposer à son passage, fut pour la première fois obligé de reculer (25 mars 1567), et Losada continua sa marche jusqu'à la vallée de Caracas. Dans le lieu même où avait été San Francisco, il fonda une nouvelle ville, qu'il appela *Santiago de Leon de Carácas* (1567)[2]. Grâce à la vigilance de Losada, une immense conjuration d'Indiens soudoyés par Guaicaipuro fut déjouée : la plupart des habitants de Burburata, trouvant ce pays malsain, vinrent chercher à Santiago un climat bienfaisant, et la future cité progressa rapidement. Comprenant alors la nécessité de créer un port voisin, Losada fonda dans l'emplacement qu'avait occupé Collado, un établissement auquel il donna le nom de *Nuestra Señora de Caravalleda*.

Le pays semblait pacifié, et Losada voulut procéder dès ce moment à des *repartimientos*. Mais aussitôt que l'on commença à mesurer les terres et à compter les Indiens de chaque tribu, les indigènes s'enfuirent dans la montagne, et des soulèvements en masse eurent lieu dans toute la contrée. Guaicaipuro était l'âme de la révolte ; un ordre de capture fut lancé contre lui, et Sancho Villar prit le commandement de la troupe envoyée pour le prendre. Guaicaipuro avait autour de lui 22 archers, et avec eux il commença la plus héroïque défense. Un téméraire osait-il approcher du seuil de la hutte qui servait de refuge au cacique, sa tête

1. Oviedo y Baños, l. IV, ch. XII. — Baralt y Diaz, ch. XII.

2. Sur Losada, voir Oviedo y Baños, l. V, ch. I à XIII. — Baralt y Diaz ch. XII.

tombait immédiatement sous le glaive de Guaicaipuro. Les Espagnols eurent alors l'idée de mettre le feu à la cabane, et le valeureux cacique aima mieux succomber en luttant contre ses ennemis que de mourir dans les flammes. Il s'élança dehors, et, percé de nombreuses blessures, il tomba expirant à côté de ses vingt-deux compagnons qui déjà n'étaient plus eux-mêmes que des cadavres[1]. Plusieurs autres caciques furent faits prisonniers et périrent dans d'affreux supplices (1569).

Peu de temps après, Losada était déposé à la suite de plaintes portées contre lui à Ponce de Léon[2]; mécontent et offensé, il se retira à Tocuyo, où il termina ses jours[3] dans le même temps que le gouverneur mourait lui-même à Barquisimeto[4].

La soumission des Caracas et des Teques devait encore durer près de dix ans, et cette période est remplie tout entière par les exploits de Garci-Gonzalez. Une première fois, il vainquit le cacique des Caracas, Paramaconi, qui avait hérité de l'influence qu'exerçait sur les Indiens le fameux Guaicaipuro. Appelé de nouveau par le successeur de Ponce de Léon, *Diego de Mazariego*, il prit, avec l'aide de Pedro Alonzo, le chef des Mariches, le cacique Tamanaco, et acheva la conquête des Teques[5].

L'administration de Mazariego fut marquée par la fondation de deux nouvelles villes. Alonso Pacheco, envoyé pour coloniser les terres qu'avait visitées l'Allemand Alfinger, créa le 20 janvier 1571, au bord du lac de Maracaïbo, un établissement qu'il appela *Nueva Zamora*, en souvenir de sa patrie. C'est aujourd'hui *Maracaïbo*[6]. Il voulut ensuite

1. D'après la tradition, Guaicaipuro serait mort à l'endroit même où s'élève aujourd'hui le village des Teques (en pleine montagne, à quelques heures de Caracas, dans la direction de Valencia. Le président Guzman Blanco y a établi un asile d'aliénés). V. Mme Jenny de Tallenay, *Souvenirs du Vénézuéla*, Paris, Plon, 1884, p. 51.

2. Oviedo y Baños, l. V, ch. XIV.

3. Baralt y Diaz, fin du ch. XII.

4. Baralt y Diaz, début du ch. XIII.

5. Sur Garci-Gonzalez, voir Oviedo y Baños, l. VI, ch. II à V. — Baralt y Diaz, ch. XIII.

6. Oviedo y Baños, l. VI, ch. VI.

soumettre toute la contrée voisine, et pendant deux ans parcourut les bords de la lagune de Maracaïbo. Mais il devait lui aussi succomber sous les coups des indigènes, et une lettre du gouverneur, en 1573, annonçait à S. M. que Pacheco, dans une marche contre les Indiens, avait été tué avec les 40 hommes qui l'accompagnaient[1]. En juin 1572, Juan de Salamanca avait fondé entre Barquisimeto et le lac de Maracaïbo, la ville de *San Juan Bautista del Portillo de Carora*.

D. Juan de Pimentel, nommé pour succéder à Mazariego, arrivait à Coro dans le courant de 1576[2]. Dès le début de son gouvernement, il s'occupa du transfèrement de la capitale à Caracas, et en 1578 Santiago de Leon de Caracas devint la résidence officielle du gouverneur du Vénézuéla. Parmi les raisons qui décidèrent Pimentel à ce changement il en est une, la plus importante peut-être, que personne n'a soupçonnée, que Pimentel lui-même s'est bien gardé de faire valoir, mais qui se dégage implicitement des idées de ce personnage, tel que les documents des archives nous le font connaître. La ville de Coro était dans une dépendance très étroite vis-à-vis de l'Audiencia de Saint-Domingue. On sait quelle était d'une façon générale l'influence des *Audiencias*, de ces corps tout-puissants qui étaient à la fois des cours de justice, des conseils administratifs et des agences de renseignements au service du gouvernement espagnol. Elles enregistraient les ordres royaux, donnaient des avis, rendaient des ordonnances sur les matières administratives et faisaient des enquêtes sur la conduite des gouverneurs. Or cette surveillance s'exerçait à l'égard de Coro plus peut-être qu'à l'égard de toute autre ville. Le fondateur de Coro avait été un envoyé direct de l'Audiencia de Saint-Domingue; les gouverneurs allemands avaient bien joui pour un temps de l'omnipotence, mais les

1. Arch. gen. de Indias (Séville). Est. 54. caj. 4. leg. 15. (Cartas y expedientes de los gobernadores de Venezuela.) La lettre est à moitié brûlée.

2. Les premières lettres de Pimentel que renferment les archives (Arch. gen. de Indias (Séville). 54. 4. 15) sont de décembre 1576.

procès de *residencia* instruits à plusieurs reprises contre les délégués des Welser, et finalement la chute des banquiers d'Augsbourg avaient rendu à l'Audiencia une influence plus prépondérante que jamais sur le premier magistrat de Coro. Au moindre soupçon, elle ordonnait une enquête sur ses agissements; nous l'avons vu à propos de Collado; de sa propre autorité, elle nommait un gouverneur intérimaire avant d'avoir la ratification royale: Bernáldez, après Manzanedo, Juan Chaves, après Ponce de Léon. Il semblait donc que changer la capitale, c'était rompre dans une certaine mesure le lien qui unissait le Vénézuéla à l'Audiencia, et les rapports de Pimentel[1] dévoilent son intention bien marquée de donner à Caracas la plus grande autonomie possible. Il organise le *cabildo* et réclame pour les habitants le droit de nommer un des alcaldes[2]. A maintes reprises, il demande que des relations directes s'établissent entre la métropole et la province[3], et, ce qui est bien caractéristique, il émet le désir que les cédules royales lui parviennent sans l'intermédiaire de Saint-Domingue ou de Carthagène[4]. Il n'est donc pas étonnant que, sous l'impulsion d'un tel homme, Caracas ait été, dès le début, jalouse de ses droits de capitale.

Malheureusement, Pimentel eut un successeur incapable, *Luis de Rojas* (1583), qui, sans aucune aptitude pour les affaires, perdit son autorité à se faire l'arbitre des vaines disputes qui commençaient à éclater entre les chapitres civil et ecclésiastique, tandis que le gouverneur de Cumaná, sans rencontrer aucune opposition, diminuait l'étendue de la juridiction de Caracas, en englobant dans sa province le pays des Cumanagotos[5].

Heureusement, en 1587, Rojas fut relevé de ses fonctions et remplacé par *D. Diego Osorio de Villegas*. Le nou-

1. Arch. gen. de Indias (Séville), E. 54, c. 4, l. XV. (Cartas y expedientes de los gobernadores de Venezuela. Ramo secular.)
2. Lettres de 1579.
3. Lettres de 1579, 1580, 1581.
4. Lettre du 7 décembre 1578.
5. Oviedo y Baños. liv. VII. ch. VII.

veau gouverneur est cité dans la Relation sur les services de la famille Villegas[1], comme parent du capitaine général de 1550. N'étant point de sa descendance directe, il ne pouvait être que son neveu, on ne sait à quel degré. C'était un homme de grand talent, doué en même temps d'une droiture d'âme et d'une pénétration d'esprit qui devaient faire de lui un homme d'État remarquable. Il venait de remplir à la Española le haut emploi de Juge des galères et des garde-côtes de cette région[2]. Avec lui arrivait au Vénézuéla un personnage dont le nom, déjà connu par trente années de services en qualité d'*Escribano* de l'Audiencia de Saint-Domingue, devait deux siècles et demi plus tard être consacré par un des faits les plus glorieux de l'histoire moderne, l'émancipation de l'Amérique du Sud : il s'appelait *Simon Bolivar*, originaire d'une noble famille de Biscaye. Le nom patronymique de Bolivar, ou plus exactement *Bolibar*, signifie étymologiquement « prairie du moulin », étant composé des deux radicaux basques *bolu*, *bolu-a*, moulin, le moulin, et *ibar*, *ibar-a*, prairie, la prairie[3].

Les armes primitives de la maison de Bolibar consistaient, en effet, en un écu représentant une pierre de moulin sur champ d'argent ; elles se trouvent gravées sur une sépulture de trois personnages de la famille à l'entrée de l'église de Santo Tómas de Bolibar. Le moulin avait réellement existé dans la riante prairie qui borde la petite rivière d'Ondarroa, au pied du mont Oiz. Le solar, la « casa Infanzona » des Bolibar s'élevait dans la bourgade de ce nom, où ils avaient bâti l'église de Santo Tómas : composé de maisons dispersées sur les rives de l'Ondarroa, et habité par six cents âmes environ, le pueblo actuel de Bolibar, à sept lieues de Bilbao, fait partie de la *ante-iglesia* de Cenarruza, l'une des cent vingt-cinq petites

1. Citée plus haut.
2. Oviedo y Baños, l. VII, ch. VIII.
3. Antonio de Trueba. *Venezuela y los Vascos* (dans la *Ilustración española y americana*, 1876).

républiques qui constituaient, avant l'abolition des fueros, le señorio de Biscaye[1].

Les ancêtres de Simon Bolivar s'étaient distingués au XIe siècle dans les luttes des Biscayens contre les évêques d'Armentia et avaient combattu avec énergie pour le maintien des libertés du peuple basque[2]. Notre personnage fut le premier de la famille qui passa aux Indes. A Saint-Domingue il connut Osorio Villegas; une grande intimité s'était établie entre eux, et quand Osorio fut nommé gouverneur du Vénézuéla, il le suivit en qualité d'«Escribano de residencia»[3].

Osorio et Bolivar, en esprits pratiques qu'ils étaient, surent se rendre un compte exact des besoins d'une colonie naissante, et c'est à leurs efforts combinés qu'est due la première organisation de Caracas en capitale. Ils élaborèrent un plan de réformes composé de 27 articles, et les principales villes de la province furent invitées par Osorio à envoyer à Caracas des représentants pour élire un *Procurador general* chargé de porter au roi les doléances des Vénézuéliens. Simon Bolivar fut choisi à l'unanimité, et à sa nomination contribuèrent, avec les alcaldes et les regidores du cabildo de Caracas, R. Espejo, pour les villes de Tocuyo et de Valencia; Bernardo de Quiroz, pour celle de Nueva Segovia de Barquisimeto; Miguel de Morillo, pour celle de Carora, et Rodrigo de Argüecese, au nom de la Nueva Zamora de Maracaïbo[4].

1. Devant l'église de chaque communauté de Biscaye était une vaste galerie couverte où se faisaient les délibérations qui intéressaient l'agglomération, et tout le territoire qui relevait de ce conseil et de cette paroisse se nommait ainsi l'*ante-iglesia*. D'espace en espace, au-dessus des habitations modestes, s'élevaient quelques châteaux, d'une architecture simple, la plupart flanqués de tours carrées. Les possesseurs étaient les *parientes mayores*, les anciens; non pas les seigneurs, car tous les Biscayens étaient égaux, mais les *Infanzones*, c'est-à-dire, d'après l'étymologie de ce vocable basque, les premiers habitants du sol. — Cf. *Le régime foral en Espagne au XVIIIe siècle*, par G. Desdevises du Dézert (*Revue historique*, t. LXII, 1896, p. 7 et sqq.).

2. A. de Trueba, *loc. cit.*

3. « *Relación de los méritos* » des Bolivar et des Villegas (Madrid, Arch. hist. nac., leg. 848).

4. Actes du cabildo de Caracas de 1589-1590. Cités par A. Rojas, *Est. hist.*, p. 133 134.

Bolivar fut donc nommé Procurador (23 mars 1590) pour l'espace de deux ans, avec indemnité de 60 réaux par jour, et les instructions qu'il devait soumettre au roi témoignent d'un sens politique que l'on est peu habitué à rencontrer chez les gouverneurs des Indes [1].

Tout d'abord, on se préoccupait de la condition des Indiens, et on suppliait le roi d'interdire par cédule le *service personnel*, c'est-à-dire le travail forcé des indigènes, comme étant la plus grande des entraves à la conversion des Indiens au christianisme (art. 1).

Mais en même temps, par une contradiction que l'on retrouve chez les esprits les plus sensés et les plus vertueux de ce temps, on demandait l'importation de 3,000 esclaves de Guinée (art. 2). On imposerait un peso d'or pour chaque esclave (art. 16). D'ailleurs, pour que les esclaves ne fussent pas seuls à travailler aux mines, on désirait que des mineurs de Castille vinssent avec leurs familles s'établir au Vénézuéla (art. 18).

En ce qui concerne les impôts, on demandait pour la province, pendant un certain temps, un régime de faveur : autorisation de ne payer que le 20e de l'or extrait des mines (art. 3); le 10e des perles au lieu du 5e (art. 4); prorogation à dix ans de la licence déjà accordée de ne payer que le 2 1/2 p. % de l'*almojarifazgo* [2] royal (art. 8); exemption pendant vingt années de droits sur le maïs et autres denrées envoyées des côtes de Caracas à Cumaná, à Margarita et aux îles pour l'approvisionnement des canots travaillant à la pêcherie des perles (art. 11); autorisation pour les bateaux qui se seraient chargés de perles sur les côtes relevant d'une autre juridiction, de revenir compter leurs perles pour l'impôt à Caracas, sans être obligés de relâcher à Cumaná ou à Margarita (art. 23).

Les limites du gouvernement de Caracas n'avaient point

1. Instrucción dada á Simon de Bolivar, Procurador general de la governación de Venezuela (23 mars 1590). Arch. gen. de Indias (Seville). Est. 54. caj. 4. leg. 15 (la cual consta de veinte y siete articulos).

2. Droit d'entrée et de sortie des marchandises.

encore été formellement établies, et le gouverneur de Cumaná avait pu englober dans son territoire le pays des Cumanagotos. Osorio demandait donc que ces limites fussent définitivement fixées à Maracapana d'une part et au cap de la Vela de l'autre, ainsi qu'il avait été décidé par la capitulation royale passée avec les Allemands en 1528 [1] (art. 5 et 18).

Il réclamait également le droit d'étendre sa juridiction sur le territoire du rio de la Hacha, conformément à l'autorisation déjà accordée par une cédule antérieure [2] (art. 6), et soumettait à l'approbation de S. M. la conquête des pays situés entre Maracaïbo et le rio de la Hacha, confiée à Joan de Saavedra (art. 7).

Une des parties les plus curieuses du document est celle qui précise les attributions du gouverneur lui-même, et Osorio se montre ici le digne successeur de Pimentel. Jusqu'alors, en effet, le premier magistrat de la province n'était guère, comme nous l'avons dit, que l'humble serviteur de l'Audience royale de Saint-Domingue. Toute initiative de la part des gouverneurs se trouvait paralysée par la crainte qu'ils pouvaient avoir de déplaire à ce corps privilégié qui, à chaque instant, envoyait dans la province des juges de commission pour connaître des procès civils et criminels, ou des juges de residencia pour demander aux gouverneurs compte de leurs actions. Cette dualité de pouvoirs ne pouvait qu'être préjudiciable aux intérêts de la province. Osorio demande donc que le gouverneur ait le droit de pourvoir lui-même au remplacement des fonctionnaires de la *Real Hacienda*, sans l'intermédiaire de l'Audiencia de Saint-Domingue (art. 10) ; qu'il puisse juger en premier ressort les causes civiles et criminelles (art. 12) et que l'Audiencia n'envoie des juges de commission que pour

1. Asiento original que el Rey hizó con Enrique Ynguer et Gerónimo Sailer, alemanes, sobre ir á conquistar la provincia de Venezuela. Arch. gen. de Indias (Séville), Est. I, caj. 1., leg. 1/27, ramo 7.

2. Arch. gen. de Indias (Séville), Est. I, caj. 1, leg. 1/27, ramo 18. Cédule concernant les territoires situés entre le gouvernement des Welser et celui de D. Antonio Luis de Lugo, gouverneur de Santa Marta.

les affaires graves et après appel (art. 13); que, pour l'aider à remplir ses fonctions judiciaires, le gouverneur soit autorisé à nommer un lieutenant général « letrado », dont le traitement annuel serait de 250.000 maravedis (art. 19); que les visites sur le bon traitement des Indiens et l'application des « leyes de Indias » soient faites par le gouverneur lui-même, et non par des juges de commission (art. 14, 21), et que ce magistrat ait le droit de prendre contre les Indiens révoltés les mesures qu'il jugera utiles, à condition de ne pas se départir des recommandations contenues dans lesdites « leyes de Indias » (art. 22). Enfin, pour prouver la sincérité de ses intentions et prévenir tout soupçon d'arbitraire, Osorio admettait le maintien des procès de résidence, mais il demandait que les fonctionnaires pussent faire appel des jugements rendus, d'abord à l'Audience elle-même, puis au Conseil des Indes (art. 24).

En même temps qu'il songeait à l'organisation administrative et civile du pays, Osorio ne perdait pas de vue son avenir commercial, et il insistait pour que chaque année deux navires de registre fussent envoyés à Caracas de Séville ou de Cádiz (art. 9). Pour favoriser les trafics, il demandait que les perles fines pussent remplacer la monnaie, en raison de la rareté de cette dernière dans la province (art. 20). Il se préoccupait également de la sécurité des personnes et des biens, demandant que les habitants de Caracas qui possédaient des canots destinés à pêcher les perles ne fussent jamais, en cas de dettes ou de délit quelque grave qu'il fût, condamnés à la perte de leurs bateaux, mais qu'on pût seulement leur confisquer des denrées et une partie du produit de leur pêche (art. 27).

Nous apprenons par le document que les arsenaux, le fort et les cales du port de la Guayra étaient en voie de construction; on demandait que les amendes infligées pour les « pénas de cámaras », ainsi que le peso imposé pour chaque esclave, fussent employés à leur achèvement (art. 15 et 16).

Enfin Osorio avait fondé un hôpital à Caracas sous le

patronage du cabildo ; il demande à S. M. de vouloir bien lui faire l'aumône de cinq cents pesos pour en terminer la construction (art. 26), d'ordonner l'envoi de deux cloches, l'une de quatre quintaux et l'autre de deux ; enfin, et ceci n'est pas le moins piquant, d'interdire dans cet hôpital l'intervention de toute justice ecclésiastique, sauf seulement dans la visite destinée à savoir si les sacrements étaient administrés avec la décence convenable (art. 25).

Telles étaient les instructions que Simon Bolivar était chargé de soumettre au gouvernement royal. Il resta plus de deux ans à la cour d'Espagne et fut comblé d'honneurs par le monarque. C'est ainsi que, voulant récompenser son dévouement aux intérêts de la province, S. M. confirma, par cédule royale du 29 juin 1592, le titre de *Contador de la Real Hacienda* de Vénézuéla, que Bolivar possédait déjà, et lui concéda celui de *Regidor,* lui donnant le droit d'assister au cabildo, comme s'il était un de ses membres et de voter dans toutes les délibérations[1].

Mais les instructions furent-elles approuvées toutes par le roi ? Nous n'avons trouvé dans les archives aucun texte qui nous permît de l'affirmer ; il est certain du moins que quelques-unes d'entre elles ne furent jamais appliquées : ainsi le pays des Cumanagotos ne retomba jamais sous la juridiction du gouverneur de Caracas, et on ne vit que bien rarement au Vénézuéla des navires de registre d'Espagne. Cependant, nous pensons, avec Oviedo y Baños et M. A. Rojas[2], que la plupart des réformes demandées, et principalement celles qui avaient trait aux finances, entrèrent en pratique dès le retour de Bolivar à Caracas, en 1593. Il est certain également que des privilèges, autres que ceux qui avaient été demandés par les députés de la province, furent obtenus, grâce au zèle du Procurador ; c'est ainsi que la ville de Caracas fut autorisée à établir un droit d'*alcabala,* c'est-à-dire une sorte d'octroi sur les denrées

1. A. Rojas, *Est. hist.*, Appendice, p. 57 : Título de Regidor de Simón de Bolivar.

2. Oviedo y Baños, l. VII, ch. IX. — A. Rojas, *Est. hist.*, p. 134.

venant des environs ou de l'extérieur de la province et entrant dans les murs de la capitale : cet octroi fut réellement créé le 1er novembre 1593[1]. Ajoutons que, par cédule de 1592 (12 avril), les ports de Vénézuéla furent assimilés à ceux de Cuba et de Puerto-Rico, qui ne payaient que 2 1/2 p. % d'almojarifazgo[2]. Enfin, dès 1591, Pilippe II avait donné une marque toute spéciale d'estime à la ville de Caracas en lui concédant des armoiries : l'écu représentait un lion ailé tenant une coquille sur laquelle figurait la croix de Saint-Jacques[3].

C'est aussi de cette époque que datent les débuts de l'instruction publique à Caracas, et ce n'est pas un des moindres mérites du premier Bolivar que d'avoir songé à faire de la capitale naissante du Vénézuéla un centre intellectuel capable de rivaliser avec ceux qui existaient déjà dans d'autres parties plus favorisées des Indes occidentales. Sur les instances du Procurador, le roi adressa à l'évêque de Caracas, qui était alors Juan Martinez Manzanillo[4], une cédule en date du 22 juin 1592, ordonnant la création à Caracas d'un séminaire conciliaire, le « Seminario Tridentino ». L'établissement, placé sous le haut patronage de S. M., devait relever de l'autorité de l'évêque, et le souverain demandait que dans la nomination des boursiers, ou *colegiales*, « on tînt compte et soin de préférer à tous autres les descendants des premiers conquérants et les fils de ceux qui avaient servi avec le plus de dévouement la couronne d'Espagne[5]. » Ce séminaire devait être, comme nous le verrons, l'origine de l'Université de Caracas.

Mais au milieu d'une population aussi réduite que l'était

1. A. Rojas, *Est. hist.*, p. 138.
2. Archivo del Consulado de Cádiz, Est. 10, leg. 1, nº 46.
3. A. Rojas, *Leyendas históricas*, 2e série, p. 107.
4. L'évêché de Coro avait été transféré à Caracas en 1583. Cf. Siewers, *Zweite Reise in Venezuela*, p. 61.
5. A. Rojas, *Est. hist.*, App., p. 182. — Real cedula que crea el seminario Tridentino. Fecha en Tordesillas á 22 de Junio de 1592. Signée : Yo el Rey, y por mandado del Rey, Juan Vasquez.

celle de Caracas, possédant à peine assez de ressources pour donner aliment à ses nécessités matérielles, il eût été prématuré de créer un collège proprement dit, avec une organisation complète et des chaires pour toutes les branches de l'enseignement. C'est ce que comprit sans doute Simon Bolivar, et il demanda comme disposition transitoire la simple création d'un enseignement de grammaire castillane. Philippe II, par une nouvelle ordonnance en date du 14 septembre 1592, accéda à ce désir; de sorte que, vingt-quatre ans après la fondation de Caracas, commençait dans cette ville l'instruction primaire avec une école dont le maître gagnait la somme de 230 pesos par an [1].

C'est du gouvernement d'Osorio que date l'établissement des archives de Caracas et des ordonnances municipales [2]. Bien plus, le Vénézuéla eut alors son historiographe officiel. En 1593, un soldat poète, nommé Ulloa, s'offrit à l'Ayuntamiento pour écrire la « corónica historia de la conquista de la Provincia de Caracas », et l'Ayuntamiento, en date du 26 novembre de la même année, lui décerna le titre de « cronista ». Le manuscrit d'Ulloa est malheureusement perdu, mais il est certain qu'il a servi de base aux historiens qui sont venus après lui et en particulier à Oviedo y Baños [3].

Les travaux publics ne furent point non plus négligés par Osorio Villegas. Nous avons vu qu'il commença la construction du port de la Guayra; c'est lui aussi qui ouvrit les premières routes partant de la capitale vers les

1. A. Rojas, *Est. hist.*, App., p. 180. — Real cédula por la cual se crea en la provincia de Venezuela un preceptorado de gramática (Burgos, 14 sept. 1592). — Le peso fuerte ou duro vaut 20 reales de vellon, soit cinq francs vingt centimes (soit exactement 1,196 fr.).

2. Un des plus intéressants de ces décrets est celui que rendit en 1595 le cabildo, fixant à un maximum de 30 o/o le bénéfice que pouvaient faire les « importadores » de marchandises, et à 25 o/o celui des « revendedores ». (A. Rojas, *Est. hist.*, p. 140.) — Les premiers actes enregistrés du cabildo sont de 1589 (*Id.*, p. 134, note 1).

3. M. A. Rojas a eu entre les mains, en 1846, deux feuilles du manuscrit d'Ulloa, et a constaté la similitude des récits faits par Ulloa et Oviedo (*Est. hist.*, p. 139 et note).

vallées d'Aragua. Enfin, un de ses plus grands titres de gloire est de s'être préoccupé surtout de la condition des Indiens. Il en groupa un grand nombre en villages, et commença dès 1594 ces visites à travers le territoire dont il avait demandé à S. M. l'autorisation, comme un privilège réservé au premier magistrat de la province.

C'est pendant une des absences d'Osorio qu'eut lieu, en 1595, la prise de possession de Caracas par un corsaire anglais, qu'Oviedo dit être le fameux *Francis Drake*[1]. Cette opinion est formellement contredite par les auteurs anglais Hakluyt, Kingsley et Southey[2]. M. A. Rojas, suivant en cela ces derniers, a fort bien établi qu'en juin 1595, Drake devait être en Angleterre, se préparant pour sa seconde expédition contre les Antilles[3]; il n'arriva à Marie-Galante que le 28 octobre de cette année; le 12 novembre, il était à Puerto-Rico, et le 30 il touchait au cap de la Vela. C'est en décembre suivant seulement qu'eurent lieu les sacs de Rio Hacha, Santa Marta, et le 18 janvier 1596, Drake mourait devant Puerto-Bello. D'ailleurs, les historiens anglais cités plus haut désignent comme les héros de la prise de Caracas les capitaines *Amyas Preston* et *George Sommers*. Le 29 mai 1595, ils tombèrent sur Caracas après avoir gravi jusqu'à 3,000 mètres d'altitude les sentiers de la cordillère, et ils entrèrent dans la ville sans résistance, car les habitants en état de porter les armes étaient sortis sur le chemin royal de la Guayra, croyant rencontrer les ennemis de ce côté. Les Anglais occupèrent Caracas pendant six jours; le 3 juin, après avoir incendié quelques maisons, ils se retirèrent par la grand'route, sans avoir pu obtenir de rançon, et le 4 ils regagnaient leurs bateaux.

Cet incident n'eut d'ailleurs pas d'influence sur le développement de Caracas. Osorio revint dans la capitale au commencement de 1596 et y resta jusqu'à l'année suivante,

1. Oviedo y Baños, liv. VII, ch. X.

2. Hakluyt, *History of the West Indies* (1612) (année 1595). — Southey, *Chronological History of the West Indies* (1827), v. I, p. 204-205. — Kingsley, *Westward ho!* (What befel at la Guayra), ch. XI, p. 277.

3. A. Rojas, *Leyendas históricas*, 1re série, pp. 288-303.

époque à laquelle il fut appelé à présider le gouvernement de Saint-Domingue [1]. Il fut remplacé par *Gonzalo Peña Ludueña*, qui venait de pacifier le pays des Quiriquires et de fonder sur la rive méridionale du lac de Maracaïbo la ville de *Gibraltar* [2]. Ludueña ne se montra pas indigne de son prédécesseur; cependant, il ne se passa rien de remarquable sous son gouvernement, et il mourut en 1600, laissant la place à *D. Alonso Arias Baca.*

1. Oviedo y Baños, l. VII, fin du chap. X. — Baralt y Diaz, fin du chap. XIII.

2. Cf. notre étude sur « Un Gibraltar ignoré » (*Bulletin de la Soc. de géog. commerciale de Bordeaux*, 18 mars 1901).

CHAPITRE IV

Caracas au XVIIe siècle. — Les Cercles. Les origines du Libérateur.

Au commencement du XVIIe siècle, l'agriculture était déjà florissante autour de Caracas. La vallée, au dire de Fr. Pedro Simon [1], était semée de froment et d'orge, de canne à sucre, d'anil et de plantes potagères, surtout de choux; les fruits d'Espagne y abondaient : les figues, les grenades, les raisins, principalement les coings; on y cultivait le tabac, la salsepareille, et les troupeaux de bétail, déjà nombreux, fournissaient le cuir et le suif. La farine était exportée sur Carthagène, et en 1603 la récolte du froment fut si abondante, que le cabildo fixa à un réal le prix du pain de six livres. Les quatre premières *pulperías* [2] de Caracas furent ouvertes en 1599 par autorisation du cabildo. En 1600, Martin de Soler créa la première fabrique de savon, et en 1609 le capitaine « poblador » Juan de Guevara fut autorisé à creuser un canal dans les terrains voisins du Guaire pour y établir une fabrique de sucre de canne; ce fut le commencement de l'industrie sucrière à Caracas [3].

Quant à la ville elle-même, elle se réduisait alors à deux rues parallèles, s'étendant du nord au sud, depuis le

1. Noticias de Tierra Firme. 1ª parte.

2. *Pulpería*, corruption du mot *pulquería*, vient du mot mexicain *pulque*, qui signifie : vin tiré de la feuille de l'*agabe*. Dans les premiers établissements de ce nom, on ne vendait que du vin de pulque; mais les Espagnols y ajoutèrent des articles de genres divers, tels que : pain, vivres de toutes sortes, produits pharmaceutiques, bois, faïence, etc.

3. *Anuario de Venezuela*. Caracas, Rojas hermanos, 1885, p. 196.

Catuche jusqu'au Guaire; celle de l'ouest, appelée *de la Mar*, correspond aux rues actuelles Norte 4 et Sur 4 (ou del Comercio); celle de l'est, nommée *de San Sebastián*, est actuellement numérotée Norte 2 et Sur 2[1]. Les deux seuls monuments dignes de remarque étaient les couvents de San Francisco et de San Jacinto, construits entre 1598 et 1600. La cathédrale métropolitaine fut sans doute commencée vers la fin du XVIe siècle; mais elle ne devait être achevée que plus tard, en 1636.

La capitale, à cette époque, ne comprenait qu'environ quinze cents habitants formant des classes ou plutôt des castes nettement séparées. Dès les premiers temps de la conquête, Charles-Quint avait créé l'aristocratie vénézuélienne en anoblissant les filles des caciques et ceux qui les épouseraient. Beaucoup de soldats, qui étaient entrés dans la conquête sans titres, sans antécédents de famille, en contractant mariage avec ces Indiennes, acquirent ainsi le droit aux *fueros* ou aux privilèges de la noblesse (administration publique, acquisition des terres, participation aux *encomiendas*). Cette alliance des Castillans avec les indigènes donna naissance à ce qu'on appela le *mantuanismo*[2].

Mais à côté de cette nouvelle aristocratie figuraient les familles espagnoles qui, avec leurs anciens titres de noblesse, étaient venues s'établir à Caracas; elles se croyaient tout naturellement bien supérieures aux autres, mais elles étaient obligées de partager avec les *mantuanos* tous leurs privilèges. Il se forma dès lors dans la société caraquenaise

1. A la fin du XVIIe siècle deux autres grandes rues apparaissent: la *otra banda* et la calle de *San Jacinto*. — Anuario Rojas herm., 1885, p. 195.

2. On peut donner au mot *mantuanismo* deux origines. Il vient peut-être des manteaux qu'avaient coutume de porter les caciques indigènes et leurs filles. On sait en effet qu'une des choses qui frappa le plus Fernand Cortez, c'était les manteaux que portaient les ambassadeurs de Montezuma. — Une autre explication est donnée par l'usage qu'avaient les « señoras » de Caracas de relever en la ramenant sur la tête, jusque devant le front, la « falda » de leur « camison ». Cet usage était considéré au Vénézuéla comme signe de noblesse, et il y a une cinquantaine d'années il n'était pas rare de voir encore dans les rues de Caracas des señoras ainsi drapées. — A. Rojas, *Leyendas históricas*, 1re série, p. 233.

deux cercles différents, et cette distinction donna naissance à bien des conflits. La rivalité des deux cercles, vénézuélien et espagnol, remplit en effet toute l'histoire de Caracas aux XVIIe et XVIIIe siècles, et cette *competencia* ne fut pas une des moindres causes qui préparèrent le grand mouvement révolutionnaire de 1810[1].

Cette rivalité des cercles s'accrut encore au XVIIIe siècle par celle des différents bataillons de milices. Les milices furent organisées en 1759 sous le gouvernement de Ramirez Estenoz, et chaque classe de la société voulut former une compagnie spéciale[2]. A côté de la compagnie des «Nobles aventuriers», composée des grandes familles, il y eut celles des ouvriers et des artisans. Les couleurs mêmes étaient nettement séparées : il y avait les « Voluntarios Blancos » dont fit partie Simon Bolivar[3], les «Blancos Isleños» dont Sébastien de Miranda (le père du général) fut créé capitaine en 1764. Les officiers de ces divers bataillons se jalousaient terriblement les uns les autres. M. A. Rojas rapporte à ce propos la très curieuse histoire de Sébastien de Miranda, diffamé auprès du gouverneur Solano (1769) par Juán Nicolás de Ponte et Martin de

1. Cf. A. Rojas, *Ley. hist.*, 1re série, p. 233-234.

2. A. Rojas, *Est. hist.*, p. 284-286.

3. Voici quels étaient les services et les notes du futur Libérateur, à l'âge de quinze ans, en fin décembre 1798: Arch. gen. de Simancas, secretaría de guerra, l. 7295.

Batallon de *Voluntarios Blancos* de los valles de Aragua.

El subteniente D. Simón de Bolivar, su edad 15 años, su país Caracas, su calidad ilustre, su salud buena, sus servicios y circunstancias las que se expresan.

Tiempo en que comenzó à servir los empleos	Empleos	Tiempo que sirve y cuanto cada empleo		
		Años	Meses	Dias
14 Enero 1797	Cadete	1	5	21
4 Julio 1798	Subteniente		5	26
Total hasta fin de diciembre 1798...		1	11	17

Regimientos donde ha servido: En estas milicias.

Compañías y acciones de guerra en que se ha hallado: En ninguna.

Valor: Conicido. — Aplicación: Sobresaliente. — Capacidad: Buena. — Conducta: Idem. — Estado: Soltero.

Como ayudante mayor que ejerzo las funciones del sargento mayor que se halla ausente: Francisco Antonio Lozano Pompa (signature et paraphe). Manual Sanz (Signature et paraphe).

Tovar Blanco, de la compagnie des Nobles aventuriers, qui représentèrent leur rival au gouverneur Solano comme étant *mulâtre*, *marchand* et *indigne* de remplir le poste qui lui était confié. Un procès retentissant s'ensuivit; Miranda eut gain de cause et ses ennemis durent lui faire amende honorable. Mais Sébastien de Miranda, écœuré, donna sa démission; il envoya son fils Francisco servir en Espagne, et l'offense faite au père ne fut-elle pas une des causes qui décidèrent le fils à se mettre plus tard à la tête des démocrates vénézuéliens[1]?

Nous avons cité parmi les grandes familles espagnoles les *Villegas* et les *Bolivar*, dont les descendants devaient s'allier et devenir les ancêtres du Libérateur. Le *Procurador* du Vénézuéla avait un fils, Simon de Bolivar le jeune qui, en 1592, se maria avec Dª Beatriz de Roxas. Lui-même épousa en secondes noces (1600) Dª María de Luyando et vécut jusqu'à un âge très avancé. On ne sait à quelle époque il disparut de la scène caraquenaise, mais il jouit longtemps de l'affection de ses compatriotes et de la considération du monarque; une cédule royale du 27 octobre 1607 en est la preuve : elle concédait à titre de pension de retraite au Contador du trésor royal, Simon de Bolivar, la somme de trente mille maravédis, traitement égal à celui qu'il touchait lorsque son âge et sa santé lui permettaient de remplir ses fonctions[2].

Le tableau suivant donnera la descendance des Bolivar et des Villegas jusqu'au Libérateur.

1. A. Rojas, *Est. hist.*, p. 291 et sqq.

2. El Rey — Oficiales de mi Real Hacienda, de la provincia de Venezuela (Madrid, 29 oct. 1607). — A. Rojas, *Est. hist.*, p. 143.

Outre les fonctions d'Escribano de residencia, de Contador general qu'il exerça pendant dix-sept ans, et sa mission de Procurador, Bolivar avait rempli plusieurs autres charges de confiance. — « También fué nombrado por Juez de Quentas, para tomárselas á los Oficiales de la isla Margarita, y obtuvó otras comisiones, en que hizó muy señalados servicios à su Majestad, en que gastó en ellas mas de ocho mil pesos, de que salió muy empeñado, aviendo venido á notoria pobreza, por no avérsele abonado estos gastos. » — « Relación de los servicios » des Villegas et des Bolivar.

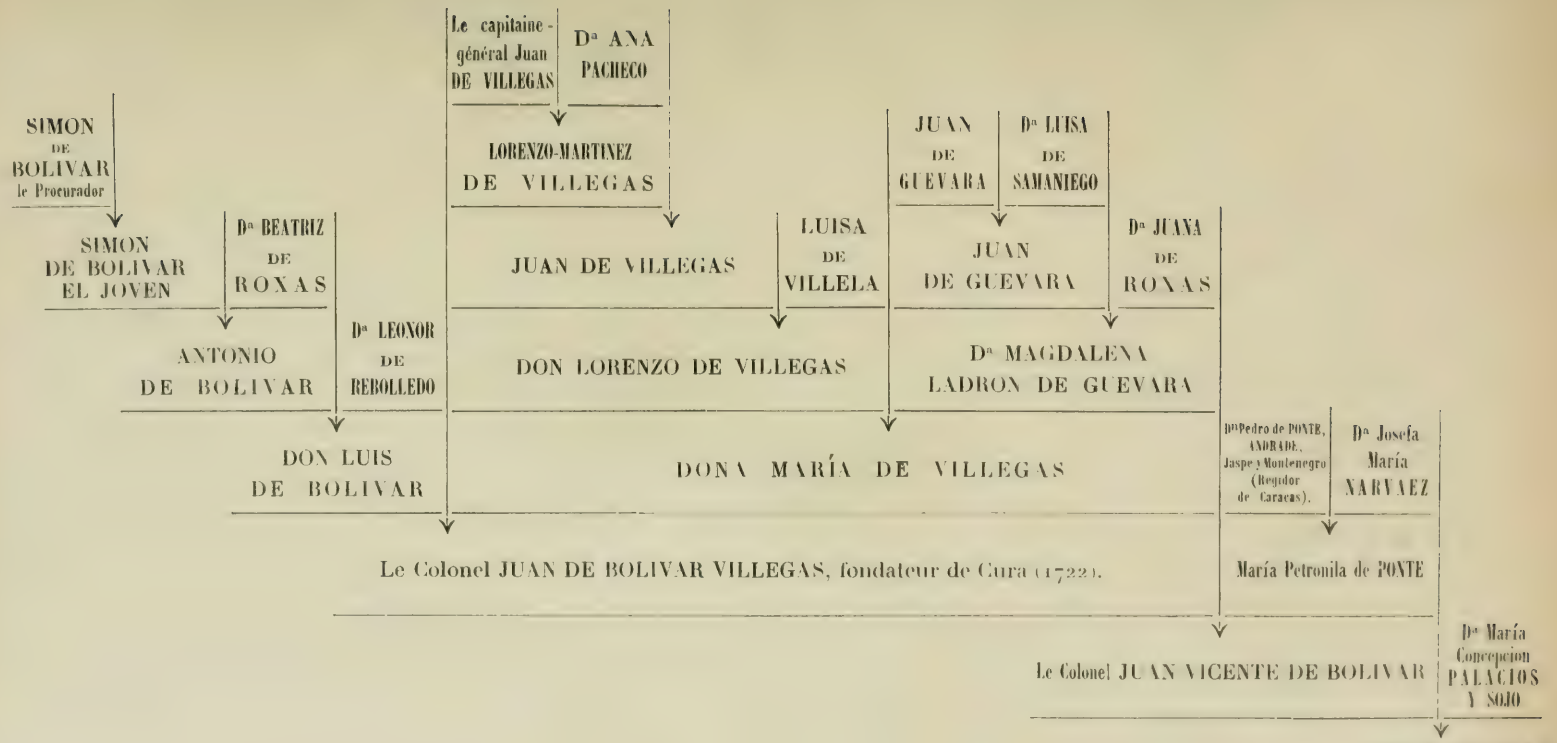
SIMON DE BOLIVAR le Procurador
SIMON DE BOLIVAR EL JOVEN
Dª BEATRIZ DE ROXAS
ANTONIO DE BOLIVAR
Dª LEONOR DE REBOLLEDO
DON LUIS DE BOLIVAR
Le capitaine-général Juan DE VILLEGAS
Dª ANA PACHECO
LORENZO-MARTINEZ DE VILLEGAS
JUAN DE VILLEGAS
LUISA DE VILLELA
DON LORENZO DE VILLEGAS
JUAN DE GUEVARA
Dª LUISA DE SAMANIEGO
JUAN DE GUEVARA
Dª JUANA DE ROXAS
Dª MAGDALENA LADRON DE GUEVARA
DONA MARÍA DE VILLEGAS
Le Colonel JUAN DE BOLIVAR VILLEGAS, fondateur de Cura (1722).
Dn Pedro de PONTE, ANDRADE, Jaspe y Montenegro (Regidor de Caracas).
Dª Josefa María NARVAEZ
María Petronila de PONTE
Le Colonel JUAN VICENTE DE BOLIVAR
Dª María Concepcion PALACIOS Y SOJO
SIMON BOLIVAR le Libérateur.

LIVRE III

LE COMMERCE — LA COMPAGNIE GUIPUZCOANE DE CARACAS

CHAPITRE I

Avant la fondation de la Compagnie Guipuzcoane.

Jusqu'au règne de Philippe V, le commerce du Vénézuéla avec la mère-patrie fut à peu près nul, et le gouvernement espagnol fit peu de chose pour diriger vers ce pays le courant d'immigration qui, dès les premiers temps de la conquête, se porta vers le Mexique et le Pérou. C'est que le Vénézuéla manquait de ce qui fut toujours pour l'explorateur européen le principal attrait. On savait que les premiers *conquistadores* avaient perdu leur fortune et leur vie à chercher l'or sur son territoire, tandis que dans les contrées plus favorisées des Andes on rencontrait à chaque pas le précieux minerai. Le Pérou, le Mexique avaient été le centre de civilisations avancées : ils avaient été habités par de riches populations, et il suffisait d'entrer dans leurs temples, dans leurs palais, pour être ébloui par le métal fascinant. L'exploitation des mines n'avait pas tardé à révéler que le sol de ces contrées recélait d'immenses richesses, tandis que le Vénézuéla ne représentait à l'imagination du colon ou du commerçant qu'une terre ingrate et infertile, une immense

étendue de forêts vierges et de pampas improductives, où ne s'élevaient que quelques huttes isolées d'Indiens sauvages et féroces. Si l'on ajoute à ces causes les entraves que l'Espagne mettait au commerce de ses colonies, il sera facile de comprendre comment il se fait que, dans les premiers siècles, le Vénézuéla ait eu si peu de relations avec la métropole.

On sait que la couronne d'Espagne, pour se conserver la direction du commerce avec le Nouveau-Monde, avait ordonné que tout bâtiment chargé pour l'Amérique fût soumis à l'inspection des officiers de la *Casa de contratación* de Séville [1]. C'est la casa de contratación qui accordait la permission de faire le voyage, et au retour on devait lui adresser un rapport détaillé des marchandises qui formaient la cargaison. Les flottes autorisées à commercer avec les colonies durent partir, d'abord de Séville, puis, dès la fin du XVIIe siècle, de Cádiz, changement dû principalement à l'influence toujours croissante du *Consulado* de cette dernière ville [2]. Elles comprenaient : 1° les *Galions (Galeones)*, destinés à fournir la Terre-Ferme, le Pérou et le Chili de presque tous les objets de luxe ou de nécessité qu'un peuple opulent peut désirer; 2° la *Flotte* proprement dite *(Flota)*, envoyée pour recevoir les trésors de la Nouvelle-Espagne. Les premiers touchaient d'abord à Carthagène, rendez-vous des négociants de Sainte-Marthe, du Vénézuéla et de la Nouvelle-Grenade, puis à Porto-Bello, où affluaient les marchandises du Pérou et du Chili. La flotte se dirigeait à Vera-Cruz. Puis les deux escadres se rejoignaient à la Havane, et de là elles revenaient de compagnie en Europe.

Le commerce de l'Espagne avec l'Amérique, se trouvant

1. V. Konrad Häbler, *Abhandlungen zur Geschichte des spanischen Kolonialhandels im 16 und 17 Jahrhundert* (dans la *Zeitschrift für Sozial und Wirthschaftsgeschichte*, 1899, p. 377-378).— Leroy-Baulieu, *Colonisation chez les peuples modernes*, p. 26-27.— Robertson, *Hist. de l'Amérique*, III, p. 346.

2. V. plus loin, p. 77. Les archives de Cádiz enregistrent des départs de galions depuis le 28 sept. 1695 (Arch. del Consulado de Cádiz, Est. 10, l. 3 n° 76).

ainsi borné à un seul port, était accessible à peu de personnes et devint l'apanage d'un petit nombre de maisons opulentes de Séville, puis de Cádiz. Elles pouvaient à leur gré hausser le prix des marchandises, et comme elles ne les répandaient en Amérique qu'avec une extrême retenue, les acheteurs se voyaient obligés de se les procurer coûte que coûte, et les négociants de Séville et de Cádiz faisaient sur leurs cargaisons des bénéfices exorbitants [1]. Au milieu du dernier siècle, lorsque ce commerce exclusif était à son plus haut degré de prospérité, les deux escadres unies des galions et de la flotte ne portaient pas plus de 27.500 tonneaux [2]. « Une pareille charge devait être bien loin de suppléer aux demandes de ces vastes et nombreuses colonies, qui en attendaient toutes les commodités et la plupart des nécessités de la vie [3]. »

Aussi le commerce illicite n'avait pas tardé à s'établir [4], malgré la violence des règlements, qui punissaient de la confiscation des biens, et même de mort, quiconque était convaincu de contrebande [5], et qui, « ne distinguant point les fautes civiles des actes d'impiété, mettaient le commerce illicite au rang des crimes réservés à la connaissance de l'Inquisition [6]. »

Bien plus, le gouvernement espagnol se voyait obligé de fermer les yeux sur les agissements des étrangers [7]. La

1. Robertson, *Hist. de l'Amérique*, III, p. 349, d'après Ulloa, *Rétablissement des manufactures et du commerce d'Espagne*, part. II, p. 191.

2. *Id.*, p. 350, d'après Campomanes, *Educ. pop.*, I, 435 et II, 110.

3. *Id.*, p. 351.

4. Dès la fin du XVIe siècle, la contrebande se faisait sur une très grande échelle. Le 30 avril 1594, le gouverneur du Vénézuéla signalait 9 ou 10 navires anglais ou français « passés sur la côte les jours précédents » (Arch. gen. de Indias (Séville), Est. 54, caj. 4, leg. 15). — Le 7 décembre 1602, le gouverneur Alonso Suarez de Castillo se plaignait des actes de piraterie répétés des Écossais, des Anglais et des Hollandais. *(Id.)*

5. Robertson, *Hist. de l'Amérique*, III, p. 351, d'après le *Comercio suelto y en compañías* de Santa-Cruz, p. 142.

6. *Id.*, p. 351, d'après Moncada, *Restauración politica de España*, p. 41.

7. Les documents de l'Archivo du Consulat de Cádiz renferment les témoignages les plus curieux et les plus frappants de la politique flottante de l'Espagne vis-à-vis des étrangers. C'est d'abord l'interdiction absolue de tout commerce étranger dans les Indes (Est. 10, leg. 1, n° 43. — Cédule royale du 27 juillet 1592); puis la permission de commercer aux Indes accordée

France, l'Angleterre et la Hollande avaient favorisé de leurs armes les prétentions des maisons d'Autriche ou de Bourbon au trône d'Espagne, et on leur devait de la reconnaissance. Philippe V avait souffert que Louis XIV autorisât des négociants de Saint-Malo à commercer avec le Pérou[1] et que les marchandises de France naviguassent sur les galions de Terre-Ferme[2]. De même, après la paix conclue à Utrecht, une compagnie anglaise avait obtenu, outre l'*Asiento*, ou droit de porter les nègres aux colonies espagnoles, le privilège d'envoyer tous les ans à la foire de Porto-Bello un vaisseau de 500 tonneaux[3]. Des commissaires anglais s'étaient établis à Carthagène, à Panama, à la Vera-Cruz, à Buenos-Ayres et dans les autres établissements espagnols. Bientôt les agents de la Compagnie britannique répandirent leurs denrées sur le continent, sans limites et sans obstacles. Au lieu d'un vaisseau de 500 tonneaux, ils en employaient un de plus de 900, et celui-ci était accompagné de deux ou trois bâtiments plus petits qui, amarrés dans une crique voisine, fournissaient clandestinement de nouvelles marchandises pour remplacer celles qui étaient vendues. Les inspecteurs de la foire et les officiers de la douane, gagnés par des présents considérables, facilitaient la fraude[4]. Le commerce des galions dont l'Espagne était

aux étrangers, à condition qu'ils demandent la naturalisation (Est. 10, l. 2, n° 7, 2 oct. 1608). Mais les demandes devinrent bientôt si nombreuses que le gouvernement se crut obligé de restreindre les autorisations (*Id.*, 2, 84, 28 juin 1644), de les suspendre et même de révoquer un certain nombre de naturalisations déjà obtenues (*Id.*, 2. 86, 1645). Cependant les nécessités de la politique obligeaient le roi d'Espagne à des concessions telles que celles dont nous parlons ici. Mais à peine les avait-il accordées qu'il envoyait aux vice-rois des instructions secrètes pour les engager à évincer le plus possible les étrangers des colonies (*Id.*, 1707 — E. 10, l. 4, n° 23; *Id.*, 1720 — E. 10, 4, 87), et cette politique d'atermoiement dura jusqu'à Charles III. — (Cf notre étude sur l'« Archivo du Consulat de Cádiz et le Commerce de l'Amérique », dans le *Journal de la Société des Américanistes de Paris*, nouvelle série, t. I, n° 2, pp. 231 et sqq.).

1. Sur le commerce des Malouins dans les Indes Occidentales, v. un intéressant article de J.-J. Baude : Les Côtes de Bretagne (*Revue des Deux Mondes*, 15 nov. 1851, p. 676).

2. A. del C. de Cádiz, E. 10, l. 3, n° 20; Cédule royale du 25 fév. 1675.

3. Robertson, *Histoire de l'Amérique*, III, p. 355-356.

4. Robertson, *Histoire de l'Amérique*, III, p. 357, d'après Alcedo y

si fière s'anéantit, et la flotte, réduite de 15,000 à 2,000 tonneaux [1] ne servit plus qu'à apporter en Europe les revenus du roi, formés du quint des mines.

Malgré le préjudice causé au commerce espagnol par les agissements des Anglais, on n'osa pas les frustrer de leurs prérogatives, et en 1762, après la suppression de l'*Asiento*, les navires de Cádiz étaient autorisés par cédule royale à embarquer des denrées anglaises pour l'Amérique [2].

Afin de remédier aux fâcheux effets du trafic illicite, l'Espagne avait institué les *garde-côtes* ou vaisseaux armés, destinés à faire la chasse aux interlopes sur le littoral des provinces les plus fréquentées, ainsi qu'à protéger les galions et la flotte contre les attaques auxquelles ils étaient exposés de la part des pirates ou des ennemis de l'Espagne. Le Consulat de Cádiz, fondé en 1543, sous Charles-Quint [3], s'offrit, dès le règne de Philippe II, à entreprendre, à ses frais, la construction et l'armement de navires de ce genre. En 1562, il équipait huit galères et une frégate qui, commandées par D. Alvaro Bazan, devaient veiller à la défense des côtes d'Amérique [4]. La même année, il envoyait deux caravelles à la Havane pour le retour des flottes [5], et, durant tout le cours des XVIIe et XVIIIe siècles, le Consulat de Cádiz se chargea de la protection des galions et des flottes venant soit de la Terre-Ferme, soit des îles, ainsi que de la répression de la contrebande [6]. Par ces services, il ne tarda pas à

HERRERA, *Aviso histórico*, pp. 236 et 359. — Le témoignage d'Alcedo y Herrera mérite la plus grande confiance, car il fut président de l'Audiencia de Quito et gouverneur de la province. Il a été témoin oculaire des faits qu'il rapporte et a été souvent employé à découvrir et à constater les fraudes dont il parle.

1. ROBERTSON, *Hist. de l'Amér.*, III, p. 357, d'après CAMPOMANES, I, 436.

2. A. del C. de Cadiz, E. 10, l. 7, n° 11.

3. 27 août 1543. Real cédula de creación del Consulado y Universidad de Cargadores de Yndias. — Exemplaire manuscrit unique, conservé à la bibliothèque provinciale de Cádiz.

4. A. del C. de Cadiz, E. 10. leg. 1, n° 3 à 7.

5. A. del C. de Cádiz, E. 10, l. 1, n° 14.

6. A. del C. de Cádiz. E. 10. l. 1. n°s 17. 18; E. 10. l. 3. n°s 70. 73; E. 12, l. 1-10.

acquérir une influence considérable, et il devint une nouvelle *Casa de contratación* à laquelle passèrent bientôt presque toutes les attributions de celle de Séville.

Cependant quelles que fussent l'activité et la vigilance des commandants, il était impossible d'équiper un nombre de croiseurs suffisant pour surveiller une étendue de littoral aussi considérable que l'était celle de l'Amérique espagnole. Mais ce qui rendait surtout difficile la tâche des garde-côtes, c'est que dans cette répression de la contrebande, l'Espagne avait à lutter contre les colons d'Amérique eux-mêmes, qui trouvaient un grand bénéfice à se fournir auprès des étrangers, plutôt que d'acheter les marchandises débarquées par les navires espagnols, à des prix exorbitants, établis selon le bon plaisir des députés du Consulat de Cádiz[1]. Les gouverneurs, malgré les menaces de la métropole, se faisaient les complices de leurs administrés[2], et quand les galions arrivaient, les marchés se trouvaient déjà remplis de denrées[3] que les interlopes avaient amenées des îles anglaises, françaises et hollandaises, sous l'œil indulgent des fonctionnaires espagnols. D'ailleurs, pouvait-

1. Ce droit d'assigner les prix avait été réservé au Consulat de Cádiz par cédule royale du 1er juin 1680. A. del C. de Cádiz, E. 10, l. III, n° 32.

2. C'est ce que nous laisse entrevoir un intéressant document de l'« Archivo historico » de Madrid, intitulé : « Instrucción secreta para los que han de observar los quatro ministros que con títulos de oidores (D. Juan Serrano Espejo y D. Pedro Diaz Pintado) y de alcaldes (D. Antonio Albarez y D. Juan Agüeño) se han embarcado en los navíos de Onduras y registro de Caracas del cargo del marqués de Montesacro. » Madrid, 9 nov. 1714.

Ces fonctionnaires étaient chargés de faire une enquête sur ce qui se passait dans ces contrées, où le commerce espagnol se trouvait anéanti (aniquilado) « por la floxedad y omisión de los gobernadores y ministros de aquellos puertos ». Ils avaient ordre de faire un inventaire de toutes les marchandises introduites en fraude et de les confisquer, « formando causa criminal y proceso contra todas y qualesquiera personas que ubieren intervenido en la descarga, introducción, compra, benta y despacho de los tales generos ». Ils devaient s'informer si les Auditeurs des Audiencias « cumplen ó faltan á su obligación », notifier à tous les gouverneurs et officiers de chaque port « formalmente ante escribano que observen y guarden imbiolablemente las leyes y establecimientos reglados para el comercio de las Indias », et on leur laissait faculté absolue d'instruire des procès de « residencia » contre gouverneurs, officiers ou fonctionnaires, quels qu'ils fussent, qui auraient manqué à leurs obligations (Arch. hist. de Madrid, leg. 2889).

3. Cf. Robertson, *Histoire de l'Amérique*, III, p. 359.

on compter sur les galions ou sur les flottes qui ne venaient que rarement, et, malgré les recommandations que leur adressait le gouvernement central[1], n'arrivaient jamais aux mêmes époques[2]?

Pour remédier dans une certaine mesure à cet état de choses, on augmenta le nombre des vaisseaux de *registre*, dont l'institution datait de la fin du XVIe siècle[3]. Avec une permission délivrée par le Conseil des Indes et achetée chèrement, ils quittaient l'Espagne dans l'intervalle des départs de la flotte et des galions, et ils étaient destinés pour les ports où l'on prévoyait que les besoins étaient le plus pressants. Par ce moyen, le marché d'Amérique fut plus régulièrement alimenté, mais les vaisseaux de registre étant obligés eux aussi de partir du port de Cádiz et d'y revenir, le commerce demeura soumis aux entraves d'un fâcheux monopole, et la contrebande n'en continua pas moins, quoique sur une plus petite échelle[4].

1. En 1714, on envoyait à Cádiz un Français, que le document appelle indifféremment « Monsieur Bataille » ou « Batalla », comme inspecteur chargé de veiller au chargement « en buena forma » des galions. Il avait en même temps des instructions pour que les galions et les flottes partent régulièrement d'Europe, afin d'arriver aux Indes à époques fixes (Arch. hist. de Madrid, leg. 2889).

2. Le départ des galions et des flottes était arrêté par le président de la Casa de contratación, d'après Real orden, et, malgré les efforts du gouvernement, on ne put jamais obtenir qu'ils partissent à des dates fixes. Pour ne citer que quelques exemples, en 1764, la flotte, qui devait partir à la fin d'août (A. del C. de Cádiz, E. 10, l. 7, n° 38), ne levait l'ancre que le dernier jour de décembre (*Id.*, 10, 7, 42). En 1772, c'était au commencement de janvier (*Id.*, 10, 8, 3), et en 1775, le 1er avril (*Id.*, 10, 8, 32).

3. Le premier envoi de navire de registre aux Indes, inscrit dans les archives du consulat de Cádiz, est daté du 1er juillet 1598 (E. 10, l. 1, n° 55).

Le nombre des navires de registre augmentant, les galions furent définitivement supprimés en 1748. (A. del C. de Cádiz, E. 20, l. 112).

Les droits à percevoir par la couronne sur le départ et l'arrivée des vaisseaux de registre furent ainsi fixés par les instructions données en 1714 à l'inspecteur qui devait aller à Cádiz assister au chargement de ces navires : « cinco por ciento á la salida de Cádiz para Indias, dos y medio de entrada en las referidas Indias, cinco por ciento de salida en las mismas Indias y dos y medio de entrada de las Indias en España » (Arch. hist. de Madrid, leg. 2889).

4. En 1735 (10 nov.), le ministre Patiño demandait encore au Consulat de Cádiz, au nom de S. M., d'envoyer deux navires armés pour réprimer le commerce illicite en Terre-Ferme (A. del C. de Cadíz, E. 10, l. 5, n° 133), et le 10 nov. 1736, le consulat nommait des députés pour accompagner les garde-côtes de Terre-Ferme (*Id.*, E. 10, l. 5, n° 143).

On pense bien que les négociants de Cádiz avaient intérêt à choisir, comme ports de destination pour leurs navires, les pays les plus riches du Nouveau Monde, et le Vénézuéla n'excitant guère leur convoitise, ne fut pas des plus favorisés. Les plaintes de la province[1] et les réclamations élevées par les gouverneurs, dès le XVIe siècle[2], restèrent sans résultat. On se fera une idée de l'abandon dans lequel la mère-patrie laissait le Vénézuéla, quand nous aurons dit que, pendant les vingt-deux premières années du XVIIIe siècle, nous n'avons trouvé dans les archives que l'indication d'un seul envoi de vaisseaux marchands à la province de Caracas, et encore par voie indirecte, puisque les mêmes navires devaient d'abord s'arrêter à Honduras[3], et que durant ce temps pas un seul ne partit de Caracas pour l'Espagne[4].

Le Vénézuéla, cependant, avec ses vallées et ses plaines arrosées de mille rivières, avec ses climats variés, favorables à toutes les productions de l'Amérique, se trouvait doué d'avantages géographiques naturels grâce auxquels il pouvait devenir un centre agricole et commercial de premier ordre. Dans la province de Caracas croissait sans

1. Ambassade de Simón Bolívar « procurador general de la governación de Venezuela » à la cour d'Espagne (v. plus haut, liv. II, ch. III.)

Art. 9 : « Suplicar se dé licencia para que vengan cada año dos navíos de menor porte con registro á esta provincia de Caracas, de Sevilla ó Cádiz, con flota ó sin ella, y mercaderías para el aprovechamiento de sus vecinos. » (Arch. gen. de Indias (Seville), Est. 54, caj. 4, leg. 15.)

2. Le Vénézuéla ne communiquait avec la mère-patrie que par l'intermédiaire de petits navires venant de Carthagène ou de Saint-Domingue. Le 7 déc. 1576, le gouverneur Pimentel se plaignait que les navires « qui venaient de Saint-Domingue étaient petits et insuffisants », et il suppliait S. M. d'envoyer des vaisseaux directement d'Espagne. — En 1578, il renouvelait ses réclamations : « no viene navío de España para esta provincia ni della sale para ella. Las mas veces los despachos y cédulas de V. M. llegan tardios, y mucho mas los que bienen por la via de Cartagena ». — Plaintes analogues en 1579, 1581. Arch. gen. de Indias (Séville) E. 54, c. 4, l. 15.

3. « Sobre el armamiento de tres navíos y un patache que con carga de frutos y mercaderías deben navegar á las provincias de Onduras y Caracas (27 janv. 1714). (Arch. hist. de Madrid, leg. 2889.) — Ces navires partirent en novembre de la même année emmenant les fonctionnaires chargés de la mission secrète dont nous avons parlé plus haut.

4. *Noticias de la real compañía de Carácas*, p. 28.

culture un produit supérieur, qui n'avait pas tardé à être apprécié des Européens : c'était le cacao[1]. Mais telle était la négligence des Espagnols que les Hollandais, favorisés par le voisinage de leurs établissements dans les petites îles de Curaçao et de Buen-Ayre, s'étaient emparés de la quasi-totalité de ce commerce, et l'Espagne elle-même leur achetait à des prix exorbitants cette production de ses propres colonies. Très proches des ports de Maracaïbo et de la Guaira, les Hollandais arrivaient facilement à défier les quelques garde-côtes qui semblaient s'égarer en ces parages, et dans toute cette partie de la Terre-Ferme, le commerce et la navigation de l'Espagne en étaient arrivés à être tributaires des étrangers[2].

Le roi Philippe V, en présence d'une situation semblable, se vit forcé, par ordonnances en date du 1er novembre 1717 et du 9 juin 1718, de prohiber en Espagne l'introduction de tous genres de produits des Indes ou des Amériques espagnoles faite directement par les étrangers[3].

1. « Le cacaotier croît sans culture dans plusieurs parties de la zone torride; mais les noix de la meilleure qualité, après celles de Guatemala, dans la mer du Sud, croissent dans les riches plaines des Caraques; la communication de cette province avec l'Océan facilitant le transport fit que la culture de ce fruit s'y répandit bientôt plus qu'en aucune autre contrée d'Amérique. » Robertson, III, p. 362.

2. V. Arch. gen. de Indias (Séville), Est. 10, caj. 4, leg. 16. On cite la prise, près de Curaçao, de deux navires hollandais chargés de cacao (juillet 1638). — Cf., même après les mesures dont nous parlons plus bas, les préliminaires de la « real cédula para establecimiento de la Compañía Guipuzcoana de Caracas » :

« ... Continuandose actualmente, además de los considerables menoscabos de mis intereses Reales, el perjuicio universal de mis Vassallos, por el exorvitante precio, á que en el Reyno se compra el cacao por mano de Estrangeros, á cuyo daño se sigue el de la remota esperanza de prompto remedio para lo successivo, por no aver al presente Registro alguno del Comercio de Cádiz en Caracas, que á su buelta facilitasse algun alivio á la escaséz de este genero, tan costosa al Reyno, en donde, segun estoy informado, ha sido muy limitada la porción de cacao, que por mano del comercio Español, ha venido de Caracas en el dilatado tiempo de los veinte y tres años ultimos, y por esta razon han sido mas excessivos los fraudes y desordenes de comercios ilícitos, que todavía subsisten en aquella Provincia, con la frecuencia de Embarcaciones Estrangeras, que infestan sus costas... » Arch. de Pasages, Corresp. 1720-1730.

3. Soraluce, Cia *Guipuzc. de Carácas*, p. 4. — Cf. A. del C. de Cádiz, E. 10, l. 4, nos 113 et 115.

Bien plus, comme malgré ces mesures on n'arrivait pas à recevoir de bateau national, une autre cédule royale du 17 septembre 1720 abaissa les droits d'entrée du cacao à 33 maravédis la livre, de 75 qui avaient été exigés jusqu'alors[1]. Et, pour plus grand stimulant, Philippe V émettait, le 1er octobre suivant, une nouvelle ordonnance relevant du droit de tonnage tous les navires qui iraient à Caracas chercher du cacao[2].

On comprendra aisément quelle était la puissance de la contrebande et de la concurrence étrangère en voyant le petit nombre de vaisseaux qui, malgré de telles remises et de tels avantages, osèrent se risquer à ce trafic. De 1722 à 1730, cinq navires nationaux seulement arrivèrent en Espagne avec du cacao provenant de Caracas. C'est pour cela qu'en 1728, dans les ports des côtes d'Espagne, cette denrée se vendait à 80 pesos la fanega de 110 livres, et les gens versés dans ce commerce prévoyaient que le prix allait bientôt monter à 100 pesos[3].

Et non seulement la contrebande exerçait sa funeste influence sur le commerce du Vénézuéla, mais les voyages du navire qui, par permission royale, faisait le trafic entre les Canaries et les Indes[4], avaient été supprimés[5], et les échanges de la Nouvelle-Espagne par le port de la Vera-Cruz n'avaient plus que très peu d'importance[6].

« Malgré de si funestes augures, dit M. de Soraluce, il se trouva alors en Espagne des gens entreprenants et hardis qui tentèrent le relèvement du commerce et de la marine presque anéantis[7], » et c'est au pays basque que

1. A. del C. de Cádiz, E. 10, l. 4, nº 124.
2. A. del C. de Cádiz, E. 10, l. 4, nº 125.
3. *Noticias de la real Cia Guip. de Carácas*, p. 29. — Cf. Soraluce, p. 5.
4. A. del C. de Cádiz, E. 10, l. 4, nº 115. Etablissement du commerce entre les Canaries et la Terre-Ferme, 6 décembre 1718.
5. A. del C. de Cádiz, E. 10, l. 5, nº 60. Suppression de l'envoi d'un navire de registre aux Canaries, à cause de la décadence du commerce de ces îles avec les Indes, 10 janvier 1731.
6. A. del C. de Cádiz, E. 10, l. 5, nº 109. Suppression de l'envoi de navires de registre à la Nouvelle-Espagne, 18 mai 1734.
7. Soraluce, *Cia Guip. de Carácas*, p. 5.

revient la gloire de cette entreprise. Ce furent le consulat et le négoce de la ville de Saint-Sébastien qui se mirent à la tête du mouvement qui allait aboutir à la fondation de la *Real Compañía Guipuzcoana de Carácas*.

CHAPITRE II

Constitution de la Compagnie Guipuzcoane. — Ses débuts (1728-1738).

Malgré le rôle important que joua la Compagnie Guipuzcoane pendant plus de la moitié du XVIIIe siècle, rien n'est si peu connu, en Espagne même, que son histoire, et il est difficile de se faire une idée exacte de son développement et de son influence, si l'on s'en rapporte à ce qu'en ont dit les œuvres publiées jusqu'à nos jours. Les appréciations partent de deux points de vue absolument opposés. D. Modesto Lafuente, dans son *Historia general de España*, condamne en elle ce qu'il appelle « le système fatal des privilèges »[1]. D. Miguel Rodriguez Ferrer, dans son œuvre *los Vascongados*, s'exprime ainsi : « En Amérique, peu avant son indépendance, la Compagnie de Caracas, établie à Saint-Sébastien vers 1728, développa admirablement dans la province de Vénézuéla et de Maracaïbo le commerce du cacao et des cuirs et augmenta ses diverses industries : cette impulsion ne diminua pas quand cette compagnie se fondit dans celle des Philippines. Je n'essaie pas en ceci de vanter ni de défendre les monopoles, que mes principes repoussent ; je rapporte seulement les biens que d'une ou d'autre façon ces pays ont recueillis de l'activité et du travail des Basques[2]. »

Si M. Ferrer fait encore quelque restriction dans son éloge, M. de Soraluce a été plus loin, et il a écrit une véritable apologie, un panégyrique sans réserve de la Compa-

1. Lafuente, *Historia general de España*, 2e édit., t. X, p. 130-131.
2. Cité par Aristides Rojas, *Estudios históricos*, p. 148. (El elemento vasco en la historia de Venezuela).

gnie[1]. Son livre d'ailleurs est l'œuvre d'un savant qui a tenu à n'appuyer ses assertions que sur des faits et des documents précis, mais il est aussi celle d'un ardent patriote qui a jugé surtout la Société par son état florissant et par l'essor nouveau qu'elle imprima au commerce de l'Espagne. C'est dire quel est le mérite de cette étude, et en même temps quel est son défaut, car si M. de Soraluce a fort bien jugé la Compagnie Guipuzcoane au point de vue espagnol, il ne l'a pas assez considérée, semble-t-il, au point de vue vénézuélien. Aussi la note la plus juste de ce côté a-t-elle été donnée par les historiens du Vénézuéla qui, en contact direct avec les populations, ont mieux vu d'abord les bienfaits qui résultèrent pour le pays de l'établissement de la Compagnie, mais en même temps l'influence néfaste qu'elle exerça sur la vie sociale et politique du Vénézuéla. « C'est à la Compagnie Guipuzcoane, dit Andres Bello, qu'il faut attribuer les progrès et les obstacles qui se sont succédé dans la régénération politique du Vénézuéla[2]. » Mais l'écrivain qui semble avoir posé la question sur le meilleur terrain est M. Aristides Rojas. Le monopole, dit-il, que la Compagnie exerçait, fut dans les premières années de son installation un grand bienfait. Elle favorisa merveilleusement le développement de l'agriculture et du commerce, ainsi que le progrès des populations; mais, plus tard, elle se convertit en un pouvoir dictatorial et arbitraire, et alors une tempête de malédictions s'éleva contre elle. « C'est que, comme tout monopole, dans les sociétés qui commencent, le monopole de la Compagnie Guipuzcoane à Caracas fut d'abord régénérateur; mais quand les populations vénézuéliennes passèrent de l'enfance à une jeunesse précoce, de nouvelles forces s'éveillèrent, de nouvelles exigences; on aspira alors au commerce libre, et ce sont là, ajoute M. Rojas, les manifestations de tout pays qui porte en lui le désir de la vie[3]. »

1. *Historia de la real Compañía Guipuzcoana de Carácas*, por D. Nicolas de Soraluce y Zubizarreta. Madrid, 1876.

2. Andres Bello. *Recuerdos de la historia de Venezuela*. Cité par A. Rojas, *Est. hist.*, p. 180.

3. A. Rojas, *Est. hist.*, p. 178.

Nous essaierons à notre tour de retracer impartialement l'histoire de la Compagnie Guipuzcoane de Caracas en nous appuyant principalement sur les chiffres officiels publiés par la Compagnie elle-même et sur les documents des archives. L'étude des registres de la municipalité de Caracas nous montrera l'opinion publique en lutte contre le pouvoir tyrannique de la Compagnie, et le lecteur se formera de lui-même un jugement définitif sur le rôle et l'influence de cette Société.

Gardons-nous dès l'abord d'être trop sévère dans notre appréciation, car, comme le dit encore M. A. Rojas, « les écrivains qui ont mal jugé la Compagnie Guipuzcoane n'ont pas remonté aux causes politiques et naturelles qui empêchèrent l'Espagne d'entrer de plain-pied dans la voie des sages réformes. Séparée de l'Amérique par l'Océan, craignant l'esprit d'aventure qui n'était pas encore éteint, et importunée par les intérêts personnels de ses vassaux, elle ne pouvait accepter tout de suite ces idées modernes qui sont le résultat de la pratique, du progrès matériel et des nécessités sociales. L'histoire, pour être véridique, doit se dégager de toute influence contemporaine et apprécier les faits en se plaçant à l'époque même où ils s'accomplirent [1]. » Or, au temps dont nous parlons, le monopole était le seul remède qui pût lutter avec la contrebande étrangère; le commerce libre était encore impossible dans une société où l'esprit national était imbu de craintes et d'erreurs invétérées; c'est pourquoi les Basques, par leur initiative, ont de grands titres à la reconnaissance des amis de la civilisation, et, quoi qu'il arrivât par la suite, la Compagnie Guipuzcoane fut, à l'origine du moins, une source de biens inestimables pour l'Espagne et pour le Vénézuéla.

Formation de la Compagnie. — Ses opérations durant les premières années. — Les négociations pour la création d'une compagnie chargée du commerce de Caracas furent

1. A. Rojas, *Est. hist.*, p. 180.

entamées en 1727 par la représentation de la province de Guipuzcoa [1], et menées à bien en septembre de l'année suivante par le ministre Patiño, représentant S. M. le Roi d'une part, et Don Felipe de Aguirre, secrétaire des *juntes forales* et députation de Saint-Sébastien, représentant le Guipuzcoa, d'autre part. Ces négociations furent sanctionnées par une cédule royale du 25 septembre 1728 [2], qui comprenait 18 articles, dont voici la substance :

Art. Ier. — L'article premier décrétait la fondation en Guipuzcoa d'une Compagnie qui aurait le monopole du commerce avec la province de Caracas, ajoutant que des patentes seraient accordées aux capitaines pour poursuivre, et, s'ils le pouvaient, supprimer sur les côtes du Vénézuéla tous les trafics illicites.

Art. II. — Les navires de cette Compagnie devraient se charger dans les ports du Guipuzcoa, mais malgré l'exemption des droits dont jouissait la province, on acquitterait, avant l'embarquement pour l'Amérique, l'équivalent des droits de douane de sortie et d'entrée que les denrées auraient dû acquitter à Cádiz [3].

Art. III. — Les navires de la Compagnie, à leur retour de Caracas, devraient d'abord mouiller à Cádiz, et ils auraient le droit de conduire ensuite au Guipuzcoa une partie de leur chargement.

Art. IV. — La Compagnie serait exempte du droit de tonnage et autres *adealas*, sauf ce qui revenait au séminaire San Telmo de Séville [4].

1. *Guipuzcoano instruido* (Saint-Sébastien, 1780), p. 105, col. 2; et Arch. gen. de Guipuzcoa (Tolosa), secc. 2, negoc. 22, leg. 72 (1re liasse), 7 lettres de Aguirre rendant compte de ces négociations.

2. Real cédula para establecimiento de la Real Compañía Guipuzcoana de Caracas. Arch. de Pasages, correspondance, 1720-1730.

3. Ces droits étaient les mêmes que ceux imposés aux vaisseaux de registre : 5 o/o de sortie et 2 o/o d'entrée. — Arch. hist. de Madrid, leg. 2889.

4. Une cédule royale du 2 octobre 1629 concède au séminaire *San Telmo* de Séville un droit de 1/4 o o sur les marchandises entrant en douane à Cádiz. (A. del C. de Cádiz, E. 10, l. 2, n° 53.)

Art. V. — Sa Majesté se réservait le droit de concéder de semblables permissions, selon son bon plaisir, et de prendre à l'avenir, pour le commerce et la navigation de Caracas, les mesures qu'elle jugerait bonnes.

Art. VI. — Les denrées, l'or, l'argent confisqués au commerce illicite par les navires de la Compagnie, pourraient être vendus dans les Indes sans aucun droit d'*alcabala*. Les dites prises seraient ainsi réparties : deux tiers pour la Compagnie et les armateurs, l'autre tiers pour les officiers et l'équipage des navires.

Art. VII. — On nommerait un *Juge conservateur* (juez conservador) à qui reviendraient la connaissance et la détermination des causes de prises (avec appel au Conseil des Indes).

Art. VIII. — Que si les grands navires ne pouvaient entrer dans les rios et les criques où avait coutume de se faire surtout le commerce illicite, la Compagnie était autorisée à construire à ses frais des embarcations plus petites (embarcaciones menores), et elle pourrait emmener sur ces bateaux jusqu'à 400 quintaux de munitions, ainsi que les provisions (de bouche) qu'elle jugerait nécessaires, sans payer aucun droit, à condition de ne pas en faire le commerce, auquel cas les officiers royaux percevraient les droits ordinaires.

Art. IX. — Si l'on s'emparait dans les Indes de navires étrangers ou de commerce illicite, les facteurs de la Compagnie pourraient les charger de cacao ou autres produits et les envoyer *con registro* en Espagne de conserve avec les navires ordinaires.

Art. X. — Afin que la surveillance exercée par la Compagnie sur les pirates et la contrebande soit continuelle, elle devrait toujours avoir des navires en Amérique, et les vaisseaux arrivés les premiers y resteraient jusqu'à ce que d'autres arrivassent. La Compagnie devrait informer le ministère du départ de ses vaisseaux deux mois avant qu'ils quittassent la mer de Cantabre.

Art. XI. — Si les navires de la Compagnie, pendant

leur voyage de retour en Espagne, faisaient quelques prises d'ennemis ou de commerce illicite, le *Juez de arribadas de navíos de Indias* répartirait ces prises selon la forme indiquée à l'article VI (avec appel au Conseil des Indes.)

Art. XII. — On concédait à la Compagnie le droit de faire ses premiers voyages à Caracas avec les navires qu'elle voudrait, fussent-ils de construction étrangère, et en ce cas elle serait relevée des droits de *Estrangería*.

Art. XIII. — On concédait à la Compagnie le droit de pourvoir de denrées les provinces de Cumaná, Trinidad et Margarita, quand il n'y aurait pas de vaisseaux de registre d'Espagne chez elles.

Art. XIV. — Que si, par suite de tempêtes, ou à cause du manque de provisions ou de munitions, quelque embarcation de la Compagnie arrivait inopinément au port de Maracaïbo, ou à celui de Santa-Marta, les officiers royaux devraient lui livrer l'entrée et le séjour libre du port et l'aider de tous les secours qui seraient à leur disposition.

Art. XV. — La flotte de « Barlovento », les escadres et navires de guerre, devraient prêter secours aux navires de la Compagnie.

Art. XVI. — On devrait observer les instructions des années 1717 et 1718, ainsi que les cédules royales des 17 septembre et 1er octobre 1720, sur le commerce de Caracas.

Art. XVII. — Les employés du roi ne devraient causer ni dommage ni retard aux navires de registre de la Compagnie ni à ses agents.

Art. XVIII. — S. M. promettait de garder la Compagnie sous sa royale protection, et l'on accordait à tous ceux qui dépendaient d'elle les prérogatives dont jouissaient les officiers de la flotte.

Après la promulgation de cette cédule, la représentation de Guipuzcoa, et en son nom la Députation forale nomma une commission composée des señores D. Francisco de Munibe é Idiaquez; comte de Peña Florida; D. Juan

Ramón de Arteaga y Lazcano, marquis de Valmediano; D. José de Areizaga y Corral et D. Francisco Ignacio de Lapaza y Zarauz[1], lesquels, en vertu de la permission royale, rédigèrent le 17 novembre de la même année 1728 les *Bases constitutives* de la Compañía Guipuzcoana de Caracas[2]. Elles comprenaient les 24 articles suivants :

I. — La Real Compañía Guipuzcoana de Caracas se formait sous la protection de Saint-Ignace de Loyola.

II. — Les résultats que produirait son commerce étant communs à tous les intéressés de la Compagnie, aucun d'eux ne devrait négocier particulièrement avec ses navires.

III. — Chacune des actions de la Compagnie serait émise à 500 pesos (de 15 réaux de vellon chacun).

IV. — L'argent de ces actions serait reçu en un point que désigneraient les directeurs de la Compagnie.

V. — Les acquéreurs de une ou plusieurs actions pourraient les aliéner en recourant à cet effet aux directeurs, soit personnellement, soit par procuration *(por poder)*.

VI. — Aussitôt que seraient réunis les fonds pour le premier voyage, on convoquerait la *junte* générale des actionnaires, afin de régler tout ce qui avait rapport à la direction et à la bonne marche de l'entreprise.

VII. — Dans les assemblées ou juntes des actionnaires, auraient droit de vote ceux qui auraient acquis huit actions au moins.

VIII. — Pour représenter les absents, on pourrait voter par procuration.

IX. — La junte générale des actionnaires prendrait les mesures nécessaires au bon gouvernement économique de la Compagnie.

X. — La même junte réglerait également ce qui concernait le bon établissement et le bon ordre des bureaux de la Compagnie, ses employés et leurs salaires respectifs.

1. *Guipuzcoano instruido*, p. 106, col. 2.

2. Arch. de Pasages, corresp. 1720-1730. Le document porte la signature autographe de D. Manuel Ygnacio de Aguirre. Escribano (Por mandado de la Diputación).

XI. — Elle pourrait aussi, à la majorité des votes, nommer ou révoquer les directeurs et les employés.

XII. — Les directeurs, entre autres connaissances, devraient avoir celle du commerce et être possesseurs d'au moins dix actions dans la Compagnie.

XIII. — Ne pourraient être directeurs en même temps des hommes qui seraient parents au premier ou même au second degré de consanguinité.

XIV. — On convoquerait annuellement la junte générale des actionnaires, pour connaître de la marche générale de la Compagnie et des bénéfices qu'il pourrait y avoir à répartir.

XV. — Cet examen serait confié à des *revisores*, nommés à cette fin par la junte.

XVI. — Les directeurs devraient, en outre, tous les cinq ans rendre un compte général de l'état de la Compagnie et donner aux actionnaires des dividendes extraordinaires, si les résultats le permettaient.

XVII. — Les directeurs, pas plus que les reviseurs, ne pourraient acheter les denrées ou les munitions de la Compagnie, ni les vendre, si ce n'est en adjudication publique.

XVIII. — Les directeurs se réuniraient en particulier pour traiter et résoudre les affaires importantes de la Compagnie, décidant, en cas de désaccord, à la majorité des voix, et, en cas d'égalité, en vertu du droit de préférence du premier directeur.

XIX. — Les directeurs disposeraient, pour construire les navires et les armer, comme ils croiraient être le mieux.

XX. — Les directeurs et reviseurs de comptes devraient jurer, en la ville de Saint-Sébastien, devant le premier député foral de Guipuzcoa, l'observance de la *real concesion* de S. M., comme celle de ces *bases* et aussi des dispositions que les juntes générales des actionnaires adopteraient.

XXI. — Les directeurs nommeraient les officiers des

navires et autres employés et leur fixeraient leurs salaires respectifs; mais ils devraient faire approuver ces mesures par la junte qui suivrait leur mise à exécution.

XXII. — Il y aurait cinq directeurs avec cinq mille pesos chacun, et le droit était réservé à la junte des actionnaires d'augmenter ou de diminuer ce traitement.

XXIII. — Les reviseurs de comptes seraient nommés sous réserve, jusqu'à la réunion de la première junte.

XXIV. — Enfin, la Compagnie et ses directeurs veilleraient à la plus grande équité possible du prix de vente du cacao que les navires de la dite Compagnie auraient ramené de Caracas.

De ces Bases constitutives et des 18 articles qui les précèdent connaissance fut donnée à tous les *pueblos* du Guipuzcoa et au consulat de Saint-Sébastien [1], afin d'obtenir le plus promptement possible la réunion des fonds nécessaires et d'arriver à la constitution définitive de la Compagnie.

Elle fut organisée en principe durant l'année 1729, bien que les fonds ne fussent pas réunis; les directeurs furent nommés ainsi que les reviseurs, et les uns et les autres prêtèrent serment devant le député foral, conformément à la Base XX [2]. Aussitôt que l'émission fut décidée, les rois d'Espagne s'inscrivirent pour 200 actions, le Guipuzcoa pour 100 [3], et la souscription resta ouverte durant cinq ans pour que tous les Espagnols pussent y participer.

Cependant la grande majorité des particuliers regardait l'entreprise avec la plus entière indifférence. Par malheur, une compagnie fondée à Cádiz, sous le ministère

1. *Guipuzcoano instruido*, p. 107, col. 1. « Entran en diputación los caballeros nombrados para acordar las providencias del Comercio de Caracas, y dan cuenta de las reglas que han acordado para la formación de la Compañía. Se aprueban y comunican estas providencias à las Repúblicas. »

2. Les cinq premiers directeurs furent: 1er directeur D. José Miguel de Vildósola.— 2° D. Domingo Gregorio de Yun y Barvia.— 3° D. José de Lopeola. — 4° D. Juan Antonio de Claesens. — 5° D. José de Ayerdi. — Secrétaire : D. Nicolas de Echeveste. (Archives de Saint-Sébastien, sec. B. lib. 2, p. 493.)

3. *Guip. instr*, p. 107, col. 1 et 2.

du même Patiño, pour le commerce de l'Inde orientale, venait de sombrer piteusement, quelque temps à peine après sa constitution, malgré, dit Lafuente, « qu'on lui eût concédé la monstrueuse faculté d'avoir des troupes armées et de tenir sous sa souveraineté le pays où elle s'établirait [1], » et il ne manquait pas de gens pour prédire à la Compagnie Guipuzcoane la même issue fatale. On jugera du peu de popularité de l'œuvre en constatant que durant les cinq années que resta ouverte la souscription, bien que le droit de souscrire fût étendu même aux étrangers [2], on put à peine réunir la moitié du million et demi de pesos demandés [3].

Si pourtant l'on arriva à vaincre les difficultés qui semblaient dès l'origine compromettre l'existence même de la Compagnie, ce fut grâce aux efforts et à la ténacité des Guipuzcoans, et en particulier des membres du consulat de Saint-Sébastien. Les commerçants de cette ville savaient bien que du succès de l'entreprise dépendait la prospérité de la cité et de sa marine, puisque la direction générale devait s'établir et s'établit en effet à Saint-Sébastien, et que la presque totalité du mouvement de sorties et d'entrées des navires devait s'effectuer par le port de Pasages, qui faisait alors partie intégrante de Saint-Sébastien [4].

Le 15 juillet 1730, les navires *San Ignacio*, *San Joaquin* et la frégate *Guipuzcoana*, après avoir reçu les bénédictions des prêtres, et accompagnés par les chants religieux des habitants, franchissaient le col étroit, creusé par la nature entre de hautes montagnes, qui fait communiquer les bassins de Pasages avec l'Océan [5]. Le 15 octobre suivant partait également pour Caracas la petite frégate *Santa Rosa*. Ces quatre navires, bien que disposés surtout pour

1. Lafuente, *loc. cit.*

2. M. de Soraluce cite parmi les souscripteurs un habitant de Bayonne, François de Casaubon.

3. Soraluce, p. 12.

4. Soraluce, p. 13.

5. *Guip. instr.*, p. 107, col. 2.

le commerce, étaient armés de canons[1], moins grands, il est vrai, que ceux de la flotte de guerre (de l'Armada), et l'on pouvait les désarmer en partie, en temps de paix. L'équipage se composait de 700 hommes[2].

Si la Compagnie eut beaucoup de peine à réunir les fonds nécessaires pour mettre en marche ses premiers bateaux, grandes furent aussi les difficultés qu'elle rencontra à Caracas pour établir ses factoreries, construire des abris sûrs et des dépôts pour ses marchandises, comme aussi pour mettre un terme à la contrebande faite sur une si large échelle par les étrangers et principalement par les Hollandais. Ceux-ci possédaient même des comptoirs qu'ils avaient impunément fondés, profitant de la tolérance coupable des autorités espagnoles. Accoutumés depuis si longtemps à exploiter la contrée, non seulement ils combattaient par tous les moyens possibles le commerce licite, mais encore, pour créer des embarras au gouvernement royal, ils fomentaient par-dessous main des révoltes parmi les indigènes. C'est ainsi qu'ils contribuèrent au soulèvement d'un mulâtre cagneux *(zambo)*, du nom de Andresote, sur les bords du rio Yaracuy. Le gouverneur D. Sebastián García de la Torre dut se transporter sur les lieux avec ses gens, et il ne parvint à étouffer la sédition que grâce aux secours que lui prêta la Compagnie[3].

La concurrence étrangère était telle que la Compagnie mit deux ans à trouver assez de cacao pour charger un seul de ses quatre navires ; les trois autres furent moins heureux encore, et il leur fallut trois ans avant de se procurer une

1. Les grands navires de la Compagnie pouvaient recevoir jusqu'à 50 canons (Arch. gen. de Guip. (Tolosa), secc. 2, neg. 22, leg. 72). — Pour l'armement de ces trois premiers navires, v. Archives de Saint-Sébastien, citées plus loin.

2. Arch. gen. de Guip. (Tolosa), secc. 2, 22, 72. — Sur ces 700 hommes, 109 étaient des « naturales » de Pasages, dont 5 officiers : D. Domingo de Salaberrio ; D. Ignazio de Guillamaza, D. José de Mantiarena, D. José Antonio de Echeverria et D. José Ignazio Apaisechea Galafate (Arch. de Pasages, docum., année 1729).

3. Soraluce, p. 14.

charge suffisante pour retourner en Espagne [1]. En dépit de ces contrariétés et des frais énormes qu'exigeait le séjour de semblables navires dans les ports pendant trois ans, avec un équipage considérable, le cacao amené en Espagne fut vendu par la Compagnie 45 pesos la fanega [2], au lieu de 80, que l'on payait, comme nous l'avons dit, en 1728.

Nous avons pu retrouver dans les archives de Saint-Sébastien l'état des dépenses et des recettes faites par la Compagnie dans ses deux premiers voyages à Caracas ; il est une attestation des grands bénéfices que la Compagnie réalisa dès ses origines. Voici les chiffres officiels donnés par ce document, signé du secrétaire de la Compagnie, D. Nicolas de Echeveste [3].

I. — Passif.

Pour le premier voyage :	
2 frégates armées de 46 canons, pouvant servir de garde-côtes.	110,000 pesos.
1 autre frégate armée de 24 canons (avec 16 autres en calle, pouvant être montés en cas de nécessité).	40,000 —
1 petite frégate, à rames *(fragatilla)*, armée de 16 canons.	8,000 —
Total des frais d'armement des navires pour le premier voyage.	158,000 pesos.
Pour le second voyage :	
On ajouta 2 autres frégates semblables aux deux premières	110,000 —
L'équipage des navires pour chaque voyage se composa de 700 hommes, soit 1,400 hommes (dont 50 officiers), payés en moyenne chacun 100 pesos.	140,000 —
Rations journalières	70,000 —
A reporter.	478,000 pesos.

1. Soraluce, p. 15.

2. Noticias de la Cia et Soraluce, p. 15.

3. Presupuestos de los dos primeros armamentos para Carácas, su coste, el de los retornos y producto en España. (Arch. de Saint-Sébastien, secc. B (Fomento), libro n° 2, p. 177-180).

Report	478,000 pesos.
Total de l'armement des navires pour le premier et le deuxième voyages	478,000 —
Frais des deux voyages (soit 400,000 pesos pour chacun	800,000 —
Droits du roi (50,000 pesos pour chaque voyage) .	100,000 —
Principal pour les deux premiers voyages	1,378,000 —
Frais d'achat du cacao, soit 80,000 fanegas, au prix courant de 10 pesos la fanega de 110 livres .	800,000 —
Droits en Espagne (à 33 maravédis de vellon la livre)	563,430 —
Frais de la direction, salaires	100,000 —
Frais de décharge.	20,000 —
Total du passif.	2,861,430 pesos.

II. — Actif.

Les 80,000 fanegas de cacao, vendues en Espagne, libres de tout droit, à 45 pesos la fanega de 110 livres, produisirent	3,600,000 pesos.
Bénéfice pour les deux premiers voyages	738,570 pesos.

Encouragée par ses succès, la Compagnie ne tarda pas à établir des magasins de dépôt et de vente de cacao à Madrid, Saint-Sébastien, Cádiz, Alicante, Barcelone et autres villes. On a dit que la direction principale s'était fixée à Saint-Sébastien. C'est dans la salle consulaire de cette ville que se réunissait tous les ans la junte générale des actionnaires; ses décrets ou *acuerdos* y restaient ensuite affichés et tous les intéressés pouvaient en prendre connaissance. On se fera une idée de ce qu'étaient les séances de cette assemblée par les procès-verbaux de la junte de 1737, dont nous donnons ci-après l'analyse[1] :

« En la salle du Consulat de cette *Très Noble et Très Loyale cité* de Saint-Sébastien, le 28 juin 1737, se réu-

1. Archivo de San Sebastián (Sección B (Fomento), libro 2, p. 493 à 516) : Varios acuerdos de la Real Compañía de Carácas.

nirent en junte générale les intéressés dans la Real Compañía de Caracas, après envoi fait par la direction de lettres-circulaires aux actionnaires, en date du 16 mai dernier, fixant cette réunion à aujourd'hui, fête de l'Octave du Corpus. Les actionnaires présents, pourvus de procurations pour voter au nom des absents sont les suivants :

» Sr. D. Felipe de Urioste, commissaire ordinaire de la marine dans cette Très Noble et Très Loyale province de Guipuzcoa, juge des arrivées des Indes, chargé des pouvoirs du Roi et de la Reine, nos Seigneurs (que Dieu ait en sa protection); Sr. D. Fernando de Falcojena, trésorier de la même marine; Sr. D. José Manuel de Jaujeguindo, alcalde et juge ordinaire de cette ville ; les directeurs de la Compagnie : 1° D. José Miguel de Vildósola; 2° D. Domingo Gregorio de Yun y Barvia; 3° D. José de Lopeola: 4° D. Juan Antonio de Claesens; 5° D. José de Ayerdi; — D. Juan Bautista de Iturralde: D. Juan Bautista de Urbina: D. Bernardo de Arocena: D. Santiago de Salaverría; D. Juan Bautista de Echeverría: D. Manuel José de Echeverría; D. José de Yarza: D. José de Lascano; D. Juan Francisco de Aldeçoa; D. Laujeano de Barredabracho, et enfin D. Nicolas de Echeveste, notaire royal et secrétaire de la Compagnie. »

Ces 21 intéressés représentent 127 actionnaires votants; quelques-uns n'ayant que leur propre voix, comme D. José de Lascano; d'autres ayant droit à deux voix, comme D. Manuel José de Echeverría et l'alcalde Jaujeguindo ; d'autres trois, comme José de Yarza; d'autres, D. Fernando de Falcojena, représentant 17 votants, le directeur Vildósola 18, et enfin le représentant de Leurs Majestés, D. Urioste, 25.

Séance du 28 juin. — On approuve les comptes de la Compagnie, les rapports des directeurs sur l'état et la vitalité de son commerce, et l'on détermine les parts qui reviennent à chacun des actionnaires dans les bénéfices.

Les membres de la junte demandent à la direction

qu'elle envoie des lettres à tous les intéressés pour qu'ils se rendent bien compte de la prospérité du commerce et de la bonne conduite des affaires de la Compagnie en Amérique.

Il existe à Caracas dans les caisses de la Compagnie 1,746,000 pesos, ce qui fait penser que la Compagnie est là-bas en grande vogue et que l'on peut y risquer l'envoi de nouveaux bateaux.

On invite la Compagnie à conclure promptement les comptes relatifs aux factoreries, aux crédits et à l'état des denrées à Caracas.

On charge D. José de Yarza, intéressé de la Compagnie, membre de la junte, en considération de son zèle et de sa diligence pour le service du roi, d'une mission de confiance à Caracas[1] : il s'embarquera sur le premier bateau qui sera frété et sur lequel doit prendre passage aussi D. Gabriel de Zuloaga, nouveau gouverneur du Vénézuéla.

On décrète qu'une autre junte sera convoquée pour régler les prochains comptes de la direction, car il reste encore dans les magasins de la Compagnie à Cádiz, à Madrid et à Saint-Sébastien, 21,888 fanegas de cacao, et on en sollicite la vente la plus prompte qui devra se faire à Saint-Sébastien et à Cádiz du 16 juillet au 31 août. Ce décret sera affiché dès maintenant dans toutes les provinces du royaume, pour que tous les acheteurs en soient informés. Le prix sera de 630 reales de vellon la fanega, à Cádiz comme à Saint-Sébastien.

Là-dessus la séance est levée et la junte est renvoyée au lendemain, à quatre heures de l'après-midi. En foi de quoi signe le notaire : D. Nicolas de Echeveste.

Séance du 29 juin 1737. — Les membres de la junte décident que les directeurs devront envoyer des circulaires à tous les intéressés de la Compagnie pour leur expliquer la nécessité de faire baisse sur les prix.

1. Le document de Saint-Sébastien ne nous dit que quelques mots de cette mission : mais une pièce des Archives de Tolosa, que nous étudierons plus loin, comble cette lacune.

Le représentant de Leurs Majestés, Sr. D. Felipe de Urioste, prend la parole au nom du roi et approuve la conduite particulière des directeurs, pour avoir été conforme à « *su real animo* ».

La junte se montre également satisfaite des directeurs et approuve les motifs qu'ils donnent pour ne pas encore avoir fait la répartition des bénéfices, pourvu qu'elle ait lieu aussitôt après l'époque de la vente fixée dans la réunion de la veille.

D. Juan Bautista de Urbina dit qu'en la junte de l'an passé, il a proposé que les directeurs n'usent pas du droit de voter pour les intéressés absents, chose, dit-il, « *que no tenga por conveniente* ».

D. Bernardo de Arocena appuie cette proposition, disant que les directeurs ne peuvent être les juges de leurs propres comptes et de leur propre façon d'agir.

D. Santiago de Salaverría prend la parole dans le même sens.

Le premier directeur, D. José de Vildósola combat cette proposition, disant que les directeurs lui semblent pouvoir user des mêmes droits que les autres intéressés.

On passe au vote, et sur 127 votants, 50 se prononcent contre le droit de vote des directeurs. Les choses restent donc en l'état où elles sont.

Séance du 30 juin 1737. — On décrète que le meilleur garant du bon gouvernement et des progrès de la Compagnie est le respect absolu des règlements, et il sera nécessaire que la junte établisse des peines pécuniaires proportionnées aux fautes et aux manquements.

La junte concède aux directeurs le choix des officiers des navires, des facteurs et des employés de la Compagnie, ainsi que le droit de les remplacer, à la majorité des votes, quand ce changement sera nécessaire à la prospérité de la Compagnie. Mais les directeurs devront instruire ponctuellement la junte des bons services, ainsi que des mauvais, de tous les employés. Cette mesure est d'autant plus néces-

saire que la distance entre Caracas et l'Espagne est plus longue, et elle est indispensable aux intérêts de la Compagnie.

On vote des compliments à la direction pour le choix qu'elle a fait jusqu'ici de ses agents. Mais qu'elle veille bien à la bonne conduite de ces derniers, et qu'elle se tienne éloignée à leur égard d'une tolérance coupable.

On rappelle aux directeurs qu'ils doivent tenir leur junte de direction toutes les semaines.

La Compagnie informera la prochaine junte de l'état de la fabrique d'armes de Plazencia.

On approuve les instructions confiées à D. José de Yarza pour empêcher à Caracas les fraudes du commerce particulier du cacao.

Connaissance est donnée à la junte de la célébration de la fête de Nuestra Señora del Coro[1], le jour de sa nativité, ainsi que de celle du glorieux patriarche Ignacio de Loyola, patron de la Compagnie, en son collège de Saint-Sébastien. La junte invite les directeurs à continuer à faire célébrer ces deux fêtes, afin d'implorer le secours divin pour les succès et la prospérité de la Compagnie. On célébrera également l'anniversaire général de sa fondation ainsi que les messes quotidiennes et les cantates accoutumées à l'occasion du départ et du retour de chaque navire.

Là-dessus se termine la junte générale de 1737. Ses décisions sont arrêtées par la volonté commune de tous les membres présents, et en la forme accoutumée; en foi de quoi signe le notaire royal: D. Nicolas de Echeveste.

On voit par cet important document quelles étaient les préoccupations des intéressés de la Compagnie. Ce qu'ils voulaient avant tout, c'était que les règlements fussent ponctuellement observés, non seulement par les employés, mais encore par les directeurs mêmes, et si des discussions s'élèvent parmi les membres de la junte, c'est que les plus clairvoyants sentent bien que la grande distance qui sépare

1. Sur la vierge du Coro, voir plus loin, p. 134 sqq.

l'Amérique de l'Espagne risque d'être pour les fonctionnaires de la Compagnie une tentation de se soustraire à la surveillance et à l'autorité de la junte générale.

Cette défiance vis-à-vis des représentants de la Compagnie à Caracas est surtout marquée dans les instructions que l'on donne à D. José de Yarza[1]. Il devra d'abord s'informer si le facteur principal de la Compagnie, D. Nicolas de Francia, a établi exactement les comptes généraux des factoreries dès le début du commerce de la Compagnie; il reconnaîtra l'état des magasins, la qualité des denrées qu'ils contiennent; mais aussi il fera un rapport sur tout ce dont les naturels ont besoin en fait de provisions, linge et vêtements, afin que les navires de la Compagnie puissent le leur fournir; et surtout il est chargé d'une enquête secrète[2] sur les procédés de chacun des facteurs et des agents de la Compagnie; il s'adressera à des personnes dignes de foi pour savoir si ces fonctionnaires vivent « chrétiennement », c'est-à-dire sans doute s'ils entretiennent de bons rapports avec les habitants, et s'ils ne se rendent pas coupables de mesures vexatoires capables de nuire à la Compagnie.

On ne peut que louer la junte de la prévoyance dont elle faisait preuve dans ces dernières instructions, surtout quand l'on pense que, malgré ses efforts, le pouvoir dictatorial, comme dit M. A. Rojas, des employés de la Compagnie au Vénézuéla ne tardera pas à provoquer contre la Compagnie même un mouvement général de l'opinion, et soulèvera une révolution où l'on verra pour la première fois

1. Instrucción que la Junta de Interessados de la Real Compañía Guipuzcoana de Carácas dá al señor D. Joseph de Yarza, Vezino de esta Ciudad, para lo que en representación suya, ha de executar en la Provincia de Benezuela, con comunicación, consejo, y auxilio de los señores D. Martin de Lardizaval, governador actual, y Don Gabriel de Zuloaga, que ha de subcederle, á quien la Junta escribirá en este assumpto (1737). Arch. gen. de Guipuzcoa (Tolosa), sección 2, neg. 22, leg. 72, 3e liasse.

2. « Ha de informarse tambien por personas fidedignas, con disimulo y secreto, del proceder de cada uno de los Factores, del de sus dependientes, y demas empleados por la compañía en aquella Provincia, de si viven christianamente. » Doc. cit.

un chef de bandes entrer les armes à la main dans Caracas. Nous devrons plus tard revenir sur ces faits, et nous continuons pour l'instant à retracer l'histoire générale des travaux de la Compagnie.

CHAPITRE III

La Compagnie Guipuzcoane de 1739 à 1749. — Sa prospérité malgré ses nombreux revers.

La Compagnie eut bientôt l'occasion de donner des preuves de sa vitalité et de sa puissance. Son histoire, de 1739 à 1748, est intimement liée à celle de la guerre entre l'Espagne et l'Angleterre qui dura ces neuf années, et pendant ce laps de temps, ses navires ne cessèrent de prêter un concours actif aux vaisseaux de la flotte royale. Les actes valeureux de la Compagnie sont énumérés complaisamment dans le « Manifeste »[1] que le premier directeur Iturriaga publia à Madrid en date du 11 octobre 1749. Ce mémoire, qui n'est pas autre chose qu'un panégyrique personnel, attribue souvent à la Compagnie des succès qui furent dus surtout à la valeur des habitants du Vénézuéla ; les documents de Caracas nous en donneront la preuve, et nous verrons plus loin pourquoi la direction de la Compagnie avait ainsi intérêt à exagérer ses mérites. Cependant, les faits attestés par des historiens autres que les intéressés de la Compagnie[2], prouvent que celle-ci rendit pendant la guerre avec l'Angleterre de grands services à la marine royale espagnole ; les revers qu'elle éprouva indiquent d'ailleurs qu'elle ne craignit pas, à maintes reprises, d'exposer

1. Manifiesto que con incontestables hechos, prueba los grandes beneficios que ha producido el establecimiento de la Real Compañía Guipuzcoana de Caracas, y califica quan importante es su conservación al Estado, à la Real Hacienda, al bien publico, y á los verdaderos interesses de la misma provincia de Caracas. (Signé D. Joseph Yturriaga, directeur.) Madrid, oct. 11 de 1749. Arch. gen. de Guipuzcoa (Tolosa), secc. 2. neg. 22, leg. 72, 3e liasse.

2. *Historia de la marina real española*, par Ferrer de Conto y March et Labores, citée par Soraluce, p. 18.

ses vaisseaux pour le service du roi; mais si la guerre lui fit perdre bien des navires, l'état de ses finances était si florissant que non seulement son commerce n'en souffrit pas, mais que, tout en accomplissant ses échanges réguliers entre Caracas et l'Espagne, elle put faire revivre les expéditions de bateaux à la Vera-Cruz et aux Canaries, voyages qui, comme nous l'avons dit, avaient été complètement abandonnés.

Dès l'année 1740, la Compagnie conduisait trois cents hommes de troupes, des munitions de guerre et un armement considérable à Caracas. Cette expédition était bientôt suivie d'une autre, composée de huit navires avec mille hommes, des armes et des provisions de toutes sortes, et dirigée sur la Havane.

En même temps, la Compagnie ravitaillait l'escadre de D. Rodrigo de Torres au Ferrol et les navires de D. José Pizarro à Santander.

En 1742, la Havane se trouvant bloquée par les Anglais, le capitaine de frégate de la flotte espagnole, Iturriaga, nommé premier directeur de la Compagnie, se porta au secours de cette ville avec cinq navires portant deux régiments de troupes; il soutint un combat de neuf heures avec les vaisseaux de guerre anglais, et sur ses cinq navires, un, le *San Ignacio* fut coulé; deux autres, *Nuestra Señora del Coro* et *San Sebastián*, à leur arrivée au Vénézuéla, durent être désarmés, l'un à la Guaira et l'autre à Puerto-Cabello[1].

Après son installation à Caracas, Iturriaga s'attribua également le mérite (et son dire est contesté par une lettre de Francisco de León dont nous aurons à parler ci-après) d'avoir, conjointement avec le gouverneur D. Gabriel José de Zuloaga, repoussé victorieusement, le 3 mars 1743, l'attaque de la Guaira par l'escadre anglaise de 17 voiles, commandée par Knowles. Les navires ennemis durent se

1. Tous ces faits sont relatés dans le manifeste d'Iturriaga, et rapportés également par Soraluce (p. 17-18), d'après Ferrer de Conto y March et Labores.

replier vers l'île hollandaise de Curaçao, d'où, après s'être réparés de leurs avaries, ils revinrent, le 27 avril et le 5 mai suivant, attaquer Puerto-Cabello; mais les batteries de ce port, construites depuis peu, infligèrent aux Anglais la même déroute que venaient de leur causer celles de la Guaira.

Le gouverneur Zuloaga fut récompensé des belles défenses de la Guaira et de Puerto-Cabello, en se voyant élever, dès l'année suivante, au titre de lieutenant général et comte de Torre-Alta, et plus tard à celui de conseiller de guerre. Le roi reconnut en même temps les services de la Compagnie Guipuzcoane, en nommant le directeur Ituriaga chef d'escadre de la flotte espagnole [1].

La guerre continuant, Philippe V eut encore recours à la Compagnie en 1744, et celle-ci conduisit à la Guaira des armes, des canons de gros calibre, de la poudre et des munitions de toutes sortes.

Quand la paix fut rétablie, la Compagnie pouvait donc se vanter dans son *Manifeste* d'avoir rendu à la nation « des services nombreux et signalés, entretenant à Caracas, à son compte, de 600 à 1400 hommes durant un bon nombre d'années, au prix de plusieurs millions de réaux, et employant ses fonds et son crédit au bien du service royal, sans avoir toutefois aucun exemple à imiter, puisqu'elle était la seule Compagnie de son genre en Espagne [2]. »

Pendant une si longue guerre, elle éprouva des revers terribles. Outre la perte des trois navires, *San Ignacio, Nuestra Señora del Coro* et *San Sebastián*, elle s'en vit prendre par les Anglais huit autres, dont deux, *San José* et *Santiago*, allant à Caracas, chargés de denrées, et six, *Hercules*, *Júpiter*, *Chata*, *Sirena*, *Santa Teresa* et *San Vicente Ferrer*, revenant en Espagne avec du cacao [3].

1. Soraluce, p. 19.

2. «... sin embargo de no tener ejemplo que imitar, por ser esta la única compañía de su género en España. »

3. Manifeste d'Iturriaga, et Soraluce, p. 20.

Malgré de tels contretemps, les chantiers de Pasages et ceux de la Guaira travaillaient avec activité à la construction de grands navires et de bateaux plus petits pour la Compagnie. En même temps, son commerce et ses recettes s'augmentaient dans de notables proportions. Bien que les étrangers, et principalement les Hollandais, continuassent à faire des efforts opiniâtres pour ruiner la Compagnie et exerçassent encore furtivement leur commerce à Caracas, soit en vendant à concurrence, soit en mêlant au cacao de Caracas, supérieur à tous les autres, celui de Surinam et de Berbice, possessions hollandaises, ou encore celui de la Guyane française et même celui du Marañon, dont la vente était prohibée, la quantité de cacao importée en Espagne par la Compagnie tripla durant les dix-huit années qui suivirent 1731. En effet, tandis que de 1700 à 1730, il n'était entré dans la péninsule que 643,215 fanegas de cacao, il en entra, de 1731 à 1749, 869,247 fanegas [1]. Et le prix de cette denrée, qui était en 1728 de 80 pesos la fanega, qui était tombé à 45 pesos dès les premiers voyages de la Compagnie [2], était, en avril 1749, à Saint-Sébastien et à Cádiz, de 30 pesos, tous droits nationaux et municipaux étant payés [3].

Pour les tissus de lingerie et autres articles manufacturés, la Compagnie rivalisa avec les étrangers qui, depuis longtemps, étaient beaucoup plus avancés en industrie que les Espagnols.

La culture et le commerce du tabac, qui jusqu'alors n'avaient eu aucune importance, en acquirent bientôt une grande [4]. Il en fut de même de l'élevage des troupeaux, de l'industrie pastorale [5], de l'importation des cuirs et du com-

1. *Noticias de la real Compañía de Caracas*, p. 48.

2. Cf. plus haut. Nous l'avons vu taxé à 630 reales de vellon la fanega (soit 42 pesos) par la junte de 1737.

3. *Noticias*, p. 61. — Les mêmes chiffres sont donnés par un ms. de Londres : Bristish Museum, Add. 13987, n° 15, fol. 227.

4. V. plus loin les chiffres donnés par la Compagnie pour l'importation du tabac et des cuirs.

5. British Museum, mss., Add. 13987, n° 13, fol. 206.

merce du *dividivi*, fruit aussi utile pour les teintures que la noix de galle [1].

Puis, afin de donner une plus grande impulsion à la culture, la Compagnie obtint de S. M. la permission d'acquérir deux mille nègres africains. Elle les acheta sur les côtes d'Afrique par l'intermédiaire des trafiquants anglais et français, et les revendit, au prix coûtant, aux planteurs caraquenais.

Enfin, pour stimuler davantage les planteurs et les propriétaires de Caracas, la Compagnie établit des primes annuelles considérables, proportionnées à l'augmentation des récoltes de cacao et autres produits [2].

Et cependant, outre les dépenses qu'avait occasionnées à la Compagnie la guerre avec l'Angleterre, elle était obligée, afin de protéger son commerce contre ses concurrents secrets, de s'imposer des frais considérables. On jugera de ce qu'était encore la contrebande étrangère sur les côtes de Caracas, après l'établissement de la Compagnie, quand on saura qu'en l'année 1733 il y eut un mois où l'on captura neuf embarcations [3]; elles étaient de telle capacité et de telle importance que d'eux d'entre elles, montées de douze canons, purent servir de garde-côtes.

Cette surveillance exigeait de la Compagnie de 10 à 12 navires armés en guerre, avec une centaine de canons et

1. En 1767, la Compagnie inaugura les plantations de coton. Elle fit venir et entretint à ses frais un Français de la Martinique « para instruir en la siembra y beneficio de esta planta ». Vers le même temps, elle inaugura la culture de l'anil. « Para promover el ramo de añiles, hizo venir la compañía á su costa desde Vera Cruz á D. Ant° Arvide, Vizcaino, que se havia dedicado á su cultivo: este envió un hermano suyo á Guatemala para traher semilla con la qual y 250 pesos que le suplió la Compañía, se plantaron las primeras haciendas. » British Museum, mss., Add. 13987, n° 15 (papeles varios de Indias : on the trading Company called « guipuzcoana de Caracas, created in 1728, and the necessity it has of encouragement. », fol. 222. — Les rapports non signés que renferme le manuscrit semblent être des copies, quelquefois des résumés des rapports officiels.

2. Soraluce, p. 22. — Ajoutons enfin que pour aider aux plantations, la Compagnie avait été autorisée par cédule royale du 16 septembre 1754 à introduire deux mille nègres dans la province de Caracas. (Brit. Mus., mss., Eg. 1804 (papeles tocantes á la provincia de Venezuela), fol. 8.)

3. Arch. hist. de Madrid, leg. 2333.

de 5 à 600 hommes d'équipage [1], sans compter une douzaine de bateaux plus petits avec 10 ou 12 hommes chacun. Le service total des garde-côtes lui occasionnait un déboursement annuel de 200,000 pesos [2]; service coûteux, il est vrai, mais nécessaire à l'existence même de la Compagnie, puisque les îles voisines étaient au pouvoir des étrangers, et que les Hollandais, notamment, pouvaient, de Curaçao et de Buen-Ayre, effectuer impunément en quelques heures un débarquement sur le rivage vénézuélien [3].

Aux services rendus par la Compagnie, il faut ajouter le développement qu'elle donna à la fabrique d'armes de Plazencia, dans le Guipuzcoa. Elle s'était chargée de sa direction dès l'année 1734, sur la demande du ministre de la guerre [4], et au bout de quelques années la fabrique produisit le double d'armes de ce qu'elle fournissait auparavant [5].

Il ne faut pas oublier enfin l'amélioration apportée par la Compagnie à ses ports d'attache, tant en Espagne qu'au Vénézuéla, et l'influence civilisatrice qu'elle exerça sur les populations vénézuéliennes. Tandis que l'on construit à Pasages des quais spacieux, Puerto-Cabello, qui jusque-là n'était guère qu'un ensemble de huttes de pêcheurs, un refuge de pirates, d'où s'effectuait le commerce clandestin, se transforme promptement en une ville ornée de jolies maisons, de vastes magasins; ce lieu disgracié devient bientôt

1. Arch. gen. de Guipuzcoa (Tolosa), secc. 2, nég. 22, leg. 72, 1re liasse.

2. *Id.*, 3e liasse. (Acuerdos de la Compagnie.)

3. Les Hollandais approvisionnaient de cacao non seulement leurs colonies, mais les îles françaises. En 1753, une frégate de la Compagnie confisquait aux Hollandais, près de Saint-Domingue, 600 fanegas de cacao qu'ils allaient vendre aux colonies françaises. (Arch. hist. de Madrid, leg. 2320.)

La Compagnie avait également fort à faire contre les Français eux-mêmes, qui pourchassaient les garde-côtes, faisant prisonniers ou tuant leurs capitaines. *(Id.)*

4. Guip. instr., p. 212, col. 1.

5. Arch. gen. de Guipuzcoa (Tolosa), secc. 2, nég. 22, leg. 72, 3e liasse. (Acuerdos de la junta general de la real Compañía Guipuzcoana de Caracas des 25 et 26 juin 1744.)

le premier port du Vénézuéla[1], et grâce à ses avantages topographiques, à son climat sain et à son commerce actif, il n'eut plus tard qu'à continuer à suivre la voie de progrès où l'avaient fait entrer les Basques, ses fondateurs.

Puerto-Cabello n'est pas le seul lieu qui doive aux Basques sa richesse et sa prospérité; sous leur impulsion, les hameaux des pittoresques vallées d'Aragua se transforment en villages à la mode d'Europe; les maisons de pierre prennent la place des huttes de paille, et la vaste zone de forêts qui s'étend du lac de Valencia aux rives du Portuguesa et de l'Apure, devient un centre de mouvement et de commerce. « Sur les bords des rivières et des lacs, au pied des Andes comme au milieu des bois séculaires, partout règne la même animation, tandis que les côtes, purgées des flibustiers qui les infestaient, apparaissent comme la parure du commerce, annonçant au monde la fertilité et la richesse du sol vénézuélien[2]. »

1. Dès 1733, sous le gouverneur D. Martin de Lardizábal, on avait élevé, avec les excédents entrés dans les caisses de la Compagnie, un fort à Puerto-Cabello, qui coûta 300,000 pesos. (Soraluce, p. 19.)

2. A. Rojas, *Est. hist.*, p. 177.

CHAPITRE IV

Révolte contre la Compagnie Guipuzcoane. — L'insurrection de 1749 à Caracas.

On ne peut nier que le monopole exercé au Vénézuéla par la Compagnie Guipuzcoane n'ait produit, dans les premières années, de grands bienfaits en développant l'agriculture, en stimulant le travail et en améliorant considérablement le sort des populations. Cependant le Compagnie n'avait pas tardé à se rendre odieuse à ceux mêmes qu'elle avait d'abord favorisés ; ses représentants, que leurs richesses et leur crédit avaient rendus tout-puissants, étaient devenus de véritables tyrans. Non contents d'aller de pair avec les premiers fonctionnaires du pays, ils voulurent dominer tous les autres pouvoirs, et, disposant à leur gré des charges publiques, ils en étaient arrivés à exercer sur les différentes classes de la société une autorité pour ainsi dire absolue. Dès 1735, plusieurs conspirations s'étaient formées dans l'ombre contre les facteurs de la Compagnie, mais personne n'avait encore osé lutter ouvertement contre un pouvoir dont le gouverneur lui-même n'était que l'humble serviteur, jusqu'au jour où Francisco de León se fit l'écho des revendications du peuple. Le mouvement insurrectionnel de 1749 est considéré par les historiens du Vénézuéla comme le premier cri de délivrance, comme le premier appel du peuple vénézuélien à la liberté et à l'indépendance, et si cette première révolution n'aboutit pas, elle jeta du moins dans les âmes des semences fécondes qui ne devaient pas tarder à germer et à porter leurs fruits. « C'est sur les ruines de la maison de León que flotta pour la première fois en 1811 le drapeau tricolore de la répu-

blique; Miranda, Martin Tovar, Roscio, Mendoza, Espejo et les députés de l'Assemblée constituante saluèrent comme premier martyr de l'indépendance celui qui réclamait justice en 1749, et le 19 avril 1810 n'est que le corollaire du 19 avril 1749 [1]. »

Le capitaine *poblador* de la ville de Panaquire, D. Juan Francisco de León, était un homme de vertus pacifiques et généreuses, et jamais figure plus loyale n'apparut dans l'histoire des conquérants espagnols. D'une probité exemplaire, animé de l'esprit de justice et de l'amour du bien, c'est uniquement par des moyens légaux qu'il veut faire triompher ce qu'il croit être la cause du droit; en présence du mauvais vouloir et des procédés iniques des gouvernants, il consent à devenir le chef de ses compatriotes révoltés: mais quand, à la tête de son armée et sûr du triomphe, il eût pu se rendre maître de la cité et faire tout plier sous ses lois, nous le voyons, avec un désintéressement superbe, s'arrêter et se retirer confiant dans les promesses trompeuses des autorités publiques. Cette honnêteté même sera la cause de sa perte, et lorsqu'il se livrera sans armes entre les mains de ses ennemis, il croira jusqu'au bout que la légitimité de ses revendications sera reconnue: aussi comprenons-nous l'hommage que les hommes de 1810 rendirent à celui qui donna le premier à son pays le signal d'une ère nouvelle.

Avant 1749, León remplissait les fonctions de Lieutenant de Justice (*Teniente de Justicia*) auprès des populations de la vallée de Caucagua [2], à l'est de Caracas, et son caractère droit et intègre lui avait attiré la considération et le respect de tous les habitants de cette fertile contrée. Originaire des îles Canaries, il avait une maison sur la place de Candelaria de Caracas, centre habité à cette époque par les riches insulaires qui avaient contribué à élever l'église du même nom et à peupler la nouvelle paroisse qui s'étendait alors jusqu'au quartier de Chacao.

1. A. Rojas. *Est. hist.* (Origenes de la revolución venezolana), p. 243.
2. A. Rojas. *Est. hist.*, p. 244.

En l'année 1735, aux jours du gouverneur Lardizábal, une première révolte avait éclaté dans la vallée de Caucagua contre les représentants de la Compagnie guipuzcoane; on ne voulait rien moins que mettre à mort D. Nicolas de Francia, facteur principal de la Compagnie à Caracas. Les agriculteurs et les commerçants qui étaient à la tête du mouvement essayèrent de gagner à leur cause le capitaine León; mais celui-ci, en homme probe et digne, repoussa hautement tout projet d'assassinat et se porta garant qu'il arriverait par des moyens légaux et honnêtes à faire rendre justice aux victimes de la Compagnie [1]. Celle-ci, au lieu de savoir gré à León de son attitude ferme et correcte, lui en garda au contraire rancune, et c'est ce qui explique sans doute qu'en avril 1749, León, se trouvant dans son domaine du village d'El Guapo, à une journée de distance de Panaquire, sa résidence ordinaire, reçut la nouvelle que D. Martin de Echeverría arrivait avec un ordre spécial pour le remplacer dans sa charge de Lieutenant de Justice. León craignant qu'Echeverría ne fût mal reçu à Panaquire, écrivit avant de quitter El Guapo au gouverneur qui était alors le maréchal Luis de Castellanos, homme faible et débile. Il lui disait qu'Echeverría étant une des créatures de la Compagnie, il ne lui semblait pas être l'homme qu'il fallait pour le remplacer dans sa charge; que lui-même, d'ailleurs, voulait bien quitter ses fonctions, mais qu'il désirait ne céder la place qu'à une personne capable de l'occuper et qui n'eût pas les antécédents du précité [2].

Ne recevant pas de réponse du gouverneur, León quitte El Guapo pour rentrer dans sa résidence de Panaquire, où l'attendaient ses fils, ainsi que son remplaçant Echeverría. León n'était pas encore arrivé que plusieurs décharges d'armes à feu se firent entendre, auxquelles d'autres répondirent dans les différents quartiers de la ville. Echeverría,

1. A. Rojas. *Est. hist.*, p. 245.
2. *Ibid.*

surpris, sort dans la rue, demande quelle est la cause de ces coups de fusil, et on lui répond qu'ils avaient pour but d'avertir la cuisinière de la famille de León du retour de son chef. Echeverría crut ce qu'il voulut de cette explication; mais il est certain que les coups de feu ne pouvaient être qu'un signal de réunion [1].

A l'arrivée de León, Echeverría essaie de se faire reconnaître par lui comme son successeur. León le prie d'attendre au lendemain, alléguant qu'il se trouvait très fatigué et incapable pour le moment de parler d'affaires sérieuses; mais Echeverría répliqua qu'il avait été nommé Lieutenant de Justice et qu'en vertu des titres qu'il présentait on devait immédiatement le mettre en possession de son emploi. Les deux Lieutenants en étaient là de cette discussion, quand on frappe à la porte à coups redoublés. Ce sont les habitants qui, au milieu de cris et de vociférations diverses, déclarent qu'ils ne veulent aucun Lieutenant de Justice de Biscaye; ils accepteront des insulaires, des péninsulaires, des créoles, mais jamais de Basques. Echeverría comprit ce que ces cris signifiaient: sans tarder un instant, il quitta Panaquire avec sa suite et partit dans la direction de Caucagua.

Cependant une foule considérable de propriétaires et de paysans accourus de toutes parts envahit la maison du capitaine León; ils décident celui-ci à se mettre à leur tête, et León, avec sa troupe, marche vers Caracas. C'était le 19 avril 1749. Avant de passer par Caucagua, le capitaine prend la précaution d'écrire à Echeverría, l'engageant à quitter cette localité, afin de ne pas être victime de la multitude qui a pris les armes pour défendre « la morale publique ». Mais quelques soldats de León ont pris les devants: ils arrivent à Caucagua, désarment Echeverría, ainsi que ceux qui l'accompagnaient, et les déclarent prisonniers. On dit que León se montra fort mécontent de ce procédé, et remettant en liberté son rival, il blâma sévèrement ses hommes de leur acte d'indiscipline [2].

1. A. Rojas. *Est. hist.*, p. 246.
2. A. Rojas, *Est. hist.*, p. 247.

A Caucagua, à Guatire, à Guarenas et dans d'autres lieux, les habitants vinrent grossir la petite armée de León, et quand il arriva au bourg de Tocomé, à deux lieues de Caracas, les forces qu'il commandait représentaient un total de 800 hommes, de tous les pays de sa juridiction.

Dès le jour même du 19 avril, on avait appris à Caracas ce qui se préparait, et l'arrivée de León apparaissait comme celle « d'un monstre menaçant dont les proportions augmentaient à mesure qu'il approchait de la capitale »[1]. Le gouverneur Castellanos s'effraie; sans forces à opposer à celles de León, incapable d'ailleurs de prendre aucune décision par lui-même, il écrit au chef rebelle en le priant de lui exposer ses prétentions, et se hâte de convoquer en séance extraordinaire les membres de la municipalité et les notables de Caracas.

Voici, d'après les Actes de l'Ayuntamiento de Caracas, le procès-verbal de cette assemblée du 19 avril 1749[2] :

« En la ville de Santiago de León de Carácas, le 19e jour du mois d'avril 1749, se réunirent en chapitre extraordinaire les señores des *Consejo*, *Justicia* et *Regimiento* de cette ville, à savoir : le Sr. D. Juan Nicolás de Ponte y Solorzano, alcalde ordinaire de la dite ville, et les Sres. José Felipe de Arteaga, D. José Miguel Xelder et D. Juan Tomas Ibarra, Regidores, avec assistance du Sr. Procureur général D. Francisco de Tovar y Blanco. Les autres membres de l'Ayuntamiento absents, l'étaient par ignorance de la cause, sauf le Sr. alcalde, D. Miguel Blanco y Uribe, malade. — Ainsi réunis, les dits señores traitèrent et décrétèrent ce qui suit : Convoqués en cette junte à quatre heures de l'après-midi par une lettre du Sr. Gouverneur et Capitaine général de cette province, les informant que le Capitaine Juan Francisco de León, fondateur de la ville de Panaquire, arrivait avec une troupe de gens armés pour

1. A. Rojas, *Est. hist.*, p. 247.

2. A. Rojas, *Est. hist.*, Appendice (collection Rojas), p. 148. — Ce document figure aussi dans la collection publiée par Blanco-Azpurúa (Caracas, 1876).

entrer dans cette ville, les dits Sres. de ce Consejo, Justicia et Regimiento jugent qu'il n'est ni bien ni convenable que le Sr. León entre de semblable façon. Pour arrêter dans la mesure du possible une telle sédition, ils décident que tous les dits Sres. qui se trouvent ici assemblés, et avec eux les principaux notables de la cité, ainsi que le Lieutenant général D. Lorenzo Ponte y Villegas et le Sr. marquis de Mijares, sortiront de la ville, iront trouver les gens du capitaine León et leur demanderont la cause de leur présence, afin que, suivant ce qui sera répondu, l'on prenne les mesures nécessaires pour faire échouer leur projet. — Là-dessus s'acheva la junte, en foi de quoi signèrent avec nous, *escribano*, les membres ici présents. (Suivent les signatures des personnages cités plus haut et celle de Luis Francisco de Salas, greffier du chapitre.)

Cette délibération approuvée par le gouverneur Castellanos, les membres du *Cabildo* partirent le lendemain pour s'acquitter de leur mission auprès de León, après s'être adjoint les représentants de la noblesse, les délégués du chapitre ecclésiastique, Sres. D. Pedro Tamaron, vicaire de l'évêché, et le chanoine D. Carlos de Herrera y Antonio, ainsi que des trois ordres religieux des prédicateurs, San Francisco, San Hieronymo et Nuestra Señora de las Mercedes. León et ses gens répondirent aux députés « qu'ils venaient en haine des nationaux du Guipuzcoa et de leur Compagnie » ; et comme on leur demandait « de faire trêve jusqu'à ce qu'on ait eu le temps d'examiner leurs réclamations avec toute l'attention que nécessitaient des choses d'une telle gravité », ils se refusèrent à tout, déclarant « qu'ils entreraient dès le lendemain en la place principale de la ville, et iraient, s'il le fallait, jusqu'à exercer des violences sur les S. S. des Consejo, Justicia et Regimiento, pour arriver à leurs fins » [1].

Les envoyés accoururent pleins d'anxiété faire part du peu de succès de leur entreprise au gouverneur Castellanos,

1. Actes de l'Ayuntamiento de Caracas du 20 avril 1749. Collect. A. Rojas, *Est. hist.*, App., p. 152.

qui décida de déléguer aussitôt aux révoltés une seconde commission composée de l'Archidiacre de l'église-cathédrale, juge subdélégué de la Santa Cruzada à l'évêché de Caracas, du Sr. Dr D. Manuel de Sosa y Betancourt et des RR. PP. capucins, missionnaires apostoliques Fray Antonio Tirros et Fray Andres Grasalema. Ces derniers ne purent obtenir qu'une chose de León et de ses gens : c'est qu'une fois entrés dans Caracas, ils se cantonneraient sur la place et dans le quartier de Candelaria, où ils attendraient jusqu'à ce qu'on ait statué sur leurs réclamations[1].

Non content de donner ces explications verbales aux députés du Gouverneur, le capitaine León adressait de Chacao au maréchal de Castellanos deux lettres, datées également du 20 avril, où il lui exposait nettement la cause de sa prise d'armes et la nature de ses revendications. Ces lettres, toutes laconiques, n'en présentent pas moins un vif intérêt ; elles prouvent la grande influence de la Compagnie Guipuzcoane sur les pouvoirs constitués, puisque c'est à elle que furent dus les titres acquis par le gouverneur Zuloaga en 1743, et elles éclairent d'un jour nouveau la conduite des agents de la Compagnie, qu'elles nous montrent exagérant leurs services et s'attribuant tous les succès dans le but de rehausser leurs mérites aux yeux de Sa Majesté. Voici, d'ailleurs, le texte de ces lettres :

I. — Le Capitaine *Poblador* Juan Francisco de León au Gouverneur Maréchal Luis F. de Castellanos[2] :

« Je vous fais connaître comment ont résolu de conspirer contre la « *tripulación* » de Biscaye les peuples de toutes ces vallées, ainsi que tous les commerçants de la province, outrés de l'injustice qui pèse contre toute la dite province, et en particulier des procédés inqualifiables auxquels on eut recours lors de la première attaque des Anglais contre le port de la Guaira ; en effet, les habitants et les colons suffisaient amplement (avec l'aide de Dieu) à la défense de cette

1. Même document. Collect. A. Rojas, p. 153.
2. Collect. A. Rojas, p. 149-150.

place et il n'était pas nécessaire que la *Real Compañía* assistât à la dite bataille ; il est évident d'ailleurs que tous ceux de la dite Compagnie ont fui [1] : ce qui n'empêche pas que c'est aux faux rapports de la Compagnie qu'est dû le titre d'*Excelentísimo* accordé à Gabriel José de Zuloaga, sans qu'il l'ait mérité : ce qui le prouve, c'est que les Biscayens remirent leur rapport au *Castellano* [2] de la Guaira *(requiescat in pace)* pour qu'il le signât ; connaissant l'extrême fausseté de cette pièce, il refusa de la signer, motif pour lequel ils le révoquèrent de ses fonctions, et il n'est pas douteux que cette disgrâce ait été la cause de sa mort. — Lors de la seconde invasion, ceux de la Compagnie rapportèrent qu'ils avaient obligé à coups de bâtons les habitants à concourir à la défense de la place, et cependant il est avéré que si grand fut le nombre de ceux qui étaient accourus pour prendre les armes, qu'il fut nécessaire d'en renvoyer. Ces faits si contraires au crédit de la dite province, joints aux nombreux actes d'hostilité commis par les agents de la Compagnie, expliquent notre résolution de les expulser tous de la province. Votre Grâce d'ailleurs n'a ni à s'en inquiéter ni à s'en émouvoir ; car, ne faisant pas partie de la dite Compagnie, vous pouvez être sans crainte. Là-dessus, je prie le Tout-Puissant qu'il vous ait en sa protection. — Chacao, avril 20 de 1749. — Je suis très respectueusement de Votre Grâce le très dévoué : Juan Francisco de León. »

Outre cette lettre, León répondait par la suivante à celle que le gouverneur lui avait adressée la veille [3] :

II. — Señor Gouverneur et Capitaine général,

« J'ai reçu la lettre datée du 19 courant par laquelle vous me demandez de vous exposer les prétentions qui nous animent, moi et la troupe qui m'accompagne, qui

1. «... que es evidente que todos los de dicha Compañía huyeron. »
2. Commandant des batteries du *castillo* ou forteresse de la Guaira.
3. Collect. A. Rojas, p. 150, 151.

nous trouvons actuellement dans ce parage de Chacao. Parlant humblement, avec tout le respect que je dois à Votre Grâce, je dis : Que notre seul but est la destruction totale de la Real Compañía Guipuzcoana, entendant non seulement délivrer les factoreries des agents de Biscaye, mais encore expulser ceux qui exercent les emplois de Lieutenants ou de Ministres de Justice, au détriment de la province. Il faut que dans toute la dite province il ne reste plus aucune personne de cette race, et que tous s'embarquent sur le premier bateau ou navire qui se trouvera dans la baie; s'il ne s'en trouve pas, qu'on en frète un à cet effet. Item, il faut qu'avec les dits Biscayens s'embarque Juan Martin de Alayon, pour la destination que Votre Grâce lui assignera comme exil, pour avoir été le ministre servile de la Compagnie, chose qui a été si pernicieuse à la province. Ainsi l'exige le bien commun. Item, s'il arrive des navires de la dite Compagnie, ils ne seront pas reçus, et on n'admettra que les vaisseaux de registre d'Espagne, comme cela se passait auparavant. Telles sont les mesures exigées par nos propres intérêts. Quant à vos intérêts particuliers, Votre Grâce peut être assurée que s'ils se trouvaient jamais compromis, nous exposerions nos vies pour vous, et moi et toute la province nous en prendrions la défense à notre charge. Ceci posé, j'avertis Votre Grâce que demain matin lundi j'entrerai dans cette ville, emmenant avec moi les gens qu'il me paraîtra convenable, laissant les autres retirés pour ne pas causer trop de tumulte et de scandale. Que Dieu vous réserve de nombreuses années. — Chacao, avril 20 de 1749. De Votre Grâce le dévoué serviteur : Juan Francisco de León. »

León n'attendit pas jusqu'au lendemain pour mettre son projet à exécution. Ce même jour, 20 avril, comme l'Ayuntamiento était en train de délibérer sur les mesures que l'on devait prendre à la suite du peu de succès des deux ambassades envoyées au capitaine, la nouvelle se répand tout à coup dans la salle du conseil qu'une

nombreuse troupe armée, au son des tambours de guerre, et enseignes déployées, montait du quartier Candelaria dans la direction de la *plaza mayor*[1]. Il était un peu plus de quatre heures de l'après-midi[2]. La délibération cesse brusquement, et les conseillers, pris de peur, s'empressent de courir à la maison du Gouverneur pour s'entendre avec lui[3].

Cependant León arrive sur la plaza mayor, au palais de l'évêché, le trouve inoccupé par suite d'une absence du prélat, s'en empare et y établit son quartier général, ainsi que dans les rues adjacentes. Puis il envoie un exprès pour notifier son arrivée au maréchal de Castellanos[4].

Pendant ce temps, les conseillers de l'Ayuntamiento, réunis chez le Gouverneur, l'assurent de leur dévouement et de leur fidélité. Le doyen du chapitre ecclésiastique, les RR. PP. capucins et d'autres religieux sont venus se joindre à eux, et on passe une bonne partie de la nuit dans l'attente des événements, sans pouvoir prendre aucune décision[5].

Le lendemain 21 avril, de bonne heure[6], le Gouverneur réunit de nouveau dans la salle de l'Ayuntamiento les membres de ce Conseil, les notables de Caracas et le chapitre ecclésiastique. On décide que le Gouverneur Maréchal de Castellanos en personne, accompagné de quelques délégués de la noblesse et de l'Archidiacre de la cathédrale, Sr. de Sosa y Betancourt, se rendra auprès de León pour traiter avec lui des moyens propres à amener la pacification[7], et

1. « ... y estando en este estado sobrevinó intempestivamente la novedad de que se entraron por las calles dichas gentes á son de cajas y banderas desplegadas, con lo que se acabó el cabildo, de qué yo el Escribano doy fé : Luis Francisco de Salas. » Acta del Ayuntamiento de Caracas del 20 de abril de 1749. Collect. A. Rojas, p. 154.

2. Acta del Ayuntamiento de Caracas du 16 mai 1749 — *Id.*, p. 168.

3. « Certificación del Escribano » qui accompagne le procès-verbal de la séance du 20 avril. *Id.*, p. 155.

4. Acta del Ayunt. du 16 mai.

5. Certificat du greffier du 20 avril.

6. « ... á hora mas temprano que se acostumbran los señores del Consejo, Justicia y Regimiento. » Actes du 21 avril 1749. Collect. A. Rojas, p. 156.

7. « ... á tratar y conferir sobre los medios conducentes á la pacificación. » Actes du 21 avril.

l'Assemblée se sépare avec calme, pleine de confiance dans le résultat de cette démarche.

L'entrevue fut brève et digne. León protesta de la pureté de ses intentions, disant qu'il ne voulait « causer inquiétude, dommage, ni préjudice à qui que ce fût », et que ce qu'il désirait seulement c'était l'expulsion des facteurs, employés et tous fonctionnaires dépendant de la Compagnie Guipuzcoane [1]. Il demandait d'ailleurs qu'on voulût bien désigner d'office un avocat qui se ferait le porte-parole de ses revendications, et en attendant qu'on eût statué sur le fond de la question, d'accord avec le Gouverneur, il disposa des sentinelles devant les principaux monuments publics, et ordonna que des patrouilles parcourussent les différents quartiers de la ville, afin que l'ordre ne fût troublé sur aucun point.

Aussitôt l'on désigna, pour défendre les intérêts de León et de ses gens, un avocat de la Royale Audience du district, D. José Pablo de Arenas, qui, en date de ce même jour, 21 avril, adressait au gouverneur la pétition suivante [2] :

« Señor Gouverneur et Capitaine Général,

» Le capitaine D. Juan Francisco de León, citoyen de cette ville, avec moi et au nom de tous les habitants et naturels de cette ville et de sa province, dont il soutient la cause pour le droit et la justice, sans qu'on puisse interpréter cet écrit et cette pétition comme un appel à la conspiration, tumulte, sédition, rébellion ou perturbation de la tranquille paix de cette précitée ville et de sa province, et encore moins comme désobéissance aux préceptes royaux de notre Souverain Catholique monarque Don Fernand VI (que Dieu garde !) : mais au contraire n'ayant en vue que le bénéfice de son trésor royal et l'utilité du bien commun et

1. « ... respondió no reducirse su venida á causar inquietud, daño ni perjuício á persona alguna, y solamente ordenarse á que se expulsasen de las provincias los factores, dependientes y sirvientes de la Compañía » (Actes de l'Ayunt. du 16 mai).

2. Petición que el abogado D. José Pablo de Arenas, á nombre del capitán León, eleva al Capitán General Castellanos. — Collect. A. Rojas, p. 157.

public de cette dite ville et de sa province, paraissons devant Vous et vous demandons: Qu'il vous plaise de citer et convoquer les membres du Très Illustre *Cabildo*, *Justicia* et *Regimiento* de la précitée ville, pour que, conjointement avec Vous-même ils certifient si le commerce et résidence de la Royale Compagnie Guipuzcoane, depuis dix-huit ans qu'elle est établie dans cette province, ont été avantageux et utiles, ou au contraire préjudiciables et nuisibles à l'accroissement du Royal patrimoine; et que, convoquant aussi les personnes nobles et anciennes de la ville que vous jugerez convenable, si d'un même sentiment tous déclarent que la Compagnie a été préjudiciable à l'augmentation du trésor royal et au bien public et commun, il vous plaise d'ordonner que le facteur principal de la Compagnie et tous ses agents sortent de cette cité et de sa province, après leur avoir permis toutefois de régler leurs affaires en cours. Que dans toutes les villes et lieux de cette province où il se trouve des administrateurs, juges ou commissaires dépendant de la Compagnie, ils aient à quitter leur poste dans le délai que vous voudrez bien leur fixer... Mais, comme avant que Sa Majesté (que Dieu garde) soit informée de ces mesures, il pourra se faire que des embarcations arrivent à la Guaira, chargées de denrées de la Compagnie, afin que les intéressés de la dite Royale Compagnie ne soient lésés dans aucun de leurs droits, les agents pourront vendre ces denrées comme précédemment au nom et au bénéfice de leurs maîtres. Qu'il vous plaise également que le notaire à qui cet écrit sera remis m'en donne acte authentique, selon la forme accoutumée. — *Pido ut supra*. — Dr. D. José Arenas, défenseur nommé par vous. — Juan Francisco de León. »

Si l'on compare cette pièce à la lettre de León que nous avons citée précédemment, on voit combien les termes en sont plus mesurés. La lettre a été écrite, semble-t-il, sous l'empire de la colère; le capitaine y demande l'expulsion pure et simple de la Compagnie, sans aucun adoucissement à cette mesure; ici, il est rentré en possession de tout son

bon sens, et si la pétition reflète sans doute l'habileté de l'avocat, elle n'en est pas moins inspirée par l'esprit de justice, par la droiture du négociateur. León ne nous apparaît plus comme un promoteur de troubles, comme le chef d'une révolution armée, mais comme un ami du bien public qui ne veut agir que selon les formes légales, et qui entend respecter les droits et les intérêts de tous, même de ses ennemis.

La réunion demandée par León eut lieu le lendemain 22 avril, en la salle de l'Ayuntamiento, sous la présidence des alcaldes ordinaires de la cité, D. Nicolas de Ponte et D. Miguel Blanco Uribe, qui, encore malade, s'était fait amener en chaise à porteurs. Outre les membres du Cabildo, plus de soixante notables de la ville y assistaient, et rien n'est plus curieux que la délibération de cette assemblée[1], qui nous semble un reflet sincère de l'opinion publique. Encouragés sans doute par les succès de León, les Caraquenais donnent un libre cours à leur mauvaise humeur et ne se gênent pas pour faire le procès de la Compagnie. D'abord elle n'amène pas en assez grande abondance à Caracas les denrées d'Espagne, et elle n'achète pas suffisamment de cacao, de tabac, de cuirs aux propriétaires vénézuéliens. De plus, le prix de vente des marchandises espagnoles n'a fait que s'élever, tandis que le prix d'achat du cacao baisse de plus en plus, au point d'en être arrivé, de 22 pesos où il était au moment de l'établissement de la Compagnie, au prix infime de 8 pesos. Il résulte de cet état de choses un préjudice considérable pour le fisc royal, les rentes ecclésiastiques et la prospérité générale de la province. Des réclamations ont déjà été adressées à ce sujet à Sa Majesté par la voie de son Royal Conseil des Indes et celle du Secrétaire d'État, marquis de la Enseñada, D. Zénon de Zomodevilla. L'Assemblée, constatant que « la Compagnie continue à ne pas observer les règlements institués par S. M. Philippe V et son successeur Ferdinand VI, déclare

1. Collect. A. Rojas, p. 159 : Acta de la Asamblea que tuvieron los Notables de Caracas en la sala del Ayuntamiento el 22 de abril de 1749.

que l'existence de la Compagnie est préjudiciable à l'intérêt de la province ; elle ne peut qu'approuver la lettre du capitaine Juan Francisco de León, lue à haute et intelligible voix par le greffier, et déclare qu'il n'est ni bon ni convenable que la Compagnie subsiste dans de telles conditions ».

León se sentant soutenu par ses concitoyens, écrit immédiatement au gouverneur pour lui demander de certifier dans les formes légales qu'en tout ce qu'il a fait il n'a agi qu'au nom des habitants de la province, et que, malgré son entrée dans la ville, il n'a rien fait de contraire à la fidélité qu'il doit au Roi. Il prie, en terminant, le Gouverneur de faire demander aux habitants de Caracas, par la voix du crieur public, « au nom de qui il a agi, » et de lui donner acte de la réponse qui sera faite à cette question trois fois répétée[1].

La première pensée de Castellanos, en lisant cette lettre fut de quitter immédiatement Caracas. Mais son astuce l'emporta sur sa couardise. Il donna satisfaction au capitaine, et le 23 avril, le ban public fut proclamé dans la ville, aux alentours de la plaza mayor et aux coins des rues que l'on appelait alors « del Agua » et de « Doña Inés de Silva ». Le crieur demanda par trois fois : « Au nom de qui le capitaine D. Juan Francisco de León a-t-il agi en soutenant la cause de la noblesse et de la plèbe ? » et trois fois la multitude répondit : « Au nom de tous ceux de la province[2]. »

Acte officiel fut donné à León de cette réponse, ainsi que de la délibération des notables de la veille, et ce même jour 23 avril, il quittait Caracas en ordre parfait, reprenant avec ses troupes le chemin de la vallée de Caucagua.

Le gendre même du capitaine León, Juan Alvarez de

1. « .. prestando la obediencia y venia debida á US. requiera por voz de pregonero diciendo « quien y en nombre de quien » se ha pedido en esta causa y habiendo precedido esta diligencia por tres veces repetidas certifique lo que oyere se responde, y á ello me dé testimonio ó testimonios que pidiere. — Pido ut supra. — Juan Francisco de León. — Dr. D. Joph. Arenas, defensor nombrado por Usía ». Collect. Rojas, p. 166.

2. Actes de l'Ayuntamiento de Caracas du 22 avril 1749.

Avila, partit pour l'Espagne avec une députation de Vénézuéliens, afin de solliciter du monarque l'abolition de la Compagnie Guipuzcoane.

Confiant dans les promesses du gouverneur, León vivait tranquille dans ses terres de Panaquire, quand il apprit que, dans la nuit du 2 mai, Castellanos, déguisé en moine, avait abandonné Caracas et s'était réfugié à la Guaira[1]. Il envoie son fils Nicolas avec une lettre pour le gouverneur, qui lui répond le 5 mai en lui renouvelant ses promesses et ses protestations. León en personne se présente à la Guaira, sans aucune escorte; il exige que le ban public de Caracas soit publié dans les ports de la Guaira et de Puerto-Cabello, et il obtient de Castellanos confirmation de la promesse qu'il donnerait au plus tôt satisfaction au désir des habitants de la province ainsi que des notables de Caracas[2].

Mais le rusé gouverneur méditait de tout autres projets. De la Guaira il écrit à l'Ayuntamiento pour lui demander le récit détaillé de son admirable conduite pendant les journées des 19 au 22 avril, et l'Assemblée, retombée sous le joug de la servilité, lui répond le 16 mai en exagérant le zèle, la valeur, la prudence et le patriotisme du célèbre maréchal[3]. En possession de ce document, Castellanos écrit au roi, lui peignant sous les couleurs les plus noires ce qu'il appelle « le soulèvement de la province ».

Cependant, voyant qu'aucun des facteurs de la Compagnie n'avait quitté le Vénézuéla, León en appelle de nouveau à l'opinion, et à l'instant, viennent se ranger sous ses ordres non plus 800, mais 9,000 hommes, accourus des vallées d'Aragua, Guarenas, Caucagua et autres lieux; et avec ces forces imposantes, il campe sous les murs de Caracas le 1er août 1749[4]. De là, avec une partie de

1. A. Rojas, *Est. hist.*, p. 255.
2. *Id.*, p. 256.
3. Actes de l'Ayuntamiento du 16 mai, auxquels nous avons déjà fait plusieurs emprunts. — Collect. A. Rojas, p. 168.
4. A. Rojas, *Est. hist.*, p. 257.

ses troupes, le chef révolutionnaire se rend à la Guaira, et en arrivant à Maiquetía, il envoie à Castellanos la sommation d'avoir à exécuter ce qu'on attendait de lui. Cette fois encore León est victime des promesses mensongères du gouverneur, et le 7 du même mois, bien qu'ayant avec lui 9,000 hommes prêts à tout, il ordonne le départ, après que le maréchal a fait devant lui le simulacre d'envoyer à tous les facteurs et employés résidant à la Guaira, l'ordre de quitter au plus vite la côte du Vénézuéla.

Baralt, après avoir résumé la première partie de ce drame politique, s'exprime ainsi : « León n'était doué ni de l'audace ni de l'ambition nécessaires à un chef de bande : son profond respect de l'autorité, son horreur pour la violence et l'illégalité, le rendaient impropre à conduire jusqu'au bout une émeute populaire[1]. » Cette critique est en même temps un éloge ; León se distingue des révolutionnaires ordinaires par sa candeur et sa confiance d'honnête homme, et c'est bien là ce qui fait pour nous l'intérêt du personnage.

1. *Resúmen de la historia de Venezuela*, ch. XIII.

CHAPITRE V

Caracas de 1750 à 1752. Suite et fin de l'histoire de León.

Le 1er septembre 1749, un mois après le retour du capitaine León et de ses troupes dans les campagnes de Caucagua, l'Auditeur de l'Audience royale de Saint-Domingue, Dr Francisco Galindo Quiñones, arrivait à la Guaira pour pacifier le Vénézuéla. León est entendu en jugement et, pour faire constater les abus commis par la Compagnie Guipuzcoane, il en appelle aux municipalités, aux communautés religieuses et aux hommes les plus respectables de la province[1]. Ce célèbre procès suivait son cours quand, à la fin de novembre, débarqua à la Guaira le successeur du gouverneur Castellanos, D. Julián de Arriaga y Rivero. Il était accompagné de 1,500 soldats vétérans et d'un escadron de cavalerie. C'est avec ces forces qu'il fit son entrée dans la capitale, croyant la trouver en proie à la révolution. Mais à peine installé à Caracas, en janvier 1750, il se rend une idée exacte de la situation, et, comprenant qu'il suffisait de calmer l'opinion publique surexcitée, il publie au nom du roi une amnistie générale s'étendant à tous ceux qui avaient demandé l'expulsion des Basques. En outre, le nouveau gouverneur promettait de travailler au relèvement de l'agriculture et du commerce par tous les moyens qui seraient à sa portée. Ces mesures ramenèrent la confiance dans le cœur des populations; León, profitant de l'indult accordé par Arriaga, lui écrivit pour le remercier et en même temps pour le supplier de supprimer les licences que s'était arrogées la Compagnie au mépris des

1. A. Rojas. *Est. hist.*, p. 259, 260.

articles du contrat[1]. Sur ces entrefaites, Arriaga fut rappelé de Caracas et élevé au rang de ministre. Ce changement était l'œuvre de la Compagnie qui se débarrassait habilement d'un homme qui la gênait, en le couvrant de fleurs. Elle fit nommer pour le remplacer une de ses créatures, D. Felipe Ricardos, qui avait été gouverneur de Malaga.

Homme aussi injuste que cruel, Ricardos s'était, avant même de débarquer au Vénézuéla, tracé une ligne de conduite toute de répression et de vengeance dont il ne se départit jamais. Au commencement de 1751, il arrivait à la Guaira avec 1,200 hommes de troupes vétéranes, et aussitôt les vexations et les cruautés ouvrirent son gouvernement. Le monopole et la tyrannie relevèrent la tête, plus puissants que jamais, et à la paix qui régnait sous l'administration d'Arriaga succéda une tempête de haines. Ricardos ne cacha pas son intention de remettre en jugement tous les faits qui avaient été amnistiés sous son prédécesseur et de poursuivre sans pitié tous les mécontents et tous les ennemis de la Compagnie[2]. Un cri d'alarme retentit de nouveau dans la province; sur la côte comme dans les llanos on s'arme contre les facteurs de la Compagnie, et cette fois encore León se met à la tête du mouvement. Le sang coule à Caucagua où le lieutenant Oberto est blessé par les troupes de Nicolas, fils aîné du capitaine León. Le plan des révolutionnaires était de tomber sur Caracas et d'en finir d'un seul coup avec le nouveau tyran qui opprimait la province[3].

Mais cette fois, on n'avait plus affaire à un Castellanos. Avec une activité extraordinaire, Ricardos met en mouvement les troupes vétéranes, lève un escadron de cavalerie, arme les milices de la capitale et envoie des ordres dans toutes les directions. Pendant ce temps, les prisons s'emplissent; on passe par les armes les premières victimes

1. A. Rojas, *Est. hist.*, p. 261.
2. *Id.*, p. 262.
3. *Id.*, p. 263.

du mouvement révolutionnaire, « et on n'hésite pas à mettre à mort les mêmes Vénézuéliens qui avaient servi l'Espagne en 1743 durant le combat de la Guaira contre les Anglais[1]. » Enfin, la tête du capitaine León est mise à prix pour deux mille pesos. León se voyant entouré d'ennemis, et incapable d'opérer sa jonction avec les troupes d'Aragua et de Barlovento, n'a plus d'espoir que dans la fuite. Il disperse ses soldats, et, avec ses fils et trois esclaves, il parvient à gagner le monastère des Pères de Cabruta[2]. Là, il sollicita une embarcation pour remonter l'Orénoque, mais, voyant qu'au lieu de le protéger les moines cherchaient à le trahir, il s'enfonce dans la montagne où il vit pendant deux mois sans rencontrer âme qui vive[3]. Enfin, il peut revenir à El Guapo sans avoir été reconnu. C'est alors qu'abreuvé de dégoût il envoya son fils Nicolas à Panaquire, avec une lettre qu'il avait écrite pour le gouverneur et dans laquelle il lui disait qu'il était résolu à se livrer, si on lui promettait de ne lui faire aucun mal. Nicolas laissa tomber la lettre à la porte de la maison où demeurait le lieutenant de la juridiction, D. Bernardo de la Peña, et se cacha. Le lieutenant fit parvenir la lettre à son adresse et transmit à León la réponse du gouverneur, qui était favorable. Le capitaine, après avoir eu la suprême humiliation de voir tous ceux qui avaient soutenu avec lui la cause de la justice se dénoncer les uns les autres et devenir les complices de la politique de Ricardos, vint lui-même, avec son fils Nicolas, se rendre à son ennemi[4].

Cependant, quelques jours avant la soumission de León, le 5 février 1752, D. Felipe Ricardos avait fait proclamer par ban public dans la ville de Caracas qu'en vertu de la loi qui punissait les traîtres à la couronne royale, il ordonnait « que les maisons appartenant à Juan Francisco de León fussent démolies et rasées, que l'emplacement où elles

1. A. Rojas, *Est. hist.*, p. 263.
2. *Id.*, p. 264.
3. *Id.*, p. 265.
4. *Id.*, p. 265.

s'étaient élevées fût arrosé et semé de sel, et qu'on y élevât une colonne de pierre ou de brique portant une plaque de cuivre avec une inscription relatant : que cette justice était rendue par son Excellence, au nom du Roi, parce que le maître de cette maison, le dit Juan Francisco de León, avait été contumace, rebelle et traître à la royale couronne du Souverain; qu'en conséquence, sa maison avait été démolie, le terrain arrosé de sel et cette inscription gravée pour perpétuer la mémoire de son crime. Ce décret serait publié au son des tambours de guerre, premièrement sur la place principale de la ville, puis au coin du pont appelé de Catuche, et enfin sur la place de Candelaria, devant le notaire qui en donnerait foi [1]. »

Les ordres du gouverneur furent ponctuellement exécutés. La maison de León fut rasée; la troupe parcourut les rues indiquées pour lire le décret ci-dessus, et à chaque lecture la foule criait : « Vive le Roi ! » Sur la place de Candelaria, on sema du sel à l'endroit où s'était élevée l'habitation du capitaine, et sur une colonne de maçonnerie qui avait été dressée au préalable, on appliqua une plaque de cuivre de 61 centimètres de long sur 21 de large, qui portait cette inscription en lettres capitales :

« Esta es la Justicia del Rey nuestro Señor mandada hacer por el Excmo. señor Don Phe. Ricardos The. General de los Exercs. de Su Majestad su Govr. y Capn. General desta prova. de Caracas con Francisco León, amo de esta casa por pertinaz, rebelde y traidor á la Real Corona y por ello Reo. Que se derribe y siembre de sal pa. perpetua memoria de su Infa [2]. »

1. Archives de Caracas. Document signé par D. Felipe Ricardos, Dr D. Diego Muñoz et Francisco Castrillo, escribano. — Cité par A. Rojas. *Est. hist.*, p. 267.

2. *Id.*, p. 268. Cette plaque fut retrouvée en 1881 par un ouvrier maçon, travaillant à la démolition des vieux édifices de Caracas, qui la déterra du sol de l'ancien couvent de las Mercedes (place Falcón). Il la porta à M. A. Rojas qui s'écria : « Al fin ! lo hallamos ! » Le savant Vénézuélien explique ainsi le passage de la plaque de la place de Candelaria à la place Falcón. Il y avait au couvent de las Mercedes deux moines, du nom de Hernández, apparentés à la famille de León. Il est à supposer que l'un d'eux prit la

León arriva juste à temps à Caracas pour voir les ruines de sa maison et la colonne infamante. On se figure quels durent être ses sentiments, en rentrant abandonné et honni dans cette ville où trois ans auparavant il avait été accueilli par les acclamations enthousiastes de ses concitoyens. On comprend qu'il ait eu un moment de faiblesse, et qu'accablé par tant d'épreuves, doutant un instant de la justice de sa cause, il ait pu, au commencement de son interrogatoire, le 8 février 1752, demander pardon à Dieu et au Roi « del enorme delito » qu'il avait commis [1].

Le procès de León dura plusieurs mois, et le 7 août 1752 le capitaine et son fils Nicolas furent embarqués, suprême ironie! sur un navire de la Compagnie Guipuzcoane, la frégate *Santa Barbara*, pour être traduits devant la casa de contratación. Avis préalable avait déjà été remis à la chambre de commerce par la frégate *Nuestra Señora de los Remedios*, avec une lettre du gouverneur en date du 27 juin 1752, demandant que le Roi appliquât aux coupables le châtiment qu'ils méritaient [2].

León et son fils ne restèrent pas longtemps dans les prisons d'Espagne et un événement imprévu vint les délivrer. Le monarque espagnol, dans la nécessité de réprimer certains mouvements de rébellion dans ses colonies d'Afrique, offrit la liberté à ceux des détenus pour motifs révolutionnaires qui consentiraient à s'engager dans l'armée d'Afrique. Juan Francisco de León et son fils Nicolas acceptèrent cette offre avec empressement; ils se distinguèrent par leur valeur, et quelque temps après leur retour

plaque le jour de la démolition de la colonne « et l'enterra dans une des cours du couvent, afin qu'elle demeurât ensevelie pour jamais ». On a trouvé au même endroit des ossements humains, ce qui paraît indiquer que quelques membres de la communauté moururent là, lors de la catastrophe de 1812 qui renversa le couvent. Il n'est donc pas nécessaire de supposer que la plaque fut enterrée par les religieux; elle a très bien pu être simplement enfouie dans le sol par le tremblement de terre.

1. A. Rojas, *Est. hist.*, p. 270.

2. « Para que el Rey les aplicase el condigno castigo. » Collect. A. Rojas, p. 270.

en Espagne, León mourut dans la péninsule[1]. La tradition rapporte que le roi récompensa les services du père et du fils en donnant à Nicolas le titre de señor de Capaya, et en lui rendant les terres et les propriétés qui avaient appartenu à son père et qui avaient été confisquées. Aucun document, il est vrai, ne fait mention de ce titre de noblesse accordé à Nicolas, mais les archives de Caracas donnent comme un fait certain que les biens de León furent rendus à son fils[2]. Quant au poteau d'ignominie dressé par ordre de Ricardos, il ne fut détruit qu'en 1811, par ordre du pouvoir exécutif de la République[3].

Ainsi se termina la révolution conduite de 1749 à 1752 par le capitaine León. Elle embrasse, comme nous l'avons

1. Les différents épisodes de la révolution de 1749-1752 sont à peu près inconnus des historiens vénézuéliens. Montenegro consacre quatre lignes à León. — Yanes assure qu'il fut déclaré traître et qu'il aurait été exécuté s'il avait été pris. — Baralt résume l'histoire de León en trois pages et termine ainsi : « S'il avait été pris, il eût été tué sans rémission : mais heureusement il échappa toujours aux poursuites de ses ennemis, et, sans doute proscrit et caché, il mourut à une époque inconnue que nos efforts n'ont pu déterminer. » Baralt n'a donc rien su du dernier acte de la révolution de León, ni de son interrogatoire, ni de sa conduite en Espagne. — Larrazabal dit : « Il s'échappa dans l'obscurité d'une solitude qui fut pour lui une mort anticipée, où il lui fallut enfin rendre l'esprit loin de ses amis, abreuvé de misères et de fatigues. » — M. A. Rojas est le seul qui ait réuni les matériaux pouvant servir à retracer tous les incidents de cette histoire.

2. A. Rojas, *Est. hist.*, p. 273. — Le fait est confirmé par un manuscrit de Londres, où il est dit que le roi fit donation à Nicolas de León des haciendas de El Guapo « quando se estableció el comercio libre ». — Brit. Mus., mss., Add. 13987, n° 15, f. 219, verso.

3. A. Rojas, *Est. hist.*, p. 273. — La *Gazette de Caracas* du 20 sept. 1811 publiait un décret de D. Rodulfo Vasallo, Diputado director de obras publicas de la Capitale, qui, en vertu d'un décret du pouvoir exécutif, ordonnait la démolition du poteau d'ignominie élevé en face du temple de Na. Sra. de Candelaria, sur l'emplacement de la maison du magnanime Juan Francisco León « para manchar inicuamente la memoria de este, como caudillo de los valerosos varones que en aquel entonces pretendieron sacudir el duro yugo mercantil con que la avaricia y despotismo de los reyes de España estancaron el comercio de estas provincias, por medio de la estafadora compañía guipuzcoana, cuyos privilegios exclusivos hicieron gemir á los Venezolanos por mas de cuarenta ãnos. »

Quelques jours après, les membres du pouvoir exécutif, un grand nombre de députés de la Constituante, les troupes avec leurs enseignes et une multitude de citoyens s'assemblèrent sur la place de Candelaria. Le poteau fut démoli aux cris de « Vive la République ! » et le drapeau du Vénézuéla fut solennellement planté au son des musiques militaires (A. Rojas, *Est. hist.*, p. 276).

vu, deux périodes : l'une toute pacifique, quand l'opinion cherche à s'imposer d'une manière juste et courtoise ; l'autre armée, quand les populations, victimes des persécutions officielles, se soulèvent contre un gouvernement qui ne favorisait que les intérêts particuliers d'une certaine classe, en s'opposant à toute mesure de progrès. Ce mouvement peut être, à juste titre, considéré comme le premier élan des esprits vénézuéliens vers l'indépendance et comme la préparation de la grande révolution de 1810. « En effet, dit M. A. Rojas, si l'on recherche l'origine de chacune des nationalités modernes, on trouvera toujours comme point de départ une nécessité sociale, la liberté essayant de se faire jour et de lutter contre les abus du pouvoir, les impôts exagérés et la tyrannie politique. Les hommes qui en 1749 demandaient la destruction du monopole et faisaient appel à la liberté du commerce avaient avec eux la majorité de la population de Caracas et de la province[1]. » Parmi les nombreux patriotes qui assistèrent à la réunion du 22 avril 1749, les actes publics citent D. Sebastián de Miranda, commerçant de Caracas, le même dont nous avons parlé dans un chapitre antérieur[2], et qui, sept ans plus tard, devait être le père du général Miranda, et mentionnent le nom du plus jeune fils du lieutenant général, D. Juán de Bolivar Villegas, Juan Vicente Bolivar y Ponte, le même qui, trente-quatre ans après, allait donner le jour au Libérateur de l'Amérique. Ces grands citoyens se souvinrent, et si Ricardos étouffa pour quelque temps la rébellion sous l'épouvante et sous la terreur, le feu couva sous la cendre et une étincelle devait suffire à faire éclater l'incendie.

1. A. Rojas, *Est. hist.*, p. 274.

2. C'est ce Sébastien de Miranda qui fut diffamé en 1769 chez le gouverneur Solano, comme nous l'avons raconté.

CHAPITRE VI

La Compagnie Guipuzcoane de 1751 à 1785.

Sous l'administration de D. Felipe Ricardos, les agents de la Compagnie étaient redevenus tout-puissants à Caracas. Il faut dire, à l'excuse du gouvernement espagnol, que s'il ne donna pas satisfaction aux populations opprimées, la faute en est moins à son bon vouloir qu'à la distance qui séparait l'Espagne de Caracas, aux fausses informations que le Roi recevait de ses mandataires, qui lui cachaient le plus souvent la vérité des faits. Nous avons dit que dès les premiers mouvements insurrectionnels, en 1749, la Compagnie avait pris soin de rédiger un manifeste où elle exaltait les services qu'elle rendait à S. M. et au pays[1]. Le roi ne pouvait donc qu'être fort bien disposé pour la Compagnie et ses directeurs. Cependant Ferdinand VI vit le danger et comprit, aux réclamations de ses sujets d'Amérique, qu'un pouvoir aussi omnipotent que celui de la Compagnie devait être tenu en bride par l'autorité souveraine. C'est ce qui explique l'ordonnance royale de 1751, décrétant que la direction générale de la Compagnie Guipuzcoane serait transférée de Saint-Sébastien à Madrid, où elle s'établirait le plus promptement possible[2].

Cette nouvelle sema la consternation chez les habitants de Saint-Sébastien. C'est que l'existence même de la cité semblait maintenant liée à celle de la Compagnie et au

1. Voir plus haut.

2. Real orden para la translación de la dirección de la Compañía Guipuzcoana á Madrid. — Arch. gen. de Guipuzcoa (Tolosa), secc. 2, neg. 22, leg. 72, 5e paquet.

séjour dans la ville des directeurs qui en étaient devenus les bienfaiteurs et les soutiens. Dans la curieuse description de Saint-Sébastien en 1761, faite par le prêtre D. Joaquin de Ordoñez[1], le nom de la Compagnie revient à chaque page. C'était à elle, en effet, que Saint-Sébastien devait son embellissement. Sur le *muelle*, où jusqu'alors ne se trouvaient que des maisons de pêcheurs, s'élevait maintenant un magnifique palais, la *casa Lonja*, qui abritait les bureaux de la direction; la Compagnie avait fait réparer l'hôpital de la ville[2]; elle avait bâti le collège de Saint-Ignace[3], et surtout elle avait construit un temple splendide, la nouvelle église de Santa María, où se trouvait le palladium de la cité, l'image de *Na. Sra. del Coro*[4].

Le nom de la « Vierge du Coro » mérite plus qu'une simple mention, à cause de la popularité dont elle a toujours joui et dont elle jouit encore à Saint-Sébastien. C'est une petite statue en bois de $0^{m}40$ de hauteur, taillée grossièrement et représentant la Vierge avec l'enfant Jésus, dont les figures sont noires, Dans l'ancienne église elle se trouvait au-dessus du lutrin du chœur, d'où son nom. Après la reconstruction, la Compagnie la fit placer au-dessus de

1. San Sebastian en 1761. Descripción de la ciudad, sus monumentos, usos y costumbres, por el presbitero D. Joaquin Ordoñez. — Manuscrit communiqué à la Real Academia de la historia par M. le marquis de Seoane, de la commission des monuments de Guipuzcoa, et publié par D. Alfredo de Laffitte, secrétaire de la dite commission. (Saint-Sébastien, Jornet, éditeur, 1900.)

2. *Id.*, n° 48, p. 53.

3. *Id.*, n° 49, p. 54.

4. L'église était encore en construction en 1761, et Ordoñez s'étend longuement sur la magnificence de l'œuvre, sur le superbe portail de l'édifice et ses deux tours qui, faisant le fond de la calle mayor, donneront une aussi belle perspective qu'à « Valladolid, en la Plateria que hace frente la iglesia de la Cruz » (San Sebastian en 1761, n° 8, p. 17 et 18).

Cf. la savante étude que D. Pedro Manuel de Soraluce, le distingué conservateur du Musée municipal de Saint-Sébastien, fils de l'auteur de la brochure sur la Compagnie Guipuzcoane, a publiée dans la « *Revista Vascongada Euskal-Erria* », t. XXXVI (1897), pp. 201 et 357, intitulée: « Arqueología donostiarra. La milagrosa imagen de Nuestra Señora del Coro » ; et la « Historia civil-diplomatica-eclesiastica antigua y moderna de la ciudad de San Sebastian » du Dr D. Joaquin Antonio de Camino y Orella (p. 223), citée par D. Pedro Manuel de Soraluce.

l'autel principal[1]. Elle est soutenue par un arc triomphal d'argent, au centre duquel est sculpté Abraham, formant le tronc d'un arbre généalogique doré d'où se détachent quatre branches qui représentent quatre rois de Juda.

Cette statue, comme toutes les images miraculeuses, a sa légende, que rapporte pieusement le prêtre Ordoñez[2]. Un vénérable religieux la tenait en si grand amour qu'il la visitait chaque jour ; fatigué de monter si souvent au Coro et désireux de la posséder dans sa cellule pour l'invoquer tout à son aise, il l'enleva de son ancienne place, la cacha dans sa manche et voulut sortir de l'église. Mais il se sentit arrêté à la porte par une force supérieure, et les « Beneficiados » du chapitre, qui arrivaient sur ces entrefaites pour chanter les vêpres, trouvèrent le religieux confus et interdit : il dut confesser sa faute et rendre la statue.

« C'est à la dévotion des habitants pour cette sainte image, ajoute Ordoñez, qu'est due la prospérité de la ville. On l'invoque dans toutes les nécessités, et la demande est à peine formulée que déjà elle est exaucée[3]. »

1. D. Pedro Manuel DE SORALUCE, article cité. — Le nom de « Virgen del Coro » a fait penser à quelques-uns que cette statue aurait été rapportée par la Compagnie de la ville de Coro où les Indiens l'auraient eue en grande vénération. M. P. M. de Soraluce détruit cette opinion en rappelant simplement que longtemps avant l'établissement de la Compagnie Guipuzcoane, en novembre 1615, quand Philippe III vint à Saint-Sébastien pour les fiançailles de sa fille, Doña Ana de Austria, avec Louis XIII de France, on lui offrit comme relique un vêtement précieux de la Vierge du Coro.

En 1773, l'église Santa María, incendiée en partie, fut remplacée par l'actuelle.

En 1794, lors de l'invasion de l'armée française conduite par le général Moncey, l'image de la Vierge du Coro fut transportée à Madrid par le curé Antonio de Remón. Elle en fut ramenée le 15 août 1815.

Jusqu'en 1834, elle était promenée en procession tous les ans, au 8 septembre. Depuis cette époque on ne la promène plus qu'aux calamités publiques (comme lors du choléra de 1855). D. P. M. de SORALUCE, article cité).

Actuellement, la statue, toujours au-dessus du maître-autel, est voilée par un rideau que l'on ne soulève que les dimanches et jours de fêtes pendant la célébration de la grand'messe, ou lorsque, nous disait le sacristain de Santa María, l'on fait célébrer en l'honneur de la Vierge une messe du prix de deux douros.

2. Saint-Sébastien en 1761, n° 9, p. 18.

3. *Id.*, p. 19.

Le culte si populaire de la Vierge du Coro fut donc encouragé par la Compagnie guipuzcoane, qui s'attacha l'affection de la foule en lui donnant le régal de magnifiques *funciones* religieuses dont fut toujours avide l'âme espagnole. Outre les messes journalières dites pour la « felicidad » de la Compagnie[1], chaque fois qu'un navire de Caracas arrivait à Pasages ou à Cádiz, un office solennel était célébré à l'église Santa María en l'honneur de la Vierge du Coro ; il y avait messe en musique avec chant du *Salve* et du *Te Deum*[2]. Même cérémonie au départ de chaque navire. En novembre, une grand'messe était dite pour tous les défunts de la Compagnie, et il n'était guère de famille qui ne vînt y prier pour quelqu'un des siens[3].

Mais la plus grande fête de la Compagnie était celle de son patron saint Ignace de Loyola. A la grand'messe, célébrée avec chants, musique et sermon, assistait tout le clergé de la ville ; le Saint-Sacrement restait exposé toute la journée, et l'après-midi, après les vêpres solennelles, le peuple était en liesse[4] ; on chantait et on dansait dans les rues ; et les traditions sont si vivaces chez ce peuple basque, qu'aujourd'hui encore la *romería* de Loyola est une des fêtes les plus populaires de Saint-Sébastien.

Non seulement la Compagnie contribuait à donner aux habitants de la capitale guipuzcoane quelques-unes de ces satisfactions et de ces joies dont l'âme a besoin, mais si l'on s'en tient au point de vue uniquement matériel, elle faisait vivre une grande partie de la population. Outre le personnel de la direction et les officiers, il y a, dit la relation d'Ordoñez, « muchos hombres de bien que se emplean en capitanes, mayordomos, pilotos y un sín número en la marinería[5], » et il ajoute non sans humour que les servantes de

1. Saint-Sébastien en 1761, n° 49, p. 53.

2. *Id.*, n° 47, p. 52. — Ordoñez nous indique même le prix de ces offices solennels ; il était de 4 pesos (un pour chaque *vicario*), plus 1 peseta pour chacun des prêtres assistants.

3. *Id.*, n° 49, p. 53.

4. *Id.*, p. 54.

5. *Id.*, n° 48, p. 53

la ville sont heureuses de se marier avec les matelots qui reviennent d'Amérique avec « ciertos pesos fuertes » en poche[1].

La note triste, hélas ! succède à la note gaie. La mortalité est grande parmi les hommes embarqués, et presque tous les navires reviennent avec des listes de matelots et d'employés décédés à Caracas[2]. Mais dans la douleur comme dans la joie, la Compagnie a conscience de ses devoirs ; elle accorde des pensions aux veuves et aux orphelins[3]. D'ailleurs elle n'abandonne aucun de ceux qui ont été à son service ; nous la voyons en 1740 envoyer des secours à 38 hommes débarqués fatigués du navire *Santa Ana*[4], et plus tard, en 1746, elle demande la liste des anciens marins de Pasages, de plus de soixante ans, qui ont navigué sur ses vaisseaux, afin de leur donner une retraite[5]. Ajoutons à ces détails qu'elle faisait cadeau à l'hôpital de Saint-Sébastien de la moitié des médicaments qu'il employait[6], qu'elle entretenait à ses frais le collège de Saint-Ignace[7], et il sera facile de comprendre quelle émotion excita dans la capitale du Guipuzcoa la cédule royale de 1751.

Le monarque fut sourd à la protestation que lui adressèrent les directeurs de Saint-Sébastien, et une seconde cédule ordonna l'exécution immédiate de la première. Les réclamations des juntes forales du Guipuzcoa, réitérées pendant plusieurs années[8], et demandant que la direction

1. Saint-Sébastien en 1761, n° 48, p. 53.
2. *Id.*
3. Arch. de Pasages. Corresp. 1740-1750. Acuerdo de 1746.
4. *Id.* Acuerdo du 6 avril 1740.
5. *Id.* Lettre du 18 oct. 1746, signée Manuel Ignacio de Aguirre.
6. Saint-Sébastien en 1761, n° 48, p. 53.
7. *Id.*, n° 49, p. 54.
8. Arch. gen. de Guipuzcoa (Tolosa), s. 2, n. 22, l. 72, 5e paquet :

« Fundamentos que concurren y se exponen sobre la importancia de que la dirección de la real compañía guipuzcoana, establecida el año de 1728, en la ciudad de San Sebastián, y traslada desde ella, en virtud de Real orden á la Villa y Corte de Madrid, haga su regreso á la misma ciudad y se restablezca en ella como en su primitivo centro y origen. »

Les réclamations furent renouvelées tous les ans, de 1752 à 1756, et en cette dernière année, on tentait un suprême effort en envoyant un délégué à la Cour, D. Andres de Otamendi, pour demander avec instance le retour de la direction à Saint-Sébastien. (*Guipuzcoano instruido*, p. 110, col. 2.)

principale et ses bureaux fussent restitués à la ville de Saint-Sébastien, n'eurent pas plus d'effet, et il fallut se contenter à Saint-Sébastien d'une direction subalterne, d'une espèce de sous-direction[1].

En 1759, le Roi prenait également une mesure très importante, qui prouvait que les réclamations des Vénézuéliens n'étaient pas pour lui lettre morte. Il décrétait que la sixième partie du fret de chaque vaisseau de registre serait laissée à la libre disposition des planteurs et des commerçants du Vénézuéla, et qu'ils pourraient la charger à leur gré de cacao pour l'Espagne, sans pour cela avoir recours à la Compagnie[2]. C'était là porter un coup sensible au monopole de cette dernière; c'était un premier pas vers la liberté du commerce.

Cependant, la prospérité de la Compagnie n'en fut pas atteinte. Pour étendre son commerce, la junte des actionnaires présidée à Madrid en 1752 par l'Excmo. Sr. D. Julian de Arriaga, ministre de S. M.[3], décida que les actions seraient doublées, et que dans la nouvelle émission, participation serait offerte aux Caraquenais et aux habitants de la province de Vénézuéla[4].

Les assemblées des actionnaires se réunirent régulièrement jusqu'en 1766[5], mais on laissa tomber dans l'oubli la coutume d'envoyer aux intéressés le résumé des décrets

1. Cependant, il avait été décidé que le premier directeur de Saint-Sébastien ne serait remplacé par un employé subalterne que quand le poste occupé par D. José Agustin de Zuaznábar deviendrait vacant. Ce dernier conserva sa dignité et son emploi, en raison, dit la cédule royale de 1751, de son ancien et distingué mérite au service de la Compagnie, « en atención á su antiguo y distinguido mérito en servicio de la compañía. » (Arch. gen. de Guipuzcoa, s. 2, n. 22, l. 72, 5e paquet.)

2. Soraluce, *Hist. de la Compañía Guipuzc.*, p. 24. En même temps, on obligeait la Compagnie à payer aux planteurs le cacao 16 pesos la fanega au lieu de 10 pesos qu'elle avait donnés jusqu'alors, et l'anil 13 réaux la livre, au lieu de 10 réaux. (Brit. Mus. mss. Add. 13987, n° 14, f. 215 verso.)

3. Le même qui s'était fait remarquer comme gouverneur du Vénézuéla.

4. Arch. gen. de Guip. (Tolosa), s. 2, n. 22, l. 72, 3e paquet.

5. Les archives du Guipuzcoa renferment les procès-verbaux de presque toutes ces réunions, bien qu'elles se fussent tenues à Madrid. La plus importante fut celle de 1760-1761 qui dura six mois et neuf jours. (Arch. gen. de Guip. (Tolosa), s. 2, n. 22, l. 72, 3e paquet.)

de la junte, comme cela se faisait après les réunions annuelles qui eurent lieu dans la salle consulaire de Saint-Sébastien, jusqu'en 1751 inclusivement.

Le premier imprimé de la Compagnie après le transfert à Madrid fut un Mémoire du 24 octobre 1764[1] (édité à la fin de 1765), signé par ses directeurs, A. José Agustín de Zuaznábar, D. Juan Bautista Goizueta, D. Luis Bernardo de Larrarte et D. Vicente Rodríguez de Ribas. Il passait en revue l'histoire de la Compagnie depuis sa fondation, et par des chiffres comparés, démontrait son heureuse influence sur le commerce d'Espagne et de Caracas. Ce mémoire était accompagné d'un premier certificat du 11 janvier 1752, émanant du suprême Conseil des Indes et appuyé sur six attestations des officiers royaux de Caracas, qui démontrait que les sorties de cacao, effectuées de 1730 à 1748, avaient été en augmentation considérable sur celles de 1700 à 1730[2]. Ce commerce du cacao était assez prospère pour que la Compagnie pût en alimenter non seulement l'Espagne, mais les îles Canaries et le Mexique, par Vera-Cruz; elle recevait en échange, du Mexique, de l'argent monnayé qui était envoyé en Espagne[3] et employé à acheter des marchandises d'Europe.

A ce premier certificat en était joint un autre, émanant du même Conseil des Indes, et basé sur quarante-neuf documents, fournis par différentes autorités. Il était relatif à l'exportation du cacao et autres denrées, de 1749 à 1764, et démontrait que le commerce de ces produits avait plus que triplé depuis 1730.

1. Real Compañía Guipuzcoana de Caracas. Noticias historiales prácticas de los Sucesos y Adelantamientos de esta Compañía, desde su fundación en 1728, hasta 1764, in-4°. Madrid, 1765.

2. V. plus haut les chiffres donnés jusqu'en 1749.

3. Archivo histórico de Madrid. Leg. 2333. Un navire de la Compagnie arrive à Cádiz avec 4,000 pesos d'argent monnayé (1737).

Id., leg. 2320. Un autre navire, le *San Ignacio*, apporte, en 1753, 6886 pesos.

La frappe de l'argent en Amérique avait été définitivement concédée à la casa de moneda de Méjico par ordonnances royales du 19 septembre et du 15 décembre 1733. (Arch. del Cons. de Cádiz. E. 10. l. 5. n°s 100 et 104.)

Aux chiffres que nous avons précédemment cités ajoutons-en quelques autres. Pendant les trente années qui suivirent 1730, la Compagnie expédia 1,448,746 fanegas de cacao, au lieu de 643,215, expédiées de 1700 à 1730, ce qui faisait une augmentation de 805,531 fanegas[1]. De 1756 à 1764, on importa en Espagne 88,482 arrobas[2] (de 25 livres) de tabac et 177,354 cuirs[3].

Pendant que nous relatons les comptes de la Compagnie, ajoutons tout de suite, d'après Campomanes, que durant les cinq années qui ont suivi 1769, elle a importé 179,156 fanegas de cacao en Espagne, 36,208 arrobas de tabac, 75,496 cuirs et 221,432 pesos en espèces[4].

Enfin le mémoire exposait qu'en même temps que la production du cacao s'était singulièrement accrue, les revenus de l'évêque, qui consistaient en dîmes, s'étaient augmentés de 8 jusqu'à 20 pesos[5].

Cependant, durant la seconde période de son existence, de 1749 à 1764, la Compagnie n'avait pas été exempte de contretemps et de revers, semblables à ceux qui l'avaient éprouvée pendant la période précédente. Elle perdit les frégates *San Fernando* et *San Joaquin* en 1754 et 1755, sur les côtes du Guipuzcoa, le *San Juan Bautista* en 1758, à la barre de Maracaïbo, le garde-côtes *San Francisco Javier*, de 18 canons, sur les côtes de Caracas, en 1760. Enfin, pendant la guerre de l'Espagne contre l'Angleterre, en 1762, l'ennemi lui prit six navires chargés : *San José*, *San Ignacio*, *San Sebastián*, *Santiago*, *San Carlos* et *Aranzagu*[6].

1. *Noticias*, p. 148.

2. L'arroba vaut exactement 11 kil. 502 (Dict. de l'Acad. espagnole.)

3. *Noticias*, p. 161. Ajoutons quelques chiffres donnés par les manuscrits de Londres. En 1752, la Compagnie avait comme fonds en Espagne plus de 300,000 pesos, et en 1755 son capital était de 1,200.000 pesos. (Brit. Mus., ms. Eg. 1804, fol. 77.)

4. Campomanes, II, p. 162.

5. *Noticias*, p. 169. Il faut dire un mot aussi des charités et des secours que la Compagnie accordait aux maisons de miséricorde et aux temples. Ainsi elle donnait chaque année une somme considérable au séminaire des marins de Séville.

6. Soraluce, *Hist. de la Compañía Guip.*, p. 26. — Cf. Brit. Mus., ms. Eg. 1804, f. 126. Rapport sur la capture faite par les Hollandais du vaisseau *San Ignacio de Loyola*.

Malgré ces pertes, la Compagnie eut assez de crédit pour pouvoir, en 1766, tripler le nombre de ses actions. Le Guipuzcoa avait pour sa part contribué à la duplication et à la triplication, et en 1766 il était inscrit pour trois cents [1].

En cette même année 1766, le roi Charles III voyant les excellents résultats que donnait la fabrique d'armes de Plazencia, sous la surveillance de la Compagnie, chargea également cette dernière de l'exploitation des bois des montagnes de Navarre. Elle s'acquitta fort bien de cette commission et put fournir de bois la flotte royale du Ferrol, au prix de 53 réaux de vellon et 16 maravédis la coudée cubique (0m42). Le mérite de ces opérations doit surtout être attribué au directeur de la Compagnie à Saint-Sébastien, D. José Agustín de Zuaznábar, qui procéda fort habilement, en utilisant la Bidassoa, ce qui lui valut plusieurs lettres de félicitations de S. M. [2].

Les affaires générales de la Compagnie continuèrent à prospérer, malgré la perte du navire *Santa Ana*, chargé de cacao, en 1767, à l'entrée du port de Pasages, et un terrible incendie qui détruisit, l'année suivante, une partie des entrepôts de Saint-Sébastien 3.

L'habitude de réunir les actionnaires chaque année était tombée en désuétude depuis 1766, et à partir de cette année aucune junte générale ne fut tenue jusqu'à la grande assemblée de 1772, convoquée par décret royal et dont nous résumons ci-dessous les travaux 4 :

En vertu d'une décision du Roi et d'une résolution prise par une junte particulière [5], une circulaire fut adressée en

1. Arch. gen. de Guipuzcoa (Tolosa), s. 2, n. 22, l. 72, 3e paquet. — Cf. Soraluce, p. 29.

2. *Guipuzcoano instruido*, p. 297, col. 1. — Cf. Soraluce, p. 30.

3. Soraluce, p. 30.

4. Arch. gen. de Guipuzcoa (Tolosa), s. 2, n. 22, l. 72, 3e paquet.

5. Les juntes particulières avaient lieu tous les mois régulièrement, et extraordinairement à chaque arrivée de bateau de Caracas. Elles étaient composées de cinq députés, élus par la junte générale, des directeurs et des comptables de la Compagnie. (Arch. gen. de Guip. (Tolosa), s. 2, n. 22, l. 72, 6e paquet.)

date du 11 mai 1772 aux actionnaires de la Compagnie par les directeurs D. Juan Bautista de Goizueta et D. Vicente Rodríguez de Ribas. Les intéressés étaient informés que la junte générale s'ouvrirait le 15 du mois suivant, que les actionnaires y seraient mis au courant de la situation de la Compagnie depuis l'assemblée de 1766 jusqu'à la fin de 1771, et qu'ils seraient invités à adopter les dispositions qu'ils croiraient convenables.

La junte ne dura pas moins de cinq mois et un tiers, et pendant un si long espace de temps, on ne tint que 19 séances.

La réunion fut présidée par le Sr. D. Jacinto Miguel de Castro, ministre togé du suprême Conseil des Indes. Il commença par rappeler certaines circonstances relatées dans la circulaire antérieure du 1er mai 1766, entre autres la mesure adoptée par les précédentes juntes, et d'après laquelle un membre de l'assemblée pouvait représenter jusqu'à 18 votes différents, mais sous la condition expresse que le fondé de pouvoirs fût aussi actionnaire de la Compagnie.

En vertu de cette décision, les directeurs, dont, à Saint-Sébastien, on avait même contesté le droit au vote, se firent attribuer en 1772, l'un, D. Juan Bautista de Goizueta, 17 voix, l'autre, D. Vicente Rodríguez de Ribas, 14.

Connaissance fut ensuite donnée à la junte de l'état des finances de la Compagnie. Elle comptait alors dans ses magasins d'Espagne 33,423 fanegas de cacao, 3,487 petacas ou boîtes de tabac et 32,102 peaux de bœufs [1]. Voici d'ailleurs le rapport sur le passif et l'actif de la Compagnie tel qu'il fut lu à cette junte de 1772.

1. Il arriva en outre à Cádiz et à Pasages, pendant la durée de la junte, six navires chargés venant de Caracas. Pour donner une idée de la moyenne de chargement d'un navire de la Compagnie, nous donnons comme exemple le chargement du navire *San Ignacio*, signalé à Cádiz par lettre du président de la contratación en date du 23 octobre 1753 : 7,587 fanegas de cacao ; 1,307 arrobas de cacao ; 80 libr. de manteca de cacao ; 7 botizuelas de azeite de palo ; 6.886 pesos en plata acuñada. (Arch. hist. de Madrid, leg. 2320.)

Passif :

Actions de la Compagnie Guipuzcoane (les primitives des années 1728 et suivantes, doublées en 1752 et triplées en 1766)	Rvn[1].	35.121.750,00 marav.
Capitaux à rente et à intérêt		15.787.361,08
Autres dettes sans intérêt (capitaux d'associés, actionnaires et employés de la Compagnie, provenant de dépôts, etc.)		5.362.083,07
Total du passif	Rvn.	56.271.194,15 marav.

Actif :

Marchandises, évaluées à leur prix de facture, existant dans les magasins de la Compagnie à Caracas et en Espagne — et crédits à Vera-Cruz, Lima, au Chili et à Buenos-Ayres	Rvn.	30.805.400.19 marav.
Fonds existant dans les caisses de Madrid, Cádiz, Saint-Sébastien et autres villes d'Espagne, ainsi que dans les différentes places de commerce étrangères		18.491.743,18
Matériel. — 10 navires et 15 embarcations plus petites pour le service de la Compagnie et pour les garde-côtes, et, en plus, les factoreries et les magasins de la Compagnie en Amérique et en Espagne		19.595.254,08
Produit ou bénéfice résultant des revisions de comptes		454.955,18
Total de l'actif	Rvn.	69.347.352,29 marav.
Bénéfices résultant de cette balance	Rvn.	13.076.159,14 marav.

On constata, par ces résultats, qu'après avoir payé le 5 o/o annuel des intérêts et réparti un dividende extraordinaire de 10 o/o entre les actionnaires [2], il resterait encore une somme respectable de bénéfices, qui pourrait être

1. Le réal de vellon était de 34 maravédis.

2. Cf. Arch. de Pasages, corresp. 1770-1780. Lettre des directeurs de la Compagnie, D. Juan Bautista de Goizueta, D. Vicente Rodríguez de Ribas, ordonnant, après cette junte de 1772, le paiement du dividende de 10 o/o, en plus de l'intérêt réglementaire de 5 o/o.

employée tant au paiement d'une partie des dettes qu'au développement général et à l'amélioration de la Compagnie [1].

Avant de se séparer, l'Assemblée décida que dorénavant la junte générale se réunirait régulièrement tous les ans, et le Sr. Président fut chargé de rendre compte à S. M. de ce qui s'était passé dans la junte de 1772.

Le 7 mars de l'année suivante, l'Excmo. Sr. D. Fr. Juán de Arriaga, secrétaire d'État au département de la Marine et des Indes, écrivait au nom de S. M. aux directeurs de la Compagnie[2], leur exprimant le désir du Roi que la junte, au lieu d'être annuelle, ne se tînt que tous les deux ans, qu'elle s'ouvrît toujours le 15 juin et ne durât pas au delà de cinquante jours. Il ajoutait qu'au cas où il conviendrait à la Compagnie de faire révoquer quelqu'un ou quelques-uns de ses employés par un décret de la junte, elle devrait rendre compte auparavant à S. M. des causes qui motivaient cette révocation. En ce qui concernait les dépenses particulières et secrètes (gastos secretos), le Roi pensait que l'on devait les supprimer entièrement, parce que de telles dépenses n'étaient pas convenables, quelque peu élevé qu'en fût le montant[3]. Pour prendre ces mesures complémentaires, le Roi ordonnait que l'on convoquât de nouveau le plus tôt possible la junte générale.

Réunie à cet effet le 26 mars de cette année 1773, l'assemblée se montra vivement touchée des résolutions de S. M. et fit observer, avec tout le respect qu'elle devait à son Roi, que la Compagnie se croyait autorisée par ses règlements à agir en toute liberté dans les affaires qui étaient particulières à son gouvernement. Cependant, elle se soumettrait au désir de S. M., et comme il fallait pour

1. Les intérêts à payer se montant à . . . 789.368 rvn.
Le dividende à . . . . . 3.512.175 —
Il restait donc un bénéfice net de . . . 8.774.616 rvn. 14 marav.

2. Arch. gen. de Guip. (Tolosa), s. 2, n. 22, l. 72, 7e paquet.

3. « Pues de ningun modo conviene el que se hagan semejantes dispendios por inferiores que sean. »

cela changer les primitives Bases et ordonnances, une commission de trois membres fut nommée pour y introduire les modifications demandées par le Roi.

On voit combien la Compagnie fut sensible aux reproches que lui adressait indirectement Charles III. Quelles étaient ces dépenses secrètes auxquelles le Roi faisait allusion? La lettre du ministre ne le dit pas, mais on peut supposer que S. M. voyait d'un mauvais œil certains agissements, et, se rappelant ce qui s'était passé vingt ans auparavant à Caracas, craignait que l'ordre ne fût de nouveau troublé dans ses colonies. En tout cas, cet acte d'autorité de Charles III prépare et explique les ordonnances royales qui bientôt allaient porter un coup décisif à la Compagnie.

Pendant les dernières années de son existence, la Compagnie continua à envoyer régulièrement à Caracas six navires par an, et lors de la nouvelle guerre de l'Espagne avec l'Angleterre, déclarée en 1779, elle prêta son concours à la flotte royale, comme elle l'avait fait dans les guerres précédentes. En janvier 1780, elle se vit prendre, entre les caps Finisterre et Saint-Vincent, par l'escadre de l'amiral anglais Rodney, une flottille composée du navire *Asunción* et de sept frégates, tous chargés de vivres et de provisions destinés à l'armée espagnole [1].

Cependant, le temps approchait où la Compagnie Guipuzcoane allait cesser d'exister. C'est une gloire incontestée pour le roi Charles III d'avoir su se rendre un compte exact des nouvelles aspirations qui se manifestaient parmi ses sujets d'Amérique, et le commerce lui doit une série de réformes qui furent pour lui ce qu'on pourrait appeler le commencement de l'ère moderne [2].

En 1764, Charles III établissait la poste régulière entre

1. Soraluce, *Hist. de la Compañía Guip.*, p. 35.

2. Il peut être intéressant de savoir quel était, à la veille des ordonnances rendues par Charles III, le mouvement commercial entre l'Amérique et l'Espagne. Nous donnons ci-dessous, d'après l'Archivo histórico de Madrid, la somme totale des capitaux et effets (caudales y efectos) arrivés

l'Espagne et l'Amérique, en ordonnant que des paquebots seraient expédiés les premiers jours de chaque mois de la Corogne à la Havane et à Puerto-Rico, et que de là des bâtiments légers transporteraient les lettres sur le continent américain[1].

En 1765, ce monarque ouvrait à tous ses sujets en Espagne le commerce des îles du Vent, Cuba, Española, Puerto-Rico, Margarita et la Trinité, leur laissant le choix des ports, moyennant qu'ils paieraient les droits ordinaires[2].

En 1774, il publiait une real cédula par laquelle il accordait la liberté de commercer entre elles aux quatre provinces de Pérou, Nouvelle-Espagne, Guatemala, Nouvelle-Grenade[3]; et en 1776, supprimant complètement la navigation officielle, il autorisait la création des Compagnies de commerce particulières, étrangères ou espagnoles, à la seule condition qu'elles soumissent au secrétariat du consulat de Cádiz «*copia testimoniada de las escrituras públicas de su establecimiento*»[4].

Le monopole de la Compagnie Guipuzcoane n'avait plus de raison d'être; aussi, une ordonnance du 15 février 1781

d'Amérique en Espagne depuis le commencement de 1749 jusqu'au 10 octobre 1752 :

		pesos de 15 rvn.		pesos de 15 rvn.
1749	En plata y oro :	28.487.794	En efectos. . .	4.008.582
1750	—	37.388.684	—	4.276.252
1751	—	8.757.006	—	3.597.848
1752	—	24.457.723	—	2.783.357
	Total.	99 091.207		14.666.039

Somme totale : 113.757.246 pesos de 15 reales de vellon. (Arch. hist. de Madrid, leg. 2320. Consultas del Consejo de Indias.)

Un autre document nous fait connaître le montant des envois faits par la province de Caracas à la métropole de 1748 à 1753 :

En productos de América.	807.435 pesos.
En oro y plata	59.786 »
Total.	867.221 pesos.

(British Museum, mss. Add. 13974, Papeles tocantes á la provincia de Venezuela, fol. 505: distribución de los retornos hechos de América á España desde 1748 hasta 1753).

1. A. del C. de Cádiz, E. 10, l. 7, n° 37.
2. A. del C. de Cádiz, E. 10, l. 7, n° 48.
3. Robertson, *Hist. de l'Amérique*, III, p. 371.
4. A. del C. de Cádiz, E. 10, l. 8, n° 41 (Real cédula du 19 mars 1776).

supprima les privilèges dont elle jouissait, en l'assimilant à toute autre Compagnie commerciale particulière[1]. Enfin, par une dernière cédule royale du 10 mars 1785, la Compagnie Guipuzcoane était fondue dans la Compagnie Royale des Philippines[2]. C'était sa mort, après cinquante sept ans d'existence.

En terminant cette étude, nous ne pouvons que répéter ce que nous disions en commençant. S'il vint un jour où le monopole ne répondit plus aux aspirations d'un peuple nouveau, si même, dans le cours de son existence, la Compagnie Guipuzcoane, à l'instar de tous les pouvoirs dominants, commit de lourdes fautes et de graves excès, il n'en est pas moins vrai que c'est elle qui donna le premier essor au commerce vénézuélien, jusque-là comprimé et étouffé par la contrebande étrangère; elle joua un rôle éminemment civilisateur, et son histoire tient une place d'honneur dans l'étude des origines du Vénézuéla moderne.

1. Arch. gen. de Guip. (Tolosa), s. 2, n. 22, l. 72, 9e paquet.

2. Arch. de Pasages. Docum., años 1780-1803. Real cédula de erección de la Compañía de Filipinas (98 articles), donnée au Pardo le 10 mars 1785; signée: Yo el Rey. — Don Joseph de Galvez.

Les articles suivants avaient trait à la liquidation de la Compagnie Guipuzcoane.

Art. 4. — Les actionnaires de la Compagnie de Caracas étaient invités, dans le délai de six mois, à présenter leurs titres, et on leur en donnerait un reçu.

Art. 5. — Avec les fonds de la nouvelle Compagnie, on paierait les anciens actionnaires, qui d'ailleurs seraient libres de disposer de leurs actions à leur gré; ils les laisseraient à la nouvelle Compagnie ou on leur en rembourserait le montant.

Art. 11. — Sur les 32,000 actions (de 250 pesos chacune) émises par la Compagnie, on réserverait d'abord celles que désireraient prendre les anciens actionnaires de la Compagnie de Caracas.

LIVRE IV

LA SOCIÉTÉ CARAQUENAISE AUX XVIIe ET XVIIIe SIÈCLES

CHAPITRE PREMIER

La vie des Caraquenais. — La religion.

La vie des Caraquenais au XVIIe siècle pouvait, selon l'expression de M. A. Rojas, se résumer en ces simples mots: « manger, dormir, prier et se promener. » Mais ces quatre verbes, ajoute l'écrivain vénézuélien, on les conjuguait à tous les temps. Jusqu'à une heure avancée de l'après-midi, la ville semblait endormie et déserte. En effet, entre l'*almuerzo* de neuf heures et la *comida* de une heure, on ne rencontrait guère dans les rues, à part quelques hommes affairés et quelques señoras pieuses se rendant à la messe, que les esclaves, les négresses surtout, qui allaient aux *ventorrillos* faire les provisions. Après la comida, on faisait la sieste jusqu'à trois heures et demie. C'était un repos obligatoire et sacré, et ceux-mêmes qui auraient voulu s'y soustraire étaient obligés de rester chez eux, car durant ce temps toutes les affaires étaient suspendues, tous les magasins, toutes les maisons étaient fermés. La rigidité de cette coutume était telle qu'un visiteur importun ayant frappé pendant la sieste à la porte d'un certain intendant général.

l'*ayudante* de celui-ci ouvrit la porte et déchargea simplement son pistolet sur la poitrine du pauvre diable[1]!

A quatre heures, la cité s'animait comme par enchantement: c'était le moment de la promenade et des visites. La variété et la beauté des costumes jetaient alors à travers les rues une note des plus pittoresques. Les hommes étaient vêtus de la *casaca* ronde aux couleurs diverses, de pantalons courts, de petits souliers surmontés d'une boucle; ils étaient coiffés d'un tricorne qui, chez les riches, était abondamment orné de broderies, de boucles et de pierres précieuses. Les nobles se drapaient dans la *capa* espagnole; la classe moyenne avait substitué à ce manteau majestueux des *capotes* moins grands et moins amples, mais aux couleurs variées et rutilantes; même quand la température excluait la *capa* ou le *capote*, la vanité l'exigeait, et l'usage du *capote* s'est perpétué à Caracas jusqu'à notre époque[2].

Quant aux dames, une riche mantille castillane encadrait admirablement leurs traits fins et délicats, faisant ressortir la douceur et la vivacité de leurs beaux yeux pers. Les nobles caraquenaises, nous l'avons déjà dit, portaient des *camisones* de soie brochée avec des ornements d'or et d'argent; quelquefois la *falda* était ramenée gracieusement sur la nuque, sans cacher cependant tout à fait l'opulente chevelure d'un noir de jais qui était un des charmes des riches *mantuanas*[3].

Les visites se faisaient jusqu'à une heure très tardive, quelquefois même fort avant dans la nuit; mais celles que commandait l'étiquette devaient avoir lieu dans l'après-midi. Il était alors d'usage de faire prévenir plusieurs heures à l'avance la famille que l'on allait voir; celle-ci se préparait à recevoir ses hôtes avec des confitures et des rafraîchissements que l'on servait sur des assiettes ou des plateaux de Chine ou du Japon et dans des vases dorés[4].

1. Aristides Rojas, *Leyendas históricas*, II, p. 91.
2. *Id.*, p. 92.
3. A. Rojas, *Ley. hist.*, II, p. 91. — Sur le mantuanisme, v. plus haut, Liv. II, chap. IV.
4. A. Rojas. *Ley. hist.*, II, p. 92.

Ces visites, ainsi que les réunions du soir, les *tertulias*, étaient les seules distractions mondaines que l'on pouvait se permettre dans une ville qui manquait de théâtre. Cependant, à défaut de représentations profanes, la nuit amenait des divertissements bien en accord avec le caractère des habitants : c'étaient les processions du rosaire. Après la *cena*, une troupe de mauvais chanteurs accompagnés de musique plus détestable encore parcourait les rues; de jeunes garçons les précédaient; l'un de ceux-ci portait le retable représentant la Vierge du Rosaire; les autres, tenant en main des lanternes, entouraient la sainte image. Les portes des maisons se remplissaient alors d'enfants et de domestiques, tandis qu'aux fenêtres apparaissaient de gracieux visages à côté de figures graves et sévères. De toutes parts on demandait aux artistes un *Salve*, un *Ave Maria*, et on leur jetait qui de simples centavos, qui des pièces d'argent. « Le chant, la musique et la prière passaient de quartier en quartier, faisant des stations ici et là, et quand, vers les onze heures, la procession était terminée, on avait chanté cent *Salve* et deux cents *Ave Maria*, ce qui équivalait à 25 pesos et plus, que se partageaient équitablement tous les membres de la troupe[1]. »

On voit déjà par ce simple exemple quelle place la religion, ou plutôt la religiosité, tenait dans la vie des Caraquenais. C'est qu'en effet le vieux catholicisme d'Espagne avait trouvé dans ce nouveau pays d'Amérique un terrain des plus favorables pour y fleurir avec tout son cortège de patrons, de saints tutélaires et de vierges miraculeuses, desservis par un clergé puissant et des confréries sans nombre. Avant même de fonder la future capitale, le conquistador Losada, dès le moment où il conçut l'idée de soumettre la belliqueuse nation des *Caracas*, avait promis de construire un ermitage à saint Sébastien, s'il le protégeait contre les flèches empoisonnées des indigènes. Ainsi fut fait, et quand, en 1567, Losada créa Santiago de León de

1. A. Rojas, *Ley. hist.*, II. p. 93.

Caracas, il posa la première pierre de Saint-Sébastien « au lieu où se trouve aujourd'hui la Santa Capilla »[1]. En même temps s'élevait une autre église dédiée à saint Jacques, qui devait devenir la cathédrale, et la première fête en l'honneur du patron de Caracas y fut célébrée le 25 juillet 1568[2].

En 1574, les premiers champs cultivés autour de Caracas furent ravagés par les sauterelles. On invoqua saint Maurice contre ce fléau, et on lui éleva une chapelle couverte de paille, qui, peu de temps après, fut dévorée par les flammes, et le nouveau saint dut chercher un asile dans l'ermitage de Saint-Sébastien.

En 1580, Caracas est désolée par la première épidémie de petite vérole; l'Ayuntamiento décide alors la construction d'une église en l'honneur de saint Paul l'Ermite, qui devient un des protecteurs de la cité[3].

C'est vers le même temps, en 1583, que l'évêché de Vénézuéla, dont le siège était à Coro, fut transféré à Caracas[4]. Il avait alors à sa tête Fr. Juan Martinez Manzanillo[5]. Le cabildo ecclésiastique fut définitivement organisé

1. A. Rojas, *Ley. hist.*, p. 95.
2. *Id.*, p. 95.
3. *Id.*
4. Sievers, *Zweite Reise in Venezuela*, p. 61.
5. L'évêché de Vénézuéla avait été créé pas bulle du pape Clément VII. en date du premier juillet 1532 (Arch. gen. de Indias, E. I, c. I, l. 1, fol. 4), Le premier évêque de Coro fut D. Rodrigo de Bastidas. Sur ce personnage, voir notre thèse : « L'occupation allemande au Vénézuéla au XVIe siècle. » Voici, d'après la gran Recopilación de J. P. Rojas (II. p. 78), la liste des évêques du Vénézuéla jusqu'à l'indépendance :

D. Rodrigo Bastidas	(1532)	(Coro)
D. Miguel Gerónimo Ballestros	(1543)	—
D. Bartolomé Venezolano	(1558)	—
D. Fr. Pedro de Agreda	(1561)	—
Fr. Juan Martinez Manzanillo	(1583)	(Caracas)
Maestro Fr. Pedro María Palomino	(1595)	—
Fray Domingo de Salinas	(1597)	—
Fray Pedro Palomino	(1601)	—
D. Fr. Pedro de Oña	(1603)	—
D. Fr. Antonio de Alcega	(1605)	—
D. Fr. Juan de Bohorques	(1611)	—
D. Fr. Gonzalo de Angulo	(1619)	—
D. Juan Lopez Augusto de la Mata	(1635)	—
D. Fr. Mauro de Tovar	(1639)	—

avec ses six dignitaires (Dean, Arcediano, Chantre, Maestro-Escuela, Tesorero et Prior), six chanoines, deux curés, six chapelains et six acolytes[1].

Le culte de la Vierge fit son apparition à Caracas en 1596 avec Na. Sra. de Copacabana. Cette vierge indienne, dont le sanctuaire principal s'élevait sur les bord du lac Titicaca, dans la presqu'île de Copacabana[2], était déjà célèbre en Amérique[3], et voici, d'après une légende que nous n'apprécierons pas, comment elle se manifesta à Caracas :

Un Indien qui se promenait dans une rue de la ville vit tout à coup une pièce de monnaie tomber devant lui. Il la ramassa et courut à la *pulpería* voisine, où il la dépensa en boisson. Continuant ensuite son chemin, une nouvelle pièce tomba : il en fit le même usage; mais la scène se renouvela une troisième fois, et l'Indien, surpris, regarda la pièce; il y découvrit l'image de la Vierge. Il la plaça alors dans un scapulaire qu'il portait à son cou, sous la chemise. Or, il arriva plus tard que cet Indien commit un assassinat et fut condamné à être étranglé. Mais au moment où le bourreau serrait la corde, elle se rompit comme par enchantement. Une seconde corde, puis une troisième, toujours plus fortes, eurent le même sort. L'Indien déclara

D. Fr. Alonzo Briceño.	(1653)	(Caracas)
D. Fr. Antonio Gonzalez de Acuña . . .	(1664)	—
D. Diego de Baños y Sotomayor	(1682)	—
D. Fr. Franc. del Rincon	(1712)	—
D. J. José Escalona y Catalayud	(1717)	—
D. José Felix Valverde.	(1728)	—
D. Manuel Ximenes Breton	(1749)	—
D. Juan Machado y Luna	(1750)	—
D. Franc. Julian de Antolino.	(1752)	—
D. Diego Antonio Diez Madronero . . .	(1756)	—
D. Mariano Marti	(1770)	—
D. Antonio de la Virgen Mariana y Viana.	(1792)	—
D. Franc. de Ibarra	(1799)	—
Doctor D. Narciso Coll y Prat	(1810)	—

1. V. Gonzalez Davila, *Teatro eclesiástico* (La Santa-Iglesia de Venezuela y vidas de sus obispos), p. 297 à 303.

2. Wiener, *Pérou et Bolivie* (Paris, 1880), et A. Rojas, *Ley. hist.*, II, p. 123.

3. Andrés de San Nicolás, *Imagen de Na. Sra. de Copacabana, portento del Nuevo Mundo ya conocido en Europa* (Madrid. un vol. in-8°. 1663), p. 124.

alors que cet événement miraculeux était dû à la protection de Na. Sra. de Copacabana; il enleva de son cou le scapulaire et demanda que l'on portât la médaille d'argent au temple de Saint-Paul. Ainsi fut fait, et l'assassin put être étranglé[1].

La vierge de Copacabana devint l'avocate des pluies, et dans les périodes de grande sécheresse, on la transportait en procession solennelle de l'église Saint-Paul à la cathédrale. On la laissait plusieurs jours à la vénération des fidèles, puis on la reconduisait à Saint-Paul. Au dire du chroniqueur D. Blas Terrero, la cérémonie était toujours suivie d'effet. Une fois, entre autres, sous le pontificat de Bohorques, la procession à laquelle assistaient l'évêque, le gouverneur et toute la population n'eut pas plus tôt fait quelques pas que le ciel se fondit en eau; on cria au miracle, et tout le monde commença à demander pardon de ses fautes et à se confesser publiquement, depuis le gouverneur jusqu'au dernier des esclaves. M. A. Rojas, en rapportant ces faits, ne laisse pas, quoique fervent catholique, de soupçonner malicieusement que l'on devait sortir la Copacabana lorsque le baromètre baissait et que l'augmentation de la chaleur ou d'autres symptômes faisaient prévoir la pluie prochaine[2].

Les processions de la Copacabana se perpétuèrent jusqu'en 1841. En 1880, l'église Saint-Paul fut démolie et remplacée par le Théâtre Municipal; la Vierge fut transportée à la basilique de Sainte-Anne, et il ne reste plus du culte qu'on lui rendait que le proverbe caraquenais : *Salir como la Copacabana*[3].

La Vierge indigène de Copacabana ne fut pas la seule honorée à Caracas. En 1636 commença le culte de la *Vierge de la Conception*, et en 1637, la *Vierge de las Mercedes* fut reconnue par les deux chapitres ecclésiastique et civil comme

1. A Rojas, *Ley. hist.*, II, p. 126. — Depons, *Voyage à la partie orientale de la Terre-Ferme* (trois vol., Paris, 1806), v. III, p. 90.
2. A. Rojas, *Leyend. hist.*, II, p. 127.
3. *Id.*, p. 128.

la protectrice des plantations de cacao, dévastées par un terrible parasite, que l'on appelait la « candelilla » [1]. Elle devint en 1641 l'avocate des tremblements de terre, lors de la première de ces catastrophes qui, dans la matinée du 11 juin 1641, renversa la cathédrale, les couvents de San Francisco, San Jacinto et celui de las Mercedes, récemment construit, en 1638 [2]. A cet événement est attaché le nom d'une femme pieuse et charitable, María Pérez, qui se dévoua pour soulager les misères causées par la catastrophe. Le souvenir de cette Caraquenaise est perpétué par un retable, conservé à la sacristie de la métropolitaine actuelle, où María Pérez est représentée à côté de l'évêque Mauro de Tovar, tandis que celui-ci tient le Saint-Sacrement qu'il vient de sauver des ruines de la cathédrale [3].

La liste des patrons de Caracas contenait encore bien d'autres noms. Dès la fin du XVIe siècle, on avait cherché un protecteur des champs de blé, dont un insecte inconnu dévorait les épis. Dans l'embarras du choix, l'Ayuntamiento fit tirer au sort entre cent noms de saints, et saint Georges fut le vainqueur ; depuis ce temps on l'invoqua dans la chapelle de la Métropolitaine qui lui est consacrée [4].

Au commencement du XVIIe siècle, saint François d'Assise et saint Hyacinthe vinrent tenir compagnie à saint Georges ; en 1656 une église fut élevée à la Vierge de Altagracia, qui reçut près d'elle une sainte américaine, Rose de Lima, patronne du séminaire Tridentino. En 1696, on invoqua Rosalie de Palerme contre la fièvre jaune et on lui bâtit un temple [5]. En 1708, les membres de la colonie *Isleña* des Canaries construisent l'église de la Vierge de « Candelaria ». En 1732, deux nouvelles vierges apparaissent, celle du Carmel et celle de la Pastora ; en 1759,

1. A. Rojas, *Ley. hist.*, II, p. 97.
2. *Id.*, p. 342.
3. *Id.*, p. 344. — Il existe aussi à l'est de Caracas, entre le Guaire et les pentes de l'Avila, un canton de champs appelé *Maripere*, nom venu, d'après M. A. Rojas, de María Pérez (*Id.*, p. 341).
4. *Id.*, p. 96.
5. *Id.*, p. 97.

saint Lazare vient secourir les lépreux, et en 1774, les Néristes et les Capucins construisent deux temples, l'un à saint Philippe, l'autre à saint Jean, et entrent en « compétition religieuse » avec les franciscains, dominicains et mercedarios, qui protégeaient la Vierge[1].

Une mention spéciale doit être faite pour l'église de la *Santísima Trinidad*, à cause des souvenirs historiques qui s'y rattachent. Le culte de la Trinité commença à Caracas au début du XVIIIe siècle ; ce fut un aïeul du Libérateur, D. Pedro Ponte Andrade Jaspe y Montenegro, naturel de Galicie et Regidor de la capitale, qui fit élever la chapelle de la Trinité dans la cathédrale et laissa des fonds pour la construction d'une église destinée au même culte. La fille de D. Pedro Ponte ayant épousé le Lieutenant Général D. Juan de Bolivar Villegas, grand-père du Libérateur, la famille Bolivar, devenue l'unique héritière du culte de la Trinité, entretint la chapelle de la cathédrale, où furent enterrés le Regidor et ses descendants, ainsi que la nouvelle église[2]. Celle-ci fut commencée en 1742 par l'architecte Juan Domingo Infante et achevée en 1783, l'année de la naissance du Libérateur, qui reçut aux fonts baptismaux les prénoms de Simon José Antonio de la Santísima Trinidad[3]. L'église, détruite par le terrible tremblement de terre de 1812, fut remplacée par une chapelle provisoire. C'est dans cette chapelle que les restes de Simon Bolivar passèrent la nuit du 16 décembre 1842 ; un nouveau temple fut élevé sur l'emplacement du premier, et en 1874 le gouvernement de Vénézuéla en faisait le Panthéon national[4].

Au milieu du XVIIIe siècle, Caracas comptait 15 églises et 40 « hermandades » ou confréries religieuses qui, entre autres noms, portaient ceux de Dolores, San Pedro, Las Ánimas, San Juan Nepomuceno, Los Trinitarios, Los Remedios, San Juan Evangelista, Jesús Nazareno, Santí-

1. A. Rojas, *Ley. hist.* II, p. 98.
2. *Id.*, I, p. 38.
3. *Id.*, I, p. 39.
4. *Id.*, I, p. 37.

simo Sacramento, Las Mercedes, El Carmen, Santa Rosalía, La Guía, La Caridad, El Socorro, Candelaria. Ces associations, composées de personnes libres et même d'esclaves, veillaient au culte de quelque image ou administraient la fabrique de quelque église[1]. Elles vivaient du privilège qui leur était concédé de demander l'aumône. Aux jours de fêtes, devant les églises, chaque confrérie avait une table couverte d'un riche tapis, sur laquelle était un plateau d'argent ou de simple plomb. Les visiteurs, et surtout les grands personnages, étaient assaillis par les cris de : « para el Santísimo, para las ánimas benditas, para la cofradía de los Dolores, para la fábrica del templo, etc. », et il était bien difficile de se soustraire à ce péage forcé[2].

La confrérie de Dolores avait le privilège exclusif de demander l'aumône le jour de l'exécution d'un condamné. Quelques heures avant le supplice, elle parcourait les rues, portant un crucifix et un plateau, et on allait de maison en maison, répétant le refrain : « Hagan bien para hacer bien por el alma del que van á ajusticiar. » Avec une partie du produit de la quête, la confrérie payait l'enterrement du supplicié, les messes que l'on devait dire pour son âme, et elle remettait un cadeau à sa famille; le reste était son propre bénéfice[3].

Mais les confréries ne se bornaient pas à mendier aux portes des temples; elles avaient des délégués, généralement des vieillards, que l'on appelait les *santeros*, et qui s'en allaient dans la ville, ayant en main une sainte image, peinte ou sculptée, et au bras un panier, le *macuto*, où se trouvaient des rosaires, des reliques, des scapulaires ou autres objets sacrés que le santero vendait aux fidèles. L'acheteur ou le passant qui faisait l'aumône s'agenouillait et baisait l'image sacrée. Le santero revenait de sa tournée la poche bien garnie de centavos et le panier plein de provisions, car il ne manquait pas de passer au marché public,

1. A. Rojas, *Ley. hist.*, II, p. 80.
2. *Id.*, p. 82.
3. *Id.*, p. 81 82.

et les marchands payaient avec du pain, des œufs, des légumes, etc., le droit d'embrasser le saint ou la vierge[1].

Les corporations religieuses se distinguaient dans les cérémonies par les couleurs variées des vêtements de leurs membres : les uns avaient adopté le bleu, d'autres le blanc, d'autres la pourpre, le violet, le marron ou le noir. Ils portaient au cou des rubans de couleur, d'où pendaient sur la poitrine des scapulaires ornés de broderies, et sur les manches des écussons d'or et d'argent. Tous paraissaient aux processions la tête découverte et un cierge à la main. On peut donc juger du spectacle pittoresque qu'offraient les rues de Caracas aux jours solennels, tels que ceux du Corpus-Christi (fête-Dieu), du Jeudi Saint, de Saint-Jacques, où ces nombreuses confréries sortaient accompagnées de leurs croix et de leurs bannières, auxquelles se joignaient les croix de la Métropolitaine et des paroisses, suivies par les moines aux costumes bleus, blancs, noirs et blancs, etc., et par l'Ayuntamiento, la Gobernación, tous les corps de la cité et la plus grande partie de la population[2].

Les jours de grandes fêtes religieuses, Caracas était dans un état de vertige qu'on ne peut guère comparer qu'à la surexcitation que provoque dans les villes d'Espagne l'annonce d'une grande course de taureaux. « Les dames se paraient de pied en cap et exhibaient leurs plus riches bijoux : les matrones étaient suivies de leurs queues de femmes esclaves : les bataillons portaient fièrement leurs armes luisantes et leurs beaux uniformes, tandis que la première autorité de la colonie, gonflée de vanité et d'ignorance, attirait les regards contemplatifs des sots qu'un sourire ou un salut remplissait de béatitude[3]. »

Cet amour des distractions religieuses se manifestait jusque dans les circonstances où l'on s'attendrait le moins à rencontrer l'exhibition et l'apparat. Lorsque deux coups

1. A. Rojas. *Ley. hist.*. II, p. 83.
2. *Id.*, p. 81.
3. *Id.*. p. 83.

de cloche annonçaient que l'on portait le viatique à un moribond riche ou de naissance illustre (nous disons deux coups de cloche, parce que pour les pauvres on ne sonnait qu'une fois et en ce cas on ne se dérangeait guère), les gens de la paroisse se pressaient dehors comme pour assister à une procession du Corpus; les rues se jonchaient de fleurs, les fenêtres s'ouvraient et se garnissaient de cierges allumés, et le viatique passait sous un dais écarlate conduit par des personnages de distinction qu'accompagnait la musique et que suivait la multitude[1].

Aux enterrements des nobles, toutes les confréries exhibaient leurs emblèmes, et l'on portait les croix de toutes les paroisses. Toutes les corporations civiles et religieuses défilaient dans le cortège, depuis le gouverneur jusqu'au simple alguacil. Il n'y avait pas alors d'agences funèbres; on s'adressait aux confréries, qui fournissaient des cercueils pour les riches et pour les pauvres. Les premiers avaient la forme d'urnes ouvertes, ornées de sculptures d'or et d'argent. Le cadavre y était exposé à découvert et seulement voilé par une gaze légère. On transportait l'urne sur des brancards, et quand l'office religieux était fini, on enlevait le corps de ce cercueil d'apparat pour l'enfermer dans un autre moins luxueux destiné à l'inhumation[2].

Les enterrements avaient généralement lieu de nuit, et on entendait venir de loin les cortèges funèbres par le bruit des conversations qui s'animaient à mesure que l'on approchait du temple[3].

Huit jours après la mort d'un de ses membres, chaque famille avait coutume d'offrir un grand repas aux amis du défunt. Les pauvres avaient indirectement leur part à ce festin; il était d'usage, en effet, de déposer auprès du tombeau un tonneau de vin, ainsi qu'un panier plein de pain et de mouton rôti; on pense bien que les nécessiteux de la ville ne tardaient pas à s'emparer de ces provisions

1. A. Rojas, *Ley. hist.*, II, p. 93.
2. *Id.*, p. 88.
3. *Id.*, p. 89.

et à faciliter ainsi la tâche des mânes du défunt, à qui sans doute étaient destinées ces offrandes[1].

Il était une fête qui donnait à la vanité caraquenaise une occasion merveilleuse de s'exercer, c'était la *vente des bulles*, qui avait lieu tous les deux ans à la Métropolitaine. On sait qu'à l'époque des croisades, le Pape avait accordé des indulgences spéciales à ceux qui partaient en guerre contre les infidèles. Plus tard, le gouvernement espagnol obtint du Saint-Siège les mêmes faveurs pour ceux qui participeraient à la destruction des Maures et à la civilisation des Indiens. Ce fut l'origine de la bulle de la *Santa Cruzada*, dont on fit un grand commerce dans le Nouveau-Monde. A cette bulle vinrent s'en ajouter d'autres : celles de *los vivos*, de *lacticinios* et de *los muertos*, dont la vente fut pendant trois siècles la source de grands revenus pour le trésor espagnol, car les bulles étaient concédées, non pas aux plus méritants, mais aux plus offrants. Il y en avait de tous les prix, depuis deux réaux jusqu'à vingt pesos. Il est vrai qu'une fois payées, les privilèges qu'elles concédaient étaient les mêmes pour tous ; mais les riches et les puissants rivalisaient d'orgueil pour acheter aux sommes les plus élevées[2].

Par la bulle de la Santa Cruzada et celle de « los vivos », on acquérait, entre autres grâces, celle d'être absous de toute espèce de crimes. Par celle de la « lacticinios », les clercs obtenaient la permission de manger à leur aise pendant les jours de jeûne : mais le pouvoir le plus remarquable était attaché à la « bula de los muertos ». C'était en quelque sorte un billet d'entrée pour le paradis ; il suffisait d'y inscrire le nom d'un défunt pour le délivrer non seulement du purgatoire, mais des flammes de l'enfer et lui ouvrir toutes grandes les portes du séjour des élus. Chaque bulle ne pouvait servir que pour une seule âme ; aussi, quand un Espagnol mourait, ses parents couraient à la maison du *tesorero* pour

1. A. Rojas, *Ley. hist.*, II, p. 93.
2. *Id.*, p. 84.

acheter immédiatement une bulle de « los muertos ». Si la famille manquait des ressources nécessaires pour cela, deux ou plusieurs de ses membres imploraient la charité dans la ville, « pleurant et poussant des cris scandaleux qui prouvaient combien était grande leur peine de voir partir un parent sans un passeport aussi essentiel[1].

La fête des bulles avait lieu dans certaines villes de l'Amérique espagnole le jour de la saint Jean, dans d'autres à la saint Michel. Caracas appartenait au premier groupe. A neuf heures du matin, les autorités civiles et ecclésiastiques, accompagnées de la population, partaient de la plaza Mayor et se dirigeaient à la chapelle des religieuses de la Conception. Là, on prenait les paquets de bulles et on les conduisait processionnellement à la métropolitaine, où on les plaçait sur une table richement ornée, au milieu de la nef centrale. L'évêque, par raison de convenance, sans doute, n'assistait pas à la cérémonie; elle était présidée par le commissaire de la *Santa Cruzada;* une grand'messe et un sermon précédaient la vente des bulles[2].

1. A. Rojas, *Ley. hist.*, II, p. 85. — Cf. Depons, *Voyage à la partie orientale de La Terre-Ferme*, vol. III, ch. X.
2. A. Rojas, *Ley. hist.*, II, p. 86.

CHAPITRE II

Competencias. — Épiscopats de Mauro de Tovar et de Madroñero. La famille française des Blandin.

Dans cette ville de Caracas, où durant toute l'année les fêtes religieuses succédaient aux fêtes et les processions aux processions, « il ne faudrait pas croire, dit M. A. Rojas, que l'humilité était à la hauteur de la dévotion ». Les autorités, civile et ecclésiastique, vivaient comme chiens et chats, se jalousant perpétuellement et se querellant sans cesse pour des questions futiles de préséance, d'escorte ou de prérogatives quelconques, dont elles cherchaient à se dépouiller mutuellement [1]. On se dispute tantôt au sujet des bancs destinés dans la cathédrale au gouverneur et à l'Ayuntamiento, tantôt au sujet des coussins que doivent avoir MM. les Regidores, ou bien encore à propos des pages et des « caudatarios » dont veut se faire suivre l'évêque, ou des parasols au moyen desquels les Pères du chapitre ecclésiastique tiennent à se garantir contre les ardeurs de l'astre du jour. Souvent la question s'envenime, et au lieu de régler le différend en famille on va jusqu'à s'adresser au Roi. Un jour, le monarque agacé répondit « qu'il n'avait ni le temps ni la patience d'entendre les niaiseries et les disputes des autorités de Caracas » [1].

On jugera de ce qu'étaient ces *competencias* par les exemples suivants, que rapporte M. A. Rojas d'après les archives de l'Ayuntamiento ou les chroniques inédites de D. Blas Terrero. En 1623, le vicaire Mendoza qui remplaçait

1. A. Rojas, *Ley. hist.*, II, p. 87.

l'évêque Gonzalo de Angulo absent, voulant rabaisser l'orgueil de MM. de l'Ayuntamiento, choisit le jour de la fête que l'on appelait alors le *Domingo de Minerva* [1]. La procession solennelle avait d'habitude lieu à neuf heures. Le vicaire fait prévenir en secret les Pères des couvents d'arriver une heure plus tôt. Quand les alcaldes et les conseillers se présentèrent, ils trouvèrent la procession qui parcourait les nefs de l'église; bien plus, les bancs de l'Ayuntamiento avaient disparu et les Regidores durent se retirer. Ils accusèrent alors le chapitre ecclésiastique devant l'Audience de Saint-Domingue; celle-ci blâma sévèrement l'évêque de Caracas, lui ordonnant de remettre les bancs en place et d'attendre toujours l'Ayuntamiento pour faire la procession de Minerva [2]. Mais la municipalité, pour prendre sa revanche, fit à son tour enlever ses bancs de la cathédrale: ils furent transportés à San Francisco, et c'est là qu'eurent lieu pendant longtemps les fêtes patronnées par l'Ayuntamiento.

Une autre fois, en 1631, le gouverneur Nuñez Meleán assitait avec l'Ayuntamiento à la fête du dimanche des Rameaux. Quand on sortit dans la rue, lors de la cérémonie qui doit se faire à la grande porte, le Gouverneur s'aperçut que l'évêque était accompagné d'une suite nombreuse de pages et de *caudatarios*. La colère le prend : « A nos places! » s'écrie-t-il. Tous les civils rentrent dans le temple, et Monseigneur reste seul avec ses chanoines. Nouvelle plainte à l'Audiencia; mais cette fois le Tribunal donne droit à l'évêque et prononce « que le prélat peut avoir dans les processions et actes publics, autour de sa vénérable personne, tous les caudatarios et pages qu'il lui plaît » [3].

1. C'était la fête de l'Adoration perpétuelle du Saint-Sacrement, établie à Caracas par édit de l'Ayuntamiento du 17 juillet 1617, et que l'on célébrait le troisième dimanche de chaque mois (A. Rojas, *Ley. hist.*, II, p. 225).

2. *Id.*, p. 229 : « Digase al Obispo de Caracas que se deje de novelerías, de mudanzas y variaciones que perturban el orden; que reponga los bancos donde estaban, y aguarde siempre al Ayuntamiento para que pueda efectuarse la procesión de Minerva. »

3. *Id*, p. 229 : « Que el prelado pueda llevar, en las procesiones y actas públicos, cerca de su venerable persona, todos los caudatarios y pajes que á bien tenga. »

En 1728, dans une procession en l'honneur de sainte Rosalie, à laquelle les chanoines devaient assister à côté des membres de l'Ayuntamiento, les premiers, une fois dans la rue, ouvrent de magnifiques parasols, couleur de pourpre, à manche d'argent, et « cheminent pleins d'aise et de satisfaction, tandis que les Regidores se chauffent les joues aux feux de l'astre-roi » [1]. L'Ayuntamiento accuse encore une fois le chapitre ecclésiastique, et l'Audiencia répond « qu'en des actes aussi solennels, on ne doit point faire figurer de parasols, qui sont incompatibles avec le sérieux de l'acte, d'autant plus que le chapitre ecclésiastique doit marcher accompagné du Gouverneur et de l'Ayuntamiento » [2].

Ces querelles entre les autorités civiles et ecclésiastiques n'éclatèrent malheureusement pas toujours sur des prétextes aussi puérils que ceux que nous venons de voir; les hostilités furent quelquefois terribles et provoquèrent des luttes sans merci, de véritables révolutions qui désolèrent la capitale. La période la plus troublée par les *Competencias* fut l'épiscopat de Mauro de Tovar (1639-1653). Ce prélat, bien que pieux et charitable [3], était un despote intransigeant, n'aspirant à rien moins qu'à subordonner en toutes choses le pouvoir civil à sa propre autorité, à s'ingérer dans les affaires domestiques des familles et à s'ériger en inquisiteur tyrannique de la conduite de tous les Caraquenais. Les scandales qui se produisirent de son temps furent tels que, pour qu'ils ne passassent point à la postérité, les membres de sa famille mutilèrent les registres des deux

1. A. Rojas, *Ley. hist.*, II, p. 229.

2. *Id.*, p. 230. Les manuscrits de Londres citent un autre cas de « competencia » des plus amusants. Un beau jour les cloches ont sonné pour annoncer l'excommunication de D. Joseph Monserrate (homme de mauvaise vie), par ordre du commissaire de la Santa Cruzada, et sans que le Gouverneur en fût averti. Ce dernier s'en plaint amèrement dans une lettre à S.M. en date du 1er février 1749. (British Museum, mss. Eg. 1803, n° 6, f. 277 : Original despatch of the governor of Caracas, D. Luis Francisco Castellanos, enclosing a discourse on the contencion for jurisdiction between the civil and ecclesiastical authorities in that province.)

3. Yanes, *Compendio de la historia de Venezuela*, cité par A. Rojas, *Ley. hist.*, II, p. 76.

chapitres [1]. M. A. Rojas rattache à la même cause la disparition de la seconde partie de la *Historia de la Conquista y Población de Venezuela* de José Oviedo y Baños. Celui-ci, avant d'être *Teniente general* de la province de Vénézuéla, de 1710 à 1715, avait épousé, lorsqu'il était Regidor de Caracas, Da. Francisca Manuela de Tovar y Mijares y Solorzano, parente de l'évêque; c'est elle sans doute qui empêcha Oviedo de publier son second volume, dont le manuscrit fut détruit après sa mort [2]. M. Rojas a su, par les traditions qu'il a pu recueillir, que l'historien n'était pas tendre pour l'évêque et qu'il rapportait impartialement les excès auxquels la colère l'entraînait. C'est ainsi qu'un jour, une dame d'une des plus nobles familles de la ville, peut-être une parente du gouverneur, étant venue à l'église dans un costume que l'évêque jugea insuffisamment décent, il la fit fouetter publiquement en plein temple; un procès s'ensuivit, dans lequel le roi lui-même intervint; l'évêque dut faire réparation et obliger un membre de sa famille à se marier avec la dame offensée 3.

Nous avons eu la bonne fortune de trouver dans les Archives des Indes un document qui nous permet de juger autrement que sur des traditions l'épiscopat de Tovar; c'est précisément un rapport du Procurador general de Venezuela sur la conduite indigne de l'évêque et d'une de ses créatures, le curé Marcos de Sobremonte 4. On y voit que l'évêque était animé d'une haine féroce contre le gouverneur d'alors, Ruy Fernandez de Fuenmayor, et n'osant manifester lui-

1. D. Blas Terrero, *Crónicas manuscritas*, cité par A. Rojas, *Ley. hist.*, I, p. 236.

2. A. Rojas, *Ley. hist.*, I, pp 223-237 (Resolución de un mito bibliográfico).

3. A. Rojas, *Ley. hist.*, I, p. 236.

4. El Capitan D. Gabriel Nabarro de Campos Villavicencio, Regidor perpetuo y Procurador general de la provincia de Venezuela, á S. M., 28 de abril de 1651. (Representa las innobedencias, escandalos, excessos y delictos que a causado el curá Marcos de Sobremonte, Provisor del Obispo D. Fray Mauro de Tovar). — Arch. gen. de Indias (Séville), E. 54, caj. 4, leg. 17. Cartas y expedientes de las provincias de Caracas y Venezuela (1640-1673), ramo secular.

même ses sentiments, il se fait du curé Sobremonte un porte-parole. Dans les discours séditieux que ce curé peu recommandable par sa vie privée [1] tient du haut de la chaire, il déclare que ce n'est point un péché de se venger d'un ennemi [2]; lui et l'évêque ne se plaisent qu'à tramer « litigios y pleitos », refusant l'absolution au gré de leur caprice. Bien plus, il est avéré que le dit curé a poussé son beau-frère et plusieurs autres citoyens à sortir sur la place pour tuer le gouverneur, criant tout haut : Tuez-le! « matenlo! » [3]. L'Audience de Saint-Domingue a dû envoyer, pour rétablir l'ordre, un *juez metropolitano;* mais loin d'obéir à ses *executoriales*, Sobremonte arma lui-même le bras d'un assassin qui frappa le metropolitano de deux coups de couteau. De tous ces faits, l'évêque a été le complice; c'est pourquoi le Procurateur Villavicencio supplie S. M. d'en débarrasser la province et d'envoyer au Vénézuéla un autre prélat, « y todo se lo a consentido el Obispo por ser de su devoción y el que a cooperado con él, que no podrá tener enmienda ni reformación hasta que llegue nuevo Obispo á aquella diocesis ».

Deux ans après, Mauro de Tovar quittait le siège de Caracas pour celui de Chiapa et était remplacé par D. Fr. Alonzo Briceño.

L'église vénézuélienne n'eut heureusement pas à sa tête que des Mauro de Tovar. Ses successeurs s'efforcèrent au contraire de faire oublier son œuvre néfaste. M. Rojas fait le plus grand éloge de Diego de Baños y Sotomayor (1682-1712), apôtre de progrès, de J. José Escalona y Catalayud (1717-1728), « cœur charitable et esprit éclairé, » et les lettres de l'évêque Valverde (1728-1749), que nous

1. «... en muchas occasiones a perdido el respecto y su modo de vivir es con tan gran escandalo que se omite decirlo por el respecto de V. Mg. »

2. «... a predicado escandalosos sermones apoyando y aplaudiendo las acciones del Obispo, y entre ellos el que dijó que el vengarse del enemigo no era peccado. »

3. « El dicho Provisor fué el que instó á un cuñado suyo y á otros, á que salieran á matar á la plaça al governador Ruy Fernandez de Fuenmayor, diziendo á voces matenlo. »

avons pu lire dans les archives, nous révèlent, en même temps qu'un prélat soucieux de réformer la discipline ecclésiastique et de répandre l'évangile chez les indigènes du Vénézuéla [1], un patriote ardent, à la recherche de tout ce qui lui semble pouvoir contribuer à la prospérité de la province. Préoccupé surtout du déplorable état dans lequel se trouve le commerce, il joint ses instances à celles du gouverneur pour obtenir la répression de la contrebande, et il accueille avec enthousiasme la fondation de la Compagnie Guipuzcoane [2].

Mais le prélat le plus aimé des Caraquenais fut incontestablement D. Diego Antonio Diez Madroñero (1756-1770). Homme d'une piété même excessive et d'un tact parfait, il s'efforce avant tout de gagner les sympathies des gouverneurs, Estenoz d'abord, puis Solano; les competencias disparaissent et l'influence de l'évêque est telle que l'Ayuntamiento rivalise de dévotion sincère avec le clergé lui-même. Le 6 novembre 1763, les Regidores demandent au roi l'autorisation de donner à la ville de Caracas le nom de la Vierge Marie [3], et Charles III, par une cédule en date du 27 janvier 1764, décerne officiellement à la capitale l'appellation de *Ciudad Mariana de Santiago de León de Caracas* [4]. Ce nom paraît dorénavant sur les actes des deux chapitres, et les écussons de la ville sont entourés d'une nouvelle devise [5] : *Ave María Santísima de la Luz, sin pecado original concebida en el primer instante de su*

1. Biblioteca universitaria y provincial de Santa Cruz de Valladolid, mss. (Tom. de Var. núm. 14.) Carta del Obispo Valverde sobre la necesidad de operarios evangélicos en las Indias.

2. *Id.* — Deux autres lettres de l'évêque Valverde, sous les titres suivants : 1° Información hecha por mandado de D. Joseph Feliz Valverde, Obispo de Caracas, sobre registros de comercio ilicito. — 2° Tratado de un informe que el Illmo. Sr. D. Joseph Feliz Valverde de feliz memoria Obispo que fué de la Sa. Yglesia cathedral de la ciudad de Caracas, formó para dar á S. M. noticia del deplorable estado, que en su tiempo tenían los intereses de aquella Ciudad y su Provincia.

3. A. Rojas, *Ley. hist.*, II, p. 103.

4. *Id.*, p. 104.

5. *Id.*, p. 105.

Ser natural[1]. Caracas se transforme alors, selon l'expression de M. A. Rojas, en un véritable couvent, et les rues de la ville sont baptisées de noms qui rappellent les différents épisodes de la vie et de la passion du Christ. Sur le *Plan de la Ciudad Mariana de Caracas, dedicado á Dios, su Santísimo Hijo, santísima Madre, y Santos Protectores de sus casas y vecinos*, dressé en 1765, figurent pour les rues du N. au S. les appellations suivantes : rue de la « Encarnación del Hijo de Dios — Nacimiento del Niño Dios — Circuncisión y Bautismo de Jesús — Dulce nombre de Jesús — Adoración de los Reyes — Presentación del Niño Jesús en el Templo — Santísima Trinidad — Huida á Egipto. — Niño perdido y hallado en el Templo. — Desierto y Transfiguración del Señor — Triunfo en Yerusalén — Cenáculo — Santísimo Sacramento — Corazón de Jesús — Oración del Huerto », et celles de l'O. à l'E. sont ainsi désignées : « Prendimiento de Jesucristo — La Columna — Ecce Homo — Jesú Nazareno — Cristo crucificado — La sangre de Jesucristo — La Agonía — El Perdón — El Testamento — La Muerte y Calvário — El Descendimiento — El santo Sepulcro — La Resurección — La Ascención — El Juicio universal[2]. » Les places, les carrefours et jusqu'aux simples coins de rues reçoivent comme dénominations tous les titres de la Vierge, et à côté de Na. Sra. del Pilar, de Covadonga, de la Sabiduría, etc., on voit apparaître les noms de Na. Sra. de Venezuela et de Na. Sra. Mariana de Caracas[3].

Bien plus, afin d'augmenter la ferveur, l'évêque invite

1. Le culte de Sta. María de Caracas fut consacré par un retable qui se trouve aujourd'hui au musée de Caracas, après être resté longtemps à la cathédrale. En haut des nues apparaît la Vierge couronnée par deux anges. A droite, sainte Anne, patronne de la première église métropolitaine du Vénézuéla (Coro); à gauche, sainte Rose de Lima et sainte Rosalie. Derrière ces groupes, des anges tiennent en main des rubans sur lesquels sont inscrits les différents versets des litanies. Enfin, du milieu des anges se détache un chérubin qui présente à la Vierge l'écu d'armes concédé à Caracas par Philippe II en 1591, le lion ailé tenant la coquille sur laquelle est représentée la croix de Saint-Jacques. — A. Rojas, *Ley. hist.*, II, p. 106-107.

2. A. Rojas, *Ley. hist.*, II, p. 110-111.

3. *Id.*, p. 111.

chaque famille à choisir un patron spécial pour la maison qu'elle habite; au-dessus des portes on creuse des niches où prennent place tous les saints et saintes du calendrier, avec cette indication : *patrono de esta casa;* le soir, on les illumine, tandis que les habitants viennent, au son de la cloche qui tinte l'angelus, réciter le rosaire devant la sainte image; ces centaines de lanternes qui s'allongent en files dans les rues donnent à la ville « un aspect vénitien » des plus pittoresques [1].

Un pareil zèle apostolique ne va jamais sans une légère pointe de despotisme inquisiteur; l'évêque Madroñero, qui ne veut pas qu'une seule âme se perde, fait relever par ses curés le nombre exact des habitants de Caracas, avec leur âge, leur condition sociale, etc., et personne ne peut se dérober à la confession et à la communion sans être frappé d'une note infamante et être livré publiquement au mépris de ses concitoyens [2].

Une triste circonstance contribua à augmenter le prestige de l'évêque. Nous voulons parler du tremblement de terre du 21 octobre 1766. On disait que Madroñero avait prédit la catastrophe plusieurs jours à l'avance; il avait passé la nuit du 20 au 21 en prières dans l'église Saint-Paul, en compagnie d'un curé que l'on vénérait également, D. Nicolas Bello; et quand, à 4 h. 20 du matin, la terrible secousse se produisit, ils étaient précisément en train de transporter processionnellement la vierge de las Mercedes de l'église Saint-Paul à la cathédrale [3]. On ne manqua pas de remarquer que les temples et les édifices publics souffrirent beaucoup du tremblement de terre, tandis que les maisons particulières restèrent intactes. « Pas une tuile ne tomba de la plus humble chaumière [4], » et on attribua le fait à la sainteté de l'évêque et à la protection de la vierge Marie. Nous ne devons pas omettre un détail qui donnera une idée

1. Ce fut là d'ailleurs le début de l'éclairage public à Caracas, qui ne fut officiellement établi qu'en 1797. — A. Rojas, *Ley. hist.*, II, p. 112.

2. *Id.*, p. 112.

3. *Id.*, p. 116-118.

4. D. Blas Terrero, cité par A. Rojas, *Ley. hist.*, II, p. 119.

de la façon singulière dont les Caraquenais comprenaient la religion. Trouvant l'image de la vierge de las Mercedes indigne de la reine des cieux et voulant avoir une vierge qui fût bien locale, ils firent poser une des plus jolies señoritas de l'époque, Mercedes Iriarte Aresteiguieta; une statue fut exécutée, tout à fait conforme au modèle; on inscrivit au pied : *Servatrici nostrae, Die XXI Oct. A. Dmn. MDCCLXVI,* et dès lors le portrait de la belle Caraquenaise fut vénéré à la place de l'ancienne image espagnole[1].

Pour achever son œuvre de christianisation à outrance, l'évêque Madroñero voulut faire disparaître tout ce qu'il considérait comme un reste de paganisme; les danses populaires, telles que le *fandango,* la *zapa,* la *mochilera,* lui déplaisaient parce que les danseurs se touchaient les doigts en s'approchant de trop près[2]; les jeux que nous considérons comme les plus innocents, le colin-maillard et la cachette, lui semblaient contraires aux bonnes mœurs[3]; mais il est une coutume, le Carnaval, à laquelle il s'attaqua par-dessus tout, et malgré les solides racines que cette fête semblait avoir dans l'âme des peuples, l'évêque eut assez d'autorité pour l'interdire. Rien n'était plus barbare, il est vrai, que l'ancien carnaval caraquenais. La populace envahissait les rues; c'étaient des batailles sans fin, dans lesquelles on se lançait des projectiles de sucre, de pâte, et où chaque adversaire semblait n'avoir en vue que de « tirer l'œil de son partenaire » 4. Des groupes armés de seringues arrosaient les passants de liquides de toutes couleurs et aspergeaient les murs des maisons, qui conservaient pour toujours les traces de ces plaisanteries. On eût dit une cité assiégée. Les gens d'une condition un peu relevée s'enfermaient hermétiquement chez eux pendant les trois jours du carnaval, plutôt que de s'exposer au vandalisme de la multi-

1. A. Rojas, *Ley. hist.*, II, p. 120-121.
2. *Id.*, p. 132.
3. *Id.*, p. 133.
4. *Id.*, p. 132.

tude. Mais ce qui excitait la fureur de l'évêque, c'étaient moins les projectiles et les aspersions que la promiscuité entre les sexes qu'une pareille fête autorisait. « Que se lancen balas si quieren, disait-il, pero que no se acerquen, pues no conviene tanta incongruencia[1]. » Cependant, Madroñero se garda bien de supprimer sans remplacer ; de concert avec l'Ayuntamiento, il prépara un édit dans lequel, après avoir montré tout ce qu'avait d'inconvenant le carnaval, tel qu'il se pratiquait, il ordonnait, pendant les trois jours de cette fête, des processions solennelles du Rosaire, et il y conviait la population[2]. Il remplaça également les danses profanes par des représentations de scènes religieuses empruntées à l'Évangile ou à la vie de la Vierge. La docilité du troupeau caraquenais fut telle que, jusqu'à la mort de Madroñero, en 1769, on ne vit plus à Caracas, pendant le Carnaval, que cortèges pieux, et l'Ayuntamiento, dans ses lettres au roi, exaltait l'esprit de dévotion qui s'était emparé de tous les habitants de la capitale[3].

L'évêque disparu, le peuple revint à ses anciennes habitudes ; batailles et aspersions marquèrent de nouveau le Carnaval, et les murs gardèrent leurs souillures jusqu'au 23 juillet 1883, veille du centenaire de Simon Bolivar. Ce jour-là, le gouvernement de Caracas fit blanchir toutes les maisons en l'honneur du Libérateur, et alors seulement s'effacèrent à jamais les traces du Carnaval d'antan[4].

On ne peut nier que, malgré ses puériles exagérations, l'épiscopat de Madroñero n'ait eu une heureuse influence sur le développement de la société caraquenaise, en donnant aux habitants le goût des réunions intimes, des distractions de l'esprit, des plaisirs calmes de la famille, et en

1. A. Rojas, *Ley. hist.*, II, p. 133.
2. *Id.*, p. 135.
3. « No tenemos paseos ni teatros ni filarmonías ni distracciones de ningún género ; pero sí sabemos rezar el rosario y festejar á María, y nos gozamos al ver á nuestras familias y esclavitudes, llenas de alegría, entonar himnos y canciones á la Reina de los Ángeles. » Actes de l'Ayuntamiento de Caracas. Cité par A. Rojas, *Ley. hist.*, II, p. 136.
4. A. Rojas, *Ley. hist.*, II, p. 131.

éveillant chez eux le sentiment artistique. Les voyageurs qui ont visité Caracas à la fin du XVIIIe siècle, le comte de Ségur, Humboldt, l'américain Daune, furent frappés de la concorde des familles caraquenaises, de l'esprit patriarcal qui régnait en elles, et en même temps de la culture intellectuelle qu'ils y rencontrèrent[1].

Les petites représentations religieuses organisées par Madroñero avaient sans doute excité chez les Caraquenais le désir des vraies représentations scéniques; aussi, en 1787, un théâtre fut-il ouvert à Caracas[2]. Mais c'est surtout par l'amour de la musique que se distingue la société vénézuélienne de l'époque. En 1778, le cabildo ecclésiastique fait venir des instruments (violons et basses) d'Espagne pour accompagner le grand orgue de la cathédrale[3], et, en 1785, un orchestre complet de musiciens prend place dans le *coro*.

Le développement de l'art musical à Caracas est dû principalement à l'influence d'une célèbre famille française, les Blandin, et de deux prêtres, leurs amis, le P. Sojo, de la famille maternelle de Bolivar et fondateur du couvent des Néristes[4], et le P. Mohedano, curé de Chacao, ancien secrétaire de l'évêque Madroñero[5]. Pierre Blandin, venu à Caracas en 1740, y avait fondé, l'année suivante, la première pharmacie[6]. Son fils, Bartolomé, après avoir voyagé en Europe, revint dans sa ville natale pour se consacrer à l'agriculture; il se lia d'amitié avec les deux ecclésiastiques distingués que nous avons nommés, et tous trois en même temps introduisirent dans la campagne de Caracas la cul-

1. De Ségur, *Mémoires, souvenirs et anecdotes*.— Humboldt, *Voyages aux régions équinoxiales*. — Daune, *A visit to Columbia* (1 v., 1827), cités par A Rojas, *Ley. hist.*, I, p. 12.

2. *Anuario de Venezuela* (Rojas hermanos, 1885), p. 196.

3. *Id.*, p. 199. — Ce grand orgue avait été construit en 1711 par un Français, Claude Fèvres, qui reçut par contrat 1.500 pesos, plus 200 que lui remit le Cabildo à titre de cadeau.

4. Sur Sojo, v. A. Rojas, *Ley. hist.*, I, p. 15.

5. Sur Mohedano, *id.*, p. 21.

6. A. Rojas, *Ley. hist.*, I, p. 10.

ture du café, en 1784[1]. Ils créèrent à Chacao les plantations de *Blandin*, *San Felipe*, *La Floresta*, et c'est autour de l'arbuste nouveau qu'eurent lieu les premières réunions des amateurs de musique de la capitale. A ces *tertulias* assistaient les jeunes gens des deux sexes appartenant aux familles les plus distinguées de la ville, car Bartolomé Blandin avait deux sœurs, María de Jesús et Manuela, qui, à leurs vertus domestiques, joignaient une éducation soignée et une connaissance parfaite de l'art musical[2].

En 1786, les deux naturalistes allemands Bredmeyer et Schultz arrivèrent à Caracas et explorèrent la vallée de Chacao, ainsi que les pentes de l'Avila. Ils entretinrent d'excellentes relations avec le Père Sojo, et, à leur retour en Europe, lui envoyèrent des instruments de musique qui manquaient à Caracas, ainsi que des partitions de Pleyel, de Mozart et de Haydn. C'est de cette époque que date l'introduction de la musique classique dans la capitale du Vénézuéla[3].

1. A. Rojas, *Ley. hist.*, I, p. 13.

2. *Id.*, p. 15, et *Anuario* Rojas hermanos de 1885, p. 199. — Bartolomé Blandin embrassa avec ardeur le parti de la Révolution, en 1810. Il assiste à la Constituante de 1811, et il acclame Bolivar à son retour triomphal, en 1821 (A. Rojas, *Ley. hist.*, I, p. 22, note 1). Le nom de Blandin est encore porté par la fameuse plantation de café de Chacao. Quant au nom patronymique, il a disparu, mais M. A. Rojas cite les familles suivantes qui descendent des Blandin : Echenique, Baez, Aguerrevere, Rodriguez, Supervie, Ramella-Echenique, Martinez-Echenique, Marcano-Echenique (*id.*, p. 24).

3. A. Rojas, *Ley. hist.*, I, p. 15, et *Anuario* Rojas hermanos de 1885, p. 199.

CHAPITRE III

Origines de l'instruction publique et de l'Université de Caracas.

Les débuts de l'instruction publique au Vénézuéla remontent, comme nous l'avons dit[1], à l'ambassade du premier Bolivar à la cour d'Espagne, en 1592. Alors fut créée la première chaire officielle de grammaire castillane et fut décidée en principe la fondation d'un séminaire conciliaire à Caracas. Mais cet établissement ne devait s'ouvrir que cinquante ans plus tard. C'est l'évêque Mauro de Tovar qui, en 1641, ordonna la création du séminaire Tridentino; organisé seulement sous le pontificat de l'évêque Gonzalez de Acuña, en 1673, il fut définitivement constitué en 1682, sous celui de Diego Baños y Sotomayor[2].

Bientôt, la prospérité du « Tridentino » fut telle que les évêques conçurent l'ambition de le voir transformé en Université. Mais le gouvernement d'Espagne résista longtemps à ce désir; une Université existait déjà à Saint-Domingue et l'on craignait que celle de Caracas ne diminuât l'importance de la première.

En 1696, la ville de Caracas adressait au monarque d'Espagne une pétition par laquelle elle sollicitait la création d'une Université dans le séminaire conciliaire. Par cédule du 30 janvier 1698, le roi se bornait à accorder des faveurs pour les boursiers du séminaire. En 1701, le séminaire demanda le droit de concéder les grades et d'éviter ainsi à ses candidats le voyage de Saint-Domingue; nouveau refus.

1. V. plus haut, liv. II, ch. III.
2. A. Rojas, *Estudios históricos*, p. 310.

Cependant le roi devait bientôt céder au vœu général de la population; par ordonnance du 22 décembre 1721, Philippe V accordait la permission d'ériger à Caracas une Université, et le 11 août 1725, elle était solennellement inaugurée dans la chapelle du séminaire, sous la présidence de l'évêque Escalona y Catalayud[1]. L'enseignement supérieur était définitivement fondé au Vénézuéla,

De 1725 à 1775, l'Université ne fut point séparée du séminaire Tridentino, et parmi les chaires du nouvel Etablissement, les unes tirent leur origine du séminaire, les autres furent créées par l'Université [2]. Les différentes branches de l'enseignement qui s'y trouvèrent représentées furent : les grammaires latine et castillane, la philosophie, la théologie, le droit et la médecine. Ajoutons que l'instruction primaire se donnait au séminaire Tridentino dès les premières années du XVIIIe siècle. Supprimée vers le milieu du siècle, faute de crédits pour l'entretenir, l'école de *primeras letras* fut rétablie en 1772, grâce à la générosité d'un particulier. D. Fernando de Echeverría, domicilié à Caracas, exécuteur testamentaire de D. Bartolomé Iturralde, de Navarre, consacra, suivant les volontés de ce dernier, le revenu d'un capital de deux mille pesos à payer un maître d'école chargé d'instruire un certain nombre de petits garçons pauvres, de préférence des orphelins. Cette école de *primeras letras* s'ouvrit donc de nouveau en 1772 avec vingt et un élèves, dans la salle même du séminaire où elle avait été primitivement établie.

L'enseignement de la grammaire latine, donné à l'Université, comprenait les classes de *menores*, *medianos* et *mayores*, et, au début, il fut confié au maître chargé d'apprendre la langue castillane. La chaire de castillan avait été, comme nous l'avons dit, créée par patente royale de

1. V. A. Rojas, *Estudios históricos*, p. 310-311.

2. V. A. Rojas, *Estudios históricos*, p. 311 et suiv. — *Anuario* Rojas hermanos de 1885, p. 383 et sqq. — Apuntes Estadísticos del Distrito Federal de Venezuela (Caracas, 1876), Documentos, p. 92 et sqq. (étude sur l'Université de Caracas).

1592, et cette ordonnance, ratifiée par d'autres, les 8 nov. 1608, 19 oct. 1687, 24 sept. 1692 et 18 juin 1698, témoigne de l'intérêt que les monarques d'Espagne eurent, dès les origines de Caracas, à ce que la première matière d'enseignement public fût la langue castillane. Aussi cette chaire fut-elle à peu près la seule entretenue par les faveurs du roi. Le professeur touchait 230 pesos par an, et dans ce traitement se trouvait primitivement compris celui de l'enseignement du latin. Cependant, à partir de 1750, une somme de 120 pesos s'ajouta à ce traitement; et, avec ce total de 350 pesos, on paya deux professeurs. Enfin, en 1773, le bachelier Moreno offrit de fonder une chaire nouvelle de latin, celle de *minimos*, et de professer gratis pendant cinq ans, à la condition qu'on lui concédât le bonnet de *maestro*. La nouvelle chaire, dont la création fut approuvée par le souverain, fut érigée en 1778, et quand, en 1783, cessa le compromis du bachelier Moreno, on assigna au nouveau professeur 150 pesos.

L'enseignement de la philosophie comprenait, outre une classe de morale, fondée et dotée par l'évêque Rincon, le 5 juillet 1715, une première chaire dont le professeur recevait une rétribution de 150 pesos. Sur cette somme, 120 pesos provenaient d'une dotation faite en 1727 par D. Pedro Laya Mujica. Une seconde chaire fut créée en 1741 à la demande du R.P. Fray Pedro Gonzalez Figuera, prieur du couvent des Dominicains, et les religieux de ce couvent s'engagèrent à l'occuper gratuitement, à la condition qu'on réservât à leur ordre quatre bonnets de docteur; cette demande fut approuvée par le roi en 1742, sous cette réserve cependant que, pour avoir une existence légale, cette chaire devait recevoir une dotation; c'est pourquoi l'Université lui consacra 50 pesos.

La théologie s'enseignait également dans deux chaires. Celle de *Teología de prima* avait été dotée dès 1706 par le Dr D. Sebastián Mora. Celle de *Teología de Vísperas* fut d'abord entretenue par les évêques : en 1707, Mgr Diego de Baños y Sotomayor la dota du revenu des biens du prêtre

Vilches Narváez, et cette rente fut augmentée en 1755 par D. Ruy Fernandez.

L'enseignement du droit civil et du droit ecclésiastique se donnait dans les chaires de *Instituta* et de *Canones*. La première fut fondée et dotée par l'évêque Rincon en 1716, et en 1721 l'évêque Escalona y Catalayud accrut sa rente, ainsi que celle de la chaire de canones.

La chaire de *Médecine* ne fut créée qu'en 1763, sur l'initiative du Sr. Campins y Ballestros. Celui-ci s'engagea à professer durant six années, ne demandant pour récompense que les bonnets de maestro et de docteur en médecine. La création de cette chaire fut approuvée par le monarque, sous la réserve qu'après six ans elle serait dotée de 100 pesos pris sur les fonds de l'Université.

Le Dr Campins professait tous les jours, de neuf à dix heures du matin et de quatre à cinq heures du soir, sans compter deux conférences supplémentaires qu'il faisait les mardi et vendredi de chaque semaine. La science du Dr Campins se réduisait à des notions tout à fait élémentaires d'anatomie, de physiologie et de pathologie, conformes à ce qu'on enseignait de ces sciences dans les écoles d'Espagne. Sans modèles, sans estampes, sans musée, sans laboratoire et sans bibliothèque scientifique, on comprend que l'étude de la médecine ne pouvait être que fort rudimentaire. Une capitale aussi peu peuplée que Caracas, privée d'imprimerie, et, bien que située presque au bord de la mer, très distante de la civilisation européenne, ne pouvait guère avancer en une science qui aurait nécessité, outre des maîtres habiles, une communication constante et un échange continuel d'idées avec la société de l'ancien monde. Cependant, en 1777, fut créé, par patente royale de Charles III, le *Protomedicato* de Caracas, et le Dr Campins reçut le titre de *Protomédico*, de médecin des hôpitaux royaux et du séminaire conciliaire; et dès cette époque commence, avec Francisco Molina et Felipe Tamaris, la série des médecins qui illustrèrent Caracas depuis la fin du siècle dernier jusqu'à la révolution

de 1810[1]. Toutefois, l'étude de la médecine ne devint véritablement scientifique et transcendantale qu'après la séparation du Vénézuéla de la Colombie, en 1830.

Telles furent les origines des principales chaires de l'Université de Caracas. Elles étaient, vers le dernier tiers du XVIIIe siècle, au nombre de douze[2]. Quant au rectorat de l'Université, il fut uni dès la fondation au rectorat du séminaire, et cette fonction dépendait de la libre nomination de l'évêque de Caracas. Un peu plus tard, on créa la chancellerie de l'Université et on réserva au chancelier la collation des grades les plus élevés, ceux de *Maestro*, *Licenciado* et *Doctor;* attribuant au recteur celle des grades de bachelier, la présidence du *Claustro* ou Conseil de l'Université, celle des fêtes religieuses et l'inspection des différentes chaires.

La réunion dans un même édifice de deux établissements aussi importants que le séminaire et l'Université, la rivalité de deux dignitaires comme le chancelier et le recteur, devaient nécessairement éveiller bien des jalousies, susciter bien des conflits. Aussi, de graves désordres ne tardèrent pas à s'élever, et le roi d'Espagne dut interdire aux évêques de s'immiscer dans les affaires de l'Université. La lutte ne s'apaisa point et elle aboutit à la séparation des deux établissements, qui eut lieu sous l'épiscopat de Marti, en 1775.

L'évêque de Tricala nous a laissé le curieux récit de l'événement qui amena cette scission définitive[3]. Un prêtre d'Espagne, D. Lorenzo Fernandez de León, était venu à Caracas comme vicaire de Mgr Valverde. Il n'était que

1. Cf. *Bulletin de la Société de Médecine de Caracas*, 1880.

2. Teología de prima — Teología de visperas — Canones — Instituto de leyes — Teología moral — Filosofía escolástica de dominicos — Gramática de menores y Música — Medianos y mayores — Minimos de gramática — Escritura — Medicina.

Razón puntual de las cátedras del Seminario y Universidad de Caracas. Su ereccion y renta. Rapport inédit présenté en 1785 par le Dr D. Domingo Briceño. (Communiqué par le Dr R. Villavicencio, ancien vice-recteur de l'Université de Caracas et ministre de l'Instruction publique de Vénézuéla, au Dr L. Vincent et à l'auteur.)

3. *Crónica eclesiástica.* Cité par A. Rojas, *Estudios históricos*, p. 321.

bachelier en droit, mais c'était un homme d'un grand savoir et d'une rare fermeté. Autoritaire et violent, il cachait sous une apparente modestie une extrême ambition. Il ne tarda pas à se pourvoir des grades de licencié et de docteur, et, enfin, de la dignité de *Maestro-escuela*, à laquelle, conformément à une patente royale, était unie la chancellerie de l'Université. Devenu chancelier, il exerça une autorité inconnue jusqu'alors; il se déclara juge dans toutes les causes des élèves de l'Université, présida les examens pour l'obtention de tous les titres, et se rendit si redoutable que les étudiants renoncèrent à prendre aucun grade durant tout le temps de sa chancellerie. De plus en plus audacieux, il ne désira rien moins que la suppression du rectorat du séminaire. Les fonctions de recteur étaient alors exercées par le prêtre Dr Domingo de Berroterán. Un beau jour, ce dernier se voit tout à coup appréhendé dans son appartement du séminaire, sur l'ordre du chancelier, et, sous prétexte d'un léger manquement à un règlement, suspendu de ses fonctions rectorales. Le vice-recteur convoque immédiatement le Conseil des maîtres et docteurs pour porter plainte au roi contre l'insolence du chancelier Mais celui-ci se présente lui-même au milieu de l'assemblée et prononce un *veto* absolu contre toute délibération. Le Conseil envoie supplier l'évêque de venir opposer son autorité à celle du señor de León. Mgr Marti arrive à la porte de la salle du *Claustro* et fait annoncer par le bedeau l'arrivée de « Sa Señoría Ilustrísima ». Alors, le chancelier, d'une voix forte : « S'il est docteur de cette Université, qu'il entre! » L'évêque ne l'était pas; il venait en simple conciliateur, et reçu aussi peu courtoisement, il n'avait plus qu'à regagner son palais. Pour comble d'ironie et d'insolence, le chancelier en personne sort du Conseil et accompagne Sa Grandeur jusqu'à la porte du séminaire. La situation était devenue intolérable, et le roi se décida à séparer le séminaire de l'Université.

Dès lors, l'Université de Caracas fut considérée comme le premier corps de la cité, et ses représentants eurent la

première place dans toutes les cérémonies officielles. Ce droit de préséance, l'Université le défendit jalousement, et il fut quelquefois l'objet de vives *competencias*, dont la plus importante fut celle qui éclata en 1787. Le roi, cédant aux instances de l'Ayuntamiento de Caracas, venait de créer une *Audiencia* dans la capitale du Vénézuéla[1]. Le sceau royal, arrivé le 19 juillet de cette année, resta plusieurs jours exposé dans un riche coffret placé sur un trône en l'église de la Trinité, et le 25 il fut transporté en grande pompe dans le palais destiné à l'Audience[2]. Toutes les corporations faisaient partie du cortège; l'Université seule manquait. Voici ce qui s'était passé :

Invitée dans toutes les formes à assister à la cérémonie, l'Université avait fait demander au Capitaine général quel rang elle occuperait dans les fêtes. On lui répondit : « La première place après l'Audience. » Immédiatement, le *Claustro* se rassemble, et se jugeant atteint dans sa dignité même, prend la résolution suivante : Etant donnés les privilèges et les prérogatives dont jouit l'Université, en vertu même de sa désignation royale, elle ne peut accepter de se trouver au second rang. Son rôle se bornera donc à une sonnerie de cloches dans l'Université à l'heure de l'arrivée du sceau royal et à l'assistance des universitaires, comme simples particuliers, au *Te Deum*. Mais le 20, l'Université fera chanter pour son compte, dans sa chapelle, un *Te Deum* pour la vie et la prospérité du monarque; le 25, elle tiendra une séance solennelle dans laquelle le Sr. D. Fernando Aristeguieta prononcera un discours en latin pour louer la piété et la munificence du roi, et à tous ces actes seront invités MM. les membres de la Real Audiencia. Connaissance sera donnée de la délibération au Capitaine général[3].

C'est ainsi que l'Université de Caracas sut fièrement venger sa dignité offensée, et, dans cette circonstance

1. A. Rojas, *Leyendas históricas*, I, p. 264-65.
2. Aujourd'hui calle Este 4, n° 11. La façade a été restaurée.
3. A. Rojas, *Ley. hist.*, I, p. 266, d'après Ponte : *Apuntes para los fastos de la Universidad central de Venezuela* (Caracas, 1885).

même, marqua avec la plus parfaite urbanité son respect pour le monarque et sa courtoisie envers les auditeurs de l'Audience royale[1].

Mais revenons à l'organisation même de l'Université. On n'aura pas manqué de remarquer les nombreuses lacunes que présentait son enseignement. Si l'étude de la grammaire et celle de la philosophie y sont bien représentées, celle des sciences n'y occupe qu'une place des plus restreintes. Les mathématiques, la physique et la chimie, l'histoire même et la géographie en sont totalement absentes. Cette lacune s'explique aisément par des raisons politiques et par l'état d'esprit de la population caraquenaise. Les monarques d'Espagne avaient tout intérêt à développer dans les contrées du Nouveau-Monde la connaissance des langues latine et castillane qui représentaient l'esprit et les idées de l'Espagne et qu'ils considéraient comme une arme puissante pour leur œuvre de colonisation. Ils se défiaient au contraire de l'éducation scientifique, qui leur semblait pour l'avenir un danger redoutable. La bourgeoisie de Caracas reflétait fidèlement les sentiments des premiers conquérants, et si elle tolérait que ses fils suivissent les traditions espagnoles en étudiant la philosophie et les lettres, elle préférait à un titre scientifique un grade militaire, et mettait bien au-dessus de l'étude des sciences les exercices de l'équitation et des armes. De là vient qu'il y eut au Vénézuéla abondance de théologiens et de juristes à une époque où les barbiers s'acquittaient encore des fonctions de chirurgiens et où les médecins n'étaient que de simples herboristes.

L'inauguration des études mathématiques au Vénézuéla date de l'année 1760[2]. C'était l'époque du gouverneur Ramirez de Estenoz. Le colonel des troupes du génie, D. Nicolas de Castro, émit le vœu d'établir dans sa maison[3]

1. L'Audience de Caracas fut solennellement déposée par les révolutionnaires le 19 avril 1810 (A. Rojas, *Ley. hist.*, p. 270).

2. Mêmes sources que plus haut.

3. Située à Caracas, calle Oeste 2, n° 1.

une académie de géométrie et d'études de fortifications, réservée exclusivement aux officiers placés sous ses ordres, et il adressa une demande en ce sens au gouvernement de Caracas le 24 juillet 1760. Le 25 juillet, Ramirez de Estenoz donnait l'autorisation demandée, et le 16 juillet 1761, la couronne d'Espagne approuvait définitivement la création de cette académie[1]. Elle eut sept ans d'existence, et en 1768 le colonel Castro quitta Caracas pour aller en qualité de Lieutenant du roi à Panama, où il mourut en 1772[2].

Après le départ de Castro, l'académie qu'il avait fondée disparut et les études mathématiques étaient retombées dans l'oubli quand, en 1785, le père Andújar, capucin aragonais d'une grande érudition, proposa au Capitaine général intérimaire, D. Manuel González, de régenter gratis en l'Université de Caracas une chaire de mathématiques, « dans l'unique but d'acclimater en ce pays cette branche des connaissances humaines »[3]. Le gouverneur accéda provisoirement à ce désir, sous la réserve de se faire appuyer par le roi d'Espagne. La réponse de Charles IV se fit attendre quatre ans; elle n'est guère à l'honneur de ce monarque et dénote bien l'état d'esprit dont nous parlions plus haut. Le roi refusait l'autorisation parce que, disait-il, il ne convenait pas d'éclairer les Américains, « *no convenía ilustrar á los Americanos* ». La chaire fut suspendue au moment où elle commençait à donner d'excellents résultats.

Cependant, les idées du colonel Castro faisaient d'ardents prosélytes au sein de la municipalité de Caracas et même parmi les gouverneurs du Vénézuéla. Dès 1731, le chapitre ecclésiastique avait fondé dans la capitale le *collège*

1. V. le texte de la demande de Castro et celui de l'autorisation de Ramirez, dans A. Rojas, *Est. hist.*, p. 317.

2. Parmi les travaux inédits laissés par le colonel Castro figurait son ouvrage intitulé *Maximas de la guerra*, qui fut imprimé après sa mort. Le général Miranda, en 1810, considérait cette œuvre comme un ouvrage d'un mérite transcendant, digne, comme il l'écrivait, de son savant auteur.

3. A. Rojas, *Est. hist.*, p. 318.

des jésuites. Cet établissement, destiné exclusivement à l'éducation des jeunes gens qui se préparaient à la carrière ecclésiastique, ne fut tout d'abord qu'un second séminaire. Mais quand l'ordre des jésuites fut supprimé par ordonnance royale de Charles III, en 1767, la municipalité décréta, en 1768, que leur collège serait converti en un *collège de nobles* où seraient admis, outre les fils des Caraquenais, les jeunes gens de bonne naissance de toutes les provinces [1].

La municipalité, soutenue par l'approbation et les encouragements du gouverneur Solano, voulut de plus que, parmi les études qui devaient figurer dans le nouvel établissement, la préférence fût donnée aux sciences mathématiques et naturelles, enseignées par des professeurs habiles. Mais les nobles avaient trop d'aversion pour l'éducation scientifique, et les efforts de la municipalité comme ceux de Solano restèrent sans effet. De même que la médecine, l'étude des sciences mathématiques et physiques ne devait véritablement s'implanter au Vénézuéla qu'après la révolution de 1810.

Un des actes les plus louables du gouvernement de Solano fut la création de la première école de jeunes filles qu'eut la ville de Caracas. Par permission royale du 30 juillet 1768, le licencié Simon Malpica, trésorier de la cathédrale de Caracas, fonda *el colegio de niñas educandas*, plaçant cette œuvre sous la protection de l'autorité civile. Il intitula l'établissement : collège de Jésus-Marie-Joseph, et le destina à instruire les petites filles pauvres ou orphelines âgées de six à quinze ans. Il en recueillit dès le début vingt-quatre et les plaça sous la direction de deux maîtresses qui devaient leur enseigner les travaux manuels. Malpica consacra à l'entretien de cette maison toute sa fortune, qui consistait en quatorze immeubles, situés à Caracas, sans compter celui où il avait installé le collège. Leur valeur était de 19.000 pesos, ce qui produisait alors une rente de 610 pesos [2].

1. A. Rojas, *Est. hist.*, p. 321-322.
2. A. Rojas, *Est. hist.*, p. 323-324. — *Anuario* Rojas hermanos de 1885, p. 392. — *El Nacional de Caracas*, 1835, n° 70.

Dans le même temps que le Père Malpica sollicitait la permission de fonder un collège de petites filles, une femme, Dª Josefa de Ponte, obtenait également du monarque l'autorisation de créer un couvent de religieuses qui s'occuperaient de l'éducation des jeunes filles, et elle abandonna, à cet effet, les revenus de tous ses biens[1].

Malgré le dévouement et la générosité des particuliers qui s'étaient attachés à l'œuvre de l'instruction, l'enseignement public ne présentait encore au Vénézuéla, à la fin du XVIIIe siècle, qu'une organisation bien imparfaite. Le zèle et les efforts isolés des esprits intelligents n'avaient pu triompher du mauvais vouloir du gouvernement espagnol et de l'indifférence du peuple, chez qui l'absence du sentiment patriotique était un obstacle à tout perfectionnement moral et intellectuel. L'ignorance la plus grande continuait à régner dans les campagnes; bien rares étaient ceux qui connaissaient seulement leur alphabet, et les quelques écoles primaires qui existaient dans les bourgades les plus importantes du pays n'étaient même pas sous la surveillance des autorités. Dans la capitale, l'enseignement supérieur était livré à la routine et aux préjugés importés d'Espagne, et que la métropole elle-même avait reçus en héritage de la vieille scolastique du Moyen-Age. Beaucoup de latin, parce que la connaissance de cette langue était nécessaire pour l'état ecclésiastique, la jurisprudence civile et canonique et l'exercice de la médecine; une philosophie et une théologie qui se réduisaient à des disputes stériles, à des argumentations creuses et quelquefois violentes; une médecine où la théorie tenait plus de place que la pratique : voilà ce qui faisait le fond de l'enseignement de l'Université.

Cependant de nouvelles idées germaient et des réformes se préparaient. Elles commencèrent dès 1794 par l'instruction primaire. Cette année-là, un savant directeur d'école, Simon Rodríguez, qui avait été le maître de Bolivar, pré-

1. A. Rojas, *Est. hist.*, p. 324.

senta à la municipalité de Caracas un mémoire intitulé : *Reflexiones sobre los defectos que vician la escuela de primeras letras de Caracas y medio de lograr su reforma por un nuevo establecimiento.* Le manuscrit fut étudié sérieusement par tous les membres du conseil, et le 25 juin 1795, ils votaient l'augmentation du nombre des écoles, décrétant qu'on en établirait une dans chaque paroisse. De plus, ils accordaient à Rodríguez un témoignage écrit de l'estime en laquelle ils tenaient ses services et ses bons offices envers la jeunesse caraquenaise [1].

Ce même Rodríguez quittait Caracas en 1796 pour suivre Bolivar qu'il accompagna dans ses voyages en Europe, de 1803 à 1807. Il devint l'ami vénéré de son élève, et quand le Libérateur fut arrivé au sommet de la gloire, il se plut à reconnaître et à honorer Rodríguez comme le conseiller de sa jeunesse [2].

Ce n'est pas seulement dans l'enseignement primaire que des réformes s'accomplissaient ; il s'en préparait également dans l'Université, grâce aux efforts de Marrero, Escalona, Montenegro et autres jeunes gens illustres, qui, poussés par les nécessités de la civilisation, commençaient la propagande des idées nouvelles 3. Le sentiment national s'éveilla en même temps que se développa le commerce avec les nations étrangères et que s'introduisirent dans le pays les journaux d'Europe, apportant avec eux comme un souffle de liberté et d'émancipation. Enfin, le Vénézuéla prit un contact plus direct avec l'ancien monde par l'intermédiaire des voyageurs illustres et des naturalistes célèbres qui vinrent en Amérique à la fin du XVIIIe siècle. Il n'est pas un Vénézuélien instruit qui ne garde un souvenir reconnaissant du séjour que fit à Caracas, de 1799 à 1800, le savant

1. Actes de la municipalité de Caracas, année 1795, cités par A. Rojas. *Est. hist.*, p. 329.

2. V. l'étude de A. Rojas, *Homonimia singular*, dans les *Leyendas históricas*, II, p. 263 et suiv., la biographie de Simon Rodríguez par Amunátegui (citée par A. Rojas, *loc. cit.*, p. 266), et la *Correspondencia del Libertador* (collection O'Leary), 3 vol., 1888.

3. A. Rojas. *Est. hist.*. p. 326.

allemand Alexandre de Humboldt; quelques-uns même ont voué à sa mémoire un véritable culte[1]. C'est qu'en effet Humboldt a exercé sur le développement de l'instruction à Caracas une influence des plus salutaires. C'est grâce à son arrivée que la curiosité scientifique s'éveilla chez les Caraquenais. Il nous a raconté lui-même comment, dès qu'il fut débarqué, ses instruments scientifiques et astronomiques furent remarqués et admirés; un franciscain surtout n'en pouvait rassasier sa vue, et le lendemain, grande fut la surprise du voyageur quand il vit sa maison se remplir de tous les religieux de Saint-François, qui accouraient pour voir une boussole d'inclinaison[2].

La correspondance qu'entretint Humboldt avec le Dr Montenegro est un magnifique témoignage des tendances nouvelles et des aspirations de la jeunesse caraquenaise d'alors, de cette génération qui devait jouer un si grand rôle dans les destinées de la patrie vénézuélienne. Montenegro désirait ardemment voir s'implanter dans l'Université de son pays une instruction vraiment scientifique, et il demande au savant allemand des indications sur la manière dont on étudie en Europe les mathématiques, la physique, la chimie. Humboldt lui donne de longs détails sur la méthode d'enseignement de ces sciences et il lui indique les noms des professeurs célèbres d'Allemagne, de France et d'Espagne auxquels il faut recourir[3].

Les idées nouvelles ne devaient pas tarder à recevoir une consécration. L'année même où le Vénézuéla secouait le joug de l'Espagne, en 1810, on décrétait la fondation à Caracas d'une *Académie militaire de mathématiques*[4], où seraient admis de préférence les militaires et leurs fils, depuis l'âge de douze ans jusqu'à celui de trente-deux, et après eux les jeunes gens de toutes les classes de la

1. V. surtout les *Recuerdos de Humboldt* de A. Rojas.
2. A. Rojas, *Est. hist.*, p. 325.
3. Voir une de ces lettres dans A. Rojas, *Est. hist.*, p. 327 et suiv.
4. La *Gaceta de Caracas* du 7 septembre 1810 publiait le décret de fondation.

société qui désireraient étudier les sciences mathématiques. Mais cette académie ne fut réellement constituée que vingt ans plus tard. Les progrès de l'enseignement furent encore en effet longtemps retardés par la révolution et les guerres de l'Indépendance. En 1827, Bolivar, comprenant que l'instruction est la principale force d'un État libre, traça un plan complet d'études pour le Vénézuéla. Cependant, les idées du Libérateur ne devaient être mises en pratique que lors de la séparation du Vénézuéla d'avec la Colombie, et ce n'est qu'après 1830 que l'enseignement public, grâce surtout à la fondation de l'Académie de mathématiques, de celle de peinture, du collège de l'Indépendance, du liceo Venezolano, de la Bibliothèque nationale[1], entra résolument dans une ère de réformes et de progrès toujours croissants.

1. V. A. Rojas, *Est. hist.*, Append., p. 203 : Origenes de la Biblioteca nacional.

LIVRE V

L'ILE DE CUBAGUA. LA NOUVELLE-ANDALOUSIE

CHAPITRE PREMIER

Cubagua et Nueva Cádiz.

Ce fut dans son troisième voyage, en 1498, que Christophe Colon toucha pour la première fois à la terre ferme de l'Amérique, dans le golfe de Paria, près des bouches de l'Orénoque. Les noms de *Tierra de Gracia*, de *Golfo de las Perlas*, comme aussi ceux de *Boca del Drago*, *Boca de la Sierpe*, résument les impressions du grand navigateur en abordant à ce continent qu'il ne croyait point être celui d'un nouveau monde, mais qu'il prenait simplement pour le rivage occidental de l'Inde et le vestibule du paradis terrestre[1].

1. V. sur le troisième voyage de Colon, outre la relation de Colon lui-même et le livre de son fils, *La vie et les découvertes de Christophe Colon*, par Fernand Colon;

Irving, *Histoire de Christophe-Colomb*, II, p. 305 et sqq., et III, p. 165 et sqq. — Navarrete, *Relation des quatre voyages de Colomb* (3 vol., Paris 1828), IIIe vol. — Humboldt, *Voyage aux régions équinoxiales*, v. II, l. I, c. 3 et 4; v. III, l. III, c. 6 et 9. — Robertson, *Histoire de l'Amérique*, t. I, p. 193 et sqq. — Herrera, Dec. I, l. III, c. 10 et sqq. — Gomara, *Hist. gen. de las Indias*, c. 84. — Pierre Martyr, Dec. I, l. VI. — Las Casas, *Hist. de las Indias*, c. 138. — Acosta (Joaquin), *Hist. de Nueva Granada*, c. 1. — A. Rojas, *Estudios históricos*, p. 3 et sqq. — Pi y Margall, *Historia general de América, desde sus tiempos mas remotos* (Barcelone, 1888, 2 vol.). — Rodolfo Cronau, *América (Historia de su descubrimiento desde los tiempos primitivos hasta los mas modernos*, Barcelone, 1892). — Francisco Serrato, *Cristobal Colon, Historia del descubrimiento de América* (Madrid, 1893). — Deberle, *Hist. de l'Amérique du Sud* (Paris, Alcan, 1897, p. 14-15).— Oviedo y Baños, *Conquista y Población de Venezuela*, l. I, c. 1. — Oviedo y Valdez, *Hist. gen. de las Indias*, l. I et II.

D'après la tradition généralement suivie par les chroniqueurs espagnols et reprise par de Navarrete et par Irving[1], Colon aurait longé au sud la côte de Margarita et, passant entre cette île et l'île Coche, aurait abordé à celle de Cubagua, située entre Margarita et la péninsule d'Araya. Là, il aurait vu des Indiens plonger dans les eaux et revenir à la surface chargés d'huîtres; il aurait échangé des colliers et des bracelets de perles contre des assiettes de Valence, puis, étant tombé malade et devenu presque aveugle par suite des fatigues qu'il s'imposait, il cingla au Nord-Ouest vers l'île Española qu'il avait déjà colonisée et où l'attendaient des peines d'un autre genre.

On ne peut affirmer historiquement que Colon ait touché à l'île de Cubagua, pas plus d'ailleurs qu'à Margarita, et aucun document précis n'en fait foi[2]. Codazzi trace sa route à l'Est et à une grande distance des îles Margarita, Cubagua et Coche[3]. Colon ne le mentionne aucunement dans sa lettre aux Rois catholiques[4]; il est donc possible que la tradition se soit ici égarée en attribuant à Colon des découvertes de navigateurs venus après lui.

L'année même qui suivit le troisième voyage de Colon, Hojeda s'arrêtait à Margarita et à Cubagua et commerçait

1. Irving, *loc. cit.*, t. II, l. X, c. III, p. 324.

2. Le passage suivant de Fernand Colon ne nous semble pas concluant : « Chemin faisant, il rencontra plusieurs îles auxquelles il donna divers noms et qui lui auraient offert bien des particularités à noter, si, à ce moment de son voyage, par suite des veilles prolongées et de l'attention donnée par lui aux observations et aux lectures, il n'eût été pris d'une grande inflammation des yeux qui l'empêchait d'écrire » (chap. LXVIII, p. 207). Cette affirmation est bien vague. D'ailleurs, on ne peut accueillir qu'avec une extrême circonspection ce que dit Fernand Colon. Il paraphrase les lettres de son père, et, comme il écrit un panégyrique, il reporte sur Christophe Colon bien des actions qui ont été faites par ses successeurs.

3. Cf. A. Rojas, *Est. hist.*, p. 11, note 1.

4. L'original de cette lettre a disparu. La copie, écrite de la main de l'évêque Barthélemy de Las Casas, et qui se trouve dans les archives du duc de l'Infantado, a été publiée pour la première fois dans le premier volume de la « Colección de los viajes y descubrimientos que hicieron por mar los Españoles, desde fines del siglo XV, con varios documentos inéditos », par D. Martin Fernandez de Navarrete (5vol. in-8°, Madrid, 1825), p. 242-244. Elle a pour titre : « Tercer viaje de Cristóbal Colon. La historia del viaje quel almirante D. Cristóbal Colon hizó la tercera vez que vinó á las Indias, cuando descubrió la tierra firme, como lo envió à los Reyes desde la Isla Española. »

avec les indigènes. On dit même qu'il leur prêta main-forte contre une bande de cannibales des petites Antilles qui étaient venus les attaquer[1]. Mais ce fut surtout l'expédition de Niño et de Guerra, en cette année 1499, qui donna aux Espagnols une idée des ressources que l'on pouvait tirer de l'exploitation des perles. Ils en récoltèrent en quantité considérable dans les parages de l'île de Cubagua, et le nombre de celles qu'ils remirent aux autorités espagnoles, comme représentant le cinquième qui revenait au Roi, fut si grand qu'on les soupçonna d'en avoir détourné autant à leur profit. Ils furent mis en jugement, acquittés, et, dit Navarrete, « purent jouir de la réputation enviée d'avoir mené à bonne fin le voyage le plus riche qui ait été fait jusqu'alors au Nouveau-Monde[2]. »

Il est certain que dès l'an 1500 une cinquantaine d'aventuriers de la Española s'étaient établis à Cubagua, y avaient construit des huttes, élevé des tentes et des baraquements et y avaient apporté tous les instruments nécessaires à la pêche de l'huître. La renommée du voyage de Niño attira bientôt de nouveaux colons, et ils s'occupèrent à rendre habitable cette île déserte, sans eau potable et sans arbres, ce terrain aride où ne croissaient que des ronces et de maigres buissons. Ils amenèrent à Cubagua le bois de Margarita, l'eau du rio Cumaná, distant de sept lieues, et se mirent surtout à pêcher le précieux mollusque[3].

Au début, on s'attacha les Indiens par des bagatelles venues d'Espagne, par des promesses flatteuses et mensongères; mais bientôt la force, soutenue par la cupidité, s'arma contre le malheureux indigène et l'obligea à ne travailler que pour le bénéfice des spéculateurs. Les naturels ne suffisant pas au travail de la pêche, on tira des îles Lucayes un grand nombre d'Indiens esclaves qui, excellents nageurs et plongeurs, donnèrent au commerce des perles une grande impulsion. Le droit du cinquième qui revenait au

1. A. Rojas, *Est. hist.*, p. 12.
2. Cité par le même, p. 13. — Cf. Herrera, Dec. I, l. IV, c. 5.
3. Caulin, *Historia de Nueva Andalucía*, l. II, chap. III.

roi monta dès les premiers temps à quinze mille ducats par an, et l'on peut supposer que le trésor était fraudé d'une somme au moins égale, car il était facile à cette foule d'exploiteurs de l'île de se soustraire à la surveillance de l'Audiencia de la Española. Celle-ci envoya à plusieurs reprises à Cubagua des fonctionnaires chargés de défendre les intérêts de la couronne; ils réussirent à « organiser avec ordre et méthode l'agglomération des habitants, en fixant les lieux qui serviraient pour la douane, les bureaux, les édifices du gouvernement, comme pour les magasins et les habitations des particuliers [1]. »

En 1515, la principale bourgade de Cubagua présentait déjà l'aspect d'une ville européenne; on y voyait de jolies maisons, construites en maçonnerie, parmi lesquelles celles des personnages principaux de l'île : Barrera, Herrera, Castellanos, Beltrán et le Maréchal Diego Caballero.

Cependant, Cubagua ne devait pas être exempte des tribulations inhérentes à toute colonie naissante. Une première attaque de pirates caribes, en 1515, avait été repoussée par l'arrivée fort opportune d'un navire étranger. Mais, en 1520, à la suite de la destruction des monastères élevés sur le continent, et dont nous nous occuperons plus loin, les Indiens qui avaient triomphé à Maracapana et à Cumaná vinrent donner l'assaut aux côtes de l'île. « L'alcalde Antonio Flores est pris de peur; sa frayeur se communique aux habitants, et presque tous se décident à fuir à la Española, bien qu'ils soient trois cents hommes en état de porter les armes et qu'ils aient deux caravelles, ainsi que des munitions en abondance. Embarqués sur les deux caravelles et sur d'autres vaisseaux plus petits, ils abandonnent la capitale, laissant comme butin à l'envahisseur une grande quantité de vin, de victuailles et d'articles de valeur. Les Indiens, qui, sans quitter la mer, surveillaient les mouvements des insulaires, se précipitèrent sur la bourgade désertée, la pillèrent à leur gré et s'en retournèrent [2]. »

1. A. Rojas, *Est. hist.*, p. 15.
2. *Id.*, p. 17.

Ainsi s'exprime M. A. Rojas, résumant le récit de Castellanos et celui de Herrera. On s'explique peu la couardise de ces gens habitués eux-mêmes à semer la terreur parmi les naturels. La clef du mystère nous est donnée par un document officiel. Il est dit, en effet, dans les instructions données à Ocampo, que nous citerons plus loin, que les Indiens avaient coupé aux habitants de Cubagua l'eau du rio de Cumaná et qu'ils avaient empoisonné celle de Margarita pour les empêcher de venir la chercher. Nous comprenons mieux maintenant que, menacés de mourir de soif, l'alcalde et ses administrés se soient décidés à émigrer pour un temps [1].

Cet événement fut une des causes qui firent décréter les expéditions d'Ocampo et de Castellón et l'érection de la première forteresse de Cumaná en 1522. Les fugitifs purent rentrer dans leurs foyers, le désastre fut vite réparé, et en 1523 la première colonie commerciale du Vénézuéla était assez prospère pour être baptisée d'un nom illustre. Par ordre royal, la cité de Cubagua fut appelée *Nueva Cádiz*. Nous ne savons pas exactement quelle était à cette époque la population de cette ville; on peut présumer qu'elle dépassait 1.500 habitants. Plus tard, en 1527, l'Empereur autorisait les colons de Nueva Cádiz à choisir parmi eux chaque année un alcalde ordinaire, qui connaîtrait des procès civils et criminels. Il créait aussi pour l'île huit *Regidores*, qui étaient: Giraldo de Viernes, Andrés Fernando, Vicente Dávila, Francisco de Portillo, Alonso de Rojas, Pedro de Alegría, Martin de Ochandiano (celui-ci remplissant en outre les fonctions de trésorier de l'île) et Juan López de Archuleta, qui fut nommé *Veedor* (contrôleur ou inspecteur des finances). Enfin, Charles-Quint donnait 500 écus pour la reconstruction de l'église de Nueva Cádiz, qui avait été brûlée, et il dotait la ville d'un régiment sous les ordres de Pedro Luiz de Matienza [2].

1. Provision real du 20 janv. 1521. — A. G. de Ind. (Séville), 2, 2,1 14.
2. A. Rojas, *Est. hist.*, p. 18.

Dans son *Historia del Mondo Nuovo*, Benzoni raconte qu'en ce même temps un Milanais, Luigi Lampugnano, fils du comte du même nom, se présenta à l'Empereur comme étant l'inventeur d'un appareil qui pourrait servir à la pêche des huîtres à Cubagua, sans que l'on eût besoin d'avoir recours aux plongeurs. Le monarque lui concéda le privilège de cette pêche pour une durée de six ans, sous condition de réserver la troisième partie du produit au bénéfice de la couronne. Mais à peine les habitants de Cubagua eurent-ils appris cette concession, qu'ils se portèrent à la rencontre de Lampugnano et lui dirent : « Retournez au palais de l'Empereur et dites-lui que s'il est assez libéral pour disposer de ce qui ne lui appartient pas, il n'a pas le droit de disposer des huîtres qui vivent au fond de la mer. » Charles-Quint modifia le privilège, disant qu'il maintenait la licence accordée, mais à condition que la pêche ne s'étendrait pas aux domaines des « señores de Cubagua ». Lampugnano vécut néanmoins cinq ans à Cubagua, mais dans l'impossibilité de pêcher dans les eaux de cette île et de payer les frais énormes de son expédition. Il mourut, dit-on, dans un accès de folie[1].

Cubagua n'avait eu jusqu'alors à subir que des attaques isolées de pirates caribes, mais elle ne tarda pas à exciter les appétits des Européens eux-mêmes. En 1528 eut lieu la première expédition de flibustiers dans les eaux de Vénézuéla. Elle était dirigée par des Français; leur escadre se composait d'un grand navire, d'une caravelle volée aux Portugais en pleine mer et d'une goélette, le tout portant 160 hommes bien armés. Fernandez Oviedo y Valdez dit que le pilote de cette petite escadre était un Espagnol originaire de Cartaya, appelé Pedro Ingenio[2]. Herrera ne mentionne pas ce détail : peut-être lui répugnait-il de constater qu'un Espagnol avait prêté son aide à des étrangers contre ses compatriotes. Lorsqu'on apprit donc à

1. Benzoni, *Hist. del Mondo Nuovo*, p. 34. — Cf. Southey (Thomas), *Chronological History of the West Indies*, v. I, p. 158.

2. Cf. A. Rojas, *Est. hist.*, p. 19.

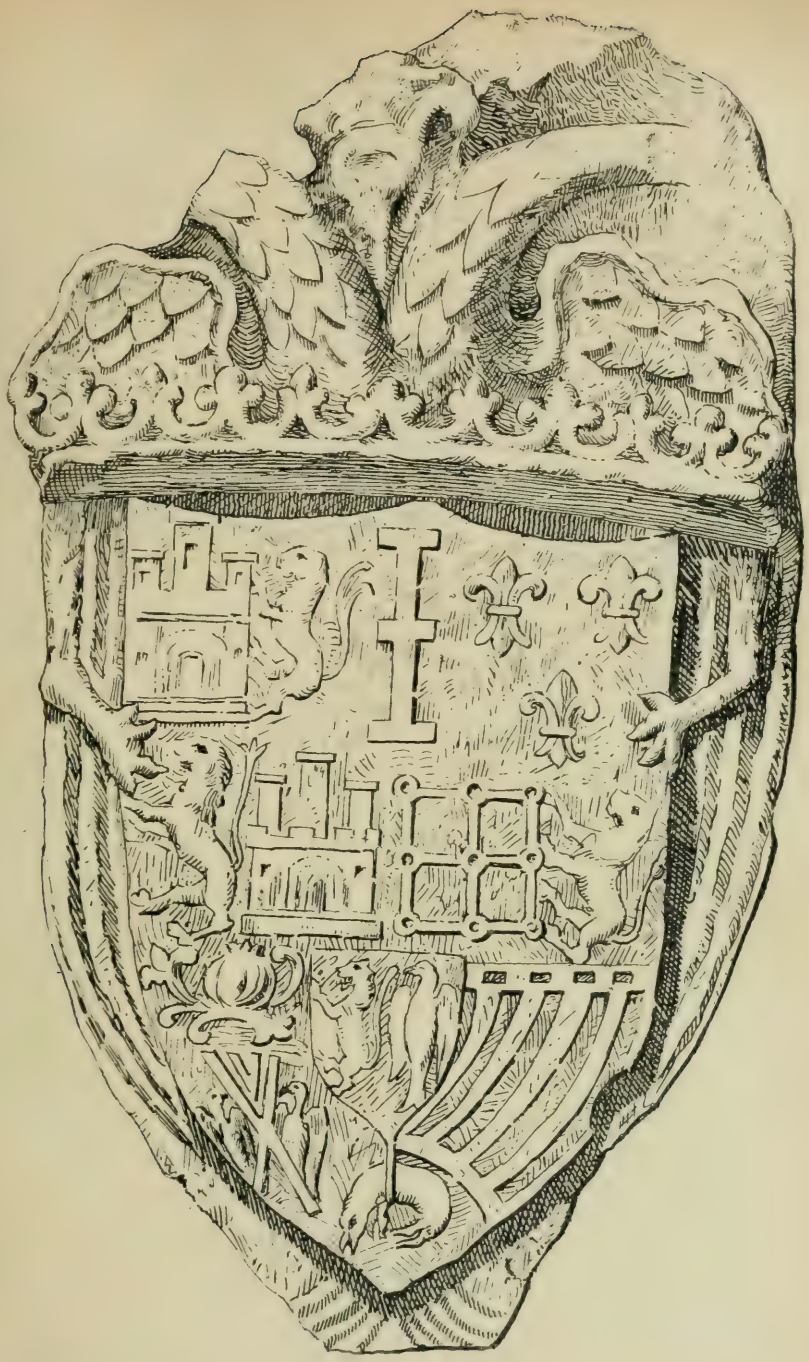

BLASON OCTROYÉ PAR CHARLES-QUINT A L'AYUNTAMIENTO DE NUEVA CÁDIZ

(Musée national de Caracas.)

Cubagua qu'une escadre d'aventuriers était dans les eaux de l'île, les employés du port s'avancèrent en bateau pour demander à ces nouveaux hôtes qui ils étaient. Aux premières questions des Espagnols, les Français répondirent que c'était le navire *Sarco*, qui venait de Séville; cette réponse les trahit, car le *Sarco* était arrivé plusieurs jours auparavant. Les Français invitèrent par de belles paroles les Espagnols à monter à leur bord; mais ceux-ci, qui connaissaient cette manière de procéder pour la mettre eux-mêmes en pratique vis-à-vis des Indiens, se retirèrent à la hâte afin d'avertir les gens de l'île. Les flibustiers font semblant de s'éloigner, mais le jour suivant on les voit apparaître dans les eaux du port. Ici les versions des historiens diffèrent sensiblement. Le récit d'Oviedo y Valdez[1] renferme d'évidentes contradictions. Selon lui, à l'approche des Français, les autorités de Cubagua auraient armé leurs brigantins et leurs caravelles, au total 30 embarcations; puis, sortant du port avec une force militaire considérable, renforcée encore par des Indiens armés de flèches empoisonnées, les insulaires auraient infligé une sanglante défaite aux flibustiers; treize Français auraient été tués et deux Espagnols seulement auraient été mis hors de combat. Ensuite, par un revirement qui ne s'explique guère, les Français auraient pu débarquer dans l'île et faire le commerce avec les Castillans. Puis, de nouveau, les Espagnols auraient attaqué les navires étrangers; ils auraient tué ou fait prisonniers 35 hommes et pris comme butin des armes et pour 500 ducats de linge et d'étoffes. Les Français, ne pouvant résister, auraient gagné avec leur escadre démantelée les côtes de Puerto Rico et de La Mona; là ils auraient remis en liberté la caravelle portugaise qu'ils tenaient prisonnière, et celle-ci aurait fait voile vers la Española pour informer les autorités de l'événement. Une petite escadre envoyée de cette île aurait bataillé deux jours durant contre les Français, qui auraient enfin réussi à s'enfuir à la faveur d'une nuit obscure.

1. Cf. A. Rojas, *Est. hist.*, p. 20.

Selon Herrera[1], les flibustiers débarquèrent dans l'île des marchandises qu'ils échangèrent avec les habitants; bien plus, ils rançonnèrent ces derniers et les obligèrent à leur payer mille marcs[2] de perles. Sur ces entrefaites, le chef de l'escadre étrangère aurait été averti par un Indien que les insulaires avaient fait prisonniers plusieurs Français dans la ville et qu'ils avaient pris leurs mesures pour attaquer l'escadre durant la nuit et couler à fond les navires. Profitant de cet avertissement, les flibustiers levèrent l'ancre immédiatement, abandonnant ceux de leurs compagnons qui étaient à terre. Puis après avoir brûlé San German, dans l'île de Puerto Rico, et pillé l'île de la Mona, le capitaine français écrivit au gouvernement de la Española, se plaignant de la conduite des gens de Cubagua, et déclarant qu'il tomberait sur l'île des perles et sacrifierait dix Espagnols pour un Français, au cas où ses compatriotes détenus dans l'île seraient maltraités. La seule réponse des autorités de Saint-Domingue fut de prendre des mesures pour la poursuite des flibustiers.

Cependant la célébrité des perles de Cubagua commençait à diminuer. Dès 1526 on exploitait les bancs d'huîtres de l'île de Coche, et en cette même année le roi concédait ladite île à Juan López de Archuleta, le *Veedor* de Cubagua. La production ne tarda pas à monter à Coche à 1,500 marcs de perles par mois[3], et les habitants de Cubagua, atteints par cette concurrence, cherchèrent ailleurs une nouvelle source de richesses. Ils établirent sur le continent, à Maracapana, des postes d'hommes armés qui, sous prétexte de défendre l'île contre toute invasion indigène, faisaient irruption dans les territoires voisins, s'emparaient des Indiens et les conduisaient à Cubagua, où ils étaient vendus comme esclaves. Cette île devint le premier grand marché d'esclaves du Nouveau-Monde, et parmi les principaux trafiquants de

1. Herrera, Dec. IV, l. VI, c. 12 (De lo que hicieron ciertos navíos franceses que llegaron á Cubagua).

2. Le marc valait 8 onces, soit environ 250 grammes.

3. A. Rojas. *Est. hist.*, p. 26.

chair humaine figurait un nommé Hojeda, dont on ignore la parenté exacte avec le conquistador de Coquibacoa. La terreur régna bientôt parmi les populations indigènes qui, pourchassées par les Castillans, n'avaient d'autres ressources pour défendre leur liberté que de lutter, de mourir ou de s'enfuir et de se cacher dans les solitudes des forêts. « Le roi d'Espagne, informé d'un commerce aussi illicite qu'immoral, défendit d'asservir les Indiens et établit des peines sévères contre ceux qui continueraient cet infâme trafic [1]. » A la réprobation du monarque semblait se joindre la colère du ciel. On achevait à peine d'élever la solide forteresse à l'embouchure du rio de Cumaná, quand, dans la matinée du 1er septembre 1530, la mer de Cariaco s'enfle subitement; les vagues s'avançent avec fracas vers la côte; la Terre-Ferme et les îles tremblent; les plaines s'entr'ouvrent et des sources d'eaux sulfureuses jaillissent des crevasses [2]; les collines semblent s'écrouler et la Cordillère se désagrège. Beaucoup de huttes d'Indiens disparaissent et la forteresse espagnole est en partie détruite. Les secousses durèrent plusieurs jours; les habitants de Cubagua les ressentirent vivement; beaucoup furent tués, quelques-uns moururent de peur, et les survivants, nous dit Castellanos, virent dans ce phénomène un avertissement céleste [3].

Ils n'en revinrent pas moins « à leurs mœurs infâmes » aussitôt que le calme se fut rétabli dans la nature, et le commerce des esclaves reprit avec une intensité nouvelle sous la direction de Diego de Ordáz d'abord, et ensuite de

1. A. Rojas, *Est. hist.*, p. 29.

2. Les sources thermales du golfe de Cariaco tirent probablement leur origine de cette convulsion du sol, la première qu'enregistre l'histoire de la séismologie sur la terre vénézuélienne.

3. « De cuyo miedo muchos perecieron,
Y con temor la vida despedían.
Los que vivos quedaron ya dijeron
La causa deste mal que padecían :
Que fué por las maldades que hicieron
En aquellos que mal no merecían. »

Castellanos, *Elegias de varones ilustres de Indias*, 1re part., El. XIII. — Le phénomène est également décrit dans Herrera, *Descript. des Indes occidentales*, chap. VIII.

Gerónimo de Hortal [1]. C'est que, outre les bancs d'huîtres de Coche, de nouveaux dépôts avaient été découverts à Margarita, à los Testigos et au Cabo de la Vela. Cubagua ne pouvait donc plus vivre que de son marché d'esclaves; aussi ses habitants ne reculaient devant aucune indignité pour l'alimenter. L'autorité locale ferma d'abord les yeux sur ce trafic [2], mais le scandale devint cependant tel que l'Audience de Saint-Domingue, obéissant aux injonctions royales qui l'engageaient à veiller au maintien de l'ordre dans Cubagua et à s'opposer aux dérèglements de ses habitants, envoya dans cette île, en 1533, le licencié Prado. Il devait, avec les Alcaldes et les Regidores de la ville de Nueva-Cádiz et de celle de Asunción de Margarita, se constituer en une commission qui visiterait les peuplades circonvoisines, interrogerait les Indiens sur les traitements que leur faisaient subir les Espagnols et en référerait au Monarque. Mais l'Espagne était trop loin pour que les ordres du Roi fussent ponctuellement exécutés; les juges de « residencia » se savaient peu soutenus par l'Audience de Saint-Domingue, aussi ne faut-il pas s'étonner qu'ils aient souvent fait cause commune avec les exploiteurs, à la vengeance desquels ils n'osaient pas s'exposer. Le licencié Prado dut se résoudre simplement à justifier Hortal [3], tandis que celui-ci, dans une lettre personnelle adressée à S. M., faisait l'apologie de « sa conduite et de ses services » [4].

Cependant une anarchie complète désolait Cubagua; le commandant d'armes Sedeño rivalisait de cruauté avec Hortal dans l'asservissement et la vente des Indiens. L'Audience envoya un nouveau juge de « residencia », le licencié Frias, et celui-ci, décidé à remplir son devoir, entra dans

1. Caulin, *Hist. de Nueva Andalucía*, l. II, ch. VII.

2. Les auditeurs de Saint-Domingue disaient eux-mêmes de ce commerce : « Si esto no hubiera, esta isla estuviera harto más perdida, é no hubiera casi trato alguno. » (Les Auditeurs royaux de Saint-Domingue à Leurs Majestés, 14 nov. 1520). Arch. gen. de Indias (Séville), 54, 4, 13.

3. Arch. gen. de Indias (Séville) : Papeles pertenecientes al govierno de varias Islas de America. Est. 2, caj. 1, leg. 1 (2° cuaderno, Isla de Cubagua).

4. Collect. Torres de Mendoza, t. XII, p. 46.

Nueva Cádiz avec soixante hommes, tant fantassins que cavaliers. Mais Sedeño le fit arrêter et emprisonner; l'alguazil qui l'accompagnait fut bâtonné, le greffier royal passé au fil de l'épée; les armes, les chevaux, toutes les munitions dont disposait la petite troupe furent confisqués[1].

Quelque temps après, Sedeño était massacré par les indigènes sur la Terre-Ferme, où il se livrait à son infâme trafic[2].

Un troisième juge, le licencié Castañeda, fut envoyé pour venger Frias et mettre fin aux actes scandaleux de Hortal. Ce dernier essaya, dans une nouvelle lettre à S. M., de discréditer Castañeda dans l'esprit du Roi en accusant la « profanidad de su persona, vida é obras », et ajoutant : « no tiene letras sino para fabricar maldades »[3]; mais le licencié n'en continua pas moins à s'acquitter de ses fonctions avec fermeté. Dans son rapport au Roi, il rendait compte de ses efforts pour faire respecter la justice : il avait pris « residencia » aux officiers de Cubagua et infligé un châtiment terrible à ceux qu'il reconnut coupables d'avoir emprisonné Frias et de s'être livrés au commerce des esclaves; ils furent flagellés et on leur coupa le nez. Mais, en même temps, Castañeda avouait son impuissance à refréner « los vicios é desordenes » des gens de Cubagua et déclarait que cette île « était une terre perdue par suite des mauvais traitements que l'on avait fait subir aux Indiens et qui causaient parmi ceux-ci des révoltes menaçantes »[4].

Les prévisions de Castañeda n'étaient que trop justes, et le marin italien Benzoni, qui visita Cubagua en 1542, en compagnie de marchands d'esclaves qui exploitaient cette

1. Lettre des Auditeurs de St-Domingue à S. M. du 31 déc. 1538. — Arch. Gen. de Indias (Séville) : Audiencia de Sto Domingo, cartas de personas seculares, 54, 4, 13.

2. Caulin, *Hist. de Nueva Andalucía*, l. II, ch. VIII. — Castellanos, *Elegías*, 1ra parte, eleg. XII.

3. Lettre de Gerónimo de Hortal à S. M. (St-Domingue, le 5 juillet 1539). — Arch. Gen. de Ind. (Séville) : Dossier de l'île de Cubagua, 2, 1, 1 (2e cuade).

4. Lettre du licencié Castañeda à S. M. (22 juillet 1539). — *Id.*

île ainsi que les côtes de Paria et de Cumaná, décrit ainsi les horreurs dont il fut le témoin :

« Durant notre séjour à Cubagua, dit-il, le capitaine Pedro de Cálice arriva avec plus de quatre cents esclaves qu'il avait réunis ; et, soit par la privation de la nourriture, soit par les excès de travail et de fatigue, soit par la douleur d'abandonner leur patrie, leurs pères ou leurs fils, il est certain que tous étaient exténués. Et s'il arrivait que l'un ou l'autre, sous le poids de tant d'infortunes, ne pouvait suivre, les Castillans, ne voulant pas les abandonner de crainte qu'ils ne conspirassent, les excitaient à force de coups, jusqu'à les laisser sans vie. C'était pitié de voir ces créatures à bout de forces, nues, estropiées, malades et affamées. Les malheureuses mères, éplorées et accablées par la douleur, traînaient à leurs côtés deux ou trois enfants, tous attachés avec des cordes et des chaînes au cou, aux bras et aux mains. Il n'y avait pas de jeune fille qui n'eût été déshonorée... Tous les esclaves réunis par les Castillans étaient conduits à Cubagua ; on leur imprimait à tous, au moyen du fer rouge, sur le visage et sur les bras, une marque qui représentait un C [1], et les maîtres faisaient ensuite d'eux ce que bon leur semblait [2]. » Ils les vendaient d'ordinaire à Cubagua même ou les conduisaient pour les vendre à la Española.

Le récit de Bartholomé de Las Casas n'est pas moins saisissant : « A peine les Indiens pêcheurs de perles remontaient-ils du fond des eaux avec leurs charges d'huîtres, que les maîtres les obligeaient à redescendre sans leur donner le temps de réparer leurs forces perdues et de reprendre leur respiration interrompue. Si l'Indien, à bout de forces, tardait quelques minutes, le maître l'obligeait alors à descendre à coups de fouet répétés. Par suite de ces mauvais

1. « Castille, Caribe ou Cubagua, qu'importe ce que signifiait cette initiale, si elle laissait toujours sur le corps de l'homme libre le sceau de l'opprobre et de la mort ?» A. Rojas, *Est. hist.*, p. 8.

2. Benzoni, *Historia del Mondo Nuovo*, p. 30, 32. — Cf. A. Rojas, *Est. hist.*, p. 28.

traitements, ils mouraient presque tous en peu de temps. Leur nourriture consistait en huîtres, et à de rares occasions, on leur donnait du pain de cassave; jamais de vin, ni aucune liqueur qui pût contribuer à soutenir les forces de leurs corps épuisés et couverts de souillures par suite de leur continuel contact avec l'eau salée. La chambre de ces malheureux n'était qu'une espèce de cellule où on les emprisonnait, chargés de chaînes, de peur qu'ils ne s'échappassent. Dès le matin du jour suivant, on les traînait de nouveau au travail; beaucoup disparaissaient sous les eaux, victimes des requins; d'autres tombaient défaillants; d'autres jetaient le sang par la bouche; le plus grand nombre était victime de la faim, des cruautés et du désespoir[1]. »

Cependant, une nouvelle catastrophe, plus terrible que celle de 1530, devait ensevelir encore une fois toutes ces infamies. En 1543, un ouragan formidable passa sur Nueva Cádiz; de fortes secousses de tremblement de terre se firent sentir; les maisons et les édifices s'écroulèrent, et les eaux du ciel, se mêlant à celles de la mer, inondèrent ce sol qui semblait maudit de Dieu. Castellanos a consacré au récit de cet événement une vingtaine de strophes, dans lesquelles l'imagination tient plus de place que la vérité historique[2]. Le fait est néanmoins que cette fois Nueva Cádiz ne se releva pas de ses ruines. Sa population, décimée, sans défense contre les flibustiers, ne devait pas tarder à disparaître complètement. Depuis longtemps d'ailleurs l'exploitation des huîtres ne donnait plus aucun résultat. Le commerce des esclaves végéta péniblement encore jusqu'en 1550; alors les derniers habitants de l'île se décidèrent à émigrer, et à la fin du XVIe siècle on ne parlait déjà plus de Cubagua ni de Nueva Cádiz.

Aujourd'hui, Cubagua est redevenue ce qu'elle était avant l'arrivée des Espagnols, une île déserte et inculte, et le seul souvenir qui reste de sa capitale est le blason que lui

1. Las Casas, *Hist. de las Indias*, cité par A. Rojas, *Est. hist.*, p. 29.
2. A. Rojas, *Est. hist.*, p. 33 et 34.

avait accordé Charles-Quint et qui, sculpté sur une roche calcaire de Cumaná, figurait sur la porte de l'Ayuntamiento de Nueva Cádiz. Cette pierre resta pendant plus de trois siècles mêlée aux ruines que les eaux de la mer recouvrent en partie sur la côte où s'élevait la capitale de Cubagua; découverte par hasard, elle fut apportée à Caracas pour l'exposition du centenaire de Bolivar, en 1883, et se trouve aujourd'hui dans la cour voisine de la salle où l'Académie nationale d'histoire tient ses séances[1].

1. A. Rojas, *Estudios históricos*, p. 34, note 1, et *Los Estados Unidos de Venezuela* (Esposición universal colombina de Chicago, New-York, 1893), p. 105.

CHAPITRE II

Les premières missions et les premières expéditions armées dans le Vénézuéla oriental.

Si nous passons maintenant sur le continent, dans la partie orientale du Vénézuéla qui reçut d'abord le nom de *Nueva Andalucía*, nous y serons réconfortés par un spectacle bien différent de celui que vient de nous offrir la honteuse exploitation des colons de Cubagua. Les premiers Européens qui foulèrent le sol de la Nouvelle-Andalousie furent des missionnaires chrétiens. On sait quelle influence exerça sur la fondation des colonies espagnoles en Amérique le sentiment religieux. Aussitôt que les *Conquistadores* entrèrent dans le Nouveau-Monde, l'ambition et la cupidité ne tardèrent pas, il est vrai, à germer dans leur cœur, mais l'idée première qui présida à la conquête, le désir d'Isabelle la Catholique, celui de Colon lui-même, c'était avant tout de gagner des âmes pour le ciel, de répandre la foi chrétienne parmi des nations inconnues et sauvages. C'est pourquoi l'apparition des missionnaires sur la terre américaine date des premiers temps de la découverte.

Cependant, l'histoire des ecclésiastiques qui accompagnèrent Colon dans ses différents voyages n'est rien moins que certaine. Il avait avec lui, dans sa seconde expédition, un délégué du Saint-Père, Fray Boil suivant les uns[1], Fray Juan Pérez de Marchena selon d'autres[2], ainsi que douze religieux. Ceux-ci exercèrent-ils leur apostolat

1. Herrera, Fernandez de Oviedo, Las Casas, suivis par A. Rojas (*Est. hist.*, p. 41).

2. Caulin, *Hist. de Nueva Andalucía*, l. III. Cf. Rojas, p. 41, n. 1.

dans les parties non encore explorées des Antilles, ou bien restèrent-ils à la Española après le départ de Colon? on l'ignore. Les chroniqueurs nous disent seulement que Fr. Boil, Catalan intransigeant, n'était jamais d'accord avec Colon et qu'il dut enfin quitter l'île clandestinement, avec un des généraux de l'amiral, appelé Margarite [1].

Avant d'entreprendre son quatrième voyage, Colon écrivit au pape de lui envoyer des délégués des ordres de Saint-Benoît, des Chartreux, de Saint-Jérôme et des frères mendiants [2]. Cette lettre de l'Amiral fait le plus grand honneur à son auteur; elle donne à chaque ligne la preuve que Colon voulait conquérir les nations des contrées qu'il avait découvertes par des moyens exclusivement persuasifs et pacifiques.

L'histoire des établissements religieux au Nouveau-Monde ne devient à peu près certaine qu'avec les successeurs de Colon. En 1501, lors de l'expédition d'Obando à la Española, par ordre royal, on fit partir pour cette colonie douze franciscains et un prélat appelé Antonio de Espinel. Ce fut là, dit Las Casas, le berceau de l'ordre des franciscains en Amérique [3]. Mais il ne fut officiellement installé qu'en avril 1505, époque à laquelle le roi ordonna au chapitre général de l'ordre de Saint-François, à Barcelone, d'envoyer des religieux aux Indes pour instruire les populations indigènes [4].

C'est en 1510 que, également sur le désir du monarque, l'ordre des Dominicains fut établi à la Española. Le premier qui, de concert avec quatre autres religieux, fonda leur couvent, fut le jeune Fray Pedro de Cordoba, issu d'une noble famille, esprit éclairé et homme de conscience et de vertu. Rien ne paraît plus digne d'admiration que l'humilité avec laquelle le jeune missionnaire, à la tête de ses

1. V. Rojas, *Est. hist.*, p. 41.
2. *Id.* Reproduction de cette lettre de Colon.
3. Cité par A. Rojas, *Est. hist.*, p. 42.
4. A. Rojas, *Est. hist.*, p. 42-43.

compagnons plus âgés que lui, mais « inférieurs en lumières et en abnégation », accepta, en abordant à la Española, la hutte de paille que lui offrait avec générosité un bon Castillan, appelé Pedro de Lumbreras. Ce dernier installa ses hôtes le mieux qu'il put : « Ils dormaient sur des lits de paille sèche, se revêtaient de bure et mangeaient ce qu'ils trouvaient, car en ces temps il arrivait souvent à Saint-Domingue qu'on ne pouvait même pas se procurer du vin pour la messe. »

Bientôt arrivèrent à la Española d'autres dominicains, ayant à leur tête Fray Pedro de Mendoza. Tous joignirent leur efforts et, « s'imposant mille pénitences et mille travaux, commencèrent à remplir dignement leur charge apostolique[1]. » Pour défendre les droits des naturels, ils ne craignirent pas de tonner violemment du haut de la chaire contre les abus de pouvoir des autorités civiles ; un jour de 1511, Antonio de Montesinos, un de leurs plus célèbres prédicateurs, déclama dans la grande église de Saint-Domingue contre l'usage des *repartimientos*, et l'on dit que Diego Colon, qui assistait à ce sermon, approuva le zèle des dominicains[2].

Cependant, Fr. Pedro de Cordoba avait, dans son âme d'apôtre, conçu l'idée d'étendre le domaine de l'Évangile plus loin que les limites de l'île, et, désireux de voir la bonne nouvelle annoncée aux Indiens du continent, il projeta d'aller demander au gouverneur l'autorisation de fonder sur la Terre-Ferme un couvent de son ordre. L'amiral Diego Colon résidait alors à la Vega. Pour le joindre, Fr. Cordoba dut parcourir à pied trente lieues d'un chemin dur et rocailleux. Herrera nous le représente, le manteau relevé sur ses épaules, dormant en plein air pendant la nuit, et se nourrissant, durant le jour, des racines qu'il trouvait sur son chemin. Diego Colon accueillit le prieur avec bonté et en référa au Roi de sa demande. Le souve-

1. A. Rojas, *Est. hist.*, p. 43.

2. Quintana, *Obras*, p. 438-439 ; et p. 504, extraits de ce sermon, d'après Las Casas, *Historia general*, l. III, c. 3 et 4.

rain, touché de cette offre spontanée, ordonna que non seulement on délivrât à Cordoba l'autorisation de bâtir un couvent sur la Terre-Ferme, mais encore qu'on lui donnât tous les matériaux, tous les ornements nécessaires à la construction de la maison et de l'église, jusqu'aux cloches et aux livres dont il aurait besoin.

Fr. Pedro de Cordoba confia alors aux trois dominicains Fr. Francisco de Cordoba, son frère, Fr. Antonio Montesinos et Fr. Juan Garcés, la mission d'aller explorer les côtes du Vénézuéla et de fonder un couvent dans l'endroit qui leur paraîtrait le plus favorable. Montesinos était, comme nous l'avons dit, un orateur éloquent et plein de charité; Francisco de Cordoba passait pour un théologien éclairé et pour un homme aussi vertueux que son frère. Quant à Juan Garcés, domicilié longtemps à la Vega, il avait occupé un rang illustre parmi les personnages les plus riches et les plus distingués de l'île. Un jour, il apprit que sa femme le trompait, et il punit par la mort l'impudicité de l'adultère. Pendant quatre ans, il vécut dans les montagnes, fuyant la justice qui le poursuivait, et se présenta enfin aux prêtres de l'ordre de Saint-Dominique, les suppliant de le recevoir comme frère lai. Il versa tant de larmes et manifesta un repentir si touchant, que les pères, émus de compassion, l'admirent dans leur couvent.

Les trois religieux firent donc voile pour les côtes de Cumaná, sur une caravelle frétée tout exprès. A leur arrivée à Puerto Rico, Fr. Montesinos tomba gravement malade et dut rester dans cette île pendant que Cordoba et Garcés continuaient leur voyage. Ils abordèrent bientôt à l'ouest de la côte de Cumaná, en un lieu appelé *Manjar*, voisin de Piritú. Grâce à la mansuétude et à la bonté des religieux, des relations étroites s'établirent entre eux et les indigènes. La première messe célébrée sur le continent américain date de cette année 1513; le premier couvent fut bâti; les naturels consentirent à recevoir des moines les premières leçons de l'alphabet, et tout faisait augurer

pour l'avenir une paix durable, lorsqu'un incident malheureux vint tout bouleverser[1].

Quelques mois s'étaient à peine écoulés que l'on vit arriver sur la côte une embarcation chargée d'Espagnols qui venaient à la pêche des perles. Les Indiens qui, dans de telles circonstances, prenaient toujours la fuite, ne bougèrent pas cette fois, se fiant à la protection des religieux ; bien plus, pressé par le capitaine de monter à son bord, le cacique se rendit à l'invitation avec 17 hommes de sa suite. Mais à peine furent-ils sur le vaisseau, que les Espagnols prirent le large et gagnèrent la Española, emmenant les naturels comme esclaves. Ils allaient être vendus, quand les juges de l'Audiencia intervinrent, s'emparèrent des Indiens comme d'une marchandise de contrebande et se les partagèrent. Pendant ce temps, les indigènes de Piritú se soulevaient contre les dominicains, qu'ils accusaient de complicité avec les pirates, et ils allaient les massacrer, lorsque les religieux leur promirent de faire rendre avant quatre mois la liberté aux prisonniers. Par un second navire à destination de la Española, ils purent rendre compte de ce qui s'était passé à Fr. Pedro de Cordoba et lui faire connaître le danger auquel ils étaient exposés. Celui-ci usa de tout son crédit pour sauver la vie à ses religieux. Antonio Montesinos qui, remis de sa maladie, était revenu à la Española, joignit ses efforts à ceux de son supérieur pour obtenir la mise en liberté immédiate du cacique et de sa suite. Les juges, sans refuser formellement de les rendre, laissèrent traîner les choses en longueur; au bout de quatre mois, ils n'étaient pas rentrés à Piritú, et les dominicains n'eurent plus qu'à se préparer à mourir. Ils étaient à genoux, en prières, dit Herrera, lorsqu'ils furent saisis par les Indiens. Le premier que ceux-ci martyrisèrent fut Fr. Juan Garcés; il l'attachèrent à un arbre, lui firent subir toutes sortes d'outrages et prolongèrent longtemps ses souffrances

1. Caulin, *Historia de Nueva Andalucía*, l. III, c. 2, et Quintana, p. 442.

avant de lui ôter complètement la vie. Ce fut ensuite le tour de Francisco de Cordoba[1].

Cette sanglante exécution fut suivie d'une révolte générale du pays de Cumaná, et c'est alors que les Indiens vinrent, comme nous l'avons vu, attaquer les côtes de Cubagua. Cinq ans après, cependant, en 1518, des dominicains et des franciscains osaient de nouveau se risquer dans les parages où leurs devanciers avaient péri. Les franciscains se fixèrent dans le bâtiment même qu'avaient élevé les Pères Garcès et Cordoba et que n'avaient pas détruit les Indiens; les dominicains établirent leur couvent à cinq lieues plus à l'ouest, dans la province de Chichiribichi, et l'appelèrent Santa Fé, parce qu'il se trouvait bâti au bord du golfe du même nom[2]. Durant deux ans, les missionnaires purent évangéliser en paix les naturels[3], lorsqu'un beau jour de 1520, les Indiens de Cumaná tramèrent un nouveau complot, à la suite duquel ils envahirent et saccagèrent le monastère dominicain de Chichiribichi. Le rapport que les autorités de Saint-Domingue adressèrent au roi d'Espagne à cette occasion, en date du 14 novembre 1520[4], nous donne sur cette agression les détails les plus circonstanciés.

« Le dimanche 3 septembre passé, comme les dominicains célébraient la messe, l'un d'eux étant revêtu des habits sacerdotaux, vint à l'église un cacique de la province de Maracapana, nommé Maragüey, voisin très proche du monastère, que les religieux avaient honoré et à qui ils avaient accordé plus de bienfaits qu'à tous (ainsi que nous l'a dit le vice-président de l'ordre, qui est ici). Il amenait avec lui beaucoup d'Indiens de la dite province, ainsi que d'une autre contrée, celle des Tageres. Ils entrèrent dans le

1. Quintana, p. 443.

2. Rapport des Auditeurs de Saint-Domingue cité plus bas.

3. Oviedo, *Hist.*, lib. XIX. — Herrera, Dec. II, l. IX, c. 8 et 9. — Cf. A. Rojas, *Est. hist.*, p. 54 et 55.

4. « A Sus Majestades. Los oidores é oficiales reales de Santo Domingo, á 14 de noviembre de 1520. » Le rapport est signé : l'Amiral vice-roi (Diego Colon), licencié Villalobos, Matienzo, Ayllon, Figueroa, Pasamonte, Alonzo Dávila (Arch. gen. de Ind. (Séville), Audiencia de Santo Domingo : Cartas de personas seculares, 54, 4, 15).

monastère, sous prétexte qu'ils venaient à la messe, et tuèrent les deux religieux qui se trouvaient là en ce moment, les deux autres étant allés à Cubagua dire la messe à l'*alcalde mayor* et aux Espagnols qui résident dans cette île. Ils tuèrent neuf autres personnes qu'ils rencontrèrent dans le couvent, et parmi elles un Indien de la même province et de la langue en laquelle prêchaient les dominicains. Ils saccagèrent et brûlèrent le monastère, tuèrent jusqu'à un cheval, un chien et un mouton qu'on y gardait, et volèrent des ornements et autres choses d'une valeur de mille pesos. Il ne s'échappa qu'un Indien de cette île, employé au service des Pères, qui se hâta de porter la nouvelle à Antonio Flores, alcalde mayor de Cubagua. »

Tel est, puisé aux sources mêmes, le récit de l'événement. Comment se fait-il que ces Indiens, qui depuis plusieurs années vivaient en bonne intelligence avec les religieux, se révoltent ainsi tout à coup ? Le rapport officiel, qui s'étend longuement sur les mauvais traitements que les indigènes infligèrent aux Espagnols qu'ils rencontrèrent dans le pays après le meurtre des missionnaires, reste muet sur les causes de cette trahison. Caulin, qui raconte les mêmes faits, n'approfondit pas non plus la question et se borne à nous représenter les Indiens comme des ingrats, qui massacrèrent les missionnaires tout simplement dans un accès d'ivresse [1]. Cependant, il est quelques phrases du rapport qui nous laissent entrevoir la vérité. On dirait que les Auditeurs craignent que les principales raisons de la révolte des naturels ne soient soupçonnées, et ils les réfutent d'avance, bien timidement, il est vrai. Après avoir demandé que l'on châtie sévèrement les coupables et que l'on pacifie la contrée le plus promptement possible, les officiers royaux ajoutent : « Il est certain que de cette côte on a amené ici des Indiens, mais ils ont été peu nombreux [2]. » Ces quelques mots sont gros de révélations. On peut penser que les naturels étaient

1. Caulin, *Hist. de Nueva Andalucía*, l. III, ch. 2.

2. « Es cierto que de aquella costa se han traido aquí indios ; pero han sido pocos. »

exaspérés par les vexations des Castillans lorsqu'ils prirent les armes, et en effet Herrera nous dit que la principale cause de la destruction du monastère de Chichiribichi fut la perfidie de ce même Hojeda que nous avons vu entretenir d'esclaves le marché de Nueva Cádiz [1].

Dans une de ses incursions, cet astucieux Espagnol s'était présenté au monastère de Chichiribichi. Après avoir reçu des dominicains une généreuse hospitalité, il les pria de faire appeler le chef indien du pays, le cacique Maragüey. Les Pères, sans rien soupçonner des machiavéliques projets de leur hôte, firent venir le cacique, et Hojeda se posant tout à coup devant lui, lui demanda à brûle-pourpoint si les Indiens de la contrée mangeaient de la chair humaine. A cette question, Maragüey s'indigne, et sachant que les Castillans faisaient une guerre acharnée aux anthropophages, il ne peut que balbutier dans son mauvais espagnol : « Nó, no carne humana, no carne humana. » Hojeda laisse aller le cacique, et s'embarquant lui-même avec ses gens, il longe quatre lieues de côtes, jusqu'à la province de Maracapana. Là vivait un bon cacique, que les Castillans appelaient Gil González, parce qu'il était resté quelque temps à la Española, où un contrôleur du même nom l'avait tenu en grande amitié. Instruit de l'arrivée de Hojeda, il l'invite à un repas et l'accueille, lui et ses gens, avec la plus cordiale sympathie. Hojeda lui dit alors que ce qui l'amenait dans son pays, c'était le désir d'acheter du maïs aux Indiens Tageres, qui vivaient dans la montagne, à trois lieues de distance. Hojeda, favorisé par le cacique Gil González, s'enfonça dans les terres avec vingt de ses compagnons, laissant les autres pour garder sa caravelle. Les Tageres reçurent amicalement Hojeda, et celui-ci leur demanda cinquante charges de maïs avec cinquante piétons pour les transporter à Maracapana, lieu où il paierait le grain et le transport. Ainsi fut fait, et les Indiens, arrivés à Maracapana avec le maïs, se reposaient tranquilles et sans méfiance sur

1. Herrera, *loc. cit.*, Dec. II, IX, 6. — Cf. Oviedo y Baños, *Hist.* l. XIX, c. 3.

la place du village, quand tout à coup ils se voient entourés par les Espagnols armés de leurs épées. Dix-sept indigènes réussirent à s'échapper; les trente-trois autres furent pris et conduits à bord de la caravelle, qui leva l'ancre à l'instant.

Le rapport officiel ne nie pas cet acte de piraterie d'Hojeda, mais les officiers de Saint-Domingue disent qu'il fut exécuté le jour même de l'incendie du monastère[1], et ils ont ainsi l'air de le présenter comme un châtiment infligé aux Indiens. De toute façon, on ne saurait excuser Hojeda de punir une peuplade d'un crime commis par une autre; et puis, il n'est guère probable que le chef espagnol, qui se trouvait à une assez grande distance du monastère, ait pu être instruit aussi rapidement de sa destruction, étant donné surtout qu'aucun de ses compagnons n'était resté à Chichiribichi, que tous les Espagnols du couvent tombèrent sous les coups des indigènes et que les Indiens de la contrée n'avaient aucun intérêt à l'informer de l'événement. Nous aimons mieux croire avec Herrera que le rapt des indigènes fait par Hojeda précéda de quelques jours le soulèvement général des Indiens, dont il fut d'ailleurs la véritable cause.

Aussitôt que le cacique Gil González eut connaissance de la trahison d'Hojeda, il dépêcha des courriers à toutes les tribus de la contrée, leur conseillant d'exterminer les Espagnols. Il s'entendit surtout avec le cacique Maragüey pour une commune vengeance, et c'est alors que celui-ci, ne doutant pas que les dominicains qui avaient hébergé Hojeda ne se fussent concertés avec lui, ordonna le massacre

1. « Este Hojeda, el mismo dia de la muerte de los dominicos, por la tarde, en la provincia de Cuanta, habiendo alquilado ciertos indios que le trajeran mahis rescatado de tierra adentro metió por fuerza en la carabela 33 dellos, los cuales, llevados á Cubagua, los ha enviado aquí el alcalde mayor. »

Les Auditeurs ne disent pas d'ailleurs que cet enlèvement des indigènes était un châtiment. Ces réticences des officiers royaux, l'aveu qui leur échappe plus loin et que nous avons relaté, l'intérêt qu'ils ont à maintenir la traite des nègres, tout cela prouve qu'ils altèrent ou plutôt qu'ils voilent sciemment la vérité.

des religieux[1]. Hojeda lui-même ne tarda pas à payer de sa vie ses propres méfaits. Le 3 octobre de cette année 1520, comme il débarquait de nouveau à la côte de Maracapana avec onze hommes, les Indiens de González, embusqués dans les bois, l'assaillirent et le mirent à mort avec tous ses gens, sauf deux qui purent regagner la caravelle et se sauver à la Española[2]. Les représailles des indigènes ne s'arrêtèrent pas là. Ils tuèrent plusieurs autres capitaines espagnols[3], et c'est à la suite de ces faits que les autorités de Saint-Domingue s'adressèrent au roi d'Espagne (14 nov. 1520) pour demander la punition des rebelles.

Alors fut décidée la première expédition armée contre les côtes de Cumaná. Le commandement en fut confié au capitaine Gonzalo de Ocampo, et voici les instructions que l'Amiral-gouverneur et les officiers royaux de Saint-Domingue lui donnèrent, en date du 20 janvier 1521[4] :

« A vous, capitaine Gonzalo Docampo, nous remettons le châtiment des Indiens des provinces de Cumaná, Santa Fée, los Tageres, Maracapana, dont on avait résolu d'instruire et de bien traiter les caciques pour qu'ils se convertissent. Mais ceux-ci, loin de se montrer reconnaissants, tuèrent il y a quatre mois les deux pères dominicains, dont l'un était vêtu pour dire la messe, et mirent à mort naguère le capitaine Hernando Ibañez avec cinq Espagnols. Ceux de Maracapana massacrèrent perfidement le capitaine Hojeda et ses compagnons, et de la même manière les capitaines Villafañe et Gregorio de Ocaña avec quarante-six hommes. Ensuite, ayant fait un grand rassemblement et un grand tumulte, sonnant de la trompe et armés d'arcs et de flèches, ils défendirent l'eau à ceux de Cubagua, dans le rio de

1. Ce qui semble bien prouver que les Indiens n'en voulaient aux dominicains que parce qu'ils avaient reçu Hojeda dans leur couvent, c'est qu'ils ne s'attaquèrent pas alors aux franciscains voisins.

2. Rapport des Auditeurs à S. M. cité plus haut.

3. V. les instructions données à Ocampo, citées ci-dessous.

4. « Provision real, emanada del Almirante, de la Audiencia é oficiales de Santo Domingo de la Ysla Española, à 20 de Enero de 1521, dando instrucciones al capitán Gonzalo Docampo para la guerra de los Indios » (Arch. gen. de Indias (Séville), Est. 2, caj. 2, leg. 1 14).

Cumaná, et comme ceux-ci voulaient la prendre dans l'île Margarita, ils allèrent également la leur défendre avec de nombreux canots, jetèrent du poison dans l'eau, causes qui obligèrent seules l'alcalde mayor et les habitants à abandonner Cubagua, laissant maisons, provisions, marchandises, etc.

» Pour remédier à cela, vous irez, vous, capitaine Gonzalo Docampo, avec cette flotte, directement à Santa Fée; vous ferez en sorte de prendre Maragüey et son frère, ainsi que tous les caciques et Indiens de cette province que vous pourrez, car tous furent d'accord pour tuer les dominicains, et vous les enverrez ici pour que justice soit faite. S'ils résistent, faites-leur une guerre cruelle et capturez-les, et pacifiez la contrée. Vous agirez de même à l'égard des Tageres, qui favorisèrent ceux de Santa Fée.

» A Maracapana, vous demanderez que l'on vous livre les caciques Gil González et D. Diego, ainsi que tous ceux qui prirent part au meurtre des dits capitaines.

» A Cariaco, Cumaná et la Margarita, bien que les Indiens, excités par les autres, leur aient prêté secours, dites-leur que nous leur pardonnons, mais qu'ils sachent qu'on les traitera avec rigueur s'ils récidivent.

» A Cumaná spécialement, faites que le père Fr. Juan Garceto que vous emmenez avec vous leur parle, car il sait leur langue.

» Enfin, vous ne quitterez le pays que quand il sera tout entier pacifié, afin que le commerce reprenne comme auparavant et que les religieux puissent aller instruire les indigènes et les baptiser sans courir aucun risque. Pour tout nous vous donnons pouvoir complet[1]. »

Quelques semaines après, Ocampo, en route pour la Terre-Ferme, relâchait à Puerto Rico, et là il se trouvait en présence d'un personnage qui se rendait aux mêmes

1. Le document est daté de Santo Domingo le 20 janv. 1521, et signé : L'Amiral Vice-Roi, le licencié Villalobos, le licencié Matienso, Ayllon, le licencié Figueroa, Miguel de Pasamonte, trésorier; Alonzo Dávila, Martinez Dampues, Diego Caballero, secrétaire.

lieux que lui, pour travailler également, mais par d'autres moyens, à la pacification du pays : c'était Bartholomé de Las Casas. Les travaux de Quintana et de Llorente, après ceux des premiers historiens de la conquête[1], ont fait connaître en détail la vie de cet apôtre de la colonisation espagnole qui se consacra tout entier à la défense des Indiens, dont il avait le titre de « Protecteur universel ». Las Casas avait conçu l'idée de recruter en Espagne un certain nombre de laboureurs et de les emmener aux Indes, et malgré l'opposition de l'évêque du Darien, il avait obtenu, par concession royale signée à la Corogne le 19 mai 1520, le droit de les établir sur 260 lieues de côtes, de Paria à Ste-Marthe[2]. Après avoir réuni deux cents colons et des navires, et avoir emprunté à Séville sur son crédit les fonds dont il avait besoin[3], il était parti pour la Terre-Ferme en 1520. A San Juan de Puerto Rico il rencontra donc Gonzalo de Ocampo. Il lui présenta sa commission et voulut le détourner de poursuivre sa route vers le continent, l'assurant que sa propre présence et celle de quelques religieux suffirait pour rétablir promptement la tranquillité. Ocampo lui répondit qu'il ne pouvait se dispenser d'obéir aux ordres qu'il avait reçus, et qu'au reste, dans l'état de rébellion où se trouvait la province, l'exécution du plan pacifique de Las Casas devenait impossible[4].

Bartholomé se rendit alors à St-Domingue; il mit ses

1. Quintana, Fray Bartholomé de Las Casas, dans les *Œuvres complètes de Quintana* (Biblioteca de Autores Españoles. Madrid. Rivadeneyra, édit^r, 1867), p. 432. — Llorente (J. A.), *Œuvres de don Barthélemi de Las Casas*, précédées de sa vie (Paris, 2 vol., Eymery, édit^r, 1822). — Gomara, *Hist. de las Indias*, c. 77. — Baralt y Diaz, c. VII. — Oviedo y Baños, l. XIX, c. 5. — Herrera, Dec. II, l. I, c. 11, l. II, c. 15 et 16, l. III, c. 3 et 8, l. IV, c. 8 et 9. — Remesal, *Hist. gen. de las Indias*, l. II, c. 19-20. V. aussi la reproduction de plusieurs lettres de Las Casas dans les *Cartas de Indias*, publiées par le ministère de Fomento (Madrid, 1877).

2. « Asiento y capitulación de Bartolomé de Las Casas, que hizó con S. M. sobre descubrimiento y población en Tierra Firme, desde la provincia de Paria, hasta la de Sa Marta, por la costa del mar » (collect. Torres de Mendoza, t. VII, p. 65).

3. Herrera, Dec. II, l. IV, c. 8. — Remesal, *Hist. gen.*, l. II, c. 19. — Cf. Argensola, *Anales de Aragon*, 74, 97.

4. Quintana, p. 451.

pouvoirs sous les yeux de l'Amiral et de l'Audience royale, leur annonça que les laboureurs qu'il devait employer dans son expédition l'attendaient à Puerto Rico, et demanda que Ocampo fût rappelé. Mais il n'était plus temps, le capitaine espagnol était déjà parti pour la Terre-Ferme.

Il avait avec lui quatre caravelles; en passant à Cubagua, il en laissa trois dans cette île, afin de ne pas alarmer les Indiens, et aborda avec la quatrième aux côtes de Maracapana, terre du cacique González[1]. Cachant son équipage dans les soutes du navire, il ne laisse sur le pont que cinq matelots. Tout d'abord, les Indiens se montrèrent méfiants, mais peu à peu, oubliant le passé, ils s'approchèrent dans des canots et entourèrent l'embarcation espagnole, où les marins les invitaient à accoster en leur offrant du pain et du vin de Castille. Ils demandèrent aux étrangers d'où ils venaient, et sur la réponse qu'ils arrivaient de Castille, les indigènes reprirent : « No Castilla, Haiti ? » manifestant par cette phrase la frayeur qu'ils avaient de voir venir chez eux des gens de St-Domingue. Les naturels, s'enhardissant, se décidèrent à monter sur le pont de la caravelle, à l'exception toutefois de González qui resta dans son canot. Alors Ocampo, qui désirait surtout s'emparer du cacique, donna l'ordre à l'un de ses matelots, qui était un habile nageur, de se lancer à la mer aussitôt que les troupes sortiraient de leur cachette et de saisir le chef indien. Ocampo frappe dans ses mains; tous ses soldats s'élancent sur le pont et font prisonniers les indigènes. En même temps, le matelot se jette à l'eau, aborde le canot du cacique, saisit celui-ci à bras-le-corps et tous deux tombent à la mer. Après une lutte très vive, l'agilité de l'Espagnol triompha de la force de l'Indien; le matelot réussit à planter sa dague au flanc de González; là-dessus, d'autres soldats sautent également dans les flots et achèvent de tuer le cacique.

Le chef de la contrée disparu, Ocampo avait le champ

1. Sur l'expédition d'Ocampo, v. Herrera, Dec. II, l. IX, c. 16. — A. Rojas, *Est. hist.*, p. 80 et sqq. — Quintana, *Obras*, p. 452. — Hakluyt, *Hist. of the West Ind.*, p. 283. — Benzoni, *Hist. del Mondo Nuovo*, p. 33.

libre pour exercer ses vengeances. Étranglant plusieurs de ses prisonniers, il les suspend aux antennes de son navire, pour qu'ils soient mieux vus de la côte; puis il débarque sur le rivage de Maracapana, et tandis qu'il fait chercher ses caravelles à Cubagua, il se livre aux plus horribles cruautés. Parmi les habitants, les uns sont passés au fil de l'épée, les autres sont pendus, d'autres empalés, la plupart sont faits prisonniers, et Ocampo les expédie sur ses caravelles à la Española, afin de les y faire vendre pour couvrir les frais de son expédition.

Pendant qu'Ocampo accomplissait son œuvre sanguinaire, tandis qu'ensuite, pour réparer les ruines qu'il avait causées, il jetait lui-même les fondements de la ville de Nueva Toledo, à une demi-lieue du rio de Cumaná, Las Casas discutait avec les autorités de Saint-Domingue sur l'opportunité de son entreprise, et, après de longs débats, il finissait par faire prendre en considération par les magistrats de la Española son plan de colonisation. On mit même à sa disposition 120 hommes d'élite et on l'autorisa à lever dans l'île de la Mona onze cents charges de pain de cassave, afin de pourvoir aux premiers besoins[1]. Au mois de juin 1521, Bartholomé faisait voile de Saint-Domingue pour Puerto Rico, où il comptait embarquer les laboureurs qu'il y avait laissés, mais il n'en trouva aucun, car le besoin les avait contraints à se disperser dans le pays. Il n'en continua pas moins sa route pour la Terre-Ferme et arriva à Toledo, où Ocampo s'était cantonné avec sa petite armée. Mais l'hostilité sourde des indigènes, la difficulté de se procurer des vivres dans cette région désolée, décidèrent ce dernier à regagner Saint-Domingue, et il partit, suivi de la plupart des hommes qu'avait amenés Las Casas. La ville de Toledo devint à peu près déserte, et Bartholomé y demeura entouré seulement de quelques amis et des gens attachés à son service. Cependant, ce contretemps n'affaiblit point son courage. « Il avait, dit Baralt, une âme de feu,

1. Quintana, p. 452.

et dans sa poitrine battait un cœur de martyr[1]. » Soutenu d'abord par sa foi ardente, il trouva auprès des franciscains du couvent de Piritú un précieux appui. Il fit bâtir, non loin de leur monastère, une grande maison pour y conserver les munitions et les vivres qu'il avait apportés, puis il commença la construction d'une forteresse à l'embouchure du rio de Cumaná, afin de mettre les Espagnols et les Indiens à l'abri des incursions des gens de Cubagua[2]. Mais ceux-ci réussirent à lui enlever le maçon qui conduisait les travaux du fort, et l'établissement de Toledo resta exposé aux déprédations des chasseurs d'esclaves. Las Casas résolut de partir à Saint-Domingue et de se concerter avec l'Audiencia pour réprimer ces actes scandaleux. Il laissa donc ses quelques colons sous la garde de son second, François de Soto. Celui-ci, croyant ne rien avoir à craindre de la part des naturels, envoya les deux navires que lui avait laissés Bartholomé faire des échanges avec les Indiens de la côte; mais il n'eut pas plus tôt commis cette imprudence, que les indigènes tramèrent un nouveau complot contre les Espagnols. Ils fondirent sur l'établissement élevé par Las Casas, massacrèrent le Père Fr. Dionisio, blessèrent mortellement François de Soto, qui mourut bientôt après, et mirent le feu à la maison[3]. Quelques Espagnols cependant purent s'échapper, gagnèrent la côte et aperçurent heureusement, à deux lieues, vers les salines de la pointe d'Araya, une embarcation, dans laquelle ils coururent chercher un asile.

Arrivés à Saint-Domingue, ils joignirent leurs instances à celles de Las Casas pour obtenir de l'Audiencia qu'elle s'occupât des moyens de rétablir sur le continent l'ordre et paix[4]. On décida enfin d'envoyer à la Terre-Ferme une

1. Baralt y Diaz, ch. VII.
2. Quintana, p. 453.
3. Quintana, p. 453.
4. C'est à ce moment que Las Casas prit à Saint-Domingue l'habit des dominicains. En 1525, il fondait à Nicaragua un couvent de cet ordre. On le trouve ensuite au Pérou, à Mexico, travaillant à la conversion des indigènes. En 1544, il était placé à la tête de l'évêché de Chiapa, dépendant de la Nouvelle-Espagne. Il passa les dernières années de sa vie à Madrid, où il mourut en 1566, à l'âge de 92 ans. (V. pour plus de détails Quintana, p. 454 et sqq.)

seconde expédition armée et le commandement en fut donné au capitaine Jacomé Castellón. Il partit de la Española à la fin de 1521 avec trois cents hommes et cinq caravelles. Il avait aussi à son bord les autorités fugitives de Nueva Cádiz; il les débarqua à son passage à l'île de Cubagua et cingla vers les côtes de Cumaná. A peine avait-il jeté l'ancre, qu'il dépêchait ses hommes dans toutes les directions pour semer la terreur parmi les naturels. Tous les Indiens impliqués dans la destruction de l'établissement de Toledo furent pris; les uns furent empalés, les autres étranglés, et on trouva l'un des plus farouches meneurs, le fameux Orteguilla, vêtu de l'habit de Fr. Dionisio, ayant encore caché dans la manche le bréviaire du martyr. Castellón put également s'emparer du cacique Diego et envoya à la Española un nombre considérable d'esclaves[1].

Après avoir pacifié le pays, le premier soin du capitaine espagnol fut de continuer la construction de la forteresse commencée par Las Casas. Elle fut achevée en 1523[2]. Puis, dans le voisinage de Nueva Toledo, à l'est du cerro Colorado, Castellón éleva Nueva Cordoba, qui devait être le fondement de la ville de Cumaná.

1. A. Rojas, *Est. hist.*, p. 86, 87.
2. Le tremblement de terre de 1530 la détruisit, comme nous l'avons vu plus haut.

CHAPITRE III

Origines de Cumaná et de Barcelona. — Exploits d'Urpin.

L'établissement créé par Castellón put difficilement se soutenir, et quarante ans après sa fondation il était sur le point d'être abandonné, lorsque l'arrivée de D. Diego Fernandez de Serpa le sauva de la ruine. Cette expédition de Serpa nous semble une date importante dans l'histoire vénézuélienne; elle marque, en effet, la fin de la conquête brutale et le début d'une ère nouvelle de colonisation. Serpa est le premier conquistador qui ne débarque plus avec la seule idée de tuer et de massacrer, mais il amène avec lui des familles tout entières, de véritables colons décidés à tirer du sol toutes les ressources qu'il pourra leur fournir.

A la suite d'une négociation conclue à la Cour en 1568, Diego Fernandez de Serpa[1] quittait le port de Santa María (province de Cádiz) dans la Semaine-Sainte de 1569 avec quatre navires. Après les avoir fait visiter dans la baie de Cádiz par le « Juez oficial », il embarqua à San Lucar 800 personnes, dont 650 hommes, le reste composé de femmes et d'enfants, et partit pour les Indes en août. Aux Canaries, il augmentait sa flotte d'un nouveau navire, pour que ses « gens fussent plus à leur aise », et arrivé

1. Ces détails sur l'expédition de Serpa sont extraits de la « Relación de Lope de Varillas sobre la conquista y población de Nueva Cordoba » (A. G. de Ind. (Séville), E. 1, c. 1, l. 1/27, año 1569, et Collect. Torres de Mendoza, t. IV, p. 467).

Ce Lope de Varillas devait faire partie de la suite de Serpa. En tout cas, il a été témoin des événements, car il emploie souvent la première personne. « ... (Los Indios) holgaron de ver *nuestro* orden y trage. » Quand les Alcaldes et les Regidores de Cordoba se réunirent en Ayuntamiento après la mort de Serpa, il semble bien qu'il devait être là, tant il relate avec précision la diversité des avis qui furent alors exprimés.

à Margarita le 4 octobre, il y achetait 800 têtes de bétail d'espèce bovine, destinées à être conduites dans les llanos du Vénézuéla. Le 13 octobre enfin il débarquait sur la côte de Cumaná, et « sept ou huit caciques descendirent des montagnes lui apportant du maïs et des provisions ». Il réunit ses colons aux quelques familles qui résidaient encore à Nueva Cordoba, et « en huit jours 150 maisons nouvelles, couvertes de paille et de roseaux, s'élevèrent sur la colline qui domine le Manzanarès », et où se trouve actuellement Cumaná. Le Cabildo de Nueva Cordoba fut dès ce moment organisé et le gouverneur nomma « un Teniente, un Vicario, des Alcaldes et des Regidores ». Ensuite, pour reconnaître le pays, il envoya deux expéditions qui devaient durer quarante jours. Elles revinrent, en effet, au terme fixé.

La première, conduite par Pedro de Ayala, qui avait avec lui 132 hommes, s'était dirigée vers le golfe de Cariaco. Après avoir traversé un pays stérile, on avait rencontré une terre fertile, bien cultivée et arrosée par de nombreux rios, de grandes « labranzas de maïs, yuccas, batatas, ayamas »[1]. Les Indiens donnèrent aux Espagnols de l'or en échange de couteaux et de hameçons. « Toutes les Indiennes portaient des perles ; la femme d'un cacique en avait une ceinture qu'ils appréciaient à plus de 1,500 ducats. Le capitaine ramena avec lui deux Indiens notables, très vieux, avec leurs femmes et leurs enfants, ce qui est le meilleur signe de paix qu'ils puissent donner ; ces indigènes racontèrent qu'il y avait dans leur région, sur les pentes de la sierra, beaucoup de *poblaciones ;* que de nombreux Indiens vivaient près d'une *agua grande*, qu'ils avaient beaucoup de *caracuries* et *águilas*[3], qu'ils venaient chez eux pour prendre du sel, et qu'en échange ils leur livraient des Indiennes esclaves, qu'ils

1. Ou *hayos*, herbes dont les Indiens se servent comme purgatif (note de Mendoza).

2. *Caracuries* ou *caracolies*, ornements d'or qui, avec d'autres objets, servaient aux Indiens pour couvrir leurs parties honteuses et pour faire des colliers (note de Mendoza).

3. *Aguilas*, ornements en figures d'aigles, généralement d'or, que les Indiens et les Indiennes portaient au cou.

amenaient d'un rio où les habitants étaient Caribes, avec lesquels ils étaient continuellement en guerre. On comprit qu'il s'agissait du rio de Amaná, qui confine au golfe de Paria.»

Le capitaine Francisco de Alava s'était dirigé vers le sud avec 74 soldats et avait exploré la montagne appelée « le Bergantin ». L'ascension fut pénible, et pour traverser ces terrains rudes et rocailleux on dut se chausser de « cueros de vaca ». Mais le haut de la montagne était un plateau très fertile, d'une demi-lieue environ d'étendue et habité par une quantité d'Indiens, qui convièrent les Espagnols à aller avec eux en guerre contre les Caribes. Le capitaine ne voulut pas, n'étant pas sûr de l'intention de ses hôtes; il donna pour excuse que ses gens étaient fatigués et quelques-uns malades. « Il raconta que les soldats avaient trouvé, chez un cacique nommé Guantar, des flèches d'or et une pierre verte d'un *jeme*[1] de long sur deux doigts de large, claire et transparente comme de l'émeraude. » Du haut de la montagne, ils avaient vu les llanos et « en ellos muchos humos y de noche fuegos ». Les Indiens disaient qu'il y avait là de grandes *poblaciones*, et qu'ils en tiraient les *águilas de oro* dont ils se paraient. « Dans ce pays, les Indiens ont le nez, les oreilles et les lèvres percés et traversés par des ornements d'or. »

Après ces deux reconnaissances, qui donnaient à Serpa de grandes espérances pour l'avenir, il envoya son gendre à Margarita pour s'y procurer du nouveau bétail, des juments et des chevaux. Les Indiens lui prêtèrent leur aide pour la culture du sol et l'élevage des troupeaux, et une véritable colonie agricole s'étendit « du golfe de Cariaco jusqu'à la vallée de Maracapana et au rio de Neveri, sur 36 lieues de long et 14 de large ».

Bientôt Serpa conçut l'idée de fonder une nouvelle ville sur la côte même, à l'embouchure du rio de Neveri; il l'appela *Santiago de los Caballeros*[2], et confia le soin de la

1. *Jeme*, mesure qui comprend la distance entre le bout du pouce et l'extrémité de l'index bien tendus (Dict. de l'Acad. espagnole).

2. Cf. Caulin, *Hist. de Nueva Andalucía*, l. II, c. IX.

peupler à Juan de Salas. Qu'arriva-t-il alors ? On ne peut le dire exactement ; tout ce qu'on sait, c'est que presque aussitôt le capitaine Francisco Martinez était envoyé pour emprisonner Salas, parce que, dit seulement la relation, « comenzó à decir cosas que no parescían bien ». On peut penser cependant que Salas avait affiché à l'égard des indigènes des prétentions qui ne s'accordaient pas avec la politique de douceur inaugurée par Serpa, car Martinez recevait en même temps la mission d'aller s'entendre avec le gouverneur de la Trinité, Juan Ponce de León, pour le bon traitement des Indiens.

Martinez était à peine parti, que Serpa se mettait lui-même en route pour Santiago. Mais Salas avait pu s'échapper de sa prison ; avec l'aide d'un certain Montaño, qui lui servait d'interprète, il réussit à soulever les Cumanagotos, et quand Serpa pénétra dans la terre de Chacopata, il fut assailli et tué par les Indiens ; avec lui périrent deux capitaines et tous les chevaux qu'il amenait.

Martinez apprit la nouvelle au moment où il revenait de la Trinité à Santiago ; il se précipita au secours de la troupe de Serpa et arriva à temps pour recueillir 40 blessés. Un Indien resté fidèle raconta la trahison de Salas, et un cavalier fut envoyé à Nueva Cordoba pour annoncer le fatal événement à la femme de Serpa et aux autorités. Une grande panique se répand alors dans la ville ; les membres du *Cabildo* se réunissent : les uns veulent quitter à l'instant la Terre-Ferme, les autres proposent d'attendre la décision de l'Audiencia de Saint-Domingue. Enfin, le premier moment de stupeur passé, la plupart des colons restèrent, sauf la femme et les enfants de Serpa qui gagnèrent Margarita et passèrent, sur une frégate, de cette île à Carthagène. Trois mois après, le capitaine Luis Honorato Ortiz et Luis de Figueroa, alguacil mayor de la province, quittaient également Nueva Cordoba. Cependant l'état général de la ville ne souffrit pas de cet incident malheureux ; Santiago de los Caballeros en supporta seul les conséquences, car ses habitants vinrent se joindre à ceux de Cordoba. La ville changea

son nom en celui de *Santa Inez de Cumaná* et prospéra au point de former bientôt un gouvernement indépendant, à la tête duquel fut placé, en 1585, D. Francisco Vides[1].

Outre la culture du sol, qui produisait le maïs, la cassave et le tabac[2], il existait pour les colons de Cumaná une autre source de revenus que, dès les origines, ils essayèrent de mettre à profit, mais dans l'exploitation de laquelle ils rencontrèrent bientôt de redoutables rivaux : nous voulons parler des marais salants que possédait la région, et l'histoire de ces salines est d'autant plus intéressante qu'elle nous présente, pour la première fois, les Espagnols et les Hollandais aux prises sur le continent américain.

Au sud-est de la pointe qui forme l'extrémité occidentale de la péninsule d'Araya, se trouvaient d'importants marais de sel que Niño et Guerra avaient découverts dans leur expédition de 1500. Serpa, à peine arrivé sur les côtes de Cumaná, avait envoyé aux dites salines, avec 3 navires, un capitaine et 12 soldats, qu'accompagnaient 4 caciques et 300 Indiens. En huit jours, ils chargèrent les 3 navires de plus de 4,000 fanegas de sel et de 2,000 arrobas de poisson;

1. Arch. gen., de Indias (Séville), Est. 56, caj. 4, leg. 8. Consultas y decretos originales de Cumaná (1585 à 1759). — Le gouvernement de Cumaná comprit trois provinces : celle de Nueva Andalucía ou Cumaná, celle de Nueva Barcelona et celle de Guayana. Le gouverneur, résidant dans la ville de Santa Inez de Cumaná, avait le titre de Capitaine Général de ces provinces, et le rang de brigadier (général de brigade) ou de colonel. Dans les affaires civiles, le gouverneur est subordonné au vice-roi de Santa Fé. Les cédules royales, expédiées par le secrétaire du « Despacho universal de Indias », lui parviennent par l'intermédiaire du Conseil suprême des Indes et par voie du Secrétaire de Nueva España. — En matière juridique, les provinces de Cumaná et de Barcelona dépendent de l'Audience royale et de la Chancellerie de Saint-Domingue; celle de Guayana de l'Audience et de la Chancellerie de Santa Fé. — Le trésor et tout ce qui s'y rapporte est subordonné au Trésorier royal de Caracas. Au point de vue religieux, les trois provinces dépendent, ainsi du reste que Margarita et Trinidad, de l'évêque de Puerto-Rico, qui nomme un *Superintendant vicaire*, résidant à Cumaná. — Le tribunal des Croisades possède à Cumaná un commissaire particulier, délégué de celui de Puerto-Rico. Le tribunal du Saint-Office de Carthagène des Indes a deux commissaires, l'un à Cumaná, l'autre à Barcelona. (Cf. le memorandum de Diguja de 1761. Arch. gen. de Indias, 56, 6, 21.)

2. « Cogen en la costa mayz y caçave, y la labrança del tavaco está la tierra adentro 12 y 20 leguas. » Relation de Larrazpuru, citée plus loin.

et Serpa, émerveillé, avait pris possession officielle des salines au nom de la ville de Nueva Cordoba [1].

Cependant, dès cette époque, les Hollandais fréquentaient ces parages et venaient remplir leurs vaisseaux aux fosses d'Araya. Les gens de Cumaná, dans l'impossibilité de les repousser, s'adressèrent au gouvernement de Madrid qui, en 1606, envoya une expédition, composée de 18 embarcations, pour chasser les Hollandais. Ceux-ci furent surpris tandis qu'ils embarquaient le sel dans leurs chaloupes ; les Espagnols en pendirent quelques-uns à Araya même et conduisirent les autres à la forteresse de Carthagène [2]. Les salines demeurèrent libres jusqu'en 1622 ; mais à cette époque la Compagnie hollandaise des Indes occidentales afficha des prétentions sur leur possession, et la Cour d'Espagne envoya à la côte d'Araya un ingénieur, Bautista Antonelli, chargé d'étudier les moyens d'interdire aux ennemis l'accès des salines.

Antonelli débarqua au port de Guarnache, à une lieue de la saline, au commencement de juin 1624, et le 19 du même mois il envoyait son rapport au Roi [3]. Malgré les difficultés qu'il éprouva dans son travail, « tant par suite du grand soleil et de sa réverbération sur le sel qu'à cause de la vase qui, par endroits, lui venait jusqu'aux genoux », Antonelli réussit à prendre en trois jours le plan de la saline. Il décrit sa topographie, parle savamment des communications souterraines qui existent entre elle et les eaux du golfe, ainsi que des courants fluviaux qui contribuent à l'entretenir ; il en donne les dimensions, qu'il évalue à dix mille pieds de long sur six mille de large, avec des profondeurs de douze. Puis, il parle de la richesse de la saline, si grande « que les eaux de pluie qui s'y écoulent des versants voisins et celles des courants fluviaux se convertissent immédiatement en sel ». On ne peut s'y aventurer avec des

1. Relation de Varillas citée plus haut, p. 221.

2. A. Rojas, *Estudios históricos*, p. 224.

3. « Relación de la gran Salina de Araya. Está dicha salina en diez grados de altura entre el Trópico de Cancro y la Equinoccial. » (Bibliothèque nationale de Madrid, manuscrits, H. 49, f. 90.)

chaussures de cuir que l'action du sel brûle, et les Hollandais n'y pénétraient qu'avec des sabots de bois. Quant à l'abondance du sel, elle est telle qu'on ne peut espérer vider le marais, quand même on en remplirait « 200 *urcas* en un mois ». D'ailleurs, les vides qu'on fait se comblent presque instantanément, car la saline communique si bien avec la mer qu'elle suit tous les mouvements de la marée. Cependant, dit Antonelli, il est nécessaire, coûte que coûte, de prendre des mesures pour empêcher les incursions des étrangers, qui sont un danger pour la domination espagnole. Les Hollandais, en effet, viennent à la saline avec des bateaux munis de 20 à 24 pièces d'artillerie [1] ; pendant son séjour dans la contrée, il en a vu quatre stationnant dans le rio de Burdones, à deux lieues de Cumaná, et la colonie est impuissante à lutter contre de telles forces. Pour remédier à cet état de choses, Antonelli ne voit que deux moyens : ou bien construire une forteresse entre le port de Guarnache et la saline, à 450 pas de la mer et à 250 de la saline, ce qui nécessiterait de grands frais au trésor royal, ou bien, et Antonelli penche vers cette solution finale, combler le marais, et pour cette opération, il demande au Roi d'envoyer 4 galions avec 600 hommes.

C'eût été là, en effet, un moyen radical ; mais le gouvernement espagnol ne voulut pas renoncer aux richesses que promettait l'exploitation de la saline, et il se prononça pour la forteresse. On se mit à l'œuvre dès le 4 décembre 1624. Le fort fut bâti sur une éminence dominant une échancrure du rivage, la colline de Varragon, à trois quarts de lieue de la saline ; l'ingénieur D. Cristóbal de Roda et le gouverneur de Cumaná, D. Diego de Arroyo Daza, présidèrent aux travaux, et le 1er janvier 1625 un des quatre bastions était construit [2].

1. Malgré la rudesse du climat, qui obligeait les Hollandais à ne travailler que la nuit, Antonelli a trouvé des digues construites par eux, des chemins de voiture autour du marais.

2. C'est ce que prouve l'inscription suivante, gravée en capitales sur une plaque de marbre bleu (de 88 centimètres de long sur 44 de large) que l'on a retrouvée à Cumaná et qui figure aujourd'hui au musée de Caracas :

« En 4 de diciembre... (la date 1624 a disparu avec un morceau du coin

Le capitaine des galions envoyés pour protéger les ouvriers contre les Hollandais, D. Tomás de Larrazpuru, fut chargé de faire les essais d'artillerie ; il constata que les canons de la forteresse pourraient facilement empêcher tout débarquement à la pointe d'Araya et que, d'autre part, ils portaient du côté de la saline jusqu'aux deux tiers de sa largeur. L'ouvrage était achevé au 6 novembre 1625, époque à laquelle Larrazpuru envoyait sa relation au Roi ; il avait coûté au trésor royal plus d'un million de pesos[1].

Voici, d'après le vice-roi de Santa Fé de Bogota, D. Jorge de Villalonga, quel était, en 1720, l'état du fort d'Araya. Construit en pierres de taille liées avec de la chaux, il avait quatre façades égales avec quatre bastions, dont deux défendaient le côté de la mer et les deux autres la saline. A l'intérieur se trouvaient deux citernes, des magasins de poudre, le logement du *Castellano*, 30 canons de bronze et 246 hommes de garnison, dont 200 fusiliers, 20 artilleurs et 26 officiers ou autres employés. L'entretien de la forteresse coûtait au gouvernement espagnol 31.923 pesos par an, que l'on envoyait de Mexico. — Entre le fort et la saline s'était fondé un village comprenant 47 maisons, 98 familles avec 71 esclaves, en tout 1.090 habitants, dont 59 hommes constitués en une compagnie de milice. Il y avait en outre 9 *hatos* de chèvres[2].

Jusqu'au milieu du XVIIIe siècle, les salines d'Araya contribuèrent à alimenter de sel les établissements espagnols des provinces de Cumaná et de Guyane, mais vers 1750 elles

droit de la plaque) reynando Don Philippe 4 Rey d'España y de las Yndias No. Sr. se enpezo esta fabrica siendo Governador y Capit. General en estas provincias Don Diego de Aroyo Daza, y se acabo este lienzo y punta deste baluarte en 1 de Henero de 1625 años quedando plantada el artillería. »

1. « Relación de la Salina de Araya y el sitio del Castillo para su defensa, visto y andado y tanteado personalmente por los que aqui firmamos en compañía del Gobernador Don Diego de Arroyo y el Ingeniero Cristóbal de Roda. » (Relation signée : Thomas de Larrazpuru, Don Cristóbal Mejia Vocanegra, Don Juan de Verçossa, Don Alonso de Muxica.) — Biblioth. nation. de Madrid, manuscrits, Cc. 46, f. 42.

2. Manuscrit de la collection de D. Pedro Montbrun, cité par Rojas. *Est. hist.*, p. 227-228.

commencèrent à s'épuiser, et quelques années plus tard on renonçait à les exploiter. A la suite de la représentation faite au Roi le 27 août 1751 par le gouverneur de Cumaná, D. José Diguja, sur l'inutilité de la forteresse d'Araya, trois cédules royales, en dates du 21 juillet 1759, du 13 mai 1760 et du 6 janvier 1762, en ordonnèrent la démolition; et le 1er novembre 1762 Diguja informait S. M. qu'il avait fait sauter les murs du fort de façon à ce qu'on ne puisse plus y placer de canons[1].

Cependant les Hollandais, n'osant plus s'aventurer dans les parages d'Araya après la construction de cet ouvrage, n'avaient point pour cela abandonné la partie, et ils s'étaient rejetés sur l'exploitation d'une autre saline, qui de jour en jour devenait plus importante[2]. Elle se trouvait dans une petite île de mille pas de long sur quinze cents de large, située en face de l'embouchure du rio Unare, dont la sépare un étroit *caño*. Les textes la désignent sous le nom de saline de Unare. Les Hollandais, qui, en 1634, s'étaient emparés de Curaçao, avaient toute facilité pour faire sur les côtes du Vénézuéla le commerce clandestin, et à Unare aucune forteresse ne les empêchait de faire leurs provisions de sel. C'est alors qu'apparaît dans l'histoire du Vénézuéla D. Juan Urpin. Son œuvre, bien peu connue, n'en fut pas moins féconde en résultats; c'est lui qui empêcha les Hollandais de se fixer sur les côtes de Cumaná, et ce fait nous semble des plus importants pour l'avenir du pays. Nous verrons plus loin, en effet, avec quelle ténacité les Hollandais luttèrent pour pénétrer en Guyane; combien cette tâche leur eût été plus facile s'ils avaient eu sur la côte de Barcelona un solide point d'appui, et leur extension eût été grosse

1. Tous ces faits sont rappelés dans la description de la province de Cumaná par D. José Diguja (15 déc. 1763). — Arch. gen. de Indias (Séville), Est. 133, caj. 3, leg. 16.

Les ruines de la forteresse subsistent encore. D'ailleurs, l'exploitation de la saline a été reprise de nos jours et les employés actuels se servent de l'eau des citernes construites par Daza. (Cf. Rojas, *Est. hist.*, p. 235.)

2. « Esta salina es muy grande y de mucha sal, que siempre se va multiplicando sin otro beneficio que el de la naturaleza. » Relation d'Urpin, citée plus loin.

de conséquences, puisque c'est sur l'authenticité des établissements hollandais que se basait l'Angleterre en 1899 pour demander à reculer vers l'ouest les frontières de sa Guyane.

En 1634, Urpin, chargé de la conquête des Cumanagotos, dans laquelle avaient échoué Garci Gonzalez en 1579 et Cobos en 1585 [1], avait fondé la ville de Santa María de Manapire, vers l'embouchure du rio Tuy [2]. Puis, il était revenu à Caracas chercher des renforts, et en 1636 il partait de nouveau en campagne, suivi d'Indiens et de nègres libres pour le transport des bagages, et de quatre pièces d'artillerie. Après un rude combat, on entra dans la bourgade indienne de Cumanagoto, « où les Indiens consentirent à devenir les vassaux de S. M. » et apportèrent à Urpin des poulets et des provisions de toutes sortes. A une lieue de Cumanagoto, il fondait en 1637, au pied du cerro Santo, une cité à laquelle il donnait le nom de Nueva Barcelona [3], et dix-sept lieues plus loin une autre ville, qu'il appela Nueva Tarragona.

La pacification et la conversion des indigènes firent, dit Urpin, de rapides progrès. L'évêque de Puerto-Rico, cédant aux instances du gouverneur, vint, malgré son grand âge, après une traversée périlleuse de trois cents lieues, visiter les nouvelles populations, et, « retrouvant une seconde jeunesse dans les ardeurs de la charité, il exposa, après une procession solennelle, le Saint-Sacrement dans l'église paroissiale de Nueva Barcelona; puis il baptisa et confirma plus de deux mille Indiens, tant de Barcelona que de Tarragona ou des lieux voisins. »

1. V. sur Garci Gonzalez et sur Cobos, Oviedo y Baños, *Conquista y población de Venezuela*, l. VI, ch. II à VI. — Baralt y Diaz, *Resúmen de la Hist. de Venezuela*, ch. XIII. — Miguel Tejera, *Venezuela pintoresca é ilustrada* (p. 22 à 68, *passim*). — Caulin, *Hist. de Nueva Andalucía*, l. II, ch. X.

2. Nous analysons l'œuvre d'Urpin d'après sa propre relation : « Exposición que hace al monarca español Don Juan de Orpín, conquistador de los indios cumanagotos y fundador de Nueva Barcelona. » — Bibliothèque nationale de Madrid, manuscrits, J. 31.

3. En 1671, sous le gouvernement de D. Sancho Fernandez de Angulo, Barcelona fut transférée sur la rive gauche du Neveri, au site qu'elle occupe aujourd'hui. (*Anuario del Comercio de la Industria, etc., de Venezuela*, 1885. Caracas, Rojas hermanos, édit.)

Mais la fondation de ces deux villes eut un autre résultat des plus appréciables. Les Hollandais, qui auparavant venaient à la saline d'Unare quelquefois avec 25 vaisseaux en même temps, cessèrent leurs incursions, et jusqu'en 1640 on ne vit pas un seul de leurs bateaux. On était donc sans méfiance, lorsqu'un beau jour de 1640, c'était le 18 août, Urpin, se trouvant à Nueva Barcelona, apprend que huit «urcas» hollandaises, avec un équipage de 6 à 700 hommes, ont débarqué pendant la nuit dans l'île d'Unare. Le gouverneur, accompagné de quelques soldats, s'avance à la côte pour reconnaître les ennemis, et il voit, ô surprise, entre la saline et le caño un fort en bois, pourvu d'artillerie, «si grand et si bien construit qu'on aurait pu croire que de nombreux officiers avaient travaillé pour l'élever durant de nombreux mois, de nombreuses années [1]. »

Urpin, sans s'effrayer, se hâte de rassembler ses troupes; elles consistaient en deux bataillons d'Espagnols, l'un comprenant 80 hommes de Nueva Barcelona, l'autre 40 de Nueva Tarragona. Il y avait en outre des Indiens, dont Urpin n'évalue pas le nombre. Le 26 août au matin, les Espagnols ouvraient le feu sur le fort ennemi; les Hollandais, surpris, se défendirent néanmoins vaillamment pendant deux jours; mais le 27 au soir ils se décidaient à fuir, et Urpin jugea que leur général était mort, car son pavillon fut, au moment de la retraite, transféré de son navire à un autre vaisseau. Trois Espagnols seulement furent tués, le *sargente mayor* Marcos del Pino, l'*alferez* Juan de Azedo et le *cabo de esquadra* Benito Montero. Six autres furent blessés. La conduite des Indiens fut admirable; un seul tua cinq Hollandais; on ne put les empêcher de se précipiter à l'assaut du fort, et ils eurent quatorze morts dans le feu de l'action.

Après le départ des Hollandais, Urpin et ses hommes s'emparèrent du fort, où ils trouvèrent «barriles, velas, cables, palamenta, hachas y grande número de pertrechos de guerra y carretones con que habían de conducir la sal de la salina á la mar».

1. Urpin en conclut que les pièces de construction du fort avaient été amenées de Hollande toutes prêtes à être montées.

CHAPITRE IV

Les établissements civils et religieux des provinces de Cumaná et de Barcelona.

Grâce aux exploits d'Urpin, la domination espagnole fut définitivement assise dans les provinces de Cumaná et de Barcelona. Cependant, la région prospéra bien peu durant la seconde partie du XVIIe siècle : l'insouciance de la métropole annihilait l'initiative personnelle des gouverneurs; les quelques progrès accomplis dans la colonisation furent surtout l'œuvre des missionnaires. Le monastère franciscain de Piritú était devenu le centre de la propagande religieuse dans la province de Barcelona; celle de Cumaná fut évangélisée par l'ordre des capucins aragonais. En 1720, sous le gouvernement de D. José Carreño, les capucins aragonais avaient à leur charge 18 ou 20 villages d'Indiens instruits dans la doctrine chrétienne, ou, comme l'on disait « puestos in doctrina »; les franciscains, ou *Padres observantes de Piritú,* en possédaient 14 ou 15 dans les vallées du rio Unare et de son affluent le Huere [1]. Quant aux établissements civils, ils n'étaient alors qu'au nombre de 4, dont 3 dans la province de Cumaná :

1° La capitale, *Santa Inez de Cumaná,* renfermant une centaine de petites maisons, bâties de boue et de troncs d'arbres, et couvertes de chaume. « Les habitants, dit le gouverneur Diguja, étaient très pauvres, bien que quel-

1. Papiers relatifs aux missions de la province de Cumaná. — Biblioth. nationale de Madrid, manuscrits, L. 301 et L. 264.

ques-uns d'entre eux possédassent de petites fermes sur la côte du golfe ou dans la vallée de Cariaco [1]. »

2° La ville de *San Balthasar de los Arias*, autrement appelée *Cumanacoa*, « consistant en 20 ou 25 maisons de boue, couvertes de chaume, habitées par de pauvres cultivateurs, la plupart mulâtres ou nègres. » Les environs produisaient du tabac, mais seulement en quantité suffisante pour la consommation de la province.

3° La ville de *San Felipe de Austria* ou *Cariaco*, où la culture du cacao avait été répandue dans de petites fermes appartenant aux gens de Cumaná, qui avaient l'habitude d'y venir et d'y résider temporairement. Les habitants étaient également des nègres et des mulâtres, « qui vivaient dans environ 30 cabanes couvertes de chaume, éparses çà et là sur des terrains où ils cultivaient blé, manioc, bananes et produits de différentes espèces. »

La seule ville de la province de Barcelona était la capitale, « qui comprenait entre 80 et 100 maisons de bois et de boue, couvertes de chaume, habitées par une population encore plus pauvre que celle de Cumaná, parce qu'elle n'avait à cultiver que les terres les plus stériles de la contrée [2]. »

Le XVIIIe siècle, marqué par l'avènement des Bourbons, fut une période d'activité dans l'histoire de la colonisation espagnole. Le gouverneur Tornera, qui succéda à Carreño en 1720, établit les premiers *ranchos* de bétail dans les plaines de Barcelona; ensuite, il se préoccupa de défendre les établissements des missionnaires menacés par les Caribes, et il envoya sur le rio Huere une expédition dont le résultat fut la destruction de onze cabanes qui servaient de refuges à ces Indiens; puis, il donna une escorte aux franciscains, qui purent fonder dans les montagnes les

1. Rapport de D. José Diguja du 15 déc. 1763. — Arch. gen. de Ind. (Séville), 133, 3, 16, f. 5 du ms.

2. Rapport de D. José Diguja du 15 déc. 1763. — Arch. gen. de Ind. (Séville), 133, 3, 16, f. 6 du ms.

nouvelles missions de *San Buenaventura, Sta. Rosa, San Joaquin* et *Ntra. Sra. de los Remedios* [1].

Don Carlos de Sucre (1733-1740) continua l'œuvre de Tornera. Les Caribes s'étaient de nouveau rendus redoutables; ils avaient, en 1735, détruit la mission de *los Remedios* et martyrisé le prêtre qu'ils avaient saisi au moment où il disait la messe. Mais, grâce à l'action de Sucre et à celle du marquis de San Felipe, le pays fut pacifié au point que les ranchos de bétail se multiplièrent dans les régions naguère infestées par les Caribes. En 1761, la province de Barcelona comptait 121 de ces ranchos, renfermant de 50 à 55,000 têtes de bétail.

Dans la province de Cumaná, les capucins avaient aussi créé de nouvelles missions, et deux villes espagnoles furent fondées sur la côte nord dans le voisinage du cap Tres Puntas. « On les désigna respectivement sous les noms de *Rio Caribes* et de *Carúpano*, et elles devinrent plus tard très utiles pour la pacification de la côte de Paria [2]. »

En 1743, sous le gouvernement de D. Gregorio Espinosa, les franciscains élevèrent encore deux établissements dans les plaines de Barcelona : 1° la ville d'*Aragua*, composée dès l'origine de 20 familles (mulâtres, nègres et quelques blancs), située à 20 lieues de Barcelona et séparée de cette dernière par des ranchos de bétail et plusieurs villages indiens; 2° la ville de *Nuestra Señora de la Concepción del Pao*, avec 16 ou 18 familles, située à 20 lieues d'Aragua, et à 35 ou 40 de Barcelona [3]. « La population de ces deux villes augmenta considérablement par suite des troubles survenus dans la province de Caracas, lors du soulèvement de León en 1749 et 1750. Toutes deux, ajoute Diguja, sont très importantes pour assurer la sécurité des régions où elles sont situées, car elles fournissent des

1. Biblioth. nationale de Madrid, manuscrits, L. 301.
2. Rapport de Diguja du 15 déc. 1763, p. 14 du ms.
3. Mémoire de Gregorio Espinosa de los Monteros, gouverneur de Cumaná, sur sa visite dans la province. — Arch. gen. de Ind. (Séville), Est. 56, caj. 6, leg. 21.

moyens efficaces pour résister à une invasion de la part des Caribes qui habitent la contrée s'étendant entre ces pueblos et les rives de l'Orénoque [1]. »

En résumé, d'après les statistiques officielles relevées par le gouverneur Diguja en 1763, les établissements civils des Espagnols dans les provinces de Cumaná et de Barcelona étaient alors au nombre de huit, et, sauf ceux de San Balthasar de los Arias, d'Aragua et d'El Pao, les cinq autres étaient sur la côte. La capitale, *Cumaná,* possédait une population de 4,372 âmes. « Tous les habitants mâles valides, écrit Diguja, sont inscrits pour le service militaire, et la force entière comprend 799 hommes, dont 290 blancs, le reste nègres, mulâtres et sang-mêlés. La ville renferme environ 80 maisons de pierre, couvertes en tuiles; 150 maisons couvertes en tuiles, mais bâties de bois et de boue, et 200 maisons environ, également bâties de bois et de boue, couvertes en chaume. L'église paroissiale et les couvents sont construits avec les mêmes matériaux. On a rassemblé 18,000 pierres pour bâtir l'église, mais la construction n'a pas encore été commencée, faute d'architecte, et l'on attend l'arrivée de l'évêque de Puerto Rico qui doit en désigner un. La ville n'a pas de monuments publics. Un tiers des habitants est adonné à l'agriculture et à l'élevage du bétail; un autre tiers se livre à la pêche et aux autres occupations maritimes; le reste comprend des commis et employés du gouvernement et des ouvriers. »

San Balthasar de los Arias, situé à 10 lieues de Cumaná, dans un territoire extrêmement fertile, avait 88 maisons, 795 habitants et 213 hommes prêts à prendre les armes, dont 60 ou 70 blancs. — *San Felipe de Austria,* à 12 lieues par mer de la capitale, renfermait 192 maisons, 1,395 habitants et 270 hommes capables de porter les armes, dont 80 blancs. — *Carúpano,* distante de la capitale de 30 ou 34 lieues, comprenait 928 habitants, dont 161 en état de porter les armes. — *Rio Caribes,* à

1. Rapport de Diguja du 15 déc. 1763, p. 15 du ms.

36 lieues de Cumaná, 139 maisons et 1,077 habitants, dont 226 hommes en état de porter les armes.

Dans la province de *Barcelona*, la capitale comptait 432 maisons, toutes, sauf 20, en bois et en boue et couvertes de chaume, et 3,351 habitants. Il y avait 690 hommes en état de porter les armes, dont 250 blancs. « Environ un tiers des habitants s'occupent de la pêche et sont des gens de mer; les autres se livrent à l'agriculture. A part une église en pierre, en construction, il n'y a pas de monuments publics. »

Aragua avait 150 maisons et 824 habitants, dont 145 hommes capables de porter les armes, presque tous de couleur. — *El Pao*, 90 maisons, 632 habitants, dont 135 hommes en état de porter les armes; la moitié étaient des blancs.

Dans ces huit établissements, Diguja ne compte pas la bourgade d'Araya, dont les habitants, qui, en 1762, étaient au nombre de 1,092, commençaient à se disperser dans les autres villes[1].

Quant aux établissements religieux, ils s'élevaient au chiffre de 53 : les capucins aragonais en avaient à leur charge 20 dans la province de Cumaná, et les franciscains de Piritú 33 dans celle de Barcelona[2].

1. Rapport de Diguja du 15 décembre 1763, pp. 17-22 du ms.

2. Établissements des capucins aragonais : Cures de Cocuisas, Chacaracuar, Santa María de los Angeles, San Felix, San Francisco, San Antonio, San Lorenzo. — Missions de Coicuar, Caripe, Guanaguana, Terezen, Puniere, Guainta, Caicara, Tipirin, Soro, Amacuro, Yaguaraparo, Irapa, Unare. Total : 20.

Établissements des franciscains ou Pères observants de Piritú : Cures de Posuelos, San Diego, Araguita, Curateguiche, San Matheo, San Bernardino, El Pilar, Caigua, San Miguel, Piritú, Tocuyo, Purney, Clarines, San Francisco, San Pablo, San Lorenzo. — Missions de Guiamare, la Margarita, Santa Barbara, Santa Ana, Cachipo, El Cary, Chamariapa, Unate, Aribi, La Candelaria, Santa Clara, Santa Rosa, San Joaquin, Mucuras, El Platanar, Atapiriri, Guaseiparo. Total : 33.

(Memorandum envoyé par Diguja à S. M. après sa visite des provinces de Cumaná, Barcelona et Guayana, le 18 décembre 1761.) Arch. gen. de Indias (Séville), Est. 131, caj. 5, leg. 7.

Cf. sur les missions dans les provinces de Nueva Andalucía, Caulin, *Hist. de Nueva Andalucía*, liv. III.

Tel était à peu près l'état de ces deux provinces à la fin du XVIIIe siècle, lorsque naquit dans la capitale de Cumaná un des héros de l'indépendance américaine, Antonio José de Sucre, le vainqueur d'Ayacucho, l'ami de Bolivar et le premier président de la république de Bolivie.

LIVRE VI

LA GUYANE

EXPLORATIONS. COLONISATION CIVILE ET RELIGIEUSE

CHAPITRE PREMIER

Premiers établissements espagnols en Guyane. Les expéditions de Walter Raleigh. Origines de Santo Tomé.

L'expédition de Vicente Yanez Pinzon, en 1500, avait fait connaître les côtes de l'Atlantique, de l'Orénoque à l'Amazone. Les Espagnols ne tardèrent pas à essayer de pénétrer dans l'immense région de la Guyane, et de 1530 à 1590 une trentaine d'expéditions eurent lieu, dont quelques-unes très importantes, puisque les relations mentionnent 200, 400, 600, parfois 1,000 hommes, mais toutes sans résultat appréciable: et ce n'est qu'à la fin du XVIe siècle que l'on put fonder sur l'Orénoque un établissement durable[1].

1. V. Hakluyt (R.), *Principal Navigations*, édité par E. Goldsmid, Edinburgh, 1890, vol. XV, pp. 93-96. — Rodway (J.) et Walt (T.), *Annals of Guiana*, 1888, vol. I, p. 12. — Raleigh (W.), *Discovery of Guiana*, édité par R. H. Schomburgk, Londres, 1848, p. 16 et sqq. — *The Case of the United States of Venezuela before the Tribunal of arbitration to convene at Paris* (New-York, 1898), v. I, pp. 36-37, et ouvrages cités : Keymis, *Relation du deuxième voyage de Raleigh*, et Castellanos, *Elegias de varones ilustres de Indias* (primera parte). — *The printed argument on behalf of the United States of Venezuela before the Tribunal of Arbitration*, t. I, p. 179.

En 1830, Pedro de Acosta, avec 300 hommes, s'était établi en un lieu appelé Parema, à l'embouchure de l'Orénoque; mais le poste à peine fondé était détruit par les Caribes. En 1531, un certain Conejo remonta le fleuve à quelque distance. Mais la première expédition digne de ce nom est celle de Diego de Ordaz[1]. Cet aventurier, qui déjà s'était rendu célèbre lors de la conquête de Mexico, avait obtenu de Charles-Quint le gouvernement des contrées de la Terre-Ferme, qu'il soumettrait sur un espace de 200 lieues. Il réunit jusqu'à 1,000 hommes, dont 400 étaient des vétérans éprouvés, et partit de San Lucar en 1531. Il relâcha aux Canaries et de là fit voile pour la Bouche du Dragon. Longeant alors la côte jusqu'à l'Amazone, il voulut entrer dans ce fleuve, mais une tempête l'obligea à rebrousser chemin et il revint à la côte de Paria. Là se trouvait un petit fort, élevé par Antonio Sedeño, gouverneur de Trinidad. Ordaz, jugeant qu'il était situé sur le territoire de son gouvernement, en prit possession, y établit une petite garnison et s'enfonça dans l'Orénoque, qu'il remonta jusqu'à l'embouchure du Meta, sur une distance de près de 600 milles ou 200 lieues. Il ne put aller plus loin à cause des obstacles que présentait le fleuve à la navigation. De plus, les flèches empoisonnées des Indiens éclaircissaient chaque jour davantage le nombre de ses hommes; les soldats commençaient à murmurer, et pour prévenir une révolte, Ordaz redescendit l'Orénoque. A peine arrivait-il à la côte de Paria, qu'il se voyait emprisonné avec son lieutenant Gonzalez de Avila, sur l'ordre de Sedeño. Conduit à Saint-Domingue, l'Audience le remit en liberté. C'est alors que nous le trouvons à Cubagua en 1532, et il préparait son retour en Espagne lorsqu'il mourut empoisonné.

Le successeur d'Ordaz fut Gerónimo de Hortal, qui

1. Sur Ordaz, v. Las Casas, *Hist. de las Indias*, t. III, pp. 119-122. — Pizarro y Orellana, *Varones ilustres*, p. 73. — Oviedo, *Hist. de las Indias*, l. XXXIII, c. 5. — Herrera, *Hist. Gen.*, Dec. II, lib. IV, VI; dec. III, l, III, V. — Prescott, *Conquête du Mexique*, t. I, l. II, p. 199, 253; t. II, l. III, p. 37, 293. — Caulin, *Historia de Nueva Andalucía*, l. II, ch. V et VI. — Castellanos, *Elegias*, 1re part., élég. IX.

l'avait accompagné comme trésorier. Une expédition, dont il confia le commandement à Herrera, remonta l'Orénoque en 1537, et, dépassant le lieu où s'était arrêté Ordaz, s'engagea dans le Meta. Malgré les rudes fatigues du voyage Herrera poussait toujours plus avant, espérant atteindre la terre enchantée de l'El Dorado, lorsqu'il mourut, frappé d'une flèche empoisonnée. Alors l'expédition revint en arrière, sous la conduite de Alvaro de Ordáz. Hortal, qui avait promis d'attendre ses gens au fort de Paria, était parti pour la Trinidad, impatient d'organiser une autre expédition et de partir lui-même à la suite de son lieutenant. Ordáz et ses hommes souffrirent les maux les plus cruels; n'ayant rien pour se nourrir, ils mangeaient des herbes, des coquillages et même du cuir, déjà pourri, d'animaux marins; à la fin, ils se livrèrent au commerce des esclaves.

Hortal, accompagné de Sedeño, suivit le même chemin qu'Herrera, sans plus de résultats. A son retour, il s'établit à Cubagua; ses démêlés avec Sedeño occupèrent le reste de sa vie et ses cruautés hâtèrent la ruine de la Nouvelle-Cadiz [1].

Nous ne citerons ici que pour mémoire les voyages sans profit pour la colonisation de Francisco de Orellana qui, en 1541, passa de l'Amazone dans l'Océan et longea au nord et à l'ouest la côte entière de Guyane [2]; de Pedro de Ursua [3], et de Lope de Aguirre (1560) [4], partis du Pérou à la recherche de l'El Dorado, afin d'arriver aux expéditions d'Antonio de Berrio, les premières qui eurent un résultat appréciable. A. de Berrio était le gendre et l'unique héritier du conquérant des Muyscas, Gonzalo Jiménez de Quesada,

1. Sur Hortal, v. Caulin, *Hist. de Nueva Andalucia*, l. II, ch. 7. Castellanos, El. I, p. 10; — Herrera, Dec. V, l. V, c. 6; Dec. VI, l. III, c. 15, et Collect. de Docum. ined. de Torres de Mendoza, t. XII, p. 46, une lettre très curieuse de Hortal, datée de Cubagua, dans laquelle il énumère ses prétendus services et réclame à titre de récompense la charge de Contador.

2. Herrera, Dec. VI, l. IX, c. 2.

3. Bollaert (Wm.), *Expedition of Pedro de Ursua*, avec introd. par C. R. Markham, Londres, 1861.

4. Sur Aguirre, v. Liv. II, ch. II.

qui lui-même, avant 1581, avait dépensé 50,000 pesos en des expéditions dans l'intérieur de la Guyane. Désireux de continuer l'œuvre de son beau-père, Berrio partit en 1591 de la Nouvelle-Grenade avec 700 cavaliers, 1,000 têtes de bétail et une troupe d'Indiens esclaves. Passant par le Casanare et le Meta, il entra dans l'Orénoque, descendit à son embouchure [1] et monta à la Trinité où il fonda *San José de Oruña*. Puis, il revint bientôt à l'Orénoque, et ce fut lui probablement qui jeta les bases de la première ville de Santo Tomé de Guayana.

On ne possède aucun document qui permette d'établir d'une façon certaine la date de la fondation de Santo Tomé. Gumilla [2], suivi par l'Anglais Schomburgk et le Hollandais Netscher, la font remonter jusqu'à l'expédition de Ordaz. « Diego de Ordaz, dit Schomburgk, fonda en 1531-32, à l'embouchure du Caroni, un établissement appelé *Caroao* ou *Carao*, qui, plus tard, reçut le nom de Santo Tomé de Guayana [3]. » Netscher dit également que « Ordaz fonda Santo Tomé vers 1532 » [4]. Ces assertions sont formellement contredites par Fr. Pedro Simon. Celui-ci, qui était provincial des franciscains à Bogota, écrivit ses *Noticias* en 1623. Il est donc plus proche contemporain des événements qu'aucun de ceux qui ont suggéré d'autres dates; de plus, il s'est servi pour la composition de son ouvrage, de documents et de manuscrits de date antérieure; aussi son autorité mérite-t-elle la plus sérieuse considération. Or, Simon dit en parlant d'Ordaz que ce dernier, « étant à Paria, fit voile vers l'autre rive du fleuve et débarqua à un village appelé Carao, dont les naturels le reçurent avec affabilité » 5. Il s'agit donc d'un simple séjour d'Ordaz dans un village indien et non d'une fondation. Et plus loin, Simon attribue

1. *Raleigh's Guiana*, éd. Schomburgk, pp. 26-39. — *Case of Venez.*, I, 38.
2. Gumilla, *El Orinoco Ilustrado*, p. 9 (édit. de 1741).
3. Schomburgk, *Raleigh's Discovery*, p. 79, note 2.
4. Geschiedenis van de Kolonien Essequebo, etc. (p. 20), cité par *U. S. com. report*, I, 39. Quant à la date de 1586, indiquée par Depons (*Voyage à la Terre-Ferme*, v. III, p. 254), elle ne semble reposer sur aucune autorité.
5. Fr. Pedro Simon, *Noticias*, p. 121.

la création de Santo Tomé à A. de Berrio, mais sans en donner la date exacte [1]. M. J. Franklin Jameson, dans son rapport à la Commission de Paris chargée de régler le différend anglo-vénézuélien, pense que la ville fut fondée en 1591 ou 1592 [2].

A défaut de document déterminant l'année où fut bâti Santo Tomé, nous en possédons un, du moins, qui nous donne la date de la prise de possession officielle de la Guyane par les Espagnols. Cette curieuse relation, tombée entre les mains de Walter Raleigh en 1595 et publiée dans le *Discovery of Guiana*, est ainsi conçue :

« Sur la rive du Pato, autrement appelé Orénoque, la principale partie en étant nommée Ouarismero, le 23 avril 1593, Domingo de Vera, maître de camp et général pour Anth. de Bereo, gouverneur et capitaine général pour notre seigneur le Roi, entre les rives du Pato, *alias* Orénoque, et du Marañon et de l'île de Trinedad, en présence de moi Rodrigo de Caranca, escribano, commanda à tous les soldats de se réunir en ordre de bataille, et le capitaine et maître de camp se tenant au milieu d'eux, il leur dit : « Señores, soldats et capitaines, vous savez depuis longtemps que notre général, Anth. de Bereo, après avoir, pendant onze années de voyage, dépensé plus de 100,000 pesos d'or, a découvert les nobles provinces de Guiane et de Dorado, desquelles il prit possession pour les gouverner lui-même ; mais pour procurer à ses populations les secours et les munitions nécessaires, il passa à l'île de Margarita et peupla la Trinedad. Il m'a envoyé afin d'apprendre et de découvrir les moyens les plus faciles pour entrer dans les dites provinces et les peupler. Donc, en présence de la croix, je prends cette possession au nom du roi Don Philippe, notre Seigneur et du gouverneur Anth. de Bereo, et aux questions faites sur cette possession, je réponds que ce faisant, en présence du cacique Don Antho., autrement appelé More-

1. Pedro Simon, *Noticias*, p. 161.
2. *U. S. com. report*, I, 38.

quito, celui-ci consentit à la dite possession, s'en montra content et donna son obéissance à notre Seigneur le Roi, et en son nom au dit gouverneur Antho. de Bereo. Et le dit maître de camp s'agenouilla devant la croix portée par Fray Francisco Carillo ; les capitaines et soldats dirent que la possession était bien prise et qu'ils la défendraient au péril de leurs vies. Et il m'a requis, moi Escribano, de prendre acte de la chose, ce que j'ai fait, confirmant cette possession pour le gouverneur Antho. de Bereo.

» Signé : Domingo de Vera, et au-dessous :

» Devant moi, Rodrigo de Caranca, escribano del Ejército.

» En conséquence de cette prise de possession, le 27 avril de la même année, le maître de camp, avec tout le camp et les hommes de guerre, s'enfonça à plus de deux lieues dans l'intérieur, alla à la ville du cacique, lui annonça par l'intermédiaire de l'interprète Antho. Bisante la prise de possession. Devant le dit Fray Francisco Carillo il fit sa soumission à Sa Majesté et à notre Sainte Foi Catholique. Et le maître de camp planta la croix dans le sol, l'inclinant vers l'Orient. Et il requit le camp entier d'en témoigner. Et Domingo de Vera signa avec nous :

» Rodrigo de Caranca, Escribano del Ejército.

» Le premier mai, ils poursuivirent la dite possession et découverte vers la ville de *Carapana*. De là, le dit maître de camp passa à la ville de *Toroco*, dont le cacique s'appelait Topianary, à cinq lieues plus avant dans l'intérieur que la ville de la première nation. Et le cacique, informé de la prise de possession par Sa Majesté et le Corregidor, et qu'il devait obéissance à Sa Majesté, au dit Corregidor et maître de camp, et que celui-ci voulait planter une croix au milieu de la ville, le dit cacique promit de rester dans l'obéissance de notre seigneur le Roi et du dit gouverneur, Antho. de Bereo, dont il serait le vassal [1]. »

On voit par ce document qu'antérieurement au mois d'avril 1593, Berrio avait pris possession de la Guyane.

1. Raleigh. *Discovery of Guiana*, édit. Schomburgk, pp. 123-126.

Avait-il jeté les fondements de Santo Tomé? On peut le conjecturer de ce passage de l'acte où il est dit que, pour procurer des secours aux populations, Berrio était passé à la Trinité. Il s'agit là évidemment non pas de populations indigènes, pour lesquelles Berrio n'eût sans doute pas eu cette généreuse pensée, mais bien des premiers colons espagnols. En tout cas, ce premier Santo Tomé n'était qu'un établissement bien faible, incapable de se maintenir, un simple essai[1]; et en 1594, Berrio se vit dans l'obligation d'envoyer Domingo de Vera en Espagne pour chercher des renforts[2].

Pendant l'absence de Vera, en 1595, eut lieu la première expédition du fameux Walter Raleigh sur l'Orénoque, qu'il a racontée dans son *Discovery of Guiana*[3], livre qui « contient les plus grandes impostures qui aient jamais récréé la crédulité du genre humain »[4]. Parti d'Angleterre avec cinq navires, il arrive à la Trinité, incendie San José de Oruña, fait prisonnier Antonio de Berrio qu'il y trouve établi et l'oblige à s'embarquer avec lui pour le guider vers les régions de l'El Dorado. Dans son imagination de visionnaire, il se figure déjà qu'il entre dans le palais de Manoa, « où la vaisselle, les vases, les meubles, tout est d'or et d'argent. Les oiseaux, les quadrupèdes, les arbres et les arbustes, de grandeur naturelle, tout est d'or; il en est de même des poissons qui nagent dans les eaux des rivières, des lacs et des mers de cette localité surprenante. »

1. Cf. W. Raleigh dans son *Apology*, édit. de 1650, p. 29, qui, en parlant du Santo Tomé de 1618, dit qu'il était « twenty miles distant from the place where Antonio Berrio, the first governour, by me taken in my first discovery, had attempted to plant ».

2. Keymis, *A relation of the second voyage to Guiana*, 1596, p. 9. — Fr. Simon, p. 597.

3. Raleigh, *The discovery of the large, rich and beautiful empire of Guiana*, 1 vol. in-8° de 176 pages. Londres, 1596. — Traduit en français dans l'édition française des *Voyages de Franc. Coreal aux Indes occidentales*, 1666-1697, édit. d'Amsterdam, 1772, 3 vol. in-12; 2e vol., p. 153.

Simon et Caulin ne nous disent rien de cette première expédition de Raleigh. Yanes, dans son *Compendio de Historia antigua de Venezuela*, indique seulement la date de l'expédition (p. 38). Baralt, dans son *Historia antigua de Venezuela*, ne lui consacre que quelques lignes.

4. Hume, cité par A. Rojas, *Leyendas históricas*, 2e v., p. 19.

Raleigh entra dans l'Orénoque par le tributaire Amana qui tombe dans le Macareo, un des principaux caños du delta[1]. Il s'enfonça jusqu'aux *raudales* du Caroni; mais les pluies qui faisaient déborder les eaux, et en même temps la crainte des Espagnols, l'obligèrent à rebrousser chemin; il remit en liberté son prisonnier Berrio et il regagna l'Angleterre pour préparer une expédition mieux armée.

C'est qu'en effet ce premier voyage, qu'on pourrait appeler une inspection préliminaire, avait donné à Raleigh une haute idée de l'influence que les Espagnols exerçaient, dès cette époque, sur les indigènes de la Guyane. Il essaya à maintes reprises d'enrôler des Indiens sur son passage pour l'aider à atteindre la fabuleuse cité de Manoa; mais il eut beau montrer aux caciques le portrait de la reine Elisabeth en leur expliquant que c'était la souveraine la plus puissante du monde, les caciques secouaient la tête, répétant en leur langue : « *Ezzabeta cassipuna, Aquererwuna,* » Elisabeth, caciquesse, souveraine très puissante; mais ils refusaient de suivre l'Anglais, craignant les représailles des Espagnols. Un seul chef se déclara prêt à le guider vers les mines de Guyane, à condition que Raleigh laissât dans sa bourgade assez d'hommes pour la protéger contre les Espagnols. Mais Raleigh en était incapable; cela, dit-il, aurait exigé des forces supérieures à toutes celles dont il disposait[2]. Enfin, il avoue qu'il dut renoncer à pénétrer dans l'intérieur, parce qu'ayant seulement 50 soldats, « le reste étant des ouvriers et des rameurs, » il ne pouvait laisser sur le fleuve une garde suffisamment armée, car « without those thinges necessarie for their defense, they shoulde be in daunger of the Spaniards in my absence »[3]. Aussi écrivait-il, lorsque immédiatement après son retour il préparait une seconde expédition : « Nous ne marchons pas, comme Cortez, Pizarre,

1. Cf. A. Rojas, *Ley. hist.*, II, p. 16.
2. Raleigh, *Discovery of Guiana*, édit Schomburgk, p. 92, 93, 98.
3. *Id.*, p. 92.

contre un peuple nu et sans armes (ressemblant à des enfants qui vont jouer au *juego de Cañas*); mais we are to encounter with the Spaniards, armed in all respectes, and as well practised as ourselves[1]. »

Raleigh ne put jamais obtenir assistance des naturels. Dans sa dernière expédition, il ne le tenta même pas. Il avait laissé sur l'Orénoque, en 1595, deux Anglais qui devaient essayer de gagner l'amitié des Indiens; aussitôt que les Espagnols entendirent parler d'eux, un ordre fut donné pour les faire arrêter, et ici nous laissons la parole au trésorier royal de Cumaná, D. Roque de Montes, qui, le 18 avril 1596, adressait de Cumaná au roi d'Espagne un rapport contenant le passage suivant :

« J'ai donné des instructions au capitaine Felipe de Santiago pour qu'il remonte l'Orénoque et s'empare des deux Anglais que Guaterral *(sic)* a laissés l'année dernière, afin qu'ils apprennent le langage des naturels, dans l'intention qu'il est de revenir lui-même et de savoir quels sont les meilleurs endroits pour s'établir.

» Je lui ai ordonné d'aviser les chefs des nations indiennes de ne pas admettre ni recevoir d'étrangers dans leurs territoires, sauf les Espagnols au service de V. M.

» Conformément à ces recommandations, le dit capitaine Felipe de Santiago est allé directement à la dite rive sud de l'Orénoque, montant jusqu'à la province de Moriquito, où il s'empara d'un des deux Anglais mentionnés plus haut, nommé Francisco Espari; il apprit que l'autre avait été dévoré par un tigre, et il avisa les Indiens des instructions que je lui avais données[2]. »

La crainte que les Espagnols inspiraient aux indigènes est attestée par Keymis, le lieutenant de Raleigh, qui, en 1596[3],

1. Ralegh, *Discovery of Guiana*, édit. Shomburgk, p. 149.

2. Rapport de D. Roque de Montes, trésorier royal de Cumaná, à S. M., 18 avril 1596. Arch. gen. de Indias (Séville), E. 54, caj. 4, leg. 13 (Archivo de Simancas, Audiencia de Santo Domingo : Cartas y expedientes de personas seculares de la provincia de Cumaná, 1578-1693).

3. Gumilla (*Orin. Ilustr.*, 1741, p. 9) place les voyages de Raleigh et de Keymis en 1545 et 1546 au lieu de 1595 et 1596. A la page suivante, il déclare

fit un second voyage en Guyane pour préparer les voies à une autre expédition de son chef. Les caciques indiens refusaient de correspondre avec lui autrement que par de petits entretiens secrets, car ils redoutaient que des espions n'en informassent les Espagnols et que ceux-ci ne leur fissent un mauvais parti[1]. Et Keymis constata que plusieurs tribus, entre autres celle des Araucas, étaient entièrement dévouées aux Espagnols[2].

Après le départ de Raleigh, en 1595, nous retrouvons Antonio de Berrio, à la Trinité, occupé à réparer les ruines de San José de Oruña. Ses prétentions à s'établir dans cette île furent vues d'un mauvais œil par le gouverneur de Cumaná, Francisco de Vides, qui déjà avait confié le commandement de la Trinité au capitaine Velasco. La jalousie de Vides en vint à un tel point qu'il songea même un instant à déposséder de son établissement sur l'Orénoque celui qu'il considérait comme un rival. D'après Pedro Simon, dont l'autorité est confirmée par celle de D. Roque de Montes, Felipe de Santiago, le même qui avait été chargé de s'emparer des deux Anglais de Raleigh, fut envoyé avec vingt hommes pour enlever Santo Tomé à Berrio, « prenant avantage de la petite troupe d'hommes que celui-ci avait[3]. » Heureusement, tout se termina pacifiquement, et, par un arrangement conclu « au gré des deux parties » entre Santiago et Berrio, il fut convenu que

que la ville fut détruite par le capitaine hollandais Janson; et cette assertion est répétée par Caulin (*Historia corográphica, natural y evangélica de Nueva Andalucía*, 1779, p. 9), par Humboldt (*Voyage aux régions équinoxiales*, v. II, p. 638), et par Rodway (*Annals of Guiana*, p. 14). Il s'agit de l'expédition de l'amiral Adriaen Janszoon Pater, qui eut lieu en 1629 (v. plus loin), et la date qui donne Santo Tomé comme existant en 1579, repose, comme le conjecturent MM. Jameson et Burr dans leurs rapports de 1896, sur une mauvaise lecture : MDLXXIX, pour MDCXXIX. (*U. S. com. report*, I, 40).

1. «... Whereby danger would grow to Carapana. » Hakluyt (R.), *Principal Navigations*, etc., édit. Goldsmid, Edinburgh, 1890, vol. XV, p. 77 (Keymis, *Relation of the second voyage to Guiana*).

2. « Doe for the most part serve and follow the Spaniards. » *Id.*, p. 60.

3. Fr. P. Simon, *Noticias*, p. 600. — Cf. Keymis, *Relation*, p. 9. Déjà Raleigh, dans son « Discovery » (éd. Schomburgk, p. 37), disait que « Vide et Berrio étaient devenus mortels ennemis. »

celui-ci, renonçant à la Trinité, « resterait avec ses gens sur la rive de l'Orénoque[1]. »

Cette rencontre de Santiago et de Berrio sur l'Orénoque eut lieu, selon le rapport de D. Roque de Montes, à l'automne de 1595. C'est vers ce moment que Domingo de Vera revint d'Espagne, amenant un nombre considérable de colons pour l'Orénoque[2], et l'on peut dire que de ce temps date la véritable fondation de Santo Tomé, qui jusque-là n'avait été qu'un poste sans importance et peut-être sans nom. La population de la place s'éleva à quatre cents hommes, femmes et enfants. Un couvent de franciscains y fut fondé, car Vera avait amené avec lui dix prêtres séculiers et douze pères franciscains, dont sept s'établirent à Santo Tomé[3].

La question de l'emplacement, ou plutôt des emplacements de Santo Tomé, est aussi obscure que celle de ses origines. Selon Pedro Simon, lors de l'expédition de Raleigh en 1618, la ville se trouvait à l'embouchure du Caroni[4]. Or, si l'on se reporte à l'expression de Raleigh, que nous avons citée plus haut, on en conclura que le premier essai de colonie de Berrio avait été fait à vingt milles en aval. Le professeur Burr conjecture que la construction de Santo Tomé dans une situation mieux défendable, vers l'embouchure du Caroni, a dû commencer en 1596, après l'arrivée de Domingo de Vera et de ses colons[5].

Nous verrons plus loin qu'en 1619, Berrio rebâtit la ville incendiée par Raleigh, et qu'elle changea encore une

1. Rapport de D. Roque de Montes au Roi d'Espagne, du 18 av. 1596, cité plus haut, p. 247.

2. Fr. Pedro Simon, *Noticias*, p. 600. — Keymis, p. 9.

3. Simon, *Noticias*, p. 599, 606. En 1617, ce couvent fut transféré de la juridiction de la province de Santa Fé à celle de la province de Caracas (Caulin, *Historia corográphica, etc.*, p. 180). Peu après, en 1618 ou 1619, un autre couvent fut fondé là par les Dominicains (*U. S. com. rep.*, I, 54). Cependant, en 1629, il n'existait plus que le monastère des Franciscains. (Simon, pp. 650, 659. *U. S. com. rep.* I, 54, et les autorités citées : De Laët, *Beschryvinghe van West Indien*, édit. de 1630, p. 593; *Novus orbis*, 1633, p. 659; *Nouveau Monde*, 1640, p. 601).

4. Simon, *Noticias*, p. 641.

5. *U. S. com. report*, I, p. 44, note 1.

fois de site en 1637[1]; mais on peut penser que ces deux derniers emplacements n'étaient pas sensiblement différents de celui de la seconde ville de 1596, car Gumilla et Caulin s'accordent à placer celle-ci à peu près dans le site que Santo Tomé occupa jusqu'au transfert à Angostura[2].

Les colons que Domingo de Vera avait amenés n'étaient venus en Guyane que dans l'espoir de s'enrichir au pays de l'or. Leur chef leur avait tant vanté les splendeurs de Manoa que l'établissement de Santo Tomé fut pour eux une triste désillusion. Aussi n'aspiraient-ils qu'à quitter leurs nouveaux foyers, et Berrio dut en laisser partir trois cents qui suivirent Vera à la conquête de l'El Dorado[3]. Pas un seul ne revint; tous périrent de la fièvre ou tombèrent sous les flèches des indigènes.

Leur départ avait failli compromettre l'existence de Santo Tomé. L'établissement se maintint cependant grâce à l'énergie de Berrio. Keymis, qui le vit en avril 1596, dit que c'était « une ranchería d'environ une vingtaine ou une trentaine de maisons », que Berrio avait l'intention de fortifier avec de l'artillerie et dans laquelle il avait une cinquantaine d'hommes[4].

A. Cabeliau, commissaire général du bateau hollandais *Zeeridder*, qui visita Santo Tomé dans l'été de 1598, dit qu'il y trouva une force de soixante cavaliers et de cent mousquetaires[5]. Dans son rapport, Cabeliau témoigne de l'activité des Espagnols, qui, dit-il, « ont commencé dans les montagnes de Guyane, à une distance d'environ six jours de voyage vers le sud de l'Orénoque, la construction

1. Lettre du Cabildo de Trinidad à S. M., citée même liv., ch. II.

2. Gumilla, p. 11. — Caulin, p. 59, 191.

3. Simon, *Noticias*, p. 606-614.

4. Keymis, *Relation*, p. 15, 16. C'est sans doute dès ce moment que fut commencée la construction du fort de Fajardo, dans une île, en face de la ville.

5. Rapport aux Etats-Généraux du récent voyage à la côte de Guyane (3 décemb. 1597-28 oct. 1598), écrit par Cabeliau, « clerk » de l'expédition, et soumis par lui (3 fév. 1599). Cité par *U. S. com. rep.*, II, p. 13, d'après les archives royales de la Haye (Hague. Rijksarchief : Acten ende Resolutien van de... Staten Generael, 1598).

d'une route d'à peu près 1,600 stades (200 milles) de longueur et assez large pour que cinq chevaux y passassent de front, et ils espèrent par ce moyen conquérir le pays[1]. »

De même, un Anglais, sir Thomas Roe, qui avait navigué le long de la côte de Guyane, parlait, dans une lettre adressée de Port of Spain au lord trésorier Salisbury, le 28 février 1611, « des efforts faits par le Roi d'Espagne pour s'implanter sur l'Orénoque, » et il constatait que « hommes, bétail et chevaux arrivaient journellement pour être employés à fortifier la place et la nouvelle ville »[2].

Néanmoins, Santo Tomé n'était encore qu'un établissement bien faible quand les hommes de Raleigh le détruisirent au temps de sa dernière expédition. Dans une lettre de 1618, Raleigh lui-même s'exprimait ainsi : « Mon long emprisonnement[3] a donné le temps aux Espagnols d'élever, sur les rives de l'Orénoque, une ville de pieux couverts avec des feuilles d'arbres, qu'ils ont appelée Santo Tomé[4]. » Dans son *Apology*[5], il appelle cela « a spanish towne or rather a village », « a wooden towne, and a kind of a forte. » Et l'autorité de Raleigh est confirmée par celle de Pedro Simon. « Don Diego de Palomeque, qui défendit la place en 1618, disposait, dit-il, de 57 hommes ; il avait un fort, six canons, une église, un beffroi, un couvent de franciscains[6]. »

Nous venons de parler de la dernière expédition de Raleigh. Ce fut un rude assaut pour la ville naissante. Raleigh était parti d'Angleterre en 1617 avec une escadre de 14 navires et 121 pièces d'artillerie. Pour avoir le chemin libre vers les mines, il avait résolu de prendre Santo Tomé. Il envoya contre la ville 400 hommes conduits par

1. Rapport, etc. : «... ende meenen by dese middel alsoe, tselfdle te conquesteren. »

2. Cité par *U. S. com. rep.*, I, p. 49, d'après le « Calendar of State Papers, Colonial », v. 1, p. 11.

3. Au retour de sa première expédition, Raleigh, impliqué dans une conspiration contre Jacques Ier, fut jeté en prison (1603), où il resta treize ans.

4. Cité par *U. S. com. rep.*, I, p. 49, d'après « Edward's Raleigh », v II, p. 377.

5. *Id.*, pp. 29, 52.

6. Simon, *Noticias*, pp. 637, 640-43.

son lieutenant Keymis et son fils, le jeune Raleigh[1]. Quant à lui, il débarqua à un point plus bas de l'Orénoque, afin de gagner directement la région où il croyait trouver de l'or. Que pouvaient contre les forces des Anglais les 57 hommes de Palomeque ? Cependant la résistance de Santo Tomé fut admirable. Le gouverneur était assisté d'un brave officier, le capitaine Gerónimo de Grados. Palomeque paya de sa vie sa vaillante défense, mais l'Anglais ne put entrer dans Santo Tomé qu'après avoir subi des pertes considérables. Parmi les morts se trouvait le fils de Raleigh. Keymis occupa la ville pendant vingt-six jours ; puis il apprit que des renforts espagnols approchaient[2] ; il la pilla, la brûla et se retira pour aller rejoindre Raleigh. C'était le 29 janvier 1618.

De graves dissentiments ne tardèrent pas à éclater entre le général anglais et son lieutenant. On avait découvert une mine, mais pour extraire le précieux métal, il fallait sacrifier la vie de cent hommes. Keymis refusa d'employer les soldats à cette besogne. De là une scène violente entre lui et Raleigh, qui déjà auparavant avait reproché, en termes amers, à son lieutenant la mort de son fils. Keymis, ne voulant pas s'exposer plus longtemps à la colère de son chef, s'enferme dans son navire, y demeure plusieurs jours, et un beau matin une détonation se fait entendre. C'était Keymis qui venait de se suicider[3]. A la suite de cet événement, les soldats murmurèrent ; une révolte faillit éclater, et Raleigh, après avoir perdu la moitié de son escadre, regagna l'Angleterre, où bientôt après il monta sur l'échafaud, le roi ayant rendu effective la sentence de mort prononcée contre lui.

Un an environ après cet événement, arrivait à la cité

1. Raleigh, *Discovery of Guiana*, pp. 167 et sqq. — Cf. Simon, *Noticias*, pp. 643-658.

2. Raleigh note qu'une grande partie de la force espagnole était due à la facilité avec laquelle le commandant de Guyane pouvait obtenir des renforts de Cumaná et des autres provinces (*Discovery*, pp. 93, 149, 211-216).

3. A. Rojas, *Leyendas históricas*, II, p. 22, et les autorités citées : Harris, *Collection of voyages* ; Thomson, *Memoirs of the live of sir Walter Raleigh*.

incendiée Fernando de Berrio, qui la reconstruisit[1]. Mais Santo Tomé ne devait pas tarder à subir de nouveaux désastres.

1. Simon, *Noticias*, p. 659. — Les habitants commencèrent à rebâtir aussitôt après le départ des hommes de Raleigh, construisant cette fois, avec une église, un couvent de franciscains et un de dominicains (cf. Caulin, pp. 180, 181).

CHAPITRE II

Les Hollandais dans les régions de l'Orénoque et de l'Essequibo.

De bonne heure les Espagnols se trouvèrent en contact, dans la Guyane, avec un peuple qui, pendant deux siècles, leur en disputa la possession ; nous voulons parler des Hollandais. L'histoire de cette rivalité entre Espagnols et Hollandais est des plus importantes pour l'étude des *origines vénézuéliennes*. On sait, en effet, que l'ancienne Guyane hollandaise est devenue la Guyane anglaise en 1814 [1], et c'est en s'appuyant sur les droits acquis par leurs prédécesseurs que les Anglais réclamaient naguère au Vénézuéla l'embouchure même de l'Orénoque.

Longtemps avant que le livre de Raleigh, *Discovery of Guiana* appelât l'attention universelle de l'Europe sur les rivages de l'Amérique, les Hollandais avaient soupçonné les grands avantages qu'ils pourraient recueillir du commerce avec les naturels de ce pays. Ils avaient été les premiers colons de la région du Demerara, où ils s'étaient établis en 1556 [2]. Ils ne tardèrent pas à essayer de gagner l'Essequibo et même la contrée de l'Orénoque. En 1597, des marchands hollandais, entre autres l'armateur Cornelisz Leyen, bourgeois de Entkuisen, étaient autorisés par les Etats-Généraux de Hollande à envoyer deux vaisseaux sur

1. Convention de Londres. — V. G. Pariset, *Historique sommaire du conflit anglo-vénézuélien en Guyane*, p. 24. — Les Hollandais étaient alors sujets espagnols. Leur existence nationale commença en 1579. En 1581, ils repoussaient formellement toute dépendance vis-à-vis du roi d'Espagne, et le soulèvement des Pays-Bas aboutit à l'indépendance reconnue en 1648 par le traité de Munster.

2. G. Pariset, *Historique sommaire*, p. 9.

la côte de la Guyane occidentale[1]. De même, en 1604, des marchands de Haarlem, nommés Peenen et Gerrit, firent voile vers l'Orénoque en vertu d'instructions qu'ils avaient reçues en janvier de cette même année ; mais ils ne purent pénétrer dans le fleuve, « à cause de la multitude des Espagnols qu'ils rencontrèrent[2]. »

La première date certaine d'un poste hollandais dans la Guyane occidentale est l'année 1613. Le député-gouverneur de Santo Tomé de Guayana, D. Antonio de Muxica Buitron, écrivait à S. M., le 25 juin : « Les Hollandais ont une forteresse puissante, bien défendue par de l'artillerie, sur le Corentyn, rivière située à une distance de 200 lieues de la ville, et ils sont fortement unis avec les Caribes »[3]. Mais cet établissement ne devait pas subsister longtemps. Dans une nouvelle lettre du 30 mai 1614, le même Antonio de Muxica rapporte que « l'insolence des Flamands et les mauvais traitements qu'eux et les Caribes infligeaient aux Aruacas étaient tels, qu'avec l'autorisation de D. Juan de Tostado, gouverneur de Trinidad, en l'absence de Sancho de Alguisa, il s'avança vers le Corentyn, accompagné de 30 mousquetaires et de 300 Indiens armés. Arrivé près de la forteresse des Flamands, il les somma trois ou quatre fois de se rendre. Ils ne répondirent que par des insultes et des plaisanteries ; les Espagnols firent feu sur le fort, si bien que pas un seul Flamand n'échappa et que tous furent brûlés. Les plantations de tabac avoisinantes furent détruites, le pays dévasté, et ce qui fut fait en cette occasion produisit un grand effet »[4].

Un autre essai, fait en 1615 par les Hollandais pour s'établir sur le Cayenne, n'eut pas plus de succès. Deux

1. La Haye, Rijksarchief: Acten ende Resolutien van de Staten Generael, 1597 (23 décemb.), cité par *U. S. com. rep.*, II, p. 11, et *Case of Venezuela*, App. II, 5, 6.

2. La Haye, Rijksarchief: Resolutien van de Admiraliteit te Amsterdam, 1604, codex 386, d'après *U. S. com. rep.*, II, p. 25.

3. Arch. gen. de Indias (Séville) : Cartas y expedientes de la Ysla de Trinidad, 54, 4, 6 (cf. *Livre bleu anglais*, I, p. 52).

4. Arch. gen. de Indias (Séville), 54, 4, 1, Audiencia de Santo-Domingo. Ramo secular : Cartas y expedientes de los gobernadores.

vaisseaux avaient amené sur les bords de ce fleuve 280 colons, qui tentèrent en vain de commercer avec les naturels; ils furent malmenés par les Indiens et durent quitter leur poste la même année[1]. Une cédule royale du 12 décembre 1615, adressée à D. Felipe de Biamonte y Navarra, gouverneur et capitaine général de l'île de San Juan de Puerto-Rico, lui enjoignait d'envoyer à D. Diego Palomeque de Acuña, gouverneur de Trinité et Guyane, 50 hommes de la flotte et de 70 à 80 soldats pour l'aider « à se débarrasser des ennemis qui tentaient de s'établir dans son gouvernement », et Biamonte recevait l'ordre « d'obéir aux requêtes confidentielles que lui adresserait le gouverneur de la Trinité et de lui expédier des renforts[2]. »

On est donc en droit de dire avec le professeur Burr : « s'il est certain que dès 1613 les Hollandais s'étaient établis sur la côte de Guyane, ces premiers établissements périrent dans leur enfance, et en partie ou entièrement par le fait des Espagnols »[3].

Cependant, les Hollandais ne devaient pas tarder à se relever de ces premiers échecs et, sous prétexte d'échanges avec les indigènes, à prendre pied dans la région de l'Orénoque. En 1621, la Compagnie hollandaise des Indes Occidentales reçut sa première charte. Tout le commerce aux mains des Hollandais fut mis sous le contrôle exclusif de la Compagnie, et elle ne craignit pas de désigner l'Orénoque comme étant soumis à son action[4]. Il faut croire que les Espagnols, malgré le soin jaloux avec lequel ils écartaient les étrangers de leurs ports, ne s'offensèrent point tout d'abord des prétentions de la Compagnie. En effet, Jan de Laët, dans son livre *Beschryvinghe van West Indien*, paru en 1625, dit que la ville de Santo Tomé faisait alors un grand commerce de tabac avec les Hollandais, et que

1. *U. S. com. rep.*, I, p. 165. — *Case of Venezuela*, I, p. 51.
2. Arch. gen. de Indias (Séville), 54, 4, 1 : Cartas y expedientes de los gobernadores de Trinidad y Guaiana (1586-1699).
3. *U. S. com. rep.*, I, p. 164-165.
4. *Case of Venezuela*, App. III, 1, 3. — *Livre bleu anglais*, III, 53, 55.

quelquefois, il se trouvait dans son port jusqu'à huit ou neuf navires hollandais en même temps [1].

Profitant de ces avantages, les Hollandais voulurent porter un coup décisif à la puissance espagnole. En décembre 1629, Santo Tomé était attaqué par une force navale de la Compagnie hollandaise des Indes occidentales, commandée par l'amiral Adriaen Janszoon Pater. La ville fut pillée et incendiée ; elle consistait alors en 130 ou 140 maisons de construction légère, une église et un couvent de franciscains [2].

En 1637, les Hollandais, aidés des Caribes, s'attaquèrent à San José de Oruña de la Trinité, qu'ils détruisirent, après avoir pris de nouveau Santo Tomé, qu'ils venaient encore une fois d'incendier. Une lettre du Cabildo de Trinidad au Roi d'Espagne, en date du 27 décembre 1637, nous donne la relation officielle de ces événements, en même temps qu'elle atteste les progrès considérables de la puissance hollandaise et les craintes que les Espagnols en concevaient [3].

« Informés par le gouverneur de cette province, Don Diego de Escobar, qui envoya un courrier spécial de la ville de Santo Tomé de Guaiana, que les Hollandais, unis avec les Indiens Caribes et venant d'Amacuro, Essequibo et Berbice, ont pris cette place, l'ont pillée et brûlée, nous nous hâtons de faire connaître cet événement à V. M. Ces ennemis nous ont également menacés dans l'île de Trinité, avec une flotte redoutable, car ils sont unis avec des nations indiennes très nombreuses, et particulièrement avec les naturels de cette île, qui se sont soulevés contre nous.

» Les Hollandais sont mariés aux femmes des tribus Caribes, ainsi qu'à celles d'autres peuplades, et c'est une

1. Edition de 1625, p. 487, et édit. de 1630, p. 591, 592 ; cité par *U. S. com. rep.*, I, p. 43.

2. De Laët, *Beschryv.*, édit. de 1625, p. 487, édit. de 1630, p. 593, et De Laët, *Historie of te Jaerlick Verhaël*, p. 166, cités par *U. S. com. rep.*, I, p. 43.

3. Arch. gen. de Indias (Séville), 54, 4, 1 : Cartas y expedientes de los gobernadores de Trinidad y Guaiana. — Cf. *Livre bleu anglais*, I, p. 56.

aide vraiment puissante pour eux dans leur dessein, qui est de se rendre maîtres de toutes ces régions, de l'Orénoque entier, ainsi que de cette île, et de nous anéantir. Ils ont toujours eu le désir de coloniser l'une et l'autre de ces contrées et de se transporter aux confins du Nouveau-Royaume de Grenade. Nous prîmes toutes les mesures possibles avec le peu de forces dont nous disposons, mais par suite de l'état de cette place à peu près privée de défense, nous sommes incapables de nous opposer à leurs ravages[1]. »

A ce document sont annexées trois pièces renfermant les attestations de différents témoins. Dans la première, il est dit que le 14 octobre 1637, les Hollandais ont pillé et brûlé la ville de San José de Oruña, le principal établissement espagnol de l'île de Trinidad, et qu'ils étaient accompagnés de nombreux Indiens Caribes, Aruacas et Nepuyas.

Dans la seconde, l'Alcalde de la Trinidad dit qu'au moment où eut lieu l'attaque des Hollandais contre Santo Tomé, le 22 juillet 1637, fête de sainte Marie-Madeleine, le gouverneur Don Diego Lopez de Escobar s'occupait de transporter la ville à un site voisin, également sur l'Orénoque, mais plus sain et plus favorable au bien-être des habitants, et que la plupart de ceux-ci avaient déjà quitté leurs anciens foyers.

A cette déclaration était joint le procès-verbal de la déposition d'un Indien nommé Andrés, qui était au service du capitaine Cristóbal de Vera, « vecino de Guaiana ». Il rapporta que dans les établissements de Amacuro, Essequibo et Berbice, les ennemis avaient une grande force, et en particulier dans ceux d'Essequibo et de Berbice. Le dit Indien ne connaissait pas l'exacte valeur de ces forces, mais il savait « qu'elles étaient très considérables, que les Hollandais étaient bien armés et avaient avec eux tous les Aruacas et les Caribes; que chaque année, trois ou quatre vaisseaux venaient de Hollande, apportant hommes, argent et provi-

1. Signé : Agustín Santiago, Miguel de Morilla, Agustín de Cañas, Gaspar Sanchez, Francisco Reñiz Mons, Jacinto de Mendoza, et par ordre du Cabildo, Juan de Peñalber, escribano.

sions et s'en retournaient avec du bois de campèche, du coton, des hamacs et du tabac. Il savait bien tout cela, était âgé de trente ans et n'avait d'autre but en parlant que de dire la vérité »[1].

Enfin, dans l'annexe 3, le Regidor de la Trinité précise encore les faits, disant que « les Hollandais brûlèrent les maisons de Santo Tomé, ainsi que la principale église et le couvent de San Francisco. En octobre ils pillèrent et brûlèrent également les maisons de San José de Oruña, les habitants, peu nombreux, n'ayant pu résister. Ils tuèrent Juan Gallardo et blessèrent, entre autres personnages, le capitaine Agustín de Santiago et Don Lopez de Albarán, cousin du gouverneur. A la retraite de l'ennemi, les colons le poursuivirent, tuant de nombreux Indiens et cinq Hollandais. Le témoin, accompagné d'un soldat et de plusieurs Indiens, reprit aux ennemis quinze esclaves et un Indien nommé Andrés (le même qui fit la déclaration précédente), qu'ils avaient fait prisonnier pendant l'assaut de Santo Tomé[2]. »

Santo Tomé ne se releva que lentement et péniblement du désastre de 1637, et il comptait encore bien peu d'habitants en 1653, lorsque arriva dans la Guyane espagnole le Père Denis Mesland[3]. Le XVIIe siècle, d'ailleurs, ainsi que les premières années du XVIIIe, furent pour la puissance espagnole une période de recul. Les Hollandais en profitèrent. En Amérique comme en Europe, « la puissance hollandaise a été faite pour beaucoup de la décadence espagnole sous les derniers Habsbourg[4], » et si l'Espagne a pu maintenir sa domination en Guyane, c'est, ainsi que nous le verrons bientôt, à l'activité de ses missionnaires qu'elle le dut.

La région de l'Essequibo, de même que celle de l'Oré-

1. Signé : Miguel de Morillas, en présence de D. Juan de Eulate, gouverneur, devant Francisco Gonzalez de Barrio Nuevo, escribano.

2. Signé : Don Juan de Eulate, Jacinto de Mendoza et l'escribano, Fr. Gonzalez de Barrio Nuevo.

3. Pelleprat (R. P.), *Relation des missions des PP. de la Compagnie de Jésus*, part. II, p. 9.

4. G. Pariset, *Historique sommaire*, p. 12.

noque, avait été de bonne heure explorée et occupée par l'Espagne. En 1553, un voyageur espagnol entra dans l'Essequibo avec quatre canots, poussa vers l'intérieur, et par une autre rivière passa dans l'Amazone[1]. Une carte fort curieuse rappelle cette expédition, donnant les cours, non seulement de l'Essequibo, mais du Cuyuni et du Mazaruni, et indiquant sur le Pomerun, l'Amacura, le Waini et le Barima, les noms des caciques indiens qui régnaient dans ces contrées[2].

De Laët constatait qu'en l'année 1591, il y avait sur l'Essequibo plusieurs centres de population espagnole[3]. En 1597, Thomas Masham, qui accompagnait le capitaine Léonard Berrie, envoyé en expédition vers l'Essequibo par Raleigh, et qui écrivit la relation du voyage, dit qu'il rencontra sur le fleuve plus de trois cents Espagnols, et il ajoute: « La dernière nuit, nous apprîmes qu'il y avait dix canots d'Espagnols à l'embouchure du Corentyn... qui suivirent la côte pour se procurer du pain et des vivres[4]. » Des documents espagnols parlent d'une autre expédition dans la contrée de l'Essequibo, en 1597, conduite par Ibarguen, le maître de camp de Domingo de Vera[5]. Enfin, en 1615, le duc de Lerme, écrivant au Président du Conseil des Indes, pouvait dire que les Espagnols « étaient solidement établis sur l'Essequibo, où ils cultivaient le sol et récoltaient la cassave, dont ils faisaient du pain qu'ils envoyaient même à leurs compatriotes de la Trinité et de l'Orénoque[6].

Cette première occupation de l'Essequibo par les Espagnols est attestée par les ruines d'un ancien fort, dans l'île

1. *Case of Venezuela*, I, p. 42; *U. S. com. rep.*, III, p. 190.

2. Carte d'un explorateur anonyme, publiée par le gouvernement espagnol dans les *Cartas de Indias* (Madrid, 1877). — Reproduite dans l'Atlas servant d'Appendice au *Case of Venezuela*, carte 76.

3. De Laët, *Beschryvinghe van West Indien*, p. 474, cité par *Case of Venezuela*, I, p. 42.

4. *Case of Venezuela*, I, p. 42; d'après Hakluyt (R.), *Principal Navigations*, IV, p. 193-194.

5. *U. S. com. rep.*, III, p. 189, note, et autorités citées.

6. Lettre officielle du duc de Lerme au Président du Conseil des Indes, Madrid, 2 fév. 1615. Arch. gen. de Indias (Séville), Est. 147, caj. 5, leg. 17. — Cf. *Case of Venezuela*, App. II, p. 263-64.

de Kykoveral, à l'embouchure du Cuyuni, dont la construction, autrefois attribuée aux Portugais, n'est plus aujourd'hui contestée aux Espagnols[1].

Dans la région de l'Essequibo, comme dans celle de l'Orénoque, l'incurie des Espagnols favorisa les progrès des Hollandais, qui s'y infiltrèrent dès le début du XVIIe siècle, s'établissant dans les postes que les Espagnols avaient fondés et qu'ils abandonnaient ensuite. Les archives de la Compagnie hollandaise des Indes occidentales mentionnent les efforts faits par cette Société, dès 1626, pour occuper l'Essequibo[2]. En date du 26 novembre 1626, résolution était prise « d'envoyer le yacht *Arnemuyden* avec vingt hommes robustes vers l'Amazone, le Wiapoco et l'Essequibo, dans le but d'y représenter la Compagnie. Chacun d'eux recevrait en solde deux, trois ou quatre gulden par mois, suivant les services qu'il rendrait ». Le 12 décembre suivant, Johannes Beverlander était pris au service de la Compagnie : « il devrait s'installer sur la rivière d'Essequibo avec Jan Adriaenss van der Goes, et cela moyennant 21 gulden par mois. » En 1627, van der Goes se trouvait sur l'Essequibo, et le 23 août on lui annonçait l'envoi de « trente hommes par le prochain navire, pour l'aider à construire un fort ».

Malgré les difficultés que l'on rencontra dans la fondation de ce premier établissement dont l'abandon fut même agité en 1632[3] et en 1637[4], malgré le peu de constance

1. *U. S. com. rep.*, I, 185-187, et III, 190-191. — *Case of Venezuela*, I, p. 43.

2. La Haye, Rijksarchief, West India papers, v. 478 (Resolutie Boek, 4 mai 1626-30 août 1629), cité par *U. S. com. rep.*, II, p. 42-45.

3. La Haye, Rijksarchief, v. 479 (Resolutie Boek van de Camer van Zeelant, sept. 1629-déc. 1633) ; cité par *U. S. com. rep.*, II, p. 65, 8 avril 1632 : « Sur le rapport de MM. de Moor et Eltsdyck, après entretien avec Van der Goes, il fut résolu de ne pas abandonner la colonie d'Essequibo (Opt rapport van de Heeren de Moor ende Eltsdyck gesproken hebbende met Van der Goes, is geresolveert de colonie op Isekepe nyet te verlaeten). »

4. *Id.*, vol. 480-481 (*U. S. com. rep.*, p. 71-72), 16 avril 1637 : Une commission est instituée pour étudier si le commerce de l'Essequibo est profitable ou non à la Compagnie, et si les marchandises demandées doivent y être expédiées ou non.

des colons, qui demandèrent à être rapatriés [1], la Compagnie tint bon; on renvoya des hommes plus sérieux et plus sûrs [2], et les Hollandais avaient un poste solide dans l'île de Kykoveral [3], lorsque le 30 janvier 1648 fut signé le traité de Munster en Westphalie, par lequel il fut conclu « qu'un chacun, sçavoir les susdits seigneurs Roy (d'Espagne) et Estats (Généraux) respectivement demeureront en possession et jouiront de telles seigneuries, villes, chasteaux, forteresses, commerce, et pays ès Indes orientales et occidentales, comme aussi au Brésil et sur les costes d'Asie, d'Afrique et d'Amérique, que lesdits seigneurs Roy et Estats respectivement tiennent et possèdent » [4].

Cependant, malgré les efforts faits par la Compagnie, le commerce de l'Essequibo se réduisait à un léger trafic, de peu de profit, avec les Indiens, pour les teintures et les bois [5]; l'agriculture était nulle; c'est pourquoi, quand la charte de la Compagnie des Indes occidentales eut été renouvelée en 1647 pour 25 ans, la Chambre de Zélande à qui était confié le soin de l'Essequibo, s'occupa des moyens de rendre la colonisation de cette contrée plus prospère, en l'ouvrant à tous les particuliers qui voudraient s'y fixer. Un premier décret du 12 octobre 1656, suivi d'un second en 1657, annonçait les libertés et les franchises que la Compagnie offrait aux chefs de colonies qui partiraient pour la Guyane : on leur concéderait l'étendue de terrain

1. La Haye, Rijksarchief, 17 août 1637 : Vu la grande démoralisation qui règne en Essequibo chez les colons et leur désir de rentrer dans leurs foyers, on leur permet de revenir (Door de groote debauche vant volck ende dat zy willen thuys commen, is geresolveert dat men se sal laten thuys commen).

2. *Id.*, 17 août 1637 : On essaiera un nouvel envoi de 25 personnes respectables.

3. *U. S. com. rep.*, I, p. 185.

4. *Livre bleu anglais*, I, p. 57 (d'après Dumont, *Traités*, VI, I, 430).

5. *U. S. com. rep.*, I, p. 192. — *Id.*, II, p. 104. D'après Rijksarchief, de La Haye, v. 483-484 (Notulen van de Camer, 16 juin 1644-31 mai 1646), 29 mai 1645 : La Commission chargée de l'Essequibo, constatant que le commerce de cette région avait été de très peu de profit pour la Compagnie, demandait qu'au renouvellement de la charte l'Essequibo fût ouvert au commerce libre.

qu'ils pourraient occuper, selon le nombre de colons qu'ils auraient avec eux, soit deux milles hollandais pour 60 personnes et quatre milles pour 100 personnes. Ils seraient exempts de tout impôt pendant une période de dix ans et seraient libres de chasser, pêcher et commercer en toute franchise[1].

Malgré ces belles promesses, douze personnes seulement consentirent à s'embarquer pour l'Essequibo[2], et la Chambre de Zélande, voyant le peu de succès de ses plans, demanda, le 9 juin 1657, aux Etats provinciaux de prendre eux-mêmes le contrôle de la colonie[3]. Les Etats n'y consentirent pas, mais le 24 décembre 1657, ils passaient un contrat avec les trois villes de Middelburg, Flushing et Vere, qui se chargeaient des risques de l'entreprise[4].

De grands projets furent élaborés et Cornelius Goliat, un ingénieur, fut envoyé en Guyane pour les mettre à exécution. Il s'agissait de s'étendre à l'ouest de l'Essequibo et de prendre possession du Moroco-Pomerun. « On créerait sur ce dernier une ville qui s'appellerait Nouveau-Middelburg, et plus en amont on bâtirait une imposante forteresse qui porterait le nom de Nouvelle-Zélande[5]. »

Ces établissements furent en effet commencés, mais ne purent être achevés. Dans l'hiver de 1665-66, une troupe d'Anglais des Barbades, conduite par le major John Scott, ruina la colonie du Pomerun, et ce qui en restait fut détruit par l'occupation militaire des Français qui suivirent les

1. La Haye, Rijksarchief (papiers de la Cᵉ des Indes occidentales, vol. 491) : Colonien, Commissien, Instructien, Conditien van Coloniers, 1626-1671, pp. 103-109 ; cité par *U. S. com. rep.*, II, p. 113.

2. *Case of Venezuela*, I, p. 77 ; d'après Nederlandsche Jaerboeken (1751), p. 1093.

3. *Case of Venezuela*, I, p. 77, et II, p. 33. — *U. S. com. rep.*, II, p. 124 ; d'après les actes des Etats provinciaux de Zélande.

4. La Haye, Rijksarchief (papiers de la Compagnie des Indes occidentales, v. 2026). Contracten betreffende de Compagnie 1624-1676, cité par *U. S. com. rep.*, II, p. 125.

5. *Case of Venezuela*, I, p. 78, et *U. S. com. rep.*, I, p. 214-215. — Le gouverneur de l'Essequibo en 1760, Storm van's Gravesande, dans une lettre du 2 mai, disait qu'à cette époque la forteresse était encore à fonder (*Livre bleu anglais*, III, p. 114).

Anglais [1]. La Nouvelle-Zélande et le Nouveau-Middelburg n'en continuèrent pas moins à exister sur les cartes hollandaises [2], mais les Etats de Zélande constatèrent eux-mêmes que « la colonie du Pomerun, d'abord prise par les Anglais, puis pillée par les Français, se trouvait maintenant abandonnée de tout le monde » [3]. Néanmoins, les Hollandais ne quittèrent point l'île de Kykoveral, où ils maintinrent une petite garnison [4], et le 11 avril 1670, les trois villes citées plus haut ayant refusé de se charger de nouveau de la colonie, « le fort et la rivière d'Essequibo revinrent à la charge de la Chambre de Zélande [5]. »

Elle y envoya un gouverneur actif, *Hendrik Roll,* qui y arriva en 1670. Reconnaissant la difficulté d'installer des planteurs, il chercha à faire de la colonie un poste important de trafic [6], et sa correspondance témoigne de son habile politique. Son but était de réussir à commercer librement avec les Indiens, comme aussi avec les Européens. Dans une lettre du 16 mars 1673, il disait « que la paix était faite entre les Caribes du Barima et les Aruacas, qu'il avait pu envoyer chez eux un bateau pour y chercher de l'huile et qu'il avait expédié également des marchandises à l'Orénoque pour les vendre aux Espagnols » [7]. Le 22 février 1675, la Chambre

1. *U. S. com. rep.*, II, p. 133, cite le récit de Scott dans sa « description of Guiana », folio 376 de son manuscrit. « En cette année (1666), les Anglais se trouvèrent maîtres de toute la partie de la Guyane, aboutissant à l'Océan Atlantique, depuis le Cayenne au S. E. jusqu'à l'Orénoque au N. O. (excepté une petite colonie sur la rivière de Berbishus), sur une étendue d'au moins 600 milles anglais, » et l'attestation de Byam, le compagnon de Scott, qui dans son « Exact Narrative of the State of Guiana » dit qu'ils tuèrent 30 hommes et firent 70 captifs dans leur expédition.

2. *U. S. com. rep.*, I, p. 216 et *Case of Venezuela* (Appendice III), p. 360-61-63.

3. *U. S. com. rep.*, I, p. 197.

4. *Case of Venezuela*, I, p. 81.

5. La Haye, Rijksarchief (papiers de la Compagnie des Indes occidentales), v. 497 : Notulen (ter West Indische Compagnie ter Kamer Zeeland) 1686-87; procès-verbal du 9 janv. 1686, rappelant que le retour de l'Essequibo à la dite Chambre avait eu lieu le 11 av. 1670 (cité par *U. S. com. rep.*, II, p. 175).

6. *U. S. com. rep.*, I, p. 198, et *Case of Venezuela*, I, p. 81, d'après Rodway (J.), *History of British Guyana,* I, 13, 14.

7. La Haye, Rijksarchief, v. 490, n° 1, année 1673, cité par *U. S. com. rep.*, II, p. 140.

de Zélande approuvait ce qu'il avait fait pour le commerce de l'Orénoque, mais on lui recommandait d'agir avec la plus grande circonspection. « Quant à la demande que les Espagnols vous ont adressée de leur fournir du matériel de guerre pour le Roi, il faut prendre garde que ce ne soit pour s'en servir contre nous ; ce serait alors mettre entre leurs mains un couteau pour nous couper la gorge[1]. Nous vous prions de faire la plus grande attention à la chose. » Dans une autre lettre du 30 novembre 1675, on approuve Roll « d'avoir fait reconduire un noble Espagnol qui venait de Surinam à l'Orénoque par un canot et un guide nommé Jacobus Asseliers, à qui on avait donné la mission d'obtenir du gouverneur espagnol que les Hollandais entrassent en relations de négoce avec ce peuple. Le gouverneur a informé le Roi, et on attend sa réponse. La Chambre ne doute pas qu'elle ne soit favorable et que cet événement ne serve à établir des rapports fructueux et un commerce tout à l'avantage de la Compagnie[2]. »

En 1674, une nouvelle Compagnie des Indes occidentales prit la place de l'ancienne, qui fut dissoute 3. Abraham Beekman, qui succéda à Roll, continua sa politique et, en 1678, la Chambre de Zélande le félicitait du succès de ses premiers efforts : « Nous avons appris avec plaisir que des relations commerciales pouvaient être établies avec les Espagnols, et nous attendons, par un prochain courrier, la liste des objets et marchandises qu'il faudra envoyer là-bas 4. » Encouragé par ces résultats, Beekman rêva de reconstituer la colonie du Pomerun. En 1679, il envoya des soldats sur ce fleuve pour échanger de la teinture d'annatto, et on y construisit un poste, simple cabane

1. « ... brengende aen haar een mes om ons selfs de kele aff te snyden. » La Haye, Rijksarchief (papiers de la Compagnie), v. 594 (Boek van Brieven, 1675-1688), pp. 2 et 3., cité par *U. S. com. rep.*, II, p. 141.

2. *Id.*, même vol., p. 19. — *U. S. com. rep.*, II, p. 142.

3. V. la charte de la nouvelle Compagnie, en date du 20 sept. 1674 (*Livre bleu anglais*, III, p. 58).

4. Lettre de la Chambre de Zélande à Abrah. Beekman, commandant en Essequibo, du 30 déc. 1678. — La Haye, Rijksarchief, v. 594, p. 129, cité par *U. S. com. rep.*, II, p. 144.

ou abri pour deux ou trois hommes[1]. Cependant, les lettres de Beekman témoignent des grandes difficultés qu'il rencontra dans l'exécution de ses projets. Ses compatriotes mêmes, les Hollandais du Surinam, mais surtout les Français, furent pour lui des concurrents redoutables. « Les Français, écrit-il en date du 31 mars 1684, viennent fréquemment des îles avec leurs vaisseaux, et infestent le Barima. » Et il rapporte, le 18 août 1684, qu'il a eu une échauffourée avec les Caribes, à qui il a tué quinze hommes. « Ils sont soulevés, dit-il, par les Français, qui voudraient voir disparaître la colonie et le fort d'Essequibo [2]. » Malgré cela, un abri avait pu être bâti sur le Barima en 1683 [3], et en 1685, un planteur de l'Essequibo, Jacob de Jonge, fut nommé gouverneur de la colonie projetée sur le Pomerun [4]. Cet essai fut presque aussi infructueux que celui qui avait été fait vingt-cinq ans auparavant, et en 1689 la nouvelle colonie subit un rude assaut de la part des Français. Voici comment de Jonge raconte cet événement dans un rapport en date du 6 juillet 1689 :

« Nous avons été attaqués à l'improviste sur la rivière Bourona, le dernier jour d'avril, par 33 Français et environ 300 Caribes, les uns venus par eau avec dix canots et trois curiares, les autres par terre, sortant des bois. Nous n'avions pas de canon et n'étions que six hommes robustes. Je me suis échappé, accompagné par des esclaves rouges. Les Caribes, envoyés par les Français, me poursuivirent vigoureusement, et je dus me jeter dans la forêt en abandonnant mes effets. J'arrivai ainsi en grande détresse au fort d'Essequibo... Quelques jours après, je revins à Bourona pour voir l'état des choses, pensant que

1. La Haye. Rijksarchief (papiers de la Cᵉ), v. 168 (Brieven en Papieren van Arguin en Isekepe mitsgaders Bourona, 1ᵉʳ juin 1675-6 mars 1696. fol. 66). Lettre d'Ab. Beekman, du 20 oct. 1679. — Cité par *U. S. com. rep.*, II, p. 144.

2. Lettres d'Abr. Beekman (même source). — *U. S. com. rep.*, II, p. 155.

3. Lettre d'Abr. Beekman du 25 déc. 1683 *(id.)*.

4. La Haye, Rijksarchief, v. 58. (*U. S. com. rep.*, II, p. 174). Nomination de Jacob Pietersz de Jongh comme commandant du Pomerun.

les Français auraient tout massacré, surtout ayant tant de Caribes avec eux. Mais je trouvai mes gens encore en vie, et je restai là jusqu'à ce que je reçus une lettre du Commandant d'Essequibo, me disant que les Français se trouvaient, sur la rivière Berbice, engagés dans des hostilités contre nos autres établissements. Je résolus de me hâter avec mes gens vers l'Essequibo. Nous n'avions, d'ailleurs, plus de provisions ni de vivres. Je me suis donc réfugié avec mes hommes sur la rivière Essequibo, en attendant que les ordres de Vos Seigneuries me parviennent [1]. »

En 1690, les Français étaient établis sur le Barima [2], où ils avaient un fort; ils prirent également possession de l'embouchure du Pomerun, et Samuel Beekman qui avait succédé à Abraham en 1690 dans le gouvernement de l'Essequibo, écrivait à la Compagnie des Indes occidentales, le 24 juin 1695 : « Nous sommes en alarmes continuelles, sachant que les Français, aidés par les Caribes de Barima, sont établis à l'embouchure du Pomerun et menacent de nous rendre visite. En vue d'un tel événement, j'ai donné ordre aux colons d'envoyer tous les esclaves mâles, afin de fortifier le poste (de Kykoveral), dans le but de nous défendre en cas d'attaque. Ce déplacement d'esclaves a beaucoup nui à l'œuvre des plantations, déjà si éprouvée par la grande mortalité des chrétiens et des esclaves 3. »

Malgré la présence de ces dangereux voisins, malgré les échecs subis, la ténacité des Hollandais fut telle qu'ils maintinrent le poste du Pomerun; il fut connu plus tard sous le nom de poste de Wacupo 4. On construisit même, un peu plus haut sur le fleuve, un second fort qui, pendant deux ans, de 1703 à 1705 5, protégea le premier contre les

1. Lettre de Jacob de Jonge, commandant sur le Pomerun, à la Compagnie des Indes occidentales (*Livre bleu anglais*, III, p. 66).

2. Lettre d'Abr. Beekman du 18 mai 1690. — *U. S. com. rep.*, II, p. 191. et *Case of Venez.*, App. II, p. 63.

3. La Haye, Rijksarchief (papiers de la C^e^, v. 168, fol. 459). — *U. S. com. rep.*, II, p. 195.

4. *U. S. com. rep.*, I, p. 220. — *Case of Venez.*, I, p. 95.

5. *U. S. com. rep.*, I, p. 221. — *Case of Venez.*, I, p. 95.

attaques des Indiens de l'intérieur. Il est donc certain que, si l'on abandonna le Barima [1], l'établissement du Pomerun subsista, et en 1717 les gens de l'Essequibo étaient autorisés à venir y trafiquer, à la suite d'une pétition adressée par eux à la Chambre de Zélande [2].

En même temps, la colonie de l'Essequibo s'agrandissait, et en 1716 on bâtit, en face de l'île de Kykoveral, sur le continent et au confluent du Cuyuni et du Mazaruni, un village qui s'appela *Cartabo* 3.

A l'intérieur, dès 1680, les Hollandais achetaient aux Indiens du baume et des hamacs [4]. Vers 1693 commença le commerce des chevaux sur le Cuyuni [5], et le 20 mai 1703 on décida de fonder à cet effet un poste « à six semaines par eau de Kykoveral, dans les savanes » [6]. Les Hollandais se considérèrent alors comme les maîtres du bassin intérieur des Cuyuni et Mazaruni [7].

1. *U. S. com. rep.*, I, p. 271, note. — En 1711, une expédition du Surinam passa à l'embouchure du Barima et trouva le pays déserté.

2. *Liv. bleu angl.*, III, 75, 76. — Mémoire adressé aux directeurs de la Chambre de Zélande de la Cᵉ des Indes Occidentales, signé A. Holander et autres (24 mai 1717).

3. Lettre d'Abr. Beekman du 28 juin 1680. — *U. S. com. rep.*, II, p. 149.

4. Lettres d'Abr. Beekman de 1681, de 1685 (15 janv., 11 fév., 1ᵉʳ mai), de 1686 (7 juin). — *U. S. com. rep.*, I, p. 306, et II, pp. 151, 182. — *Case of Venez.*, App. II, 41, 52, 53.

5. La Chambre de Zélande à Samuel Beekman (23 oct. 1693) : « Un grand avantage revient à la Compagnie de ce que vous avez fondé sur le Cuyuni un commerce de chevaux. Nous vous recommandons de réserver ce commerce pour la Compagnie seule. » — La Haye, Rijksarchief, v. 595 (Brieven 1668-1711, fol. 61 b), d'après *U. S. com. rep.*, II, p. 194. Mention est encore faite de ce commerce en 1707 (*U. S. com., rep.*, I, p. 316).

6. *Liv. bleu angl.*, I, p. 9. — Ce poste ne subsista pas longtemps : *Case of Venez.*, I, p. 96, et *U. S. com. rep.*, I, pp. 312, 316 (rapport de Burr : The Dutch in the Cuyuni).

7. Le 19 mars 1722, l'ingénieur Maurain-Saincterre proposait à la Compagnie de reculer les plantations de Poelwijk au-dessus des chutes du Cuyuni, et d'en créer de nouvelles sur le Demerara, le Pomerun, le Waini et le Barima (*U. S. com. rep.*, II, p. 248, et source citée : London, Record Office, Essequibo papers, vol. 461, doc. 60, p. 8).

CHAPITRE III

Prépondérance des Espagnols en Guyane au XVIIIe siècle.

Les progrès des Hollandais en Guyane au XVIIe siècle et dans le premier quart du XVIIIe furent les résultats d'une politique ferme et constante suivie par les États provinciaux et la Compagnie des Indes occidentales. Profitant de l'insouciance des Espagnols, ils s'infiltrent lentement dans leurs possessions, et afin de ne pas éveiller leur susceptibilité, ils créent moins des établissements fixes que de simples postes de surveillance, qu'ils quittent à la première alerte et transportent ailleurs. Les Hollandais, en effet, cherchent peu à coloniser; mais se rendre maîtres du commerce jusqu'à l'Orénoque, tel est le but qu'ils poursuivent sans défaillance.

Du côté de l'Espagne, au contraire, pas de règles de politique, aucune ligne de conduite dictée par la métropole. Les anciens règlements de Charles-Quint et de Philippe II interdisant le commerce des étrangers sont tombés en désuétude, et les Hollandais trafiquent librement avec les Espagnols eux-mêmes[1]. L'initiative des particuliers seule cherche à maintenir les droits de l'Espagne, et, de temps en temps, les colons espagnols chassent les agents des Hollandais[2]. Cette initiative est même assez puissante pour obliger

1. Ainsi, Jacob de Jonge, en mai 1686, demandait à la Compagnie d'envoyer de nouvelles cargaisons pour commercer avec les Espagnols sur l'Orénoque (*Liv. bleu angl.*, III, p. 60-61, et *Case of Venezuela*, App. II, 57). — Cf. la correspondance de Roll citée plus haut.

2. C'est ce qui arriva aux nationaux hollandais Gabriel Biscop, tué par les Espagnols sur le Barima (lettre d'Abr. Beekman du 25 décembre 1683. — *U. S. com. rep.*, II, p. 158), Abraham Baudardt, chassé du Barima (lettre d'Abr. Beekman du 31 mars 1684, — *U. S. com. rep.* II. p. 159), Pieter Laman et Matthijs Bergenaar, chassés de l'Orénoque (lettre du même, — *U. S. com. rep.*, II, p. 172), etc.

les Hollandais à reconnaître la souveraineté de l'Espagne[1]. Il arrive parfois que de sa propre autorité un gouverneur essaie de remettre en vigueur les anciennes lois[2] et confisque les vaisseaux hollandais; mais cela n'a qu'un temps, et en 1714, la Compagnie des Indes occidentales, tout en admettant encore pour la forme les droits de l'Espagne, n'hésite pas à proclamer hautement la prépondérance commerciale de la Hollande dans la région de l'Orénoque[3].

Sous l'actif gouvernement des premiers rois Bourbons, l'Espagne secoua sa torpeur et elle ne tarda pas à regagner sur sa rivale le terrain qu'elle avait perdu au XVIIe siècle. La colonisation semble alors s'organiser avec méthode, et les gouverneurs, soutenus cette fois par la couronne, procèdent à des expulsions en règle des agents hollandais. C'est ainsi qu'en 1719 le commandant espagnol en Guyane, Pedro Dionisio Ruano, arrêtait le trafiquant hollandais Pieter Schouten, qui, avec trois canots, essayait de pénétrer dans l'Orénoque. Il informa le commandant hollandais en Essequibo de la prise qu'il venait de faire, et à la suite du rapport de la Cour de police de l'Essequibo, la Chambre

1. Abr. Beekman à la Compagnie, le 1er mai 1685 (*U. S. com. rep.*, II, p. 173) : « Les Espagnols sont de nouveau maîtres de l'Orénoque. Ils ont dispersé et expulsé les Caribes qui cherchent un refuge vers Barima, Waini, Amacura; ils alarment souvent cette côte, tuant à maintes reprises de malheureux Aruacas ou chrétiens. »

2. Lettre de Pieter van der Heyden Resen, commandant en Essequibo, à la Compagnie (31 juillet 1712) : « L'année dernière, il ne nous a pas été possible de nous procurer une seule livre d'huile pour la Noble Compagnie, les Espagnols ayant prohibé le commerce aux Hollandais, surtout depuis l'arrivée du nouveau gouverneur à Trinidad, qui a fait armer de nombreux navires pour croiser l'Orénoque, afin de confisquer tous les vaisseaux hollandais qui s'y aventureraient... Dans le moment présent, le commerce est de nouveau libre, et je pense que l'année prochaine j'aurai environ 600 barils d'huile prêts pour la Noble Compagnie. » (*Liv. bleu angl.*, III, p. 74. — *Case of Venez.*, App. II, 74.)

3. Lettre de la Chambre de Zélande à Pieter van der Heyden Resen du 14 mai 1714 (*U. S. com. rep.*, II, p. 240, d'après La Haye, Rijksarchief, v. 596, Brieven, 1712-1719, p. 2) : « Bien que l'Orénoque, Trinidad, etc., soient sous le pouvoir des Espagnols, ils se trouvent aussi dans les limites de la Compagnie, où personne n'a le droit de commercer, excepté la Compagnie et ceux à qui elle en donne la permission (...schoon Ornocque, Trinidatis, etc., onder de magt der Spaence is, soo legt het even wel mede onder den octroye van de Comp.); aussi tout ce territoire relève-t-il de la Compagnie, bien que nous n'y ayons pas de forts. »

de Zélande de la Compagnie des Indes occidentales approuva les mesures prises par les Espagnols[1].

En 1727, un autre négociant hollandais fut saisi par les Espagnols, qui lui dirent « qu'ils avaient ordre du gouverneur de la Trinité d'arrêter le commerce sur l'Orénoque[2] ». L'année suivante, le même sort échut à un Hollandais du Surinam, qui pêchait dans le voisinage de cette rivière[3], et à maintes reprises, les nationaux des Provinces-Unies continuèrent à être ainsi traqués et pris par les Espagnols[4].

Une occasion allait se présenter pour ces derniers d'affirmer leurs droits de contrôle sur toute la région côtière entre l'Orénoque et l'Essequibo. En 1732, les Suédois avaient conçu le projet d'un poste au Barima. Sur l'avis du Conseil des Indes[5], le roi d'Espagne chargea le gouverneur de Cumaná et de Guyane d'une enquête sur cet établissement[6], et à la suite de son rapport, des troupes furent envoyées pour expulser les étrangers. Le 8 juin 1734, le commandant hollandais de l'Essequibo écrivait, en effet, à la Compagnie des Indes occientales : « Les Espagnols rassemblent des troupes à la frontière hollandaise; ils disent que c'est pour chasser les Suédois, mais je crains que ce ne soit là qu'un prétexte, car ils se rendent formidables par le nombre considérable de leurs soldats, tandis que nous, nous sommes au contraire très faibles[7]. »

1. *U. S. com. rep.*, II, p. 244-247. 1° Lettre de Ruano au gouverneur hollandais, 21 février 1719 (London, Rec. off. Esseq. papers, v. 460, doc. 48). — 2° La Chambre de Zélande au Commandant Laurens de Heere et à la Cour de police de l'Essequibo, 26 septembre 1719 (La Haye, Rijks., v. 596, Brieven, 1719-1729, p. 2).

2. Lettre de la Cour de police de l'Essequibo à la Compagnie, du 1er mars 1727 (*Liv. bleu angl.*, III, 80, et *Case of Venez.*, App. II, 80, 81).

3. Lettre de la même, du 12 mai 1728 (*Liv. bleu angl.*, III, 81).

4. *Case of Venez.*, I, p. 137.

5. *Liv. bleu angl.*, I, p. 64, d'après la « Consulta du Conseil des Indes au Roi », en date de 1733.

6. Arch. gen. de Indias (Séville), Est. 133, caj. 3, leg, 16 : Real orden expédiée du Pardo le 13 mars 1734, et signée par ordre du Roi, Don Miguel de Villanueva.

7. « ... en wy ter contrarie hier seer swakzyn. » Lettre de H. Gelskerke, commandant en Essequibo, à la Compagnie des Indes Occidentales (8 juin 1734). Cité par *U. S. com. rep.*, II, p. 257, d'après La Haye, Rijks. (papiers de la Compagnie), v. 169 : Brieven, 1697-1741, fol. 453.

En 1735 et en 1737, le gouverneur Sucre réclamait encore de nouvelles troupes [1], et ce n'est qu'après l'arrivée de ces derniers renforts que les Suédois purent être expulsés du Barima.

Dans la nécessité de surveiller les agissements des Espagnols sur la côte, les Hollandais abandonnèrent l'emplacement primitif de leur colonie d'Essequibo et se rapprochèrent de la bouche du fleuve. En 1739-40, la garnison et le siège du gouvernement furent transférés de Kykoveral à l'île que les documents anglais appellent « Flag Island » [2], à l'embouchure de l'Essequibo, où fut construit le « fort de Zélande ». En 1740, le village de Cartabo fut délaissé et tomba en ruines [3].

Voici, d'après les rapports espagnols, quel était au milieu du XVIIIe siècle l'état de la colonie hollandaise :

« Le fort de Zélande, écrivait en 1755 Eugenio de Albarado, est bâti sur la dernière île formée par la grande bouche de l'Essequibo ; c'est un bas rempart en forme d'hexagone, avec un parapet en briques ; il possède 35 canons. La garnison est de 100 soldats, dont 60 sont payés par les États-Généraux et les autres par la communauté des marchands de la colonie. Un sergent et 20 hommes sont détachés pour le Demerara. Il n'y a ni villes ni villages, mais des plantations qui, sur une étendue de 30 lieues, couvrent les deux rives de l'Essequibo. Dans le voisinage du fort de Zélande se trouvent 10 ou 12 maisons, y compris celles des gardes et les auberges. C'est là que demeurent le secrétaire et les officiers de la garnison. Le gouverneur a son habitation dans le fort même. La Compagnie des Indes Occidentales tire de cette colonie une grande quantité de sucre et de rhum, qui est exportée en Europe [4]. »

1. Arch. gen. de Ind. (Séville), Audiencia de Caracas, 1736-1807, Est. 130, caj. 40, leg. 90.

2. *Case of Venezuela*, I, p. 107, et *U. S. com. rep.*, I, p. 201, 202.

3. *Case of Venezuela*, I, p. 108, et *U. S. com. rep.*, I, p. 202, d'après Hartsinck (Beschryving van Guiana, I, p. 263, qui écrit en 1770 que « ce hameau est maintenant en ruines : il consistait en 12 ou 15 maisons ».

4. Arch. gen. de Simancas, leg. 7390, fol. 15. — Rapport de Eugenio de Albarado (El curso del rio Esequibo y sus tributarios), Hato de la Divina Pastora, 30 avril 1755.

Le mémoire du gouverneur de Cumaná, D. José Diguja, envoyé au Roi d'Espagne le 18 décembre 1761, ajoute d'autres détails : « La colonie hollandaise d'Essequibo consiste en différentes plantations de canne à sucre, que les Hollandais ont établies sur les rives de l'Esquivo, ainsi que dans différentes îles formées par la dite rivière. La plus grande partie de ces plantations sont de canne à sucre, avec maisons d'habitation et moulins, et elles sont situées à des distances d'environ 2 ou 3 lieues les unes des autres...

» Deux des îles comprises entre les cinq embouchures de l'Esquivo renferment chacune une plantation avec plusieurs maisons pour nègres et Indiens. Chaque propriétaire possède un groupe de ces maisons, ressemblant à un petit village. Les plantations des rives présentent la même apparence. Sur une troisième île, plus à l'est, ils ont environ douze maisons élevées pour la résidence du gouverneur de cette colonie, le capitaine de la troupe et le chirurgien, y compris celle du secrétaire, tenant les intérêts de la Compagnie, deux ou trois auberges, deux boutiques de forgerons, quelques habitations pour les nègres de la Compagnie et, en outre, l'église ou édifice pour le culte.

» Sur le plus haut point de l'île, près de la demeure du gouverneur, s'élève le fort de Zélande, bâti sur pilotis, sur un sol bourbeux que baignent la rivière et la mer aux hautes eaux, raison pour laquelle on est obligé de faire sans cesse de nouvelles réparations. Outre ce fort, il y a une batterie horizontale, au niveau de l'eau des deux bras du fleuve et de la mer, avec 12 pièces d'artillerie de calibre 24. La garnison de ces fortifications et de la colonie consiste en une compagnie de soldats réguliers, en tout 70 hommes, dont 40 sont payés par la Compagnie et 30 par les habitants. Un détachement d'un sergent et de 30 hommes est envoyé pour la garnison du petit fort établi à l'embouchure du Demerari, à une distance de 5 lieues de l'Essequibo, le long de la côte vers l'est. Le commandant est un subalterne et lieutenant du gouverneur.

» Les rives du Demerari sont également couvertes de

plantations. Ses habitants sont des Anglais déserteurs et délinquants, payant tribut aux Hollandais pour les terrains qu'ils possèdent. Leurs récoltes consistent surtout en sucre, café et coton. L'Europe fait chaque année à la colonie deux envois de bateaux, et les habitants expédient à leurs risques les produits de leurs exploitations[1]. »

Comme on le voit par ce document, les plantations hollandaises étaient, dans le milieu du XVIIIe siècle, ouvertes aux étrangers. Il fallait de la main-d'œuvre pour la culture; aussi la recherche d'esclaves indiens, qui avait été grande depuis l'établissement de la colonie hollandaise de l'Essequibo, s'accrut-elle singulièrement à cette époque. Pour obtenir ces esclaves, les Caribes furent engagés à faire des incursions sur le territoire espagnol, dans le voisinage immédiat des missions, qui eurent souvent à souffrir de ces déprédations[2]. Les Hollandais, se déguisant eux-mêmes en Indiens, prenaient part aux expéditions des Caribes[3], et le commerce des esclaves devint si absorbant pour ces derniers, que le gouverneur hollandais pouvait dire en 1746 qu'ils en tiraient tous leurs moyens d'existence[4]. En 1758, le Préfet des missions écrivait : « Il n'est pas exagéré d'estimer la vente annuelle faite par les Caribes, à la suite de leurs incursions, à plus de 300 jeunes Indiens, tandis qu'ils tuaient les vieux (plus de 400) qu'ils ne pouvaient vendre aux Hollandais[5]. »

Cette chasse aux esclaves n'était pas confinée à la partie de la Guyane située entre l'Essequibo et l'Orénoque; mais

1. Mémoire explicatif de la carte générale du gouvernement de Cumaná, envoyée à S. M. par le gouverneur D. José Diguja (Cumaná, 18 déc. 1761). — Arch. gen. de Ind. (Séville), Est. 131, caj. 5, leg. 7.

2. *Liv. bleu angl.*, III, p. 78, et source citée : Minutes of the Court of Policy held in Essequibo, 1724-1726.

3. *Liv. bleu angl.*, III, p. 262, 263, d'après le rapport de Joseph Gumilla au Roi d'Espagne sur les moyens de prévenir les hostilités des Hollandais et des Caribes (1745).

4. Lettre du Gouverneur Storm van's Gravesande à la Cie des Indes Occidentales, 7 déc. 1746. — *U. S. com. rep.*, II, p. 308. D'après La Haye, Rijks. (papiers de la Cie), v. 170, fol. 161.

5. Arch. gen. de Ind. (Séville), 131, 7, 17. — Lettre de Fray Benito de la Garriga à Félix Ferreras, commandant en Guyane (9 juin 1758).

elle s'étendait au cœur même du territoire espagnol, dans le Caroni, le Caura et dans la région nord de l'Orénoque[1].

Les esclaves une fois capturés, il fallait adopter des mesures pour les retenir, car il arrivait souvent que de l'Essequibo, ces malheureux s'échappaient, soit par le Cuyuni, soit par mer, en longeant la côte et en s'enfonçant dans l'intérieur par les voies du Pomerun, du Moroco, du Waini et du Barima[2]. Dans le but de capturer ces fugitifs, les Hollandais établissaient un homme, quelquefois deux ou trois, à des points stratégiques[3], et c'est surtout pour maintenir ces postes qu'ils résistèrent avec la dernière énergie à la guerre acharnée que leur firent les Espagnols, en Guyane, dans la seconde moitié du XVIIIe siècle.

En 1726 ou 1727, le poste hollandais du Wacupo avait été transféré sur le Moroco supérieur à un endroit que l'on avait jugé plus commode pour surveiller les fuyards[4].

Ce poste ne paraissant pas suffisant, on décida, en 1757, de bâtir une nouvelle maison d'observation à l'embouchure même du Moroco. Les Espagnols s'émurent[5], et les Hollandais, craignant sans doute des représailles, abandonnèrent ce dernier poste deux ans après sa création[6]. Il resta

1. Arch. gen. de Ind. (Séville). — Lettre de D. Juan Valdez à D. José Yturriaga : «... Les Hollandais ont coutume de passer sur le rio Caura et sur d'autres rios pour acheter aux Caribes des Indiens esclaves, tandis que d'autres pêchent la tortue. Ces pêcheurs achètent également des Indiens esclaves aux Caribes et ils en emmènent tous à leur départ un très grand nombre. »

2. Lettre de van's Gravesande à la Cie des Indes Occ^les (9 mars 1767), *U. S. com. rep.*, II, p. 422, d'après La Haye, Rijks., v. 599 : Brieven, 1765-1768 ; et Lettre de van's Gravesande aux officiers de la milice en Essequibo (1767), *U. S. com. rep.*, II, p. 439, d'après London, Rec. off. Esseq. papers, v. 474, doc. 3.

3. Lettres de la Cie à van's Gravesande (9 mars 1767, 24 août 1767), *U. S. com. rep.* II, p. 424 et 434. — Mesures à prendre pour l'établissement de postes destinés à prévenir la fuite des esclaves. — Autorisation de l'envoi de postes de deux hommes à l'embouchure des rivières.

4. *Liv. bleu angl.*, III, p. 80, d'après Minutes of the Court of Policy in Essequibo, 2 déc. 1726.

5. Arch. gen. de Ind. (Séville), 131, 7, 17. — Lettre de D. José Yturriaga à l'Excellentissime Sr. D. Ricardo Wall, relative à la construction par les Hollandais d'un nouveau poste sur le Moroco, à une courte distance de la boca de navíos de l'Orénoque (2 déc. 1757).

6. *U. S. com. rep.*, I, p. 236. — *Case of Venezuela*, I, p. 118.

donc l'abri du haut Moroco, dont le gardien descendait de temps en temps à la côte pour arrêter les esclaves fugitifs[1]. Une curieuse lettre de van's Gravesande, datée de 1764, parle de son utilité et en même temps nous donne d'intéressants détails sur les mouvements des Espagnols dans cette région : « Nous avons encore le poste du Moroco, où le commerce se fait à la fois avec les Indiens, et *spécialement* avec les Espagnols qui, de l'Orénoque, passent au poste en une journée. Le gardien pourrait faire une grande fortune s'il le voulait, car outre le commerce avec les Indiens, en hamacs, bateaux, poisson salé, esclaves, et autres marchandises, tous les Espagnols qui viennent ici avec mules, bétail, tabac, peaux, viande sèche, etc., s'arrêtent au poste plusieurs jours pour se réconforter, eux et leurs animaux. S'il gardait un stock des objets que les Espagnols demandent, ces derniers seraient heureux de les lui acheter et ne seraient pas obligés d'aller plus loin[2]. »

C'est qu'en effet les Espagnols, pour empêcher les Hollandais d'aller trafiquer sur l'Orénoque, s'étaient mis à venir eux-mêmes faire des échanges dans la colonie hollandaise, et, imitant la politique de leurs rivaux, ils prenaient pied chez eux de la même façon qu'au XVIIe siècle les Hollandais pénétraient dans leurs territoires. Les rapports de van's Gravesande nous les montrent venant jusqu'à l'Essequibo vendre de grandes quantités de tabac et s'approvisionner de denrées hollandaises[3].

En même temps, l'Espagne inaugurait une politique nouvelle, qu'elle poursuivra avec fermeté pendant tout le reste du siècle, à savoir l'expulsion en règle des marchands d'esclaves et des pêcheurs hollandais qui fréquentaient les

1. *U. S. com. rep.*, I, p. 236, d'après Hartsinck, *Beschryving van Guiana*, I, 258, 9. — *Liv. bleu angl.*, III, 137 : Lettre de van's Gravesande à la Cie (13 déc. 1765).

2. Memorandum de van's Gravesande, concernant les places de commerce de la Cie (1764). — *Liv. bleu angl.*, III, p. 130-131, et *Case of Venez.*, App. II, p. 157.

3. Lettres de Storm van's Gravesande, directeur général en Essequibo, à la Cie des Indes Occ^les (22 juin 1750-18 mars 1761).— *U. S. com. rep.*, II, p. 333, et *Liv. bleu angl.*, III, p. 116.

côtes. C'est ainsi qu'en 1760, le Préfet des missions ayant informé le commandant en Guyane, Juan de Dios Valdez, « du commerce illicite et inhumain fait par les Hollandais à l'embouchure du Barima », Valdez ordonne au lieutenant d'infanterie Juan de Dios Gonzalez de Flores « de partir sur un vaisseau du roi, avec 10 hommes bien armés et des provisions pour vingt jours. Il prendra avec lui des pilotes espagnols et des Indiens fugitifs et ira à la place où sont établis les Hollandais. Il fera diligence, naviguant nuit et jour, et quand ils auront atteint le rancho, l'attaqueront après l'avoir cerné. Il fera prisonnier les Hollandais, Français et Espagnols même qu'il trouvera, au cri de « Vive le Roi », ainsi que les Caribes qui les aident dans ce commerce inhumain. Il saisira également les vaisseaux qu'il pourra rencontrer en montant ou en descendant la rivière [1]. »

L'expédition réussit à merveille. Flores captura sur le Barima une goélette et deux canots, et confisqua les objets qu'ils transportaient, à savoir : « 5 barils de poisson salé, 4 barils de sel, 2 curiares (pour le service des bateaux), 6 hachettes, 6 petits pagnes d'Indiens, 6 paquets de grains de colliers et un vieil étui. » Il s'empara également, entre l'embouchure du Waini et le Barima, d'un vaisseau avec 10 Indiens Aruacas qui venaient de l'Essequibo pour aller pêcher sur l'Orénoque [2].

De 1760 à 1770, les officiers espagnols firent ainsi une chasse sans merci aux étrangers qui fréquentaient les régions de l'Orénoque, du Barima et du Waini, et les rapports des Hollandais, aussi bien que ceux des Espagnols, témoignent des saisies de plus en plus nombreuses qui furent opérées durant cette période [3]. Pour en donner

1. Arch. gen. de Ind. (Séville), 131, 7, 17. Ordre donné par le commandant Valdez au lieutenant Flores (Guayana, 7 sept. 1760).

2. Rapport de Valdez sur les saisies opérées par Flores les 11 et 22 septembre 1760, et déposition de Flores (pièces incluses dans la précédente). Cf. une lettre de van's Gravesande du 18 mars 1761, rapportant les mêmes faits (*Liv. bleu angl.*, III, p. 116).

3. Lettres de van's Gravesande du 24 octob. 1760 (*Liv. bleu angl.*, III, p. 115), et de 1761, 16 mars, 28 mai, 5 août, 12 août, 28 août (*Liv. bleu angl.*, III, p. 117, et *U. S. com. rep.*, II, 391-93). — Lettre d'Adriaan Spoors,

une idée, les Espagnols confisquèrent pendant la seule année 1767 : « un canot et ce qu'il contenait, venant de l'Essequibo ; un bateau et sa cargaison, venant du même ; 4 mules chargées de denrées étrangères ; 16 barils d'eau-de-vie ; un bateau indien avec des provisions hollandaises, venant de l'Essequibo ; une corvette anglaise ; un bateau anglais ; deux goélettes et une corvette françaises [1]. »

En 1768, le capitaine Francisco Cierto, sur l'ordre des autorités espagnoles, délogeait des planteurs hollandais qui venaient de s'établir sur le Barima. Ils durent s'enfuir, et leurs propriétés furent vendues aux enchères [2].

Le poste hollandais du Wacupo-Moroco ne resta pas à l'abri des poursuites des Espagnols. Van's Gravesande écrivait le 6 nov. 1762 : « Depuis le 14 septembre, le gardien du poste de Moroco s'est sauvé dans la brousse par crainte des Espagnols [3]. » Cette alarme ne devait pas être la seule. En mars 1769, « deux capucins catalans, escortés comme de coutume par des soldats, passèrent en canot de l'Orénoque au Barima, à la recherche d'Indiens qui s'étaient échappés des missions à leur charge ; ils pénétrèrent dans les criques entre le Waini et le Moroco (territoires contigus à l'Orénoque et qui ne furent jamais occupés par les Hollandais). Pendant qu'ils rassemblaient leurs Indiens, ils arrivèrent au poste de Moroco où il y avait un garde hollandais avec trois Indiens esclaves et leurs enfants, qui avaient été capturés près des bouches de l'Orénoque, ainsi qu'ils le déclarèrent aux religieux. Ceux-ci les emmenèrent aux missions, ne pensant point en cela faire injure aux Hollandais, et le garde, pour expliquer l'affaire au commandant de

secrétaire en Essequibo, à la Cie des Indes Occles, du 25 août 1762 (capture faite par les Espagnols le 17 du même mois d'un saunier et de son canot avec 8 barils et demi de poisson, près de la rivière de Waini (*Liv. bleu angl.*, III, p 120). — Certificat de Don Andres de Oleaga, real contador de Guyane, des confiscations et saisies faites dans la province par les officiers espagnols, 1767-69 (Arch. gen. de Ind., Sév., 131, 2, 17).

1. Certificat de D. Andres de Oleaga, cité ci-dessus.

2. Arch. gen. de Ind. (Séville), Audiencia de Caracas : Cartas y expedientes, 131, 7, 17. — Cf. *Liv. bleu angl.*, III, p. 274-279.

3. *Liv. bleu angl*, III, p. 121, 122.

l'Essequibo, demanda aux capucins un certificat qu'ils lui accordèrent. »

Ainsi s'exprime le commandant espagnol en Guyane, Centurion, dans un rapport daté de Guayana, 5 avril 1770, et adressé au roi d'Espagne sur les plaintes présentées de la part des Etats-Généraux des Provinces-Unies au sujet des outrages faits par les Espagnols aux colonies hollandaises [1]. Selon lui, tout se serait passé pacifiquement, presque légalement. Mais que penser d'un gardien de poste qui consent ainsi à livrer ses esclaves contre un simple certificat rédigé par deux moines? La vérité est qu'il ne céda qu'à la force, et ce que Centurion ne dit pas, nous le trouvons dans un rapport hollandais, adressé par la Cour de police en Essequibo à la Compagnie des Indes Occidentales, en mai 1769 : « L'invasion inattendue des Espagnols appelle la plus sérieuse considération de Vos Noblesses... La colonie est exposée au plus grand danger et nos plantations ouvertes au pillage. Nos pêcheries sur l'Orénoque sont entièrement perdues et le poste de Vos Noblesses au Moroco a été complètement ruiné. Tous les Indiens qui y demeuraient encore ont fui et aucun ne reste plus maintenant aux alentours ou auprès du poste. Ceux du Pomerun sont aussi partis et ont abandonné leurs demeures, excepté les Caribes à qui, jusqu'à présent, les Espagnols n'ont pas osé faire outrage [2]. »

Les lettres de van's Gravesande sont également l'écho des appréhensions hollandaises : « Les Espagnols ont l'audace d'agir comme s'ils étaient les souverains de toute la côte, » écrit-il en mars 1769 [3]. Et en mai de la même année : « Les déprédations des Espagnols au Barima et au Pomerun continuent tous les jours, et nous devons nous attendre à toute espèce de violences de leur part... Les

1. Arch. gen. de Ind. (Séville), Audiencia de Caracas : Cartas y expedientes (año 1778), Est. 131, caj. 7, leg. 17).— Cf. *Liv. bleu angl.*, I, p. 114, et *Case of Venez.*, App. II, p. 396.

2. *Liv. bleu angl.*, III, p. 164.

3. Lettre de van's Gravesande du 15 mars 1769. — *Liv. bleu angl.*, III, p. 161, et *Case of Venez.*, I, p. 143, et App. II, p. 183.

pauvres colons de l'Essequibo vivent dans un état d'alarme terrible et sont sur le qui-vive nuit et jour[1].»

Le rapport de Centurion que nous avons déjà cité résume admirablement la situation, ainsi que les sentiments espagnols à l'égard des Hollandais. « Les Hollandais ne sont pas, dit-il, et n'ont jamais été en possession des rivières qui coulent vers la mer, entre l'Essequibo et l'Orénoque. Ils n'y ont pas d'autre établissement que le poste couvert de chaume sur la rive est du rio Maruca *(sic)*[2], qu'ils y ont fondé dans le but de prévenir la désertion de leurs esclaves, et qui a été toléré depuis environ quarante ans.

» Ils ne sont pas non plus en possession du Mazaruni ni des autres rivières qui coulent dans l'Essequibo, du côté sud-ouest (Cuyuni, Mao, Apanoni, Patara et autres plus petites...). »

Quant à la pêcherie aux bouches de l'Orénoque, elle a été permise par l'Espagne, tant qu'elle s'est faite d'une manière honnête et convenable, mais la « vérité est que ces pêcheries ont dégénéré en un commerce illicite et pernicieux pour les intérêts des provinces espagnoles ».

Et, dans un fier langage, Centurion revendique hautement pour les Espagnols de Guyane le droit d'accorder protection à tous les esclaves fugitifs, « comme cela est pratiqué à Caracas pour ceux de l'île de Curazao », et de donner asile aux Indiens et aux noirs « qui viennent à la recherche de la foi et dans le désir de devenir catholiques ».

Enfin, il conclut ainsi : « Les Hollandais infestent la région de l'Orénoque et l'intérieur de la Guyane; il faut poursuivre la destruction de leurs colonies, en commençant par l'Essequibo et en continuant vers les Demerari, Berbice, Corentyn, Surinam. Pour cela, il y a deux moyens effectifs, d'abord accorder la dite protection aux esclaves fugitifs,

1. Lettre de van's Gravesande du 12 mai 1769. — *Liv. bleu angl.*, III, p. 165; *Case of Venez.*, I, p. 144, et App. II, p. 191.

2. On trouve pour le nom de cette rivière les nombreuses formes suivantes: « Maroc, Maroca, Marocco, Marocque, Marocques, Maroque, Maruca, Maruga, Maruka, Moroca, Morocco, Moroco, Morooca, Morowoco, Morroca, Moruca, Morucca, Moruga, Moruka ». *(U. S. com. rep.*, I, p. 227, note 1.)

ensuite établir dans la province une garnison (un bataillon d'infanterie) pour surveiller les rivières qui coulent dans l'Orénoque. Plusieurs forts pourraient être construits, mais un surtout à l'est de la Boca de Navíos, vers le Barima, qui serait une sentinelle importante sur la mer et sur le Barima, principal chemin de l'Essequibo à l'Orénoque. On rendrait ainsi le poste du Maruca inutile, en privant les Hollandais des moyens d'empêcher les esclaves de s'échapper[1]. »

Ainsi donc, arriver à expulser complètement les Hollandais, commerçants, pêcheurs ou colons, tel était le but poursuivi par le gouverneur. On organisa si habilement la surveillance de la côte, que bientôt la colonie même de l'Essequibo se trouva « sur le penchant d'une ruine totale »[2]. En 1773, toutes les demandes de concession de territoires sur la rivière avaient cessé[3], et en 1777 il n'y avait au-dessus du fort de Zélande aucune plantation de sucre, café ou coton, en fait aucune culture, excepté quelques champs de cassave, « de tellement peu d'importance qu'on pourrait omettre d'en faire mention[4]. »

Dans le bassin du Cuyuni-Mazaruni, les progrès des Espagnols furent non moins remarquables que dans la région côtière. Là, d'ailleurs, l'Espagne eut pour assurer sa prépondérance des agents autrement puissants que ceux de la Hollande; les missions furent, comme nous le verrons plus loin, organisées dès 1734 en véritable institution d'État, et les villages fondés et peuplés par les missionnaires, comparés aux simples postes hollandais, à ces « loges » commerciales mises sous la garde d'un ou de deux mulâtres, attestent un effort colonisateur autrement sérieux et solide. Aussi les craintes que les Espagnols inspiraient aux Hollan-

1. Rapport de Centurion du 5 avril 1770. — Arch. gen. de Ind. (Séville), 131, 7, 17.

2. *Case of Venezuela*, I, p. 145, et App. II, pp. 219, 220. — Lettre de van's Gravesande de 1772, citée par le *Liv. bleu angl.*, III, p. 180.

3. *Case of Venezuela*, I, p. 108, et App. II, 221.

4. A. Brown, secrétaire en Essequibo, à la Cie des Indes Occidentales, 6 juin 1777. Cité par *U. S. com. rep.*, II, p. 540; d'après La Haye, Rijks. (papiers de la Cie), v. 175 : Brieven en papieren van Essequebo en Demerary aan de Vergadering van Thienen (1er janv. 1776 — 28 juillet 1777), p. 1101.

dais dans cette contrée sont-elles attestées dès 1746 par le gouverneur de l'Essequibo, Le 7 décembre de cette année, van's Gravesande écrivait à la Compagnie des Indes Occidentales : « J'ai l'honneur de vous informer qu'une mission avec un petit fort a été établie par les Espagnols, à mon avis, sur notre territoire. Ils ont l'intention d'en créer dans quelques mois une plus rapprochée. Les habitants sont fort éprouvés, et les Caribes encore bien plus, depuis que le commerce des esclaves dont cette nation tirait sa subsistance est complètement fermé... Il est vraiment périlleux pour cette colonie d'avoir de tels voisins[1]. » Et le 22 juin 1750 : « Il est d'une nécessité urgente que les limites du territoire de la Compagnie soient connues, afin que l'on puisse s'opposer au continuel empiètement des Espagnols qui, s'ils ne sont arrêtés, nous excluront de partout et qui, sous prétexte d'établir leurs missions, se fortifient eux-mêmes de toutes parts[2]. »

Pour calmer les appréhensions des Hollandais, ici comme sur la côte, les Espagnols s'offrirent à lier commerce avec eux. C'est ce que nous apprend la lettre suivante du secrétaire de l'Essequibo, adressée à la Compagnie le 8 septembre 1750 : « J'ai été informé par le colon Fredrik Persik, venu ici en personne, que les Espagnols commencent la construction d'une nouvelle mission sur une certaine rivière nommée Imataca, très loin dans l'Orénoque, ce qui pourra être un grand danger pour la Compagnie... Le même Persik m'a informé que les Pères de l'Orénoque sont disposés à ouvrir le commerce du bétail avec la colonie. Le commandant étant absent, je dois refuser jusqu'à ce qu'il vous plaise de m'envoyer vos instructions. Ce serait d'une part un grand encouragement et stimulant pour le commerce, mais ce serait en même temps un chemin sûr

1. *Case of Venez.*, II, 97, et *U. S. com. rep.*, II, p. 308 ; d'après La Haye, Rijks., v. 170, fol. 161.

2. «... en die onder pretext van hare missien of zendige uyt te zetten zig op alle plaeten versterken.» La Haye, Rijks. (papiers de la Cᵉ), v. 528 : Notulen van de Kamer van Zeeland, 1749-1751, p. 5-26. Cité par *U. S. com. rep.*, II, p. 328.

ouvert aux esclaves qui pourraient s'enfuir de la colonie, à moins qu'un bon poste ne fût établi[1]. »

La création de ce poste fut ordonnée et il fut fondé, en 1754 ou 1755, sur le Cuyuni, « à dix ou douze heures des habitations espagnoles[2]. » Mais il ne devait pas tarder à être dévasté, et van's Gravesande raconte ainsi le fait par une lettre à la Compagnie, datée du 9 sept. 1758 : « Les Indiens Caribes vivant sur le rio Cuyuni ont descendu le courant la semaine dernière et ont informé les agents de Vos Noblesses établis juste au-dessous de la grande chute de cette rivière, que les Espagnols de l'Orénoque, estimés par eux à environ 100, ont fait une incursion sur le poste de Vos Noblesses; ils ont emmené comme prisonniers le gardien du poste et son assistant, ainsi qu'un créole appartenant à Vos Noblesses, avec sa femme et ses enfants; ils ont laissé le poste dévasté ainsi que tous les lieux d'alentour, et ils ont menacé de revenir et de traiter toute la colonie de la même manière... Don Iturriaga, nommé récemment gouverneur de cette portion de l'Amérique, qui réside en Orénoque, a été d'opinion que le poste de la Compagnie est situé sur le territoire espagnol[3]. »

En même temps, le gouverneur hollandais adressait au commandant de la Guyane la protestation suivante, dont le texte, qui est en français dans l'original, donnera une idée du style diplomatique des hauts fonctionnaires du Nouveau-Monde à cette époque :

« Monsieur, c'est avec une surprise très grande que j'appris il y a quelques jours, par des Indiens, que notre poste dans la rivière de Cuyuni avait été attaqué par des Espagnols, le maître du dit poste, son second, un créole

1. Adriaan Spoors, secrétaire et commandant intérimaire en Essequibo, à la Compagnie des Indes Occidentales (8 sept. 1750). La Haye, Rijks. (papiers de la Compagnie), v. 170 : Brieven en Papieren van Isekepe, 1741-1759, p. 5. Cité par *U. S. com. rep.*, II, pp. 334, 335.

2. Lettre de van's Gravesande à la Compagnie du 31 mai 1755. — *U. S. com. rep.*, II, p. 364.

3. Lettre de van's Gravesande à la Compagnie du 9 sept. 1758. — *Liv. bleu angl.*, III, pp. 109-110.

esclave de la Compagnie, et une créole avec ses enfans emmenez prisonniers, et la maison brûlée, etc. Cette nouvelle, à laquelle je ne puis ajouter foi, me parut fabuleuse et la chose impossible. C'est pourquoi je ne voulus pas faire encore le moindre pas, mais j'envoyai d'abord des gens pour prendre inspection oculaire. Ces gens, de retour, me confirment non seulement la vérité du fait, mais par un autre rapport j'apprens que les susdits nommez sont actuellement prisonniers en Guiane.

» Que dois-je m'imaginer, Monsieur, d'un attentat si directement opposé au droit des nations et aux Traitez de Paix et d'Alliance subsistans si heureusement et depuis si longtems entre Sa Majesté Catholique et Leurs Hautes Puissances les Etats Généraux des Provinces Unies ?

» Comment est-il possible qu'on ose agir d'une manière si violante sans raison, sans aucune plainte préalablement ? Je suis infiniment persuadé que Sa Majesté Catholique, bien loin d'approuver un tel attentat, ne manquera pas de rendre justice plenière à mes souverains et une punition exemplaire de ceux qui osent ainsi abuser de leur authorité.

» Ce grand Roi a donné des preuves si signalées de son affection pour notre République que je me serois contenté de faire rapport à mes Souverains de la chose, remettant à leur prudence de se procurer la satisfaction requise; mais le poste que j'ai l'honneur d'occuper m'oblige de faire la première démarche et en leur nom de m'addresser à vous, Monsieur, pour vous demander, non seulement l'enlargissement des prisonniers, mais une satisfaction convenable pour un violemment si manifeste des Traitez et du droit des gens. Si longtems que j'ai eu l'honneur d'être à la tête de cette Colonie, j'ai toujours taché de cultiver l'amitié de la nation Espagnole, nos plus proches voisins; j'ai toujours employé tout mon pouvoir pour empecher les sauvages Caraïbes de leur faire le moindre tort, et si ceux qu'on a employés à cette action irresponsable ont eu soin de se saisir des papiers qui étoient au poste, vous verrez qu'un des articles principaux de son instruction contient un ordre

exprès de ne donner pas le moindre sujet de plainte aux Espagnols voisins.

» Il ne me seroit nullement difficile d'user de represailles, aiant des moiens assez efficaces entre les mains, mais je ne trouve nulle raison de m'en servir, considerant cela comme contre celui d'un Chretien, et dont il n'est permis de se servir que dans la dernière extrémité, et quand tous les autres moiens sont trouvez infructueux. Par un vaisseau qui part cette semaine pour l'Europe, j'ai fait rapport à mes maîtres de cet accident. Je ne doute nullement qu'ils ne soient surpris pas *(sic)* d'en faire parvenir plainte à la Cour de Sa Majesté Catholique.

» Ainsi, Monsieur, au nom de Leurs Hautes Puissances mes Souverains et des Directeurs de la Compagnie, mes maîtres, je vous demande l'enlargissement et le renvoi direct des prisonniers et une satisfaction équivalente pour les pertes et dommages soufferts.

» Protestant bien expressement en cas de refus de toutes les suites qu'une telle affaire doit naturellement attirer, qu'on n'aura jamais aucun sujet de me reprocher, aiant toujours été incliné de cultiver une amitié et correspondence réciproque avec nos voisins, et je persisterai dans les mêmes sentimens si longtems que je ne serai pas forcé au contraire, attendant avec impatience la response à celle-ci,

» J'ai l'honneur, etc.

» *(Etoit signé)* L. Storm van's Gravesande.

» Rio Essequebe, le dernier de septembre, 1758 [1]. »

Cette lettre de Gravesande fut transmise par le commandant espagnol au gouverneur intérimaire de Cumaná, Nicolas de Castro, qui répondit ainsi, le 9 novembre 1758, non au directeur général, mais au commandant militaire de l'Essequibo :

« Le commandant de Guyane m'a envoyé avec d'autres papiers une lettre que vous lui avez fait parvenir, réclamant les deux prisonniers hollandais, l'esclave nègre, la femme

1. *Liv. bleu angl.*, I, p. 97-98.

créole et ses enfants que le gardien envoyé de ce fort (de Cumaná) a saisi dans une île de la rivière Cuyuni, établis là dans une maison et se livrant à l'injuste trafic des esclaves parmi les Indiens, dans les domaines du Roi mon Souverain. Le rio Cuyuni et tout son territoire est compris dans ces domaines, et il est incroyable que LL. H. P. les Etats Généraux vous aient autorisé à pénétrer dans ces domaines, et encore moins à faire le trafic sur la personne des Indiens appartenant aux établissements et territoires des Espagnols. J'approuve donc pour ma part la conduite de cette expédition, et je ne puis condescendre au retour des prisonniers que vous me demandez, jusqu'à ce que la question ait été résolue par mon Souverain, à qui je vais rendre un compte complet de tout ce qui est arrivé, avec tous les documents à l'appui.

» Je vous offre mes services et prie Dieu de vous réserver de nombreuses années.

» NICOLAS DE CASTRO[1]. »

On voit avec quelle hauteur et quel mépris le représentant de l'Espagne traitait les revendications hollandaises, et on juge de la fureur de Gravesande lorsqu'il lut cette réponse de Castro. Une nouvelle lettre, en date du 8 décembre 1758, fut adressée, sur son ordre, au commandant espagnol de l'Orénoque par LL. van Bercheyck, commandant militaire en Essequibo :

« Monsieur, j'ay bien reçu la lettre qui m'a été écrite par Monsieur D. Nicolas de Castro que je n'ay pas l'honneur de connoistre ni de sçavoir ce qu'il est, en réponse de la lettre que notre Gouverneur vous avoit écrite au sujet de l'attentat commis en notre rivierre de Cajoeny. J'ay communiqué cette lettre à Son Excellence qui a été extrêmement surpris de voir qu'on ne daignoit pas seulement lui répondre.

» Ayant lu le contenu de la ditte lettre et voyant les pré-

1. *Liv. bleu angl.*, III, p. 248 (texte anglais).

textes frivoles qu'on allegue pour justifier un procédé si directement contraire au droit des Nations, Son Excellence m'a ordonné de vous écrire :

» Qu'il persistoit au nom de LL. H. P. ses Souverains, et que pour la seconde fois, il demandoit le largissement des prisonniers et une satisfaction convenable pour cette infraction et injure faite au territoire de ces Souverains...

» Notre Gouverneur a toujours taché d'entretenir une bonne correspondance et amitié avec ses voisins, vous meme, Monsieur, en avez eu une preuve convainquante quand il a pris la peine de vous ecrire pour vous avertir immediatement quand il eut avis que les Caraïbes avoient formé le dessein d'attaquer vos missions, lequel avis et ses defences reiterées même accompagnées de menaces aux dits Caraïbes, ont prévenu l'exécution.

» ... Voilà, Monsieur, ce que j'ay ordre de vous écrire. Celle cy vous sera remise par des Indiens envoyez exprez. La manière dont on en a usé avec les exprez envoyez avec la precedente ne permettant pas d'envoyer encore une fois des blancs.

» Au reste, Monsieur, pour ce qui me regarde, j'ay l'honneur d'etre avec beaucoup d'estime, Monsieur, votre tres humble et tres obeissant serviteur.

» LL. Van Bercheyck.

» Rio Essequebo ce 8 decembre 1758 [1]. »

Les Espagnols se croyaient si bien dans leurs droits, que cette lettre fut retournée à son auteur sans même avoir été décachetée [2].

Alors, sur la demande de Gravesande, les États-Généraux eux-mêmes s'adressèrent directement à la Cour d'Espagne, en date du 2 juillet 1759. Rappelant l'attentat commis fin

1. London, *Record Office,* Esseq. papers, vol. 470, doc. 133. *U. S. com. rep.*, II, p. 377, et *Case of Venez.*, II, 130.

2. Gravesande à la Compagnie, 29 mai 1759: «La lettre du Commandant militaire d'ici au Commandant sur l'Orénoque, dont j'avais l'honneur de parler dans ma lettre via Berbice, a été retournée sans être ouverte... is ongeopendt teruggesonden ». *U. S. com. rep.*, II, p. 380, d'après London, *Rec. Off.*, Esseq. papers, vol. 470, doc. 134.

août 1758, la réclamation de Gravesande, écrite le 30 septembre à D. Juan Valdez, commandant de la Guyane « en un langage très courtois », la courte dépêche adressée en réponse au commandant militaire en Essequibo par Nicolas de Castro de Cumaná, ils demandent « à être réinstallés en la tranquille possession du poste sur le Cuyuni » et désirent « que LL. H. P. et la Cour de Madrid s'entendent pour la délimitation entre la colonie d'Essequibo et la rivière d'Orénoque, ce qui préviendra de futurs conflits » [1].

Nous verrons plus loin ce qu'il advint de cette supplique, qui traîna pendant vingt-cinq ans dans les bureaux du Conseil des Indes avant qu'on daignât l'examiner.

Cependant, le gouverneur hollandais constatait avec dépit que « les Espagnols restaient en possession du Cuyuni » [2]. En 1761, ils étaient descendus jusqu'aux « plus basses chutes de cette rivière et chassaient tous les Indiens qui leur étaient hostiles » 3. En 1762, l'envoi de patrouilles espagnoles dans toute la région était devenu « une chose journalière » 4, et la nécessité de quelque poste sur le Cuyuni devenait pour les Hollandais de plus en plus urgente. En 1763, le gouverneur suggéra à la Compagnie que « tranquillement et sans exercer la moindre violence, possession pouvait de nouveau être prise d'un poste sur la dite rivière » 5. Cette proposition fut approuvée, et en 1766 un autre abri pour trois hommes, bientôt après réduits à deux, puis à un seul homme, fut établi sur le Cuyuni, « probablement à un endroit différent de celui de 1758, mais certainement pas au delà de l'île Tokoro » [6].

1. *U. S. com. rep.*, II, p. 381, d'après La Haye, Rijks. (papiers de la Cie), v. 533 : Notulen van der Kamer van Zeeland, 8 janv. 1759-29 déc. 1760.

2. Lettre de Gravesande, 31 juillet 1759.— *Case of Venez.*, II, 132, et *Liv. bleu angl.*, III, p. 111.

3. Lettre de Gravesande, 28 août 1761. — *Case of Venez.*, II, 145, et *Liv. bleu angl.*, III, p. 117.

4. Lettre de Gravesande, 17 mai 1762. — *Case of Venez.*, II, 149, et *Liv. bleu angl.*, III, p. 120.

5. *U. S. com. rep.*, I, p. 337-338 (Rapport de Burr : The Dutch in the Cuyuni), et lettre de Gravesande, citée p. 337, note 10).

6. *Case of Venez.*, I, p. 123. — Cf. *U. S. com. rep.*, I, p. 338, et *Liv. bleu angl.*, III, extraits, 113-131.

Les Hollandais étaient trop faibles et les Espagnols trop puissants pour que ce poste fût d'une grande utilité. Dès le 23 mars 1767, Gravesande exprime son anxiété « parce qu'il a été informé qu'un créole appelé Tampoko a rapporté que le poste du Cuyuni a été pillé par les Espagnols » [1]. Ce n'était cependant là qu'une alarme vaine ; mais quelques mois après, le 6 octobre, Gravesande écrivait aux officiers de la milice en Essequibo : « Il résulte de l'attaque des Espagnols et de la destruction du poste, qu'il ne reste plus d'Indiens sur la rivière et que le gardien peut à peine se maintenir lui-même [2]. »

En décembre, le chef du poste, sous prétexte de maladie, demandait à être relevé de ses fonctions [3]. On ne trouva pas à le remplacer, et deux hommes subalternes restèrent seuls [4].

Le recul des Hollandais eut pour causes principales le manque de groupement de leurs populations [5] et le petit nombre de soldats dont ils disposaient. Cette faiblesse militaire est attestée de bonne heure par les lettres du gouverneur de l'Essequibo. Le 8 juin 1734, s'adressant à la Compagnie des Indes Occidentales, il parlait des Espagnols comme « formidables » et des Hollandais comme « très faibles », et demandait le « renforcement de la milice » [6]. Vingt ans plus tard, le 2 septembre 1754, Gravesande écrivait « qu'avec le peu de soldats qu'il avait, il ne pouvait repousser la moindre agression dans ces contrées et qu'il lui fallait au moins 8 ou 10 hommes pour les détacher au

1. *Liv. bleu angl.*, III, p. 144.

2. « ... Door de attaque der Spanjaarden en het ruineeren van de post aldaar in welke rivier geen Indianen meer zyn en den nieuwen Posthoulder qualyk kan bestaan ». London, *Rec. Off.*, Esseq. papers, v. 474, doc. 3, cité par *U. S. com. rep.*, II, p. 439.

3. *Liv. bleu angl.*, III, p. 149.

4. *Liv. bleu angl.*, III, p. 158.

5. En 1733, la colonie comptait moins de 200 Européens. — *Case o Venez.*, I, p. 127, d'après Rodway, *Hist. of Brit. Guiana*, I, p. 73.

6. Lettre de H. Gelskerke, directeur général de l'Essequibo. — *Case of Venez.*, II, p. 86, et *U. S. com. rep.*, II, p. 257-265, d'après La Haye, Rijks. Brieven, v. 169, fol. 453.

Moroco, où il craignait des troubles... J'attends, ajoutait-il, des munitions et des vivres, et je n'ai ni l'un ni l'autre [1]. »

Et en date du 15 août 1758 : « Pendant le cours de l'année, il est mort beaucoup de monde dans la colonie, et la garnison est dans un bien lamentable état. Nous n'avons pas à présent plus de 15 hommes capables de faire leur devoir ; aucun au fort Kykoveral, que j'ai dû laisser sans protection, et un seul homme au Demerary [2]. »

Bien plus, il ne pouvait même pas toujours compter sur la fidélité des soldats qu'on lui envoyait, car s'il arrivait qu'ils fussent catholiques, ils risquaient de passer du côté des Espagnols. Le 8 décembre 1766, il demande des soldats protestants, car « à cause de la proximité des Espagnols et spécialement de leurs missions, on ne peut accorder la moindre confiance aux catholiques » 3.

Le 18 février 1768, il remerciait la Compagnie de lui avoir envoyé 12 soldats protestants 4; mais quelques mois après, le 15 septembre, il se plaignait de nouveau des fréquentes désertions, et déplorant encore la faiblesse des postes hollandais, il terminait : « Devons-nous donc voir nos postes envahis et nos bateaux attaqués sur nos propres côtes 5? » Enfin, le 15 mars 1769, parlant des attaques des Espagnols, il disait : « Je puis me demander une fois de plus si tout cela doit être supporté tranquillement et si la patience de Vos Noblesses n'est pas encore poussée à bout? Pour moi, *patientia laesa tandem furor fit*. Mais que puis-je faire avec une si faible garnison?... A l'exception de la rébellion de Berbice, ceci est un des moments les plus critiques où je me sois trouvé depuis mes longues années de services 6. »

Dans un tel état d'infériorité vis-à-vis de leurs rivaux, il

1. *U. S. com. rep.*, II, p. 346, d'après La Haye, Rijks. : Brieven en Papieren van Isekepe, 1741-1759 (papiers de la Cie, v. 170, p. 561).
2. *Liv. bleu angl.*, III, p. 109.
3. *Case of Venez.*, App. II, p. 168, et *Liv. bleu angl.*, III, p. 141.
4. *Case of Venez.*, App. II, p. 175, et *Liv. bleu angl.*, III, p. 152.
5. *Case of Venez.*, App. II, p. 178, et *Liv. bleu angl.*, III, p. 156.
6. *Case of Venez.*, App. II, p. 184, et *Liv. bleu angl.*, III, p. 161.

n'est pas étonnant que les Hollandais aient eu recours pour les protéger aux Indiens Caribes. Dans ses lettres, Storm van's Gravesande fait souvent mention de l'aide que lui prêtaient ces tribus [1]. Non seulement il utilisait les Caribes contre les Européens, mais il les excitait contre d'autres tribus indiennes, en particulier celle des Acuways, voisins des Hollandais sur l'Essequibo, le Mazaruni et le Demerara, et qui inquiétaient souvent leurs plantations [2]. Les missions espagnoles eurent souvent à souffrir des incursions de ces alliés des Hollandais, et leurs attaques contre les établissements des missionnaires, ordonnées par le gouverneur lui-même, recevaient l'approbation officielle de la Compagnie [3].

Mais ce ne pouvait être là pour les Espagnols que des cas de surprise isolés, et ils inspirèrent bientôt assez de terreur aux Caribes pour les obliger à abandonner le parti des Hollandais. En 1765, au dire même de Gravesande, les Caribes craignaient de s'aventurer dans l'intérieur du Cuyuni, et ce n'est que sur les promesses répétées des Hollandais et sur l'assurance formelle qu'on les protégerait contre les Espagnols, qu'ils pouvaient se décider à faire quelque chose pour la défense de la colonie d'Essequibo [4]. Le gouverneur se plaignait même, en 1767, de ce que, quand les Indiens longeaient avec leurs bateaux les postes du Moroco et du Cuyuni et qu'on les invitait à faire halte, ils n'osaient pas s'arrêter et passaient outre [5]. En 1767, et de nouveau en 1768, les Espagnols parcouraient la rivière,

1. Lettres de 1748 (2 déc.), 1754 (2 sept. et 12 oct.). — *Case of Venezuela*, App. II, pp. 101, 102, 112, 113.

2. Lettres de 1755, de 1764 (28 fév.), de 1768. — *Liv. bleu angl.*, III, p. 104-105, 127, 152, 154.

3. « ...Nous approuvons les ordres que vous avez donnés aux Caribes du Barima, car les entreprises des Espagnols portent un notable préjudice à la Compagnie. » (Lettre de la Cie des Indes occidentales à van's Gravesande, 26 juillet 1769.) — La Haye. Rijks. : Buiten Lands Brieve Book, 1768, 1773 (papiers de la Cie, v. 600, p. 139) ; cité par *U. S. com rep.*, II, p. 464.

4. *Case of Venez.*, II, p. 162. Lettre de la Cie à Gravesande (19 sept. 1765); d'après : La Haye, Rijks. : Buiten..., 1750-1765, v. 598, fol. 220 b.

5. Lettre de van's Gravesande à la Cie (27 juin 1767). — *Liv. bleu angl.*, III, p. 144.

capturaient les Indiens qui leur étaient hostiles, et terrifièrent si fort les Caribes que tous abandonnèrent le Cuyuni [1]. Cette plainte de Gravesande donne une idée de l'état précaire des établissements hollandais : « C'est fini maintenant; ni gardiens de postes ni postes ne sont plus d'aucune utilité. Les esclaves peuvent s'enfuir à leur aise jusqu'aux missions sans crainte d'être poursuivis, et bientôt il nous faudra abandonner toute possession sur la rivière Cajoeny [2]. » Et dans une autre lettre il avouait qu' « il ne restait plus d'Indiens dans cette contrée pour donner aux Hollandais l'avertissement de l'approche du danger [3]. »

Les choses en étaient alors arrivées à un tel point, qu'en mai 1769, la Cour de Police et le Directeur général de la Colonie hollandaise envoyèrent un mémoire [4] à la Compagnie des Indes Occidentales, la priant de prendre en la plus sérieuse considération le grand danger dans lequel se trouvait la colonie, depuis le Cuyuni jusqu'à la côte. Ils appelaient l'attention de la Compagnie sur le pillage sans cesse renouvelé des plantations et sur la ruine absolue des pêcheries. Au reçu de cette supplique, les États-Généraux adressèrent à la Cour d'Espagne une réclamation, rappelant celle de 1759 [5]. L'affaire fut encore transmise par le Roi au Conseil des Indes, et en 1775, les États-Généraux, voyant que toutes les représentations faites au gouvernement espagnol restaient sans réponse, revinrent une troisième fois à la charge [6]. Pour le coup, l'Espagne daigna

1. Lettres de Gravesande à la Cie, citées par le *Liv. bleu angl.*, III, pp. 148-149.

2. Lettre de Gravesande, du 21 fév. 1769. — *Case of Venez.*, II, 180, et *Liv. bleu angl.*, III, p. 159.

3. Lettre de Gravesande, du 3 mars 1769. — *Case of Venez.*, II, 182, et *Liv. bleu angl.*, III, p. 159.

4. *Liv. bleu angl.*, III, pp. 164-165.

5. La Haye, Rijks., v. 29 : Recueil van haar Hoog Mogende (Resolutien raakende de West Indische Compagnie, janv. 1767-nov. 1769). Actes des États-Généraux du 2 août 1769. — *U. S. com. rep.*, II, p. 468.

6. La Haye, Rijks., v. 37 (papiers de la Cie, 6 janv. 1773, 30 déc. 1775).— *U. S. com. rep.*, II, p. 505.

sortir de son mutisme, et le Ministre du Roi écrivait en date du 28 avril 1775 :

« Pour le premier sujet de votre plainte, je suis obligé de vous répéter ce que j'ai dit par ordre du Roi le 5 novembre dernier à Jhr. Francis Doublet (van Groeneveld, votre envoyé extraordinaire à la Cour d'Espagne), que depuis longtemps il a été décrété dans l'Amérique espagnole que les esclaves qui devenaient fugitifs des colonies protestantes avec l'intention d'embrasser la religion catholique, devaient rester libres. Cette pratique a été et est encore observée dans les domaines du Roi en ces régions, sans possibilité de la changer.

» Quant aux outrages que vous m'assurez avoir été commis par les Espagnols dans les colonies hollandaises, en prenant de force ou en tuant des Indiens libres, je puis vous déclarer que ces actes de violence ont causé au Roi une grande surprise, et que Sa Majesté a ordonné au Ministre des Indes de faire la plus minutieuse enquête à ce sujet et de procéder au châtiment des agresseurs [1]. »

Le gouvernement espagnol demanda donc au gouverneur de Guyane un rapport détaillé sur les faits auxquels faisaient allusion les réclamations hollandaises de 1759 et de 1769. Un volumineux dossier fut envoyé au Conseil des Indes, et après l'avoir compulsé, le dit Conseil décida, en 1785, que « les papiers montraient le peu de fondement des plaintes des vassaux de la Hollande, et qu'il n'y avait pas lieu de donner plus de suite à l'affaire » [2].

Cette fois, la Hollande jugea à propos de ne plus insister. D'ailleurs, l'inutilité de ses postes 3, leur impuissance à servir les intérêts du commerce aussi bien qu'à arrêter les esclaves fugitifs, était reconnue par tous les

1. *Liv. bleu angl.*, III, p. 188.

2. 27 mai 1785. — Arch. gen. de Indias (Séville). Audiencia de Caracas : Cartas y expedientes, Est. 131, caj. 7, leg. 17.

3. G. H. Trotz, qui avait succédé, en 1772, comme Directeur général de l'Essequibo, à van's Gravesande, proclamait comme lui, en 1778, l'inutilité des postes (Lettre de Trotz à la Cie, 12 oct. 1778). — La Haye, Rijks. : Brieven (papiers de la Cie, v. 372, p. 456); cité par *U. S. com. rep.*, II, p. 556

gouverneurs de l'Essequibo. Le poste du Cuyuni avait été, en 1769, descendu jusqu'à l'île de Toenamoeto, entre les deux chutes du fleuve [1], et quand son gardien mourut, en 1772, on ne songea même pas à lui donner un successeur [2]. La station du Moroco fut le seul poste hollandais qui continua à fonctionner jusqu'à l'occupation anglaise [3]. Le Wacupo, le Pomerun étaient entièrement désertés [4], et en 1788, Antonio Lopez de la Puente pouvait descendre le Cuyuni « sans rencontrer un poste hollandais, ni même un seul Hollandais, et sans éprouver aucune résistance de la part des Indiens, que les Espagnols avaient complètement intimidés » 5.

La victoire de cette longue lutte de plus de deux siècles restait donc aux Espagnols. Ils se trouvaient, à la fin du XVIIIe siècle, à peu près les maîtres des immenses territoires arrosés par l'Orénoque et les grands tributaires de l'Essequibo, le Mazaruni et le Cuyuni. Nous aurons maintenant à étudier comment ils essayèrent de coloniser cette région, et à dire quels furent les établissements religieux et civils qu'ils y fondèrent, ou que du moins ils tentèrent d'y établir.

1. *U. S. com. rep.*, I, p. 341.
2. *U. S. com. rep.*, I, pp. 341-347. — *Case of Venezuela*, I, p. 124.
3. *U. S. com. rep.*, I, p. 242. — *Case of Venezuela*, I, p. 119.
4. *Case of Venezuela*, I, p. 126, et autorités citées : Pinckard (Dr. Geo.), *Notes on the West Indies*, 2e édit., London, 1816, I, p. 357; — Rodway, *History of British Guiana*, I, p. 73. — Cf. *Case of Venezuela*, II, 115, 165 et *id.*, III, p. 152. — *U. S. com. rep.*, II, p. 716.
5. *Case of Venezuela*, II, p. 462 et *Liv. bleu angl.*, III, p. 337, d'après le « Journal tenu par Antonio Lopez de la Puente, de son expédition sur le Cuyuni, 7 nov. 1788-5 fév. 1789 ».

CHAPITRE IV

Les Missions en Guyane jusqu'au milieu du XVIIIe siècle.

Les missionnaires firent leur apparition en Guyane dès la fin du XVIe siècle. Pedro Simon nous dit qu'un franciscain, *Fray Domingo de Santa Agueda*, accompagna Berrio dans toutes ses découvertes et dans la fondation de Santo Tomé[1]. Un autre moine, *Francisco Carillo*, était avec Domingo de Vera lorsqu'en 1593 il prit possession de la Guyane au nom de Berrio[2], et quand Vera, en 1595 ou 1596, revint d'Espagne avec des renforts pour Berrio, il amena avec lui dix prêtres séculiers et douze franciscains. Deux d'entre les premiers et cinq des seconds rejoignirent Fr. Domingo de Santa Agueda à Santo Tomé et l'aidèrent à fonder le premier couvent de cette ville[3]. Quatre autres religieux accompagnèrent Vera dans sa marche vers Manoa, mais l'échec de l'expédition leur enleva toute pensée d'établir dans la contrée des postes de missions, et tous ces ecclésiastiques, à part ceux qui étaient établis à Santo Tomé, ne songèrent qu'à quitter la Guyane. Simon nous décrit le sort de dix d'entre eux[4]. Deux périrent dans le delta de l'Orénoque, deux autres entre la Trinité et Margarita; trois réussirent à rentrer en Europe; trois enfin firent route vers la Nouvelle-Grenade.

On ne trouve pas d'autre indication de l'activité des franciscains en Guyane ni de l'existence d'autres postes de

1. Fr. P. Simon, *Noticias*, p. 606.
2. *Schomburgk's Raleigh's Discovery*, p. 124, 125. Cf. *U. S. com. rep.*, I. p. 53.
3. P. Simon, *Noticias*, p. 599, 606.
4. P. Simon, *Noticias*, p. 614.

missionnaires que celui de Santo Tomé lui-même. Si d'autres établissements avaient été fondés dans la région, P. Simon, qui était provincial des Franciscains à Santa Fé, en eût sûrement été instruit et n'aurait pas manqué d'en faire mention dans son livre, écrit en 1623. Nous pouvons donc conclure de son silence qu'au XVIe siècle, Santo Tomé n'était pas encore le centre d'une propagande évangélique.

Au milieu du XVIIe siècle, la présence des Jésuites est signalée en Guyane. On lit, en effet, dans les *Litterae annuae* de la Compagnie de Jésus (année 1652) : « In missione Guayanensi, ubi labori quantumvis aerumnoso messis paene nulla respondet, *P. Andreas Ignatius*, ejus missionis praeses, vir obedientiae ac zeli heroici, et 4 vota professus, in gloriosa illa, et rerum omnium penuriae plena statione occubuit[1]. »

Les mots « ejus missionis praeses » semblent indiquer qu'une véritable mission composée de plusieurs jésuites existait alors dans la Guyane. Cependant, en la même année 1652 (29 sept.), un officier du gouverneur Don Martin de Mendoza, nommé Don Frantique, écrivant au Père Dionysius Mesland pour l'engager, au nom du gouverneur, à venir des possessions françaises à Santo Tomé, lui disait : « Nous n'avons point icy de Religieux[2], » et l'on peut penser, avec Gumilla, que si un commencement avait été fait, la véritable origine des missions des jésuites ne date que de 1664. C'est à cette époque qu'arrivèrent à l'Orénoque les PP. Monteverde, Mesland, Vergara et Llauri, et que les jésuites prirent réellement possession du district de *Santiago de los Llanos*[3].

Mais ces missions des llanos ne tardèrent pas à rencontrer de nombreuses difficultés. Nous ne pouvons mieux faire ici que de citer l'intéressant rapport adressé le 5 mai 1723 par D. Antonio de la Pedrosa, vice-roi de la

1. P. 185. Cité par *U. S. com. rep.*, I, p. 55.

2. P. Pelleprat, *Relation des Missions des PP. de la Cie de Jésus dans les Isles et dans la Terre-Ferme de l'Amérique méridionale*. Pt. II, p. 27.

3. Gumilla, *El Orinoco ilustrado*, p. 11. — Cf. Cassani, *Historia de la Prov. de la C^ia de Jesús del Nuevo Reyno de Granada* (1741), p. 81, 82, 110, 114, 128. — Cf. Rapport de Fidel Santo, p. 305.

Nouvelle-Grenade, à D. Francisco de Arana, secrétaire d'Etat[1] :

« Sur les rives du fleuve Orénoque et à l'intérieur du pays sont d'innombrables infidèles et Caribes qui habitent cette région et vivent en dehors de la connaissance de notre sainte Foi. Le saint ordre du glorieux patriarche Saint Ignace de Loyola a entrepris la conversion des dits infidèles et Indiens Caribes, mais n'a pu l'accomplir, les dites contrées n'étant pas protégées ni gardées. Il est reconnu qu'aucun fruit ne doit résulter des efforts des missionnaires, et que ces derniers ne peuvent que périr entre les mains des infidèles... Avant 1681, les PP. Ignacio Fiol, Gaspar Bech, Christóbal Riegel, Ignacio Tobast, Julian de Bergara, et Agustín de Campos étaient entrés dans les llanos et avaient créé six villages. Mais tandis qu'ils instruisaient en paix les Indiens, les Caribes qui peuplent les côtes de la mer et l'embouchure de l'Orénoque, fondirent sur eux en 1684, et attaquant les habitants des villages, tuèrent les PP. Ignacio Fiol, Gaspar Bech et Ignacio Tobast. En raison de ce désastre, les villages furent désertés et les Pères durent les quitter. Plus tard, en 1691, d'autres Pères remontèrent l'Orénoque, ayant avec eux une escorte à la tête de laquelle était le capitaine Tiburcio de Medina. Mais les Caribes les attaquèrent de nouveau et de la même façon, tuant traîtreusement le capitaine et torturant jusqu'à la mort le P. Vicente Soberso. Les autres Pères retournèrent à la mission des *llanos* après ces expériences; et par suite de l'insécurité dans laquelle reste la rivière à cause de la non-construction du fort ordonnée par S. M. pour sa défense, la conversion des Indiens n'a pu être continuée. »

Les dernières tentatives dont parle ce document étaient l'œuvre de religieux zélés, agissant de leur propre initiative et non d'après des ordres reçus de leurs supérieurs, car les jésuites, prévoyant qu'ils n'éprouveraient que déboires dans la Guyane, avaient, en gens prudents et par acte offi-

1. Arch. gen. de Indias (Séville), Est. 56, caj. 6, leg. 19.

ciel du 9 septembre 1682 passé devant D. Tiburcio de Azpe y Zuñiga, gouverneur de Trinité et de Guyane[1], renoncé à leurs missions de l'Orénoque en faveur des capucins de Catalogne, représentés par les PP. Angel de Mataró et Pablo de Blanes. Deux cédules royales des 7 février 1686 et 29 avril 1687 approuvèrent cette convention et confièrent définitivement les missions de la province de Guyane aux capucins catalans[2].

Les premiers religieux de cet ordre qui se consacrèrent à l'évangélisation de la Trinité et de la Guyane arrivèrent en 1680. Ils étaient au nombre de dix, et tous devaient mourir victimes de leur zèle apostolique[3]. Deux autres Pères vinrent en 1682 pour veiller sur deux villages d'Indiens Pariagotos récemment fondés[4], et en 1686 les missions de Guyane recevaient encore douze nouveaux capucins[5].

Les résultats bienfaisants de leur ministère ne tardèrent pas à se faire sentir ; le préfet de l'ordre, Fr. Gabriel de Barcelona, en rendait compte en ces termes au roi d'Espagne le 20 juin 1694 : « Nous avons, aussi loin que la chose a été praticable, fait en sorte de fonder des missions. L'une, pour les Indiens de l'intérieur, a dû être interrompue par suite de la mort du missionnaire. Une autre, non loin

1. *U. S. com. rep.*, I, p. 54, et *Case of Venez.*, App. II, p. 269-71 (d'après Strickland, Rev. Joseph S. J. : The Boundary question between British Guiana and Venezuela, App. I, p. 1-3). Rapport de Santo, cité ci-dessous.

2. Rapport de Fidel Santo, préfet des capucins catalans de Guyane, en date du 26 fév. 1761. Arch. gen. de Ind. (Séville), 133, 3, 16.

3. C'étaient : 1° P. Thomas de Llupian, qui mourut en Guyane pendant qu'il prenait soin d'un établissement indien, en 1688; 2° P. Arcangel de Barña, qui mourut à Guayana Vieja en 1689; 3° P. Basilio de Barna, mort à Trinidad en 1689; 4° Fr. Angel de Llavaneras, mort en 1692; 5° P. Ambrosio de Mataró, mort à Guayana Vieja en 1704; 6° Pedro de Aneto, mort en 1698; 7° P. Felix de Moset; 8° P. Estevan de San Felix de Pelerols; 9° P. Marcos de Vich; 10° Fr. Raimundo de Figuerola, ces quatre derniers tués par les Indiens en 1699, à la Trinité. (*Case of Venez.*, App. II, p. 268; d'après Strickland, App. 1, p. 65.)

4. C'étaient précisément les PP. Angel de Mataró et Pablo de Blanes, les mêmes qui signèrent la convention avec les Jésuites. (*Case of Venez.*, App. II, 271, et *U. S. com. rep.*, I, p. 54, n. 3, d'après Strickland, App. 1, p. 3.)

5. *U. S. com. rep.*, I, p. 54, n. 4, et *Case of Venez.*, App. II, p. 271; d'après Strickland, App. 1, p. 5.

de Santo Tomé, possède 300 âmes. La place est malsaine et la mission sera transférée à un autre endroit. Trois religieux sont allés créer deux nouveaux établissements où ils doivent rassembler les Indiens qui habitent les forêts. L'une a 500 âmes, l'autre 400. Les Palenques et les Panacaias demandent des missionnaires[1] ».

Ces détails sont confirmés et complétés par d'autres sources. A la fin du XVIIe siècle, des routes avaient été ouvertes à travers des forêts en apparence impénétrables; des plantations avaient été faites, des fermes établies[2]; plus de 5,000 Indiens furent baptisés en quinze ans[3], et les tribus sauvages comprenaient déjà assez l'espagnol pour que les religieux pussent les évangéliser sans avoir besoin d'apprendre leur langue[4].

Et cependant l'œuvre des missions n'alla pas sans rencontrer dans le début de grands obstacles. Les religieux ne devaient compter que sur eux-mêmes, et l'autorité ne faisait rien pour favoriser leurs efforts. Des cédules royales de 1683, 1687, 1690, avaient bien ordonné la construction d'un fort pour protéger les missionnaires, mais elles étaient restées sans effet[5]; pour toute récompense de leur zèle, les capucins catalans ne pouvaient attendre que le martyre, et leur préfet, Fidel Santo, parlant en 1761 des premières missions, disait : « La pauvreté, les infortunes et la mort accablèrent les religieux; il était impossible de les secourir dans leur misère et même d'envoyer des missionnaires pour remplacer ceux qui mouraient; d'où de longs intervalles pendant lesquels le ministère apostolique fut suspendu, et

1. Arch. gen. de Indias (Séville), est. 57, caj. 1, leg. 1/6 : Ramo eclesiástico de Cumaná y Margarita (missions des capucins et des franciscains. 1650-1760).

2. *Case of Venezuela*, I, p. 104, d'après Strickland, App., p. 72.

3. *Case of Venezuela*, I, p. 104, et sources citées : Caulin, *Historia*, etc., p. 9. — Rodway and Watt, *Annals of Guiana*, II, 64. — Documentos para la historia de la vida pública del Libertador, v. I, p. 421.

4. *Case of Venezuela*, App. II, p. 270, d'après Strickland, App. 1, p. 1, 3.

5. Lettre de Tornera, gouverneur de Cumaná, au roi d'Espagne (8 janv. 1724). Arch. gen. de Ind. (Séville), 133. 3, 16, Audiencia de Caracas : Cartas y expedientes.

tous les progrès faits dans la conversion et la pacification des naturels couraient grand danger d'être perdus[1]. »

La situation changea heureusement au XVIIIe siècle. Les gouverneurs commencèrent alors à se préoccuper sérieusement des moyens les plus propres à établir en Guyane une colonisation efficace, et les rapports de Tornera, de Sucre et d'Espinosa contiennent déjà en germe les idées exprimées plus tard avec infiniment d'autorité par Inciarte et Marmion. Les missionnaires paraissant être les auxiliaires les plus précieux pour l'occupation du pays, on songe à faire de l'œuvre des missions une véritable institution d'Etat, agissant sous le contrôle et la protection des pouvoirs publics. Dès 1724, le gouverneur de Cumaná, Tornera, agitait la question du transfert de Santo Tomé à l'Angostura de l'Orénoque, emplacement d'où l'on pourrait mieux, selon lui, surveiller la région intérieure et protéger les postes espagnols contre les attaques des Hollandais et des Caribes[2]. En 1725, le capitaine général de Caracas exprimait le désir que les capucins de Guyane vinssent se fixer au milieu même des Indiens, plutôt que de chercher à les attirer hors de leurs villages indigènes dans de nouveaux établissements[3]. Pour favoriser cette pénétration des religieux dans les savanes et dans les forêts, en même temps que pour les défendre contre les attaques imprévues, on donna aux missionnaires des escortes de soldats[4], et D. Carlos de Sucre disait en 1735 qu'il avait dépensé à l'or-

1. Rapport de Fidel Santo, cité plus haut.

2. Rapport de Tornera du 8 janvier 1724, cité plus haut.

3. Lettre de Diego Portales Mense, gouverneur de Vénézuéla, au roi, d'Espagne (24 sept. 1725). — Arch. gen. de Ind. (Séville), Est. 57, caj, 6, leg. 27.

4. Une cédule royale du 30 mars 1753, adressée à D. Diego Tabares, gouverneur de Cumaná, ordonnait que la garde des capucins de Guyane fût portée à 40 hommes qui seraient payés sur le trésor de Santa Fé. Et le monarque ajoutait : « Vous emploierez pour défendre les missionnaires les troupes dont vous disposez, et vous pourrez en prendre du fort d'Araya, puisqu'il ne vous semble plus nécessaire, comme vous me l'avez dit dans votre dernière lettre. En cas de nécessité, vous aurez recours à l'enrôlement nominal de la garnison de Guayana, avec approbation du vice-roi de Santa Fé. » — Arch. gen. de Ind. (Séville), 131, 7, 17.

ganisation de ces corps expéditionnaires non seulement les deniers publics dont il disposait, mais une grande partie de sa fortune personnelle[1]. Les chefs des missions furent ainsi les représentants de l'autorité politique et militaire; une mission, une fois fondée, devenait un établissement civil espagnol en même temps qu'un centre religieux, et le missionnaire était réellement un fonctionnaire tenant lieu de véritable gouverneur[2].

On comprend que dans de telles conditions les capucins catalans se soient montrés jaloux de conserver à l'Espagne tout le profit de leurs conquêtes; aussi l'émotion était-elle grande quand on apprenait par hasard qu'un missionnaire étranger essayait de s'établir sur les domaines que l'on considérait comme relevant en propre des religieux espagnols. La curieuse histoire du prêtre français Gervais est des plus intéressantes à ce point de vue[3] :

Le 18 mai 1729, D. Agustín de Arredundo, gouverneur de Trinidad, informait S. M. qu'un prêtre de l'église de *Turon* (probablement Tours) dans le royaume de France, ayant le titre d'évêque, et nommé « D. Nicolas Gervasio », lui avait demandé l'autorisation « d'établir une mission sur le territoire de la côte de Paria, Orénoque, îles Caribes et d'y fonder un séminaire en vertu d'une bulle apostolique de Sa Sainteté ». Arredundo, vu la gravité du cas, et le pays étant déjà occupé par les capucins catalans, a cru devoir prier ce personnage d'attendre à Santo Tomé la décision de S. M.

Le Procureur du Conseil des Indes transmit le 19 septembre la réponse du roi. Il faut, dit-il en substance, donner à l'évêque français le conseil d'aller dans la

1. Lettre du gouverneur D. Carlos de Sucre à D. José Patiño (Cumaná, 23 mars 1735).— Arch. gen. de Ind. (Séville), 56, 6, 19 : Cartas y expedientes de los gobernadores de Cumaná y Margarita.

2. *U. S. com. rep.*, I, p. 382 (Burr : Spanish occupation and claim). — *Case of Venezuela*, I, p. 147, et App. II, pp. 370, 372.

3. Papiers relatifs à la tentative faite par un évêque français pour s'établir en Guyane, son expulsion, son retour et son assassinat en Guyane par les Caribes. — Arch. gen. de Ind. (Séville), 56, 4, 7.

colonie hollandaise d'Essequibo. D. Sebastián, évêque de Puerto Rico, fut chargé d'arranger l'affaire, et le 16 novembre, il annonçait à S. M. que Gervais avait consenti à partir pour les colonies hollandaises. Mais deux mois après, le Français était revenu, et manifestait de nouveau l'intention de se fixer en Guyane, en vertu de ses instructions. Dans une lettre du 30 janvier 1730, l'évêque Sebastián exprime ses inquiétudes ; il craint pour l'influence des capucins catalans « entre les mains de qui est l'éducation des Indiens », et son âme de fougueux patriote propose, pour se débarrasser de l'étranger, des mesures où la charité chrétienne a bien peu de part. « Il n'y aurait aucun autre moyen, dit-il, que la saisie et la détention du dit évêque jusqu'à ce que la décision royale de V. M. soit annoncée. »

L'affaire eut un dénouement tragique. Le 26 avril 1730, D. Agustín de Arredundo annonce au roi que Nicolas Gervais, qui, au retour de la colonie hollandaise de Berbice, s'était établi sur les rives de l'Aguire pour évangéliser les Indiens, a été assassiné par les Caribes « qui ont emmené deux nègres, ses serviteurs, profané et emporté ses vêtements sacrés ». Dans cette lettre, très digne et très chevaleresque, le gouverneur s'élève en termes sévères contre ceux qui ont « perpétré si traîtreusement un tel sacrilège », et il demande à S. M. d'ordonner une expédition pour soumettre et réduire les Caribes[1].

Nous n'avons rapporté ces faits que pour montrer combien les pouvoirs politiques en même temps que l'autorité religieuse se montraient soucieux de faire des missions de Guyane une œuvre exclusivement nationale.

L'activité des capucins catalans s'exerça d'abord dans les environs immédiats de Santo Tomé où furent fondées les premières missions de Suay, Caroni, Santa María,

1. Le dernier papier se rapportant à cette affaire est une cédule royale datée de Séville, 24 janvier 1731 : « Pour punir de tels crimes sacrilèges, j'ai résolu de vous ordonner de procéder à la saisie des Indiens qui ont commis le meurtre et qui y ont pris part, continuant à agir, comme vous l'avez commencé, avec la plus grande prudence. — Yo el Rey, et par ordre du Roi notre seigneur, D. Francisco Diez Roman. »

Amaruca. Puis, s'enfonçant dans l'intérieur, ils créèrent en pleine montagne des établissements tels que ceux d'Altagracia, de Palmar, et, traversant la chaîne des Imataca, ils multiplièrent leurs *entradas* dans toute la région arrosée par le Cuyuni et ses affluents. Leur centre d'action devint le « Hato » de Divina Pastora sur le Yuruari, et cet établissement fut protégé par de nombreuses missions qui l'entourèrent comme un cercle de remparts, ayant pour limites au nord les Imataca, à l'est et au sud le Cuyuni et le Caroni à l'ouest.

Le premier en date des documents qui nous donne, avec d'intéressants détails, la statistique officielle des missions de Guyane, est un rapport de « D. Gregorio de Espinosa de los Monteros, gouverneur et capitaine général des provinces de Nueva Andalucía, Nueva Barcelona, Guayana, adressé à S. M. le 30 septembre 1743, à la suite de la visite qu'il fit en Guyane »[1]. Voici, succinctement, d'après la lettre de Espinosa, l'état des sept établissements des capucins catalans, qui existaient alors.

1° *Purísima Concepción de Suay.* Le plus ancien village fondé, à l'ouest et tout près de Santo Tomé. Climat très sain. Église décorée d'ornements, 23 maisons, 73 familles, 139 âmes.

2° *Santa María de los Ángeles de Amaruca.* 46 maisons, 65 familles, 128 âmes. Le pays pourrait nourrir 3,000 habitants, et le sol est bon pour toutes sortes de récoltes. L'eau est excellente et les pêcheries abondantes.

3° *San Antonio de Caroni,* sur le Caroni, en face de l'île Faxardo. 48 maisons, un fort avec 4 canons et garnison fournie par la forteresse de Guayana. 81 familles, 350 âmes. Climat très sain, eau excellente, sol fertile pour toutes sortes de productions.

4° *Altagracia,* à 12 lieues environ de Guayana, dans l'intérieur. 143 familles, 439 âmes.

5° *San José de Cupapuy,* dans l'intérieur, à 16 lieues

1. Arch. gen. de Ind. (Séville), 56, 6, 21. — Cf. *Case of Venez.*, III, 269.

I. — MISSIONS DES CAPUCINS CATALANS EN GUYANE disparues avant 1755

(D'après le préfet de l'ordre, Fr. Benito de Moya)

NOMS DES MISSIONS	DATE DE FONDATION		DURÉE		NOMBRE D'AMES qu'elles avaient	TRIBUS	DÉTAILS COMPLÉMENTAIRES extraits du rapport de Fidel Santo, préfet des Capucins catalans, en date du 26 février 1761. (A. G. de Ind., Séville, 133, 3, 16.)
	MOIS	ANNÉE	ANNÉES	MOIS			
1. Santa María (de Yacuaria)	Mars	1726	2	4	120	Pariagotos	Détruite par une épidémie de petite vérole.
2. Casacoyma	Janvier	1741	1	6	115	Chaymas	Perdue par la rébellion des Indiens.
3. Payarayma.	Février	1740	2	8	208	Aruacas	Détruite par les Anglais.
4. Cunuri	Février	1744	6	0	300	Caribes	Perdue par la révolte des Caribes.
5. Unata.	Novembre	1747	2	3	133	Guaraunos	Incendiée par les Caribes.
6. Tupuquen.	Février	1748	2	0	230	Caribes	Perdue par la révolte des Caribes.
7. Curumu.	Juin	1749	1	4	180	Caribes	Id.
					1.286		

II. — MISSIONS DES CAPUCINS CATALANS existantes en Guyane en 1755

(D'après le préfet de l'ordre, Fr. Benito de Moya)

PP. MISSIONNAIRES et leurs noms	NOMS DES MISSIONS	MOIS de leur fondation	ANNÉES de leur fondation	TRIBUS	Baptêmes	Mariages	Décès	Vivants
Fr. Fidel de Santo et Fr. Miguel Angel de Gerona	Purisima Concepcion, Suay	Mai	1724	Pariagotos	950	201	923	240
Fr. Benito de Moya et Fr. Joseph de Bañolas.	San Antonio, Caroni	Juin	1725	Id.	991	199	511	553
Fr. Benito de la Garriga et Fr. Antonio de Agramiont . . .	Nra. Sra. de los Angeles, Amaruca	Décembre	1730	Id.	612	395	549	208
Fr. Agustín de Olod et Fr. Joachim de Martorell	San Joseph, Copapui	Id.	1733	Id.	1.084	341	447	590
Fr. Angel de Olod et Fr. Domingo de Arbucias.	San Francisco, Altagracia	Février	1734	Id.	1.238	357	794	419
Fr. Bruno de Barcelona et Fr. Francisco de Vilada	Divina Pastora, Hato	Mai	1737	Id.	163	35	81	147
Fr. Prospero de Ygualada et Fr. Domingo de Olod	San Miguel, Palmar	Décembre	1746	Pariagotos et Caribes	168	78	68	270
Fr. Alexo de Villazar et Fr. Francisco de San Julian	Nra. Sra. de Monserrat, Miamo	Janvier	1748	Caribes	250	15	85	281
Fr. Narciso de Visbal, fondateur	La Anunciata, Aguacagua	Novembre	1753	Id.	41	1	8	140
Fr. Joseph de Guarvia, fondateur	Santa Eulalia, Morucuri	Septembre	1754	Id.	100	»	»	190
Fr. Thomas de San Pedro, fondateur	San Joseph de Leonisa, Yeruario	Février	1755	Barinagotos	39	»	8	163
					5.636	1.622	3.474	2.901

de la forteresse de Guayana. Un fort avec 2 pièces de canons sur roues. 96 maisons, 118 familles, 537 âmes. Pêcheries sur la rivière Yuruari.

6° *Divina Pastora del Yacuri*. 13 maisons, 20 familles, 83 âmes. Pâturages. Pêcheries sur le Yuruari (à 20 lieues de Guayana).

7° *Cunuri*, à 10 lieues de la Divina Pastora, avec 33 hommes, 38 femmes, 23 garçons, 16 jeunes filles. L'établissement n'est que commencé. Un chef de tribu Panacayo, nommé Guayurumay, est venu demander le baptême, portant au cou, en signe de dévotion, une monnaie de la valeur d'un peso, avec les armes royales de S. M. Il a proposé de s'établir en ce lieu comme vassal de S. M. et s'est soumis volontairement à l'instruction des capucins.

Parmi les premiers villages chrétiens, il en est plusieurs qui eurent peine à se maintenir; quelques-uns furent détruits soit par des épidémies, soit par des révoltes d'Indiens hostiles, ou même par des attaques d'ennemis européens. Cependant, malgré ces revers, l'œuvre des missions progressa singulièrement dans les douze années qui suivirent 1743. Les deux tableaux ci-avant donneront, d'après le lieutenant de Guyane, Albarado, 1° la liste des établissements détruits de 1724 à 1750, et 2° l'état des missions existant en 1755 [1].

Ces renseignements sont extraits d'un long mémoire rédigé par le lieutenant de Guyane, Eugenio de Albarado, après une inspection des villages des capucins [2]. Ce document, daté du « Hato » même de la Divina Pastora (20 avril 1755), renferme sur la vie des religieux et celle des Indiens les détails les plus circonstanciés. Les données d'Albarado sont d'ailleurs conformes à celles que nous

1. Beaucoup de ces missions furent à plusieurs reprises décimées par des rivalités de tribus et par des épidémies de rougeole et de petite vérole.

2. Arch. gen. de Simancas, secretaría de Estado, Legajo 7390, fol. 12, 13 et 14.

trouvons dans d'autres documents, en particulier dans une lettre de D. Mateo Gual, gouverneur de Cumaná, adressée au marquis de la Ensenada le 1er juin 1754, et lui donnant le résultat des « enquêtes qu'il a faites sur les missions des capucins catalans, en obéissance aux instructions du roi, en date du 30 mars 1753 »[1]. C'est donc d'après ces rapports officiels que nous essaierons de retracer le régime de ces missions, qui en plus d'un point rappelleront aux lecteurs celles des jésuites du Paraguay[2]. Nous nous abstiendrons d'ailleurs de tout jugement personnel qui pourrait paraître téméraire, pensant seulement, avec un des auteurs qui ont le mieux connu l'Espagne de l'ancien régime, qu'en somme la création des grandes missions américaines est un des plus beaux titres de gloire de l'Église espagnole[3]. Si l'on a pu comparer parfois les fondations des missionnaires « à des entreprises commerciales », il serait injuste de méconnaître que les Pères ont singulièrement « amélioré la condition matérielle des Indiens » et se sont surtout préoccupés « du progrès moral de leurs ouailles ». Les capucins de Guyane, plus encore que les jésuites du Paraguay, car ils succombèrent moins que ces derniers aux tentations mercantiles, « ont été en Amérique de courageux pionniers de la civilisation[4]. »

1. Arch. gen. de Ind. (Séville), 131. 2. 1. — Cf. *Case of Venez.*, III, 373.

2. Sur les jésuites du Paraguay, v. D. Francisco Xarque, *Insignes Misiones de la Compañia de Jesús.* — El P. Patricio Fernandez, *Histórica Relatio de apostolicis missionibus.* — D. Antonio Ulloa, *Relación histórica del viaje á la América meridional.* — Le P. Charlevoix, *Histoire du Paraguay.* — D. Gregorio Funes, *Ensayo de la historia civil del Paraguay.* — Muratori, *El Cristianismo felice del Paraguay.*

3. G. Desdevises du Dezert, *L'Espagne de l'ancien régime. La Société* (Paris, Lecène et Cie, 1897), p. 77.

4. *Id.*, p. 78.

CHAPITRE V

Organisation des missions. — Leurs progrès jusqu'en 1813.

I. — *Vie religieuse des Pères.* — A la tête de chaque établissement se trouve un missionnaire, quelquefois deux, le Père et son coadjuteur. En 1754, le corps des capucins catalans ne se composait, d'après Mateo Gual, que de dix membres, sans compter celui « qui sert de curé à Guayana et fait les fonctions de chapelain des troupes de cette forteresse, accomplissant son devoir avec ferveur, à la satisfaction et à la consolation de tous ». Ces religieux, ajoute Gual, « mènent une vie exemplaire, se dévouant aux soins de leur ministère. Ils maintiennent la paix et l'union entre eux-mêmes, et veillent à la conversion et à la préservation des Indiens, ainsi qu'à la propagation de notre sainte Foi. »

Le matin, dit Albarado, « aussitôt que l'appel pour l'*Ave Maria* a retenti, ils récitent les litanies de la Vierge et disent la messe. Puis ils sonnent pour les prières et rassemblent dans l'église les enfants, les filles et les femmes mariées. Les Indiens récitent ensemble le *Pater noster*, l'*Ave Maria*, le *Credo*, les commandements et articles de foi en espagnol, avec l'assistance du Père missionnaire ou de son coadjuteur. Dans certaines villes, les prières sont dites en dialecte *Pariagoto*, afin que la congrégation puisse faire de plus rapides progrès dans la connaissance des mystères de la foi catholique. »

Les religieux emploient leur matinée à des occupations manuelles ou à la lecture, selon leur inclination personnelle. Ils dînent entre onze heures et midi et font la sieste. Ils consacrent l'après-midi « à ce qu'ils jugent le plus convenable, pourvoyant aux soins matériels de la mission et

veillant sur les femmes qui, avec une entière liberté, ont adopté la vraie religion. Au coucher du soleil, ils regagnent leur maison, soupent avant neuf heures, sonnent la cloche pour les prières du soir et, avant de se retirer pour la nuit, ils font une ronde dans le *pueblo* pour constater que leurs Indiens sont rassemblés en paix [1]. »

Les missionnaires ne formant pas une communauté, ils ne sont pas astreints au jeûne, à la pénitence ni aux autres exigences de la règle de saint François. Le pape Léon X, puis Adrien VI, par la bulle *Omnimodo*, leur ont donné toute latitude pour n'observer ces prescriptions que dans la mesure du possible. Mais, dit encore Albarado, « si le craquement de la discipline ne se fait pas entendre dans leur demeure, ils n'en acquièrent pas moins de grands mérites aux yeux de Dieu. »

Leurs vêtements sont confectionnés à la manière de ceux d'Europe ; mais comme ils vivent dans une contrée chaude et qu'ils jouissent du privilège de la dite bulle, certains d'entre eux sont vêtus en drap léger, d'autres en étoffe de laine ou en toile écrue ; cependant, « s'il n'y a pas uniformité dans leur costume, tous portent la même barbe. » Leurs jambes sont nues, et ils ont aux pieds des pantoufles au lieu de sandales. Obligés de voyager de ville en ville, ils vont à cheval, et « la contrée étant inhabitée, montagneuse, pleine de bêtes féroces, leurs brodequins sont munis d'éperons ; ils prennent également avec eux des pistolets et un sabre pour se défendre au besoin ».

Pour le choix de leur supérieur, ils se rassemblent tous les trois ans à la mission de Suay, et là, « après avoir imploré l'assistance du Saint-Esprit, ils élisent canoniquement un Préfet, auquel ils engagent leur obéissance [2]. »

II. — *Vie économique des Pères.* — Grâce aux mesures prises par les RR. PP. Thomas de Santa Engracia, Benito de Moya, Agustín de Olot et Bruno de Barcelona, une pre-

1. Rapport d'Albarado.
2. Rapport d'Albarado.

mière ferme de bétail avait été installée à la mission de Suay, et elle fournit bientôt aux religieux la principale source de leur subsistance. Le pain leur était donné par les Indiens eux-mêmes. « Les missionnaires ont poussé les indigènes à établir de bonnes fermes (*conucos*) où ils cultivent le maïs, le yucca, le riz, les bananes, la canne à sucre, pour leur propre subsistance et profit, et ils les ont amenés à entretenir, en outre, dans chaque village, une petite ferme pour les Pères qui les assistent et les dirigent [1]. »

Les capucins catalans ont un fonds commun, administré par un syndic fixé à Guayana et un procurateur résidant à la mission de Suay. Ce fonds est constitué par le produit des industries et par les biens particuliers des religieux. « Le P. Procurateur a charge d'acquérir, par lui-même ou par l'intermédiaire du syndic, toutes les choses nécessaires qui ne sont pas produites par les missions, telles que vêtements, chapeaux, cacao, avoine, fleur de farine pour les hosties sacramentelles, vin pour la messe, sel, etc. Le P. Procurateur achète aussi pour compte des missionnaires couteaux, haches, étoffes et autres articles destinés à payer les Indiens les jours où ils travaillent sur les plantations pour le bénéfice des religieux [2]. » Les objets, ainsi réunis par le Procurateur dans l'établissement de Suay, sont partagés également entre les Pères, qui viennent de leurs résidences respectives à cette distribution. La caisse du fonds commun est entre les mains du syndic.

« Chacun des Pères, qui dans la mission remplit le rôle de président ou de coadjuteur, tient registre (comme les commandants du Pérou ou de la Nouvelle-Espagne) pour défendre ses administrés contre l'injustice. En effet, tous les habitants de la ville de Guayana, depuis le gouverneur jusqu'au dernier des mulâtres, n'ont pas d'autres péons pour bâtir leurs maisons, labourer leurs terres ou conduire leurs bateaux que les Indiens ; ils en demandent aux missions, et ceux qui leur sont confiés, ils doivent les payer

1. Rapport de Mateo Gual.
2. Rapport d'Albarado.

pour leur travail, en argent ou en nature, selon le tarif établi par le gouverneur D. Carlos de Sucre. Les missionnaires ont appris aux Indiens à montrer au P. Président ce qu'ils apportent en compensation de leur travail, et si l'argent ou la marchandise semblent insuffisants, réclamation en est adressée. Les Indiens remettent donc leur argent au Père qui leur donne l'équivalent en objets, car les indigènes ne savent pas apprécier l'argent et préfèrent des étoffes, des ornements pour ceintures, des haches ou des coutelas. Si le Père n'agissait pas ainsi, les Indiens reviendraient toujours sans argent aux missions, car les habitants de Guayana cherchent continuellement à le leur échanger, en les exploitant, contre cassave, plantain, poulets et coton filé.

» Les Pères mettent également à part le produit du labeur des Indiens qui travaillent pour eux dans les plantations et le convertissent en étoffes, ornements et autres objets, tels que haches et coutelas, qu'ils distribuent à la fin de chaque année aux habitants de la mission.

» Pour assurer la subordination des indigènes et leur inculquer des mœurs policées, les religieux élisent parmi les plus considérés d'entre eux un certain nombre d'officiers et de ministres de justice, qui sont élevés au rang de capitaines, de lieutenants, d'alcaldes, de procureurs et de comptables. Ils portent des insignes particuliers, gouvernent les autres Indiens et les dirigent dans les travaux qu'ils accomplissent dans la mission (portant l'eau, balayant l'église et la maison du Père). Ils font la liste de ceux qui partent pour travailler comme péons, rameurs ou laboureurs de plantations, etc. [1]. »

III. — *Entradas*. — Une des parties les plus curieuses du mémoire d'Albarado est celle où il rapporte les procédés qu'employaient les religieux pour pénétrer au milieu des naturels : « Avant d'entrer dans les forêts, ils préparent leurs provisions de viande, bœuf salé, cassave et

1. Rapport d'Albarado.

autres choses qui leur sont nécessaires pour subsister avec leur suite durant leur voyage, ainsi que des colliers, des ceintures, du calicot, des hachettes et des coutelas destinés à être offerts aux Indiens. Ils choisissent dans la communauté des missions deux ou trois indigènes parmi les plus sûrs, et appartenant à la tribu qui habite l'endroit qu'ils vont visiter. Ces hommes leur servent d'interprètes et de témoins des bons traitements réservés aux Indiens qui s'établissent dans les missions. Ils prennent aussi un ou deux soldats de la garnison de Guayana, d'entre ceux qui gardent les missions, et ces soldats les accompagnent avec des épées et des armes à feu. Ils entrent ainsi dans les places où les familles indiennes sont rassemblées en des huttes (selon leur manière de vivre), et au moyen de leurs présents, ainsi que par de bonnes paroles, ils essaient de gagner leurs cœurs. Cette première journée n'est qu'un préliminaire, et il faut la répéter plus ou moins de fois, suivant le caractère plus ou moins barbare de la tribu. »

IV. — *La Divina Pastora, et autres établissements agricoles et industriels.* — La ferme de Suay, où, depuis 1725, se faisait l'élevage du troupeau des religieux, fut bientôt jugée insuffisante, et en 1735 le bétail fut transporté à la Divina Pastora. Cet établissement fut dès lors le grand centre de ravitaillement des missions, et, en 1754, d'après le témoignage de Mateo Gual, il comptait déjà 8,000 têtes de bétail. Le *Hato*, comme on l'appelait, était placé sous le contrôle du Père Président et de son coadjuteur. Un intendant, blanc ou mulâtre, et un employé subalterne surveillaient les opérations de la ferme, et avaient sous leurs ordres quarante bouviers ou *guarichos*. « Ceux-ci consacrent tout leur temps à la garde des troupeaux et sont dans l'impossibilité de soigner leurs plantations de cassave ou de chasser et de pêcher pour leur subsistance. Aussi les Pères considèrent-ils comme un devoir de leur fournir les choses nécessaires à la vie. Au son du tambour, ils se rassemblent pour recevoir leur ration de viande. Quant à la

culture de la cassave, lorsque le temps de labourer le sol est venu, cet ouvrage étant exécuté exclusivement par les hommes, on fait venir les bras nécessaires des autres missions, et ces ouvriers sont payés suivant le taux établi. Cela fait, les femmes des bouviers, les *guarichas*, s'occupent de la semaille et des autres travaux des champs. Les guarichos reçoivent également des Pères les autres articles dont ils ont besoin, tels que ceintures, haches et couteaux [1]. »

Pour l'élevage des chevaux et des mules nécessaires aux bouviers et aux religieux eux-mêmes, un second établissement avait été créé à cinq lieues de la Divina Pastora ; on l'appelait la « yegüería », la jumenterie. « Elle est surveillée par un intendant, son assistant et six guarichos, et l'organisation de l'établissement est la même que celle du « hato », avec la seule différence qu'il n'y a pas de religieux, la place étant regardée comme une dépendance et administrée directement par les Pères de la Divina Pastora [2]. »

Outre le « hato » et son annexe, de petites fermes secondaires furent fondées à Caroni, Suay, Altagracia, Cupapui et Miamo. On évita ainsi les grands frais occasionnés par le transport continuel de la viande, mais surtout, dit Albarado, « aux jours où l'on tue le bétail, on peut manger de la viande fraîche, et les missions sont approvisionnées de lait ».

Enfin, pour la fabrication du sucre et du rhum, on créa l'usine de *Cacagual*, à égale distance de Caroni, Suay et Amaruca. Les Pères y viennent de toutes les missions pour faire leurs provisions de ces deux articles, car « le sucre est employé dans le chocolat, la limonade, etc. Quant au rhum, on le distribue aux ouvriers par légères rations, une fois par jour, à onze heures ; de plus, on l'utilise pour les plaies et les meurtrissures ». L'entrepôt de Cacagual est à la charge d'un surveillant qui a sous ses ordres quatre Indiens. Le Père Procurateur de Suay « les fournit de toutes

1. Rapport d'Albarado.

2. Rapport d'Albarado. — Il y avait, en 1755, 300 juments à la yegüería, sans compter les étalons, dont Albarado n'indique pas le nombre.

les choses nécessaires, telles que outils, appareils pour distiller le rhum et vases pour faire bouillir le jus de canne; en même temps, il approvisionne les ouvriers de viande et d'habits. Pour les choses spirituelles, sainte messe et confession annuelle, l'établissement est rattaché à la mission de Amaruca [1]. »

V. — *Industries au profit du fonds commun des Pères.* — Les religieux « entretiennent de viande, au taux de 6 pesos par tête, les deux tiers de la population de Guayana, y compris les troupes en garnison dans les forteresses, et, au taux de 5 pesos, les journaliers qui travaillent pour quelque ouvrage de S. M. Ils exportent une grande quantité de bétail à la Trinité et vendent aussi des mules à raison de 50 pesos pièce [2]. » Mais ils nourrissent gratuitement les « Indiens malades, les veuves et les orphelins de leurs missions, ainsi que les soldats du détachement de protection » [3]. Ils contribuent à leur façon à la défense nationale. Ainsi, en 1741, « un renfort de 180 hommes étant passé de Cumaná à Guayana pour défendre cette dernière ville contre les Anglais, le préfet donna 200 têtes de bétail pour la nourriture des hommes [4]. »

Ils envoient au marché le fromage, le beurre, le suif, le savon, qu'ils ne consomment pas. Le prix du fromage est de 8 réaux l'arroba (25 livres). Ils vendent un certain nombre de peaux (16 réaux par arroba); avec d'autres, ils font des cordes, des courroies, des coffres et différents objets. Le surplus de leur consommation en rhum, sucre et mélasse est expédié à Guayana, « et le Commandant de Guyane prend grand soin que ces denrées ne soient vendues qu'à l'*estanco*. Enfin, le yucca qu'ils n'emploient pas est vendu à raison de 6 réaux l'arroba, et la cassave au prix de 2 pesos la charge prise aux missions, 3 pesos à la ville, à cause du transport [5]. »

1. Rapport d'Albarado.
2. *Id.*
3. Rapport de Mateo Gual.
4. *Id.*
5. Rapport d'Albarado.

VI. — *Industries au profit particulier des Pères.* — Les bénéfices entrant dans la caisse privée des religieux sont limités au produit de leurs messes, dont le prix est dans la province de 4 réaux, à la vente du riz (3 pesos la fanega de 55 litres) et du maïs ou blé indien (8 réaux), exporté par les seules missions de Suay, Amaruca et Caroni. Quant au tabac, ils le consomment eux-mêmes, ainsi que les œufs des poules. Ils vendent seulement quelques poulets à deux réaux pièce aux gens qui viennent de Guayana et des autres villes.

Quelques Pères de l'intérieur ont amené les Indiens à extraire les précieuses huiles de *carapa* et *currucai*, qu'ils leur payent avec des étoffes ou d'autres objets. Ce produit est vendu à 6 et 8 réaux la bouteille, et, ajoute Albarado, « il est très demandé, surtout par les étrangers ».

Enfin plusieurs missionnaires tirent profit du trafic des hamacs qu'ils font avec les Caribes. On les vend 7 pesos, à l'intérieur comme à l'extérieur des missions.

VII. — *Industries au bénéfice des Indiens et des personnes vivant sous la protection des missions.* — D'après une opinion fort répandue et dont s'est fait l'écho M. Leroy-Beaulieu dans son *Histoire de la Colonisation chez les peuples modernes*, les missionnaires auraient systématiquement écarté de leurs établissements les personnes de race blanche[1]. Nous pensons que par blancs il faut surtout entendre ici les Européens étrangers. La défiance des religieux à leur égard était la plupart du temps justifiée, et nous avons vu que dans la Guyane, en particulier, beaucoup de Hollandais, qui se disaient simples trafiquants, travaillaient en réalité à implanter dans les territoires des missions l'hégémonie commerciale de leur pays. Mais il ressort des mémoires de Gual et d'Albarado que les Pères offraient une hospitalité large et généreuse aux blancs de race espagnole.

1. Leroy-Beaulieu, *Histoire de la Colonisation des peuples modernes*, pp. 14-16.

Outre les Indiens et les soldats qui gardent les différentes missions, il y a dans ces établissements, dit Albarado, « un certain nombre d'Espagnols; les uns sont d'anciens matelots qui ont quitté leurs vaisseaux; d'autres sont simplement venus à la recherche de quelque gain. Ils obtiennent leur subsistance de la main des Pères, qui la *leur accordent volontiers pour le plaisir de jouir de leur compagnie*. Ils cultivent le tabac, le riz et le maïs, échangent pour des grains de colliers le coton filé des Indiens, et élèvent des poulets, toutes choses qu'ils vendent régulièrement aux gens qui viennent de Guayana pour les acheter. — Ces hommes font paître leurs poulains et leurs mules, avec la permission du Père Président, dans les pâturages de la mission. Quand ils le veulent, ils envoient ces animaux soit dans la province, soit en dehors, pour en tirer bénéfice. »

Quant aux Indiens des deux sexes qui vivent dans les missions, « ils cultivent la cassave et le maïs, mais ils sont si gourmands et si imprévoyants qu'ils mangent et boivent en *chicha* la plus grande partie de leurs récoltes: le peu qui reste, ils le vendent aux blancs qui résident à Guayana, et ce commerce les aide à se fournir de ceintures, d'*annatto* et de grains de colliers. Dans quelques villages, ils font des cordes pour différents usages avec les fibres du *curaguate*, espèce d'agavé supérieur au chanvre d'Espagne et aussi beau que le lin. Ils les vendent le plus cher possible, généralement de 2 à 3 pesos chacune. Avec les crins de chevaux qui abondent à la *yegüería* du Hato, ils fabriquent des longes pour attacher les animaux, et les vendent également aux blancs[1]. »

Enfin, les Indiens de Suay, Amaruca, Caroni et de quelques autres missions font un trafic spécial avec l'huile de tortue. « Ils vont la chercher à l'Orénoque pendant la pleine lune de mars, et en rapportent une grande quantité qu'ils vendent à raison de 4 réaux la bouteille. Il arrive parfois que les missionnaires obtiennent cette huile des

1. Rapport d'Albarado.

Indiens au moment de la récolte, et quand la saison est passée, ils la vendent jusqu'à 8 réaux la bouteille[1]. »

VIII. *Dépenses défrayées par le fonds commun des Pères.* — Les religieux étaient obligés d'envoyer un agent aux ports de Cumaná et de la Guayra pour y chercher les objets indispensables que ne produisaient point les missions. C'est ainsi qu'ils se procuraient la farine pour les hosties sacramentelles, le vin pour la messe, le drap tanné et la serge pour les vêtements, les haches, les coutelas, les colliers pour les Indiens, les ornements pour les églises, enfin le cacao et les livres.

Le transport du sel aux missions était également très onéreux, à cause de la grande quantité de viande que l'on y salait. « Il faut aller le chercher aux fosses d'Araya ou à la Trinité, et la consommation n'est pas inférieure à 250 fanegas par an. Le coût étant de 3 pesos, la dépense se monte à 750 pesos. Le cacao ne coûte pas moins de 16 pesos par charge en Guyane, et pour leur usage les Pères ont besoin de 20 charges, coûtant 320 pesos[2]. »

Enfin, les missionnaires de Guyane versaient chaque année au trésor royal de Caracas un impôt de 150 pesos.

Après avoir rapporté tous ces détails, une grave question se présente à nous. Les Indiens ont-ils, oui ou non, été exploités par les Pères des missions? Avec les gouverneurs sur lesquels nous nous sommes appuyé, il nous semble qu'on peut répondre hardiment non. La transformation des missions en établissements commerciaux que l'on a tant reprochée aux Espagnols, était, croyons-nous, une chose nécessaire. Ne fallait-il pas d'abord subsister dans ces contrées désertes et sauvages, et se faire une somme de revenus pour se procurer les objets indispensables à l'existence? De plus, les Indiens, pour être élevés à un certain degré de la vie civilisée, avaient besoin d'être guidés comme des enfants. Ils ne connaissaient ni l'usage

1. Rapport d'Albarado.
2. *Id.*

ni le prix de l'argent, et l'intervention des Pères pouvait seule les empêcher d'être volés dans leurs échanges. Mais ils jouissaient dans les villages d'une liberté individuelle presque absolue[1] : nous avons vu qu'ils faisaient de leurs récoltes l'emploi qu'ils voulaient, et que leurs travaux leur étaient payés suivant des taux consciencieusement établis. Nous ne parlons pas d'ailleurs ici des missions des jésuites du Paraguay, qui devinrent de grandes entreprises industrielles : mais pour nous en tenir aux seuls capucins catalans, nous ne pensons pas qu'ils aient agi par amour du lucre ou par le désir d'enrichir une communauté dont ils ne faisaient plus partie, ces apôtres qui, de plein gré, avaient renoncé à tout retour dans leur patrie, et ne pouvaient s'attendre qu'à une mort prématurée, dans un pays exposé aux attaques des hommes aussi bien qu'aux ardeurs d'un climat meurtrier ; la simple conclusion d'Albarado se passe de tout commentaire : « Il n'est pas douteux que la bonne direction des religieux, spécialement de feu Thomas de Santa Engracia et du préfet actuel, Fray Benito de Moya, n'ait gagné de nombreuses âmes pour le ciel et singulièrement accru la fertilité de la province de Guyane. »

Les missions des capucins catalans ne cessèrent de prospérer jusqu'à la fin du XVIIIe siècle, et les lettres de leurs préfets, conservées dans l'« Archivo de la antigua provincia de capuchinos de Cataluña », à Rome, nous en font connaître les progrès. Ce sont généralement des billets laconiques annonçant la fondation de nouveaux établissements ou les « entradas » tentées par les religieux[2]. Le

1. Diguja affirme même que beaucoup n'étaient pas baptisés, car on voulait qu'ils vinssent à la religion chrétienne en toute liberté. Parlant de l'éducation donnée aux indigènes par les missionnaires, il dit qu'« un grand nombre d'Indiens apprennent la musique et jouent parfaitement de plusieurs instruments ». (Mémorandum du 18 décembre 1761, cité même livre, chap. VI.)

2. La plupart de ces lettres sont citées par le *Counter-Case of the United States of Venezuela before the Tribunal of arbitration to convene at Paris*, vol III. Voir surtout pp. 77-107 les lettres de Fr. Joachin Moreno Mendoza (1764-1765), Jayme de Puigcerda (1769), Joachin Maria (1769-1770), Bruno de Barcelona (1770), Fidel Santo (1773), Jayme de Puigcerda (1773), Bernadino de San Felice (1776), Mariano de Sebadel (1777), Felix de Villanueva

nombre des missions qui était de 11 en 1755, comme nous l'avons vu, était de 16 en 1761[1], et il arriva à 28 en 1788[2]. Le tableau comparatif suivant donnera l'état de ces établissements, en 1797, en 1799 et en 1813, époque à laquelle les missions de Guyane furent officiellement supprimées par les Cortès espagnoles.

(1777). Bernadino de Verdu (1777). Benito de la Garriga (1779). Felix de Tarraga (1779). Benito de la Garriga (1782). Mariano de Cervera (1787). Thomas de Olod (1787).

1. Rapport de D. José Diguja, gouverneur de Cumaná à Sa Majesté, 18 décembre 1761. — Arch. gen. de Ind. (Séville), 131, 5, 7. — Les jésuites qui avaient abandonné les missions de Guyane aux capucins étaient cependant revenus fonder quelques établissements, et Diguja cite quatre missions dirigées par eux : *Carichana*, *El Raudal*, *Urbana* et la *Encaramada*.

2. Avec 14,012 habitants indiens (lettre du P. Hermenegildo de Vich au P. Cervera du 31 août 1788, citée par *Case of Venez.*, App. II, p. 447, et *Liv. bleu angl.*, III, p. 324).

MISSIONS DES CAPUCINS EN GUYANE (1797-1813)

NOMS DES MISSIONS	DATES DE Fondation.	RR. PP. PRÉSIDENTS	NATIONS INDIENNES	BAPTÊMES (1)	MARIAGES (1)	DÉCÈS (1)	POPULATION en 1797. (1)	POPULATION en 1799. (2)	POPULATION en 1813. (3)
Purísima Concepción de Caroni	1724	Fr. Serafin de Arens, procurator, avec Fr. Buenav. de S. Celonio, préfet.	Guayanos, ó Pariagotos.	2357	527	1419	688	659	946
Sta. María del Yacuario . .	1730	Fr. Juan Bautista de Livia	Guayanos.	1460	620	1885	512	540	661
San José de Cupapui . . .	1733	Fr. Manuel de Castell-Tersol, conjudice	Id.	3032	629	1271	839	886	1168
Ntro. Padre San Francisco de Altagracia.	1734	Fr. Mariano de Cervera . .	Id.	2850	662	1511	921½	946	754
San Miguel del Palmar . .	1734	Fr. Antonio de Martorell .	Id. et Caribes.	1841	302	746	656	714	1015
Divina Pastora del Yuruari	1737	Fr. Eugenio de Barcelona, avec Fr. Juan de Alforja, conj.	Guayanos.	1136	258	616	481	532	833
Ntra. Sra. de Monserrata del Miamo	1748	Fr. Buenaventura de Sta. Colomo, ex-conjudice. .	Caribes.	2139	177	867	775	839	1041
San Fidel del Carapo . . .	1752	Fr. Manuel de Preixana. .	Id.	1757	196	815	746	768	1000
Sta. Eulalia de Murucuri .	1754	Fr. Buenaventura de Sabadell, ex-préfet	Caribes et Guayanos	1287	94	491	609	572	730
San Joseph de Leonisa de Ayma	1755	Fr. Enrique de Puig . . .	Guaycas.	1945	176	1172	608	748	710
Ntra. Sra. del Rosario de Guasipati	1757	Fr. Francisco de Orgaña .	Caribes.	1196	74	576	731	738	984
Sta. Ana de Puga	1760	Fr. Félix de Vick, conjudice.	Aruacas, Caribes et Guaraunos.	1305	196	623	477	513	578
Sta. Cruz del Calvario. . .	1761	Fr. Sebastian de Igualada	Guaraunes et Salibas.	1214	141	200	395	426	517

San Ramon de Caruachi .	1763		Caribes.	531	61	461	664	403	634
San Antonio de Huisatanos	1765	Fr. Miguel de Olot	Guayanos.	887	303	469	502	739	955
Conv. de S. Pablo, de Cumamo	1767	Fr. Bernardino de San Felice	Caribes.	1044	17	269	276	458	364
Los Dolores de Puedpa . .	1769	Fr. Pasqual de Barcelona .	Guayanos.	533	74	550	557	409	412
San Felix de Tupuquén. .	1770	Fr. Leopoldo de Barcelona	Caribes.	1063	16	694	598	567	736
San Pedro de las Bocas . .	1770	Fr. Jacinto de Sarriá . . .	Guaicas.	1161	103	334	666	514	628
San Buenaventura de Guri	1771	Fr. Francisco de Darnius .	Guaicas et Caribes	771	34	245		679	758
San Miguel de Unata . . .	1779	Fr. Hermenegildo de Vich, ex-préfet	Aruacas et Guayanos.	474	41	294	454 206	487	751
Sta. Clara de Yavarapana .	1779	Fr. Diego de Palan-Tordera	Guaicas.	440	5	188	292	217	362
San Serafin de Aravataima	1779	Fr. Felipe de Verdu	Id.	315	5	472	743	290	347
Sta. Rosa de Lima de Cura	1782	Fr. Domingo de S. Hipólito	Id.	1117	11	75	234	895	551
Sta. Magdalena de Currucai	1783		Id.	130	10	274	487	200	355
San Juan Bautista de Avechica. . .	1783	Fr. Matias de Tivisa. . . .	Id.	812	24	64	176	514	732
Angel Custodio de Aicana.	1785		Id.	240				304	
Ntra. Sra. de Belen, de Tumeremo	1788	Fr. Mariano de Perafito . .	Guayanos.	284	36	105	328	351	632
Total. . . 28							15064	15908	
Village de San Antonio, de Upata.	1762	Fr. Luis de Castell-Tersol, ex-conjudice	Espagnols.	781	184	313	667		1598
Village de San Isidro, de Barceloneta	1770	Fr. Salvador de Barcelona.	Espagnols et Indiens	365	77	225	408		494
				34667	5053	17850	16139		21246

(1) En 1797, *Case of Venez.*, II, p. 484, d'après Strickland (Rev. Joseph S. J.), *The boundary question between Bristish Guayana and Venez.*, Appendix I, p. 58-59 — (2) En 1799, *Case*, II, p. 485 et *Blue Book*, III, p. 355 : Archivo de Indias, rapports, etc. Guayana, 1799. — (3) En 1816, après la suppression des missions des capucins par les Cortes en 1813 : *Counter-Case of Venez.*, III, p. 165 : Blanco (José Felix), *Documentos para la Historia de la Vida Pública del Libertador*, etc., in-4°, Caracas 1876, v. 5, p. 557, 558.

CHAPITRE VI

La colonisation civile en Guyane au XVIIIe siècle.

Jusqu'au milieu du XVIIIe siècle, les Espagnols ne possédèrent pas d'autre établissement civil en Guyane que la ville, ou, comme on disait, le *Presidio* de Santo Tomé de Guayana, désigné plus ordinairement encore sous le simple nom de *Guayana*. En 1720, cette capitale de la Guyane ne renfermait que « 20 ou 25 maisons, et ses habitants étaient éloignés de tout secours humain »[1]. Le gouverneur de Cumaná, D. Carlos de Sucre, en vertu d'instructions royales adressées à son prédécesseur Tornera, le 7 sept. 1728, par le ministre d'Etat D. José Patiño, commença en 1734 la construction du castillo de *San Francisco de Asis*. C'était un quadrilatère irrégulièrement bâti, « avec une grande façade du côté de la rivière, une autre à l'est très petite au contraire et si basse qu'on pourrait facilement l'escalader. Le côté sud est défendu par une grande lagune qui se trouve en arrière; c'est dans cette partie que sont gardées les provisions et les munitions pour la troupe. La porte est située à la façade ouest. L'ouvrage tout entier est fait de pierre et de mortier[2]. »

On ne tarda pas à constater l'insuffisance de cette forteresse. En 1741, sous le gouvernement de Espinosa, elle ne put résister à l'attaque de corsaires anglais qui mirent à sac le Presidio. « Un renfort de 100 hommes envoyé de

1. Rapport de D. José Diguja Villagomez, gouverneur de Cumaná, contenant la description de ces provinces (Cumaná, 15 déc. 1763). Arch. gen. de Ind. (Séville), 133, 3, 16. — Cf. *Livre jaune vénézuélien*, I, p. 1 et suiv.

2. Memorandum de notes envoyées à S. M. par le gouverneur colonel D. José Diguja Villagomez, après sa visite dans son gouvernement de Cumaná (18 déc. 1761). Arch. gen. de Ind. (Séville), 131, 5, 7. — *Id.*, p. 203 et sqq.

Cumaná et de Barcelona arriva trop tard, et les maisons de Guayana, ainsi que celles des villages indiens du voisinage, furent réduites en cendres[1]. » D. Diego Tavares, qui succéda à Espinosa en 1746, songea à prévenir le retour d'un tel désastre. Il répara le castillo de San Francisco et en bâtit un second, qui fut appelé *San Diego* ou *Padrastro*, « sur une montagne rocheuse qui domine le fort de San Francisco, à la distance d'une portée de mousquet. C'est une petite tour de quatre façades égales, en pierre et mortier, avec des parapets de terre. Elle possède six pierriers et est si basse, qu'un homme, avec un léger secours, pourrait pénétrer à l'intérieur. Derrière la montagne est une large lagune comme celle de San Francisco[2]. » Enfin, Tavares commença la construction d'une troisième forteresse, celle de *San Fernando*, du côté opposé au Padrastro, dans une anse appelée *Limones*. Elle avait la forme d'une tour ronde, bâtie de chaux et de brique, mais était encore inachevée lors du transfert à Angostura[3].

La garnison de Santo Tomé comprenait : « 1 capitaine-commandant, 1 lieutenant, 2 sous-lieutenants, 1 comptable, 2 sergents de fusiliers, 2 caporaux, 12 artilleurs, 1 tambour et 77 fantassins. Le salaire annuel de ces hommes se monte à 13,994 pesos, sur 14,000 assignés à cet effet par S. M. sur le trésor royal de Santa Fé. On envoie chaque année un officier à Santa Fé pour y chercher les fonds, et il rapporte en outre au Presidio 100 pesos pour les dépenses de la garnison[4]. »

1. Diguja, rapport de 1763.
2. Diguja, memorandum de 1761.
3. Diguja, rapport de 1763 et memorandum de 1761, *passim*.
4. Diguja, memorandum de 1761. — Le voyage de cet officier était long et pénible. Diguja le décrit ainsi : « Il remonte pendant 33 jours l'Orénoque et le Meta, jusqu'au confluent du Casanare. Puis la navigation continue sur le Meta, et après 8 jours il atteint la mission de *San Miguel*, la première à la charge des jésuites. De là, passant à celles de *Surimena* et de *Casimena*, il arrive en 6 jours à la bouche du rio Negro. Après 3 jours de navigation sur ce dernier, il atteint le ruisseau de Pachaquiero, sur lequel il navigue pendant un jour. Il met ensuite un autre jour pour atteindre par terre la mission d'*Apiay*, la dernière à la charge des jésuites dans le territoire du Meta, et d'Apiay il arrive en 5 jours à Santa Fé : Total 57 jours. »

Sur cette centaine d'hommes de troupe régulière, on prenait l'escorte des missionnaires; de plus, 12 soldats étaient détachés à la Trinité: il en restait à peine 50 en tout à Guayana[1]. Aussi, pour compléter cet effectif, avait-on fondé une milice locale, et tous les résidants de la ville étaient enrôlés en une compagnie de 58 hommes, y compris les officiers[2].

Quant à la population, elle était, en 1760, de 90 familles, en comptant celles de la troupe régulière, en tout 535 âmes[3]. Sur ce nombre, il y avait 113 nègres ou mulâtres. Ces derniers « sont des fainéants et leurs femmes d'indolentes créatures; ils se contentent pour maisons de mauvaises cabines; ils vivent de pêche et de boissons alcoolisées qu'ils font avec du sucre de canne »[4].

Les habitants possédaient une vingtaine de plantations, dont quelques-unes de canne à sucre, les autres de blé. Ils avaient, en outre, environ 1,800 têtes de bétail d'espèce bovine[5].

La ville comprenait 66 maisons, bâties sur un sol fangeux. « Les pluies continuelles, la chaleur et le voisinage des lagunes rendent le climat très insalubre et insupportable pour ceux qui ne sont pas nés dans le pays. » Il y avait une église paroissiale, couverte de chaume, avec murs bâtis en bois et en terre[6]. Elle était desservie par un chapelain, capucin catalan, recevant un traitement annuel de 110 pesos. Son casuel variait en outre de 30 à 50 pesos[7].

Enfin, en ce qui concerne les cours de justice, Guayana n'avait pas de tribunal ordinaire. « Le *castellano* (commandant militaire) a refusé cette responsabilité, et il n'agit

1. Description des Territoires de l'Orénoque par Iturriaga. — Archivo General central de Alcala de Henares, leg. 2499 (1747, dossier ayant pour titre : Iturriaga).
2. Diguja, memorandum de 1761.
3. *Id.*
4. Iiturriaga, *loc. cit.*
5. Diguja, memorandum de 1761.
6. *Id.*
7. Rapport d'Albarado du 20 avril 1755, souvent cité.

que par commission du gouverneur de Cumaná, devant qui les parties comparaissent d'abord[1]. »

Telle était la ville de Santo Tomé dans les dernières années de son existence comme capitale. Au traité hispano-portugais conclu à Madrid en 1750, il avait été convenu que le « versant » de l'Orénoque reviendrait à l'Espagne, celui du Brésil au Portugal[2]. Le gouvernement espagnol s'était aussitôt mis en mesure d'organiser dans la contrée sud de l'Orénoque une colonisation civile effective. Un premier commissaire spécial, le chef d'escadron D. José de Iturriaga, fonda sur la rive gauche du fleuve, à partir du confluent du Caroni et en amont (de 1753 à 1762 environ), une dizaine de stations, dont les deux principales reçurent les noms de *Real Corona* et de *Ciudad Real*[3]. Mais l'emplacement même de la capitale semblait défavorable, et nous avons vu que dès 1724 le gouverneur Tornera demandait son recul. D. José de Solano fut chargé d'une enquête à ce sujet, et dans son rapport adressé au Roi le 15 décembre 1761, il constatait que le climat *(el temple)* de la région où se trouvait Guayana était des plus malsains, que les maisons, aussi bien que l'église, étaient construites de bois et de boue et couvertes de chaume, que les murs du fort de *San Francisco* n'avaient pas une force suffisante, que les troupes étaient exposées à chaque instant à être insultées, que le poste du *Padrastro* pouvait facilement être enlevé par un coup de main de l'ennemi, et qu'alors la possession même de la province serait menacée; que dans ce cas les provinces de Cumaná, de Caracas et même de Santa Fé seraient sans protection; qu'enfin la trop grande largeur de l'Orénoque à cet endroit facilitait l'accès de la place et constituait un grand danger. En conséquence, il demandait à S. M. d'ordonner le transport de la capitale à Angostura[4].

1. Diguja, memorandum de 1761.

2. G. Pariset, *Historique sommaire du conflit anglo-vénézuélien*, p. 17.

3. Iturriaga, rapport cité plus haut, et Diguja, memorandum de 1761. Cf. G. Pariset, *Historiq. som.*, p. 17.

4. *Expediente* relatif au transfert de Guayana à Angostura. — Arch. gen. de Indias (Séville), 133, 3, 16, Audiencia de Caracas.

Le gouverneur de Cumaná, D. José Diguja, voyait d'un mauvais œil ces projets de changement. Il avait la haute main sur la Guyane, et il se disait sans doute que le jour où cette province aurait acquis assez d'importance, on ne manquerait pas de l'ériger en un gouvernement séparé; alors l'autorité des gouverneurs de Cumaná se trouverait d'autant diminuée. Aussi rédigea-t-il un long rapport où il montrait qu'il n'était nullement nécessaire de déplacer la ville de Guayana. Ce rapport arriva trop tard, et le Roi avait déjà adopté les conclusions de Solano par cédule du 27 mai 1762. Ce qu'avait craint Diguja se réalisa, et le 4 juillet 1762, le roi d'Espagne, « considérant l'importance de mettre sur un autre pied le gouvernement de la province de Guyane », l'érigea « en un commandement séparé, sous l'immédiate subordination du vice-roi de Santa Fé » [1]. D. Joachim Moreno de Mendoza fut placé à la tête de la province; il prêta serment entre les mains du gouverneur capitaine général du Vénézuéla, à Caracas, et se rendit sur l'Orénoque pour présider à la construction de la nouvelle ville.

Le 4 novembre 1765, Mendoza rendait compte de ses travaux [2]. Sur les 20,000 pesos du trésor royal mis à sa disposition, il n'en avait dépensé que 16,000 pour aider les habitants à bâtir leurs maisons et élever les deux forts de *San Gabriel* et de *San Rafael*. Ce dernier, ajoutait Mendoza, bouchait complètement le passage de l'Orénoque. La ville, d'ailleurs, était admirablement protégée contre les attaques de l'intérieur par d'énormes rochers. Ajoutons que le fleuve, devant Angostura, mesure 734 mètres d'une rive à l'autre; des navires ennemis ne se fussent point aventurés dans un tel espace sans s'exposer au feu de la forteresse; mais la largeur était suffisante pour que les vaisseaux d'assez fort tonnage pussent arriver jusqu'au port de la capitale. Aussi la Nueva Guayana fut à l'abri de toute

1. Cf. G. Pariset, *Historiq. som.*, p. 18.

2. *Expediente* relatif au transfert. — Lettre de Moreno de Mendoza à Son Excellence D. Julian de Arriaga, chevalier de Malte.

surprise, et elle devint rapidement un grand entrepôt commercial. En 1773, elle comptait déjà 1,624 habitants [1], mais son importance grandit surtout quand les ordonnances de Charles III eurent décrété la liberté des échanges. Angostura entretint alors des relations assidues avec la Nouvelle-Grenade, ainsi qu'avec les colonies hollandaises d'Essequibo et de Demerara et principalement avec l'île française de la Martinique. Du 23 septembre au 11 décembre 1782, douze navires entrèrent dans son port et vingt-deux en sortirent [2]. Elle recevait spécialement de la Nouvelle-Grenade de l'argent monnayé, des colonies hollandaises de l'eau-de-vie, et par voie de la Martinique elle importait de la toile de Bretagne, des rouenneries (coton, coutil, serge), des dentelles de Bruxelles et des articles de toutes sortes, tels que porcelaines, coutelas, feuilles d'étain, chaudronnerie, pierres à feu, chandelles en boîtes, fil retors gris, fine corde, huile de lin. D'autre part, ses bateaux exportaient : chevaux, mules, veaux, porcs, tortues, poulets, fromage, bœuf salé, peaux brutes, suif, tabac en feuilles [3].

Outre la capitale, bâtie par Mendoza, et les premières stations qu'Iturriaga avait créées vers 1750, un nouveau village, *San Antonio de Upata*, s'était élevé en 1762, avec dix familles espagnoles [4], dans la montagne, non loin de la mission de Altagracia. Mais c'est surtout sous le gouvernement de D. Manuel Centurion, successeur de Mendoza, que

1. *Case of Venezuela*, App. III, p. 383. Composition de la province de Guyane sous le gouvernement du lieutenant-colonel Centurion.

2. Arrivées et départs de vaisseaux à Angostura, de sept. (23) à décemb. (11) 1782, d'après le rapport de Antonio de Pareda, gouverneur de Guyane, à l'Intendant général de Caracas (31 déc. 1782). — *Counter-Case of Venez.*, III, p. 99-103, et source citée : Archives du Registrador principal interino del Distrito Federal à Caracas.

3. Citons, par exemple, le chargement du bateau *Ntra. Sra. del Carmen*, partant pour la Martinique le 2 déc. 1782 (navire de 14 tonnes 3/4 appartenant à Gaspar Vidal et commandé par Juan Beltran). — Il avait 13 hommes d'équipage et transportait : 300 peaux brutes, 40 mulets, 52 poulets, 86 tortues et 1 porc. — Arrivées et départs de vaisseaux à Angostura (v. note précédente).

4. Rapport de Fr. Bruno de Barcelona, préfet des missions, 12 septembre 1770. — *Case of Venezuela*, App. II, p. 398.

s'accrut le nombre des établissements civils en Guyane. Ce Centurion est, entre tous les gouverneurs des provinces vénézuéliennes, une des plus curieuses figures. Il fut en plein XVIIIe siècle un véritable « conquistador », mais un conquistador doublé d'un habile politique et d'un esprit éminemment pratique. Rêvant de conquérir l'El Dorado, il envoya vers le lac Parime deux expéditions. L'une conduite par D. Nicolas Martinez, dut revenir par suite de la mort de son chef; l'autre, que dirigeait D. Vicente Diez de la Fuente, n'était plus qu'à deux journées du lac lorsqu'elle fut assaillie par une bande de Caribes qui tuèrent le guide indien; les Espagnols rebroussèrent chemin et rentrèrent à Nueva Guayana, non cependant sans avoir pacifié plusieurs peuplades indigènes [1].

Ces utopies n'empêchèrent point Centurion de poursuivre avec assiduité le but dont la réalisation lui paraissait seule capable d'asseoir définitivement la domination de l'Espagne en Guyane, à savoir l'expulsion absolue des Hollandais. Nous avons vu comment il justifia l'attaque du poste du Moroco en 1769, et les lettres de Storm van's Gravesande nous ont fourni la preuve de la terreur que sous son gouvernement les Espagnols inspiraient à leurs rivaux de l'Est [2].

Enfin, Centurion songea à fortifier la puissance espagnole par de solides établissements. Il se défiait des missionnaires, et il est le seul des gouverneurs qui ne les comble pas d'éloges. Il trouve exagérées leurs prétentions de vouloir « s'arroger l'autorité et du Commandant militaire et du Corregidor [3], » et il veut que la colonisation ait avant tout un caractère civil. Aussi est-ce à jeter les bases de cette nouvelle organisation que tendent tous ses efforts. Il crée d'abord le poste de *Guirior* sur le Caroni, en face

1. Arch. gen. de Simancas, Secretaría de guerra, Leg. 7166. — Lettre de Centurion à S. E. D. Julian de Arriaga (20 sept. 1774), secrétaire d'Etat pour le Département des Indes.

2. Voir plus haut, même liv., chap. III.

3. Rapports de Centurion de 1771. — Arch. gen. de Ind. (Séville), 131, 2, 18.

de l'embouchure de la rivière Tarasiana; puis, en 1770, la ville de *Barceloneta*, au confluent du Caroni et de son affluent le Paragua. Rassemblant ensuite 1,170 Guaraunos, il fonde, dans la seule année de 1771, les villes de *Borbon* et de *Carolina*, et les villages de *Orocopiche*, *Maruanta*, *Buena Vista*[1].

Le tableau suivant donnera l'état des 13 établissements civils que comptait la Guyane espagnole, à la date du 15 février 1773[2].

ÉTABLISSEMENTS CIVILS DE LA GUYANE Au 15 février 1773	HABITANTS	MAISONS	FERMES	BÉTAIL
Cité de Guayana	1.624	169	78	5.043
Village de Maruanta . . .	682	48	99	301
Id. de Pana Pana . . .	188	22	83	103
Id. de Orocopiche. . .	325	44	100	150
Id. de Buena Vista . .	135	15	23	12
Ciudad Real	339	23	37	5.343
Real Corona	208	24	23	1.020
Ville de Upata	178	30	44	282
Id. de Borbon	178	12	36	1.558
Id. de Carolina	58	20	18	184
Id. de Esmeralda	191	29	51	143
Id. de Barceloneta. . . .	150	11	21	630
San Carlos de Caura . . .	140	20	20	12
TOTAUX. . . 13	4.396	477	633	14.781

Felipe de Inciarte, qui succéda à Centurion en 1776, continua son œuvre. Il fut d'ailleurs secondé par D. José Abalos, intendant de Caracas, qui, le 4 février 1779, dressait un plan détaillé pour l'occupation de la Guyane, dont il définissait ainsi les limites : « Au nord, le bas Orénoque:

1. Rapports de Centurion.
2. *Case of Venezuela*, App. III. p. 383.

à l'ouest, le haut Orénoque, le Cassiquiare et le Rio Negro; au sud, le fleuve des Amazones, et à l'est, l'Océan. » Ainsi « la Guyane espagnole encadrait en quelque sorte les Guyanes étrangères »[1]. Entre autres mesures, Abalos proposait d'accepter les douze mille têtes de bétail offertes par les capucins catalans, de demander des Indiens aux missionnaires pour les grouper en villages, de ne pas créer cependant des villages uniquement avec des gens de couleur, mais de placer toujours ceux-ci sous la juridiction de quelques blancs: d'engager les fugitifs des Guyanes hollandaise et française à venir s'établir sous le gouvernement de S. M.: enfin, pour encourager les premiers colons, d'accorder une exemption complète d'impôts et de contributions pendant dix ans aux blancs et aux Indiens purs qui viendraient dans les six premières années[2].

En conséquence, Inciarte reçut la mission « d'explorer les terres qui se trouvent aux bouches de l'Orénoque jusqu'aux limites de la Guyane hollandaise », et de les occuper « comme faisant partie de la province (espagnole) de Guyane »[3]. Il parcourut toute la côte et les bras littoraux. Dans son rapport, daté du 27 novembre 1779, il constate que les villages indiens de Buena Vista, Maruanta, Orocopiche, Pana Pana, sont très florissants et que la migration des Indiens vers le bas Orénoque continue de plus en plus. « Les Français ayant pris possession de l'Essequibo, les Hollandais ont abandonné le poste du Moroco, et il faut se hâter de construire un fort sur cette rivière pour rendre le rétablissement du poste hollandais inutile. » Enfin, Inciarte exposait la nécessité de construire sur le haut Pomerun un village fortifié qui porterait le nom de *San Carlos de la Frontera*.

Le Roi approuva d'abord ces projets (1er octobre 1780)[4],

1. G. Pariset, *Historique sommaire*, p. 19.

2. Rapport de D. José Abalos, intendant de Caracas (4 fév. 1779). Instructions pour la colonisation de la province de Guyane. (Arch. gen. de Simancas, Secretaría de Guerra, Leg. 7305.)

3. Rapport de Inciarte à Abalos, gouverneur général de Vénézuéla, sur la surveillance du bas Orénoque. (*Id.*)

4. *Case of Venezuela*. App. II. p. 439.

mais il faut croire que de hautes influences le firent revenir sur sa décision, car Inciarte dut partir lui-même à Madrid pour y défendre ses idées. C'est qu'en effet les Gouverneurs, en Guyane comme ailleurs, eurent souvent à lutter contre la mauvaise volonté des « Audiencias », intermédiaires administratifs entre eux et la Couronne. Ces corps tout-puissants voyaient d'un mauvais œil les progrès des provinces, craignant sans doute qu'il ne s'y créât quelque jour de nouveaux conseils d'État capables de les surveiller ou de rivaliser avec eux.

Cet antagonisme entre l'activité des gouverneurs et des agents particuliers de la Couronne et le mauvais vouloir de ses grands mandataires officiels a été, selon nous, une des principales causes de la faiblesse du régime colonial espagnol.

En décembre 1783, rien n'avait encore été fait des mesures proposées par Inciarte [1]. Cependant, il finit par obtenir l'autorisation de construire le fort du Moroco, mais il quitta la Guyane sans avoir pu jeter les fondements de San Carlos [2].

Marmion, qui vint après lui, est peut-être, de tous les gouverneurs, celui qui se fit la conception la plus nette des nécessités d'une colonisation, qu'il voulait à la fois agricole et commerciale. Se rendre un compte exact des ressources de la Guyane, doter chaque terrain de la culture qui lui convient, se servir des voies fluviales pour faciliter l'échange et l'écoulement des produits, telle est l'œuvre à laquelle il se consacre tout entier. Le long mémoire qu'il adressa le 10 juillet 1788 à D. A. Valdes, secrétaire d'État du département des Indes, dans lequel il décrit la province de Guyane et propose les différentes mesures qu'il juge utiles pour développer son commerce et augmenter le bien-être

1. Lettre de D. José Felipe de Inciarte (Caracas, 5 déc. 1783). (Arch. gen. de Simancas. Secretaría de Guerra. Leg. 7305.)

2. Cf. G. Pariset, *Historique sommaire*, p. 20.

Les restes du poste espagnol du Moroco étaient encore visibles au milieu du XIXe siècle.

de ses populations, est un des plus beaux documents de la colonisation espagnole[1].

Dans ce rapport, Marmion relève avec une précision remarquable les productions de chaque région et les profits qu'on en peut tirer. Déjà de nombreux champs de riz s'étendent sur les rives de l'Orénoque : il sera donc facile de développer cette culture. L'huile que l'on récolte abondamment des œufs que les tortues enfouissent dans le sable pendant les mois de février, mars et avril, pourra devenir la source d'un important commerce. Les terrains qui entourent Upata et la capitale fournissent déjà annuellement six cents charges de tabac. Le Caura est un territoire extrêmement fertile et très propre au labour ; il en est de même des pentes de la Sierra Imataca ; pourquoi ne pas introduire dans ces régions la culture du cacao, produit de premier ordre, inconnu en Guyane et qu'il faut aller chercher à Caracas et à Barinas : du coton, dont il n'existe que quelques plantations isolées, et qui, cependant, croît naturellement dans beaucoup de parties de la Guyane ; de l'indigo, enfin, dont quelques semis ont été faits et ont donné d'excellents échantillons ? D'autre part, la sierra abonde en bois de qualité supérieure qu'il serait facile d'exploiter et de transporter par radeaux à la capitale. Quant à l'élevage, celui des espèces bovines est en pleine prospérité, puisque les troupeaux du Hato comptent en 1788 180,000 têtes, et ceux des particuliers 40,000 têtes de bétail. Mais celui des mulets et des chevaux est encore trop peu important. Il faut le développer et faire venir des provinces voisines des étalons pour faciliter la multiplication des espèces.

1. Ce rapport existe en double dans les archives espagnoles. L'original, daté de Guayana, 10 juillet 1788, se trouve à l'Archivo general de Indias, à Séville, Est. 131, caj. 2, leg. 17. — L'archivo de Simancas (Secretaría de Guerra, leg. 7241) renferme une copie refaite par Marmion lui-même d'après ses brouillons et ses notes (datée de Caracas, le 25 oct. 1793), ainsi que l'indique le post-scriptum suivant : « Está copiado con la exactitud que se ha podido sobre los pocos borradores y papeles que por casualidad quedaron en mi poder de los informes que remití por el conducto de los N. Cap^n G^l de Caracas D. Juan Guillelmi é Intendente G^l D^n Fran^co de Saavedra. » Cette copie est reproduite dans le *Counter-Case of Venezuela*, III, p. 108.

Mais si l'on veut que la colonisation soit efficace, il faut attirer de nouveaux colons qui ne soient pas seulement des déclassés et des fainéants, mais des gens d'une condition plus relevée et amis du travail. Il en viendrait s'ils savaient trouver en Guyane « un établissement et des prérogatives ». Et non seulement on devrait leur octroyer des terres et leur accorder durant dix ans toute exemption d'impôts et de charges, mais pourquoi, pendant les six premiers mois, ne leur fournirait-on pas des matériaux pour bâtir leurs maisons, des semences pour des plantations de cassave, maïs, etc., des instruments d'agriculture, de chasse et de pêche ? » Ce serait là pour le Trésor un capital bien placé, car il n'est pas douteux que ses recettes ne tarderaient pas à doubler[1], si toutes les ressources dont dispose la Guyane se trouvaient mises en rapport.

De plus, pour faciliter l'écoulement et l'échange des produits du sol, il est nécessaire de créer des débouchés qui malheureusement n'existent pas. Déjà les habitants de Santa Fé descendent le Meta avec des chargements de farine, de sucre, d'étoffes de coton et de hamacs. Les bois de l'Apure sont transportés à Guayana sur de grands radeaux. Il faut imiter cet exemple et instituer un trafic actif entre les bassins de l'Orénoque, du Meta, du Caroni et du Caura. Il faut surtout qu'une fois arrivées à Guayana, les richesses de la Guyane puissent être expédiées en Europe, et pour cela on devra établir avec la métropole des relations directes et fréquentes.

Enfin, pour protéger les colons et prendre possession définitive du bassin du Cuyuni, il est indispensable de construire, au confluent de cette rivière et de son affluent le Curumo, un fort qui assurera le contrôle de l'Espagne dans toute la région.

La nécessité de cet établissement fut reconnue par la

1. En 1788, les recettes de la Guyane, selon Marmion, atteignaient 14,000 pesos.

métropole, et en 1792 les Espagnols en achevaient la construction[1].

Ce fut la seule des mesures proposées par Marmion qui put recevoir exécution, car d'autres soucis, combien plus graves, tourmentaient le gouvernement espagnol. La révolution grondait en Amérique, et, en 1811, le Vénézuéla proclamait son indépendance.

Il ne nous appartient pas de dire ce que le Vénézuéla moderne a fait de l'héritage qu'il a reçu de l'Espagne. Nous avons seulement voulu montrer au prix de quels efforts l'Espagne avait établi son autorité dans les contrées arrosées par l'Orénoque et le Cuyuni; elle léguait aux Vénézuéliens de vastes territoires dont elle avait achevé la pacification et commencé la colonisation; c'en était assez pour s'assurer la reconnaissance de ces jeunes États qui, en maintes circonstances, ont reconnu hautement ce qu'ils devaient à leur mère patrie.

1. *Case of Venezuela*, I, p. 153, et App. III, p. 400.

Voici comment étaient réparties les troupes espagnoles dans les différents postes militaires de Guyane à la fin de l'occupation, en 1809 (*Case of Venezuela*, App. II, p. 486, et *U. S. com. rep.*, II, p. 671, d'après l'Archivo de la Intendencia de Caracas).

NOMS DES POSTES	TROUPES DE CHAQUE CORPS	Capitaines	Lieutenants	Sous-lieutenants	Sergents	Tambours	Caporaux	Soldats
	Cuerpo veterano . . .	3	3	3	8	6	23	123
	Cie veterana de Barinas	1	1	1	3	»	5	38
	Milicia de Pardos . .	1	1	1	3	1	10	63
	Artilleria veterana . .	1	»	1	3	2	5	42
	TOTAL.	6	5	6	17	11	43	266
Rio Negro . .	Infanterie.	»	»	»	1	»	3	14
	Artillerie	»	»	»	»	»	»	1
Guirior. . . .	Infanterie	»	»	»	»	»	1	8
Caura.	Id.	»	»	»	»	»	1	»
Cuyuni	Id.	»	»	»	1	»	1	6
Forteresse de Guyana-Vieja	Infanterie	2	1	1	4	6	16	72
	Artillerie	»	»	»	1	1	2	23
Tacaupana . .	Infanterie	»	»	»	1	»	»	13
A la Capitale.	Infanterie	3	4	4	7	3	16	110
	Artillerie	1	»	1	2	1	3	19
	TOTAL.	6	5	6	17	11	43	266

CONCLUSION

De bonnes intentions et des résultats trop souvent négatifs, tel est, semble-t-il, le résumé de l'histoire de la colonisation espagnole au Vénézuéla. Or, si tous les efforts n'ont pas abouti, n'est-ce point que l'Espagne a voulu modeler l'Amérique à son image? Au lieu d'une société neuve et dégagée des errements qui affligeaient la métropole, nous retrouvons sur le sol du Nouveau-Monde, dès le début de la conquête, les mêmes divisions de classes, la même soif de privilèges, les mêmes luttes entre les différents ordres.

Il était impossible cependant que dans cette transplantation d'une vieille société sur une terre vierge, un peu de sang nouveau ne vivifiât ce peuple imbu des habitudes héréditaires. De là, en effet, les efforts des Villegas, des Pimentel, des Bolivar, pour doter le Vénézuéla d'une administration indépendante; de là cette antithèse frappante entre le clergé des villes, transformant la religion en une dévotion puérile, en cérémonies d'apparat et en « competencias » avec l'administration civile, et, d'autre part, l'abnégation des missionnaires n'ayant en vue que l'évangélisation, le bien-être des indigènes et la grandeur de l'Espagne. Les missions du Vénézuéla ont été surtout une œuvre nationale, jusqu'au jour cependant où, grisés par leurs succès, les missionnaires affichèrent des prétentions d'omnipotence qui inquiétèrent les gouverneurs. Nous avons vu, ce jour-là, Centurion ne pas hésiter à combattre l'accaparement des Pères, proclamer la prépondérance de l'élément civil, et le XVIIIe siècle nous a fait assister à la préparation d'une colonisation des plus intelligemment comprises.

Malheureusement, les projets des gouverneurs furent, à maintes reprises, contrecarrés par les hautes influences de la péninsule. Nous avons vu un Inciarte obligé de partir en Espagne pour y défendre ses idées. Si l'on ajoute à cela la mauvaise volonté des Audiencias, intermédiaires obligés entre la province et la métropole, qui le plus souvent cherchaient à annihiler l'initiative des fonctionnaires, on s'expliquera que les plus belles théories colonisatrices ne soient jamais passées dans la pratique. En un mot, au lieu de relâcher dans la mesure du possible le lien qui l'unissait à l'Amérique, l'Espagne a voulu faire de sa colonie une province espagnole, et c'est, croyons-nous, le manque absolu d'autonomie qui a rompu la corde. N'y a-t-il pas là une grave leçon de colonisation pour les peuples modernes?

Ne soyons pas trop sévères pourtant: n'oublions pas que l'Espagne rencontra dans son œuvre des entraves sans nombre. Nous avons vu les luttes qu'elle dut soutenir contre les étrangers, qui lui disputèrent bientôt le profit de son labeur ou même le sol de ses établissements. Le monopole fut le seul remède qu'elle pût opposer à la contrebande et au commerce illicite, et nous avons dit avec quelle ténacité elle combattit les progrès des Hollandais en Guyane. « Quand on étudie[1], dit M. A. Rojas, cette époque qui suit la découverte de l'Amérique, résumé de plus de deux siècles de luttes sanglantes, d'incendies, de vexations, de pillages et de crimes de tout genre, ce paraît être un miracle que l'Espagne ait pu conserver sa conquête américaine. »

Le Vénézuéla d'aujourd'hui est l'héritier des efforts faits par l'Espagne dans le passé. C'est à l'Espagne qu'il doit son territoire, et c'est sur les droits acquis par les Espagnols dans les siècles précédents que le tribunal d'arbitrage de Paris s'est basé en 1899 pour lui attribuer les sources de l'Orénoque et les mines du Yuruari. Or, n'est-ce

1. A. Rojas, Préface des *Leyendas históricas*.

point un devoir pour la jeune république de maintenir intact cet héritage reçu de l'antique métropole? Le Vénézuéla a vu naguère surgir devant lui, dans la mer des Antilles, les États-Unis, et cette apparition soudaine du colosse nord-américain ne constitue-t-elle pas pour le petit État du sud une menace, sinon un danger? Des événements récents ont prouvé que l'Allemagne et l'Angleterre ne se désintéressaient pas non plus de la question vénézuélienne. L'avenir est gros d'orages, et la parole du Libérateur mourant ne devrait-elle pas plus que jamais résonner aux oreilles de ses concitoyens? « De l'union! de l'union! » Aux États-Unis d'Amérique, le Vénézuéla isolé, avec son armée de 4,000 hommes, ses quatre navires de guerre, ne peut opposer qu'un faible rempart. Si, au contraire, les trois républiques de Vénézuéla, de Colombie et d'Équateur formaient par leur alliance et, au besoin, par une commune défense, une barrière d'un seul tenant, la puissante nation nord-américaine respecterait une attitude qui trouverait sans doute un appui, non seulement dans l'Europe intéressée à réprimer l'ambition yankee, mais aussi dans le Brésil, le Pérou et la Bolivie. Pour réaliser cette étroite union, il faudrait peut-être un autre Bolivar, et qui oserait assumer une tâche aussi ingrate, en songeant aux épreuves et aux amertumes qui empoisonnèrent les derniers jours du Libérateur?

Vu :

Le 6 février 1905.

Le Doyen de la Faculté des Lettres de l'Université de Paris,

A. CROISET.

Vu et permis d'imprimer :

Le Vice-Recteur de l'Académie de Paris,

L. LIARD.

TABLE DES MATIÈRES

Bibliographie VII

Cartographie XVII

Introduction I

Livre I. — Géographie et Ethnographie du Vénézuéla.

Limites. Orographie. Hydrographie 5
La Guyane 13
Ethnographie 16

Livre II. — La Conquête. Les origines de Caracas.

Chap. I. — Les premiers établissements espagnols du Vénézuéla occidental 29
— II. — Histoire du tyran Lope de Aguirre 38
— III. — Soumission des Caraques. Les premiers gouverneurs de Caracas. L'œuvre du procurateur Bolivar 51
— IV. — Caracas au XVIIe siècle. Les cercles. Les origines du Libérateur. 67

Livre III. — Le Commerce.

Chap. I. — Avant la fondation de la Compagnie Guipuzcoane. 73
— II. — Constitution de la Compagnie Guipuzcoane. Ses débuts (1728-1738) 84
— III. — La Compagnie Guipuzcoane de 1739 à 1749. Sa prospérité malgré ses nombreux revers . 103
— IV. — Révolte contre la Compagnie Guipuzcoane. L'insurrection de 1749 à Caracas 110
— V. — Caracas de 1750 à 1752. Suite et fin de l'histoire de León. 126
— VI. — La Compagnie Guipuzcoane de 1751 à 1785 . 133

Livre IV. — **La Société caraquenaise aux XVIIe et XVIIIe siècles.**

Chap. I. — La vie des Caraquenais. La religion 149
— II. — Competencias. Episcopats de Mauro de Tovar et de Madroñero. La famille française des Blandin 162
— III. — Origines de l'instruction publique et de l'Université de Caracas 174

Livre V. — **L'île de Cubagua. La Nouvelle-Andalousie.**

Chap. I. — Cubagua et Nueva Cádiz. 189
— II. — Les premières missions et les premières expéditions armées dans le Vénézuéla oriental. . 205
— III. — Origines de Cumaná et de Barcelona. Exploits d'Urpin 221
— IV. — Les établissements civils et religieux des provinces de Cumaná et de Barcelona . . . 232

Livre VI. — **La Guyane.**

Chap. I. — Premiers établissements espagnols en Guyane. Les expéditions de Walter Raleigh. Origines de Santo Tomé 239
— II. — Les Hollandais dans les régions de l'Orénoque et de l'Essequibo 254
— III. — Prépondérance des Espagnols en Guyane au XVIIIe siècle :
1° Dans la région côtière. 269
2° Dans le bassin des Cuyuni-Mazaruni. . . 281
— IV. — Les missions en Guyane jusqu'au milieu du XVIIIe siècle. 295
— V. — Organisation des missions. Leurs progrès jusqu'en 1813 308
— VI. — La colonisation civile en Guyane au XVIIIe siècle. 322

Conclusion 335

Gravure : Blason de Nueva Cádiz 195

Tableaux : Généalogie de Simon Bolivar, le Libérateur. . . . 71
Missions des capucins catalans de Guyane disparues avant 1755 304
Missions des capucins catalans de Guyane existantes en 1755 305
Missions des capucins en Guyane (1797-1813). 320
Établissements civils de la Guyane en 1773 329

Carte explicative

Bordeaux. — Imp. G. Gounouilhou, 9-11, rue Guiraude.

Réseau de bibliothèques Université d'Ottawa Échéance	Library Network University of Ottawa Date Due
DEC 14 2005	
013 DEC 2005	
P.E.B. / I.L.L. JUL 05 2006 MORISSET	
17 JUIL 2006	
OCT 08 2007	
SEP 28 2007	

a39003 004019351b

CE F 2322
.H80 1905
COO HUMBERT, JUL ORIGINES VEN
ACC# 1095386